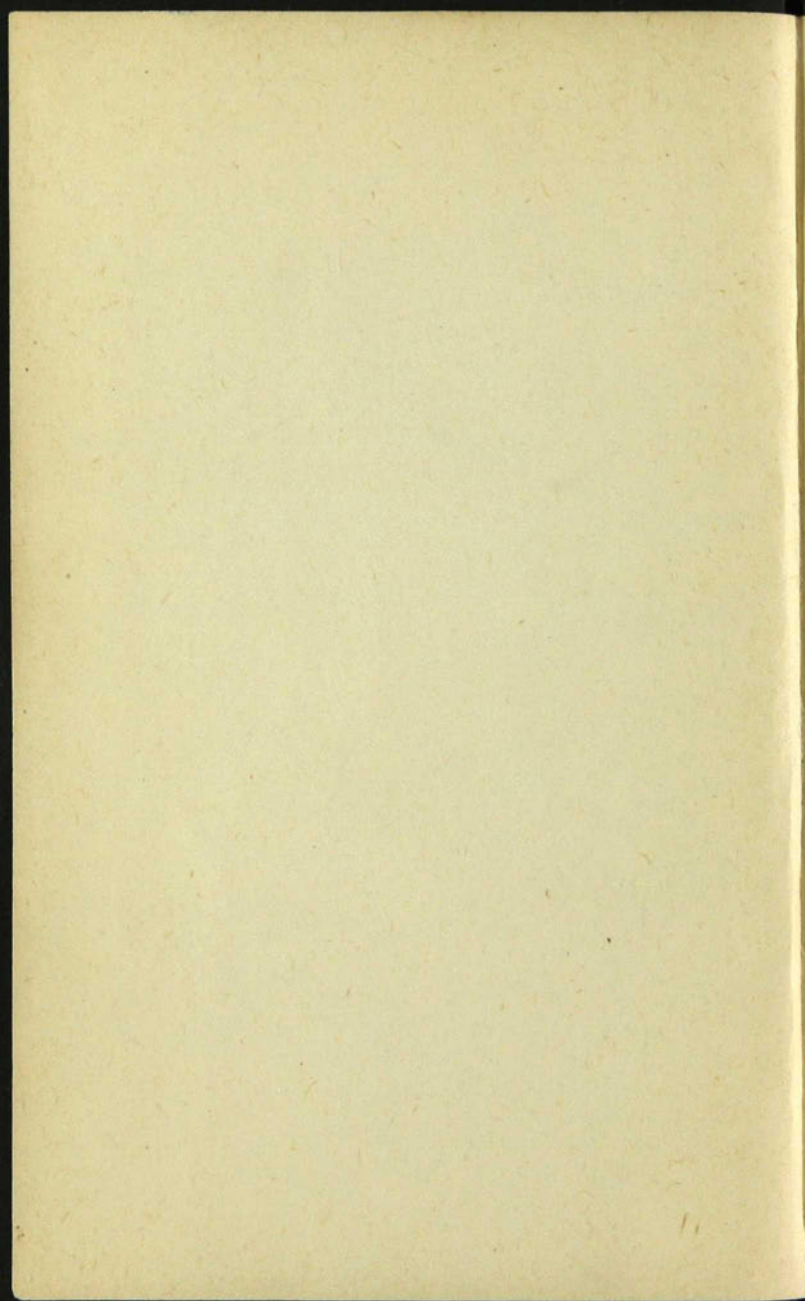
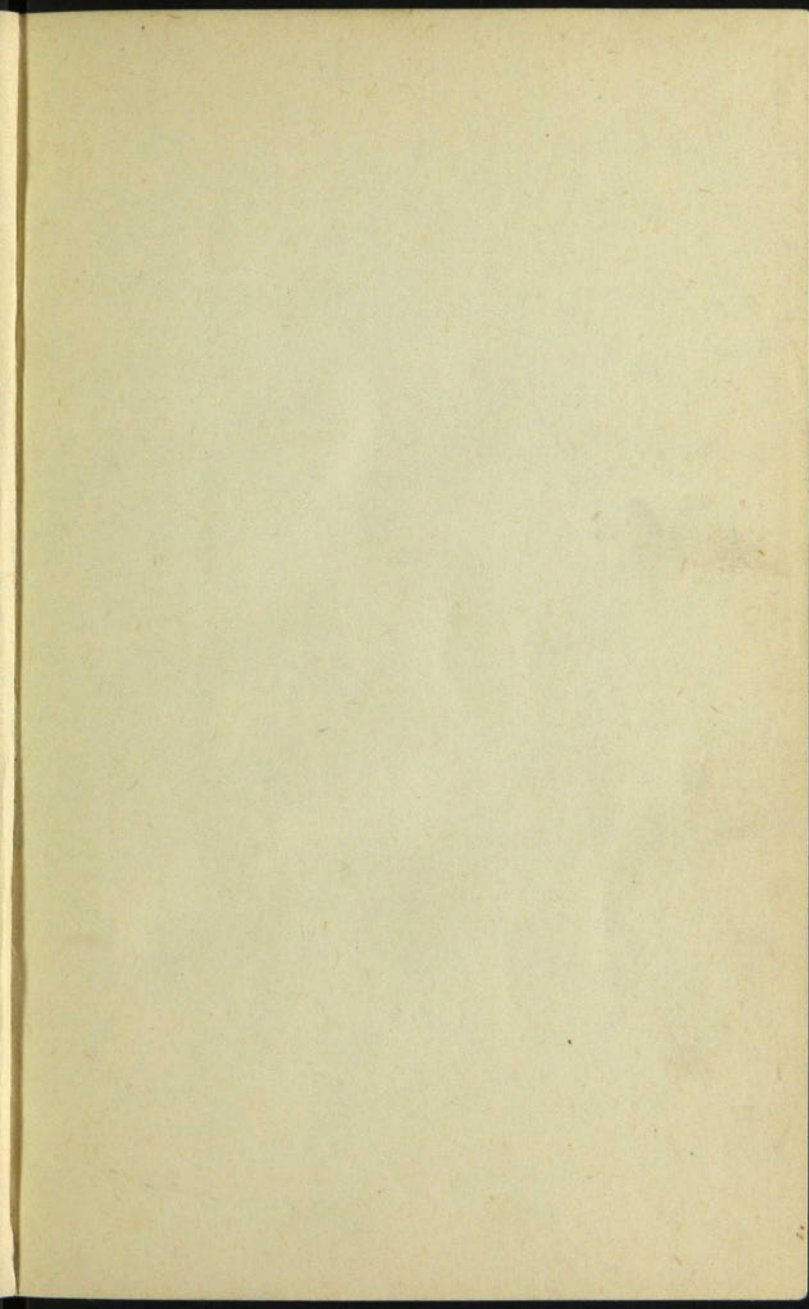


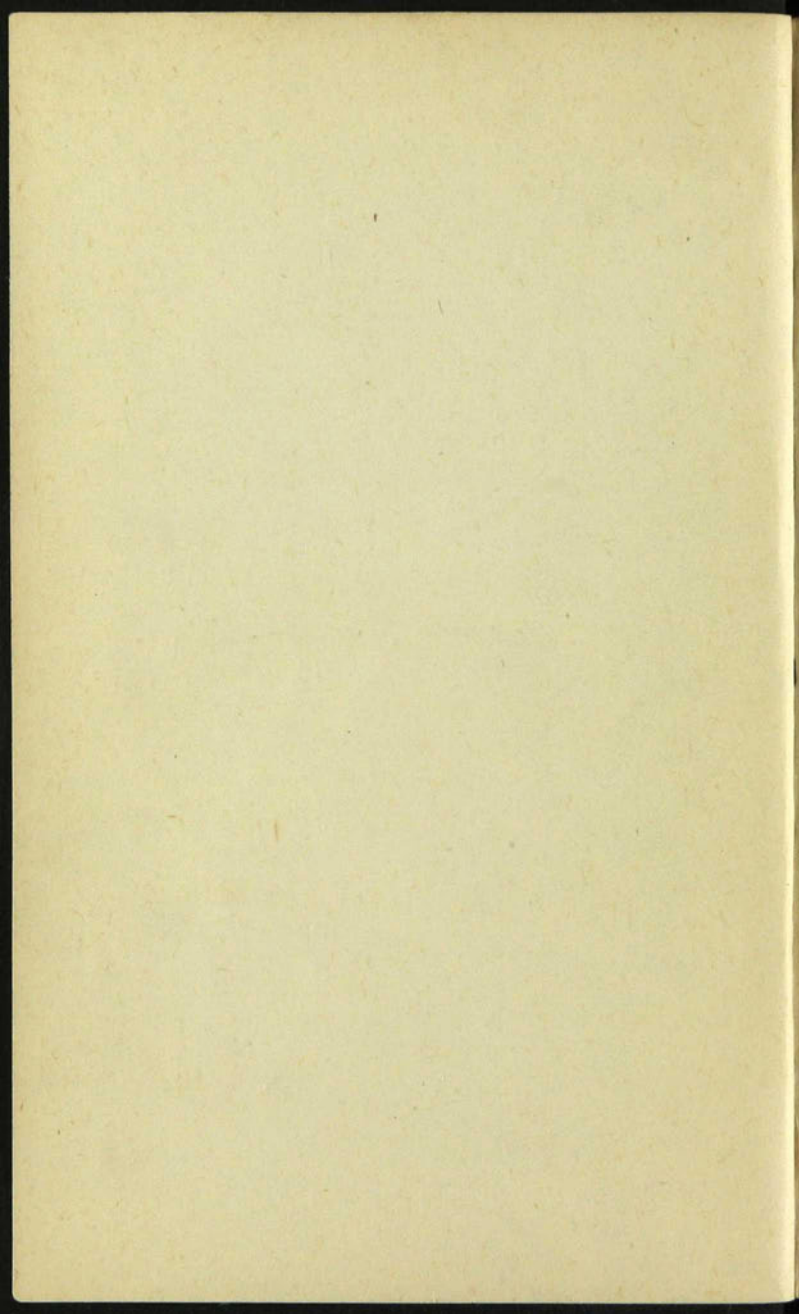




#433406





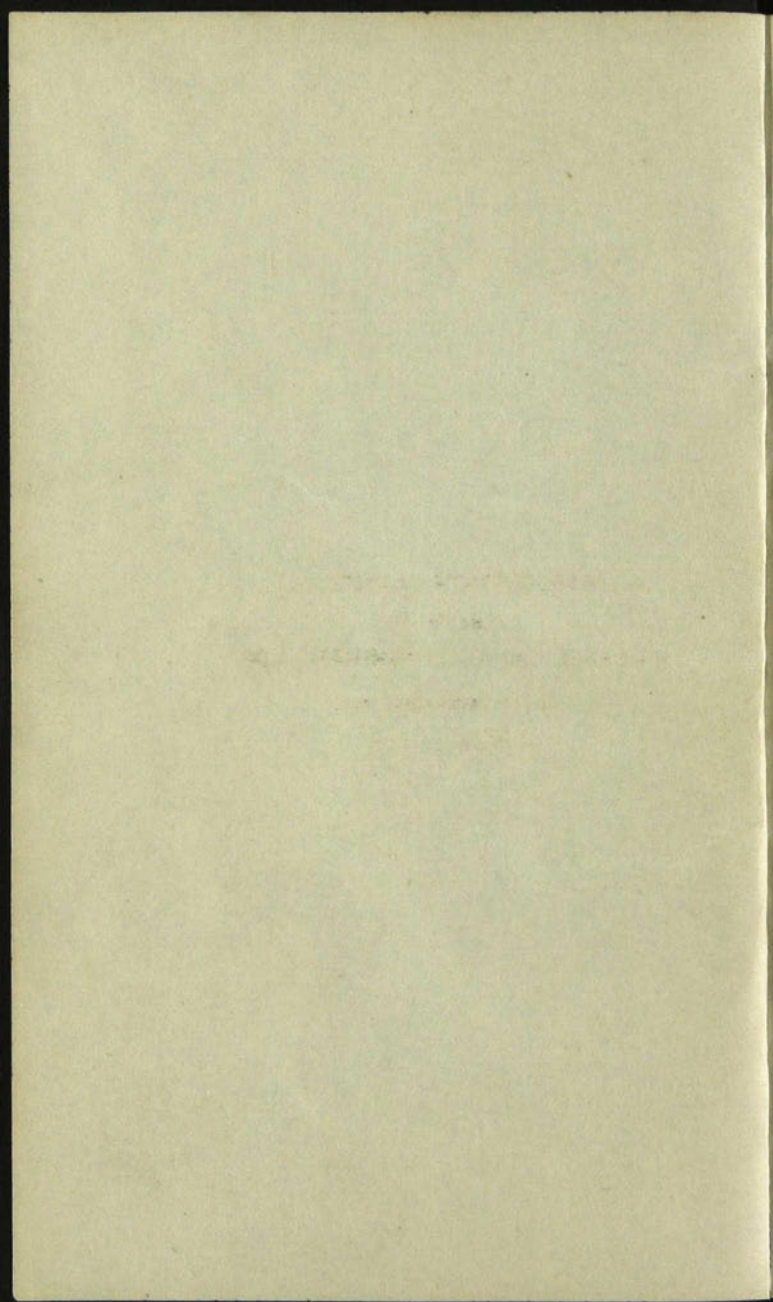


9714

NOTRE MAÎTRE, LE PASSÉ



10 — 149 a



A L'ASSOCIATION CATHOLIQUE
de la
JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE
qui fête ses vingt ans,
je dédie ce livre

DU MÊME AUTEUR

Une Croisade d'adolescents, — 1 vol. in-12, Québec, 1912.

Les Rapailages, — (vieilles choses, vieilles gens), 1 vol. 6 x 5
Bibliothèque de l'Action française 1916 (32ème mille).

Chez nos ancêtres, — 1 vol. in-12, Bibliothèque de l'Action française;
Montréal 1920.

Cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal:

1o *Nos luttes constitutionnelles*, — Montréal, 1915 - 1916 —
(5 brochures).

2o *La Confédération canadienne, ses origines*, — 1 vol. in-12, 264 pp.,
Bibliothèque de l'Action française, Montréal 1918.

3o *La Naissance d'une race*, — 1 vol. in-12, 300 pp., Bibliothèque
de l'Action française, Montréal 1919.

4o *Lendemain de conquête*, — 1 vol. in-12, 240 pp., Bibliothèque
de l'Action française, Montréal, 1920.

5o *Vers l'émancipation*, — 1 vol. in-12, 310 pp., Bibliothèque
de l'Action française, Montréal, 1921,

Opuscules divers:

L'Education de la volonté en vue du devoir social, — bro. in-8, 24 pp.
Montréal, 1906.

Petite histoire de Valleyfield, — bro. in-8, 33 pp., Montréal, 1913.

Ceux qui viennent, — Tract de l'A.C.J.C., Montréal, 1914.

Histoire Acadienne, — bro. 4 x 6, 5, 32pp., Montréal, 1917.

Pour l'Action française, — bro. 24 pp., Bibliothèque de l'Action
française, Montréal, 1918.

Si Dollard revenait... bro. 24 pp., Bibliothèque de l'Action fran-
çaise, Montréal, 1919.

Méditation patriotique, — bro., Bibliothèque de l'Action française,
Montréal, 1920.

La France d'outremer, — bro. L'Action française, Paris, 1922.

L'Amitié française d'Amérique, — bro. 31 pp., Bibliothèque de
l'Action française, Montréal, 1923.

Abbé Lionel GROULX

NOTRE MAÎTRE, LE PASSÉ

Notre maître, le passé ...

André BEAUNIER.



FC
176
G7



MONTREAL

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE
MCMXXIV

Nihil obstat.

27a Januarii 1924

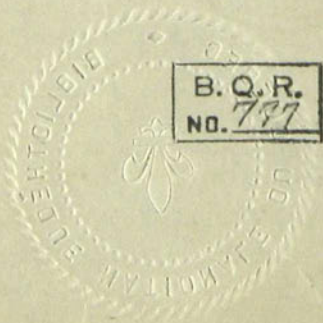
Can. Aem. CHARTIER.

Censor librorum.

IMPRIMATUR

† *Georges, arch. de Tarona*

Adm. Apost.



Le patriotisme des jeunes

Le patriotisme des jeunes ne diffère point du patriotisme des autres par le fond des choses. Il se fonde, lui aussi, sur l'amour du pays et la fidélité aux morts. S'il admet quelque élément nouveau, ce ne peut être qu'une manière de servir qui s'adapte au temps, avec une ferveur plus chaude dans le dévouement.

La jeunesse qui fut sévère pour ses devanciers, a perdu le droit de recommencer leurs fautes. La lutte contre l'ennemi de l'extérieur a peut-être trop hypnotisé nos pères. Que dans un corps-à-corps en champ clos, l'adversaire fût l'unique obsession, chacun le comprend. Mais cet adversaire lui-même, nous avons mieux repoussé ses coups bruyants, ses brutalités, que ses ruses enveloppantes et le sortilège de sa force. Aujourd'hui, après ce long combat qui dure depuis cent soixante-quinze ans, nous n'avons pas perdu de batailles décisives; mais notre âme de combattant n'a plus sa belle santé française.

S'il est une leçon que doit retenir la jeunesse, c'est que la survivance d'un peuple se conquiert beaucoup moins par les beaux coups d'éclat, par les victoires d'éloquence, que par les oeuvres constructives. Etre fort pour un peuple, c'est l'être d'abord par la vigueur intérieure de son âme, par sa constitution sociale, économique, intellectuelle, morale. Cela même est la première condition de la défense contre l'ennemi extérieur; pour être un bon soldat il faut être physiquement et moralement bien constitué.

Les oeuvres constructives n'ont pas manqué chez nous; elles n'ont pas donné toutes leurs promesses; des oeuvres vitales ne sont pas sorties du rêve parce que les vues générales leur ont trop manqué. Notre histoire est pleine de dévouements isolés; elle connaît moins les efforts collectifs, concertés, coordonnés par une vue supérieure. Des classes entières ont séparé leur action du service patriotique: nos "professionnels" s'enferment dans la profession; nos hommes d'affaires, nos commerçants reconnaissent à peine le devoir de l'argent; nos ouvriers pactisent encore avec l'étranger; nos cultivateurs passent nos frontières comme si la patrie n'était plus rien.

C'est ce désordre qui doit cesser. Nous avons une doctrine qui nous enseigne la hiérarchie naturelle des valeurs, l'ordre transcendant selon lequel les nations se doivent constituer pour vivre et prospérer. La jeunesse devra s'éclairer à cette doctrine pour apprendre où porter son effort, pour fournir les lumineuses directives; elle devra de même trouver parmi elle les hommes qui savent entraîner derrière eux, qui, autour des constructions prochaines, sauront susciter un labeur unanime, une vraie collaboration nationale. Le sauveur de demain, s'il doit se lever, sera l'homme de foi et de génie qui aura embrassé dans la vue la plus large et la plus cohérente, l'ensemble de nos problèmes, qui voudra mettre à les résoudre le sacrifice magnanime de sa vie et n'empruntera qu'à ce noble emploi de ses facultés, son magnétisme de chef.

Munie de hautes lumières, la jeunesse n'aura plus besoin que d'un peu de fierté pour stimuler

son dévouement. La fierté fut bien, dans le passé tout proche, l'une des vertus qui nous ont le plus manqué, quand fort peu pourtant nous étai^{ent} aussi nécessaires. Un peuple faible par le nombre, peut se passer, à la rigueur, de richesse et même d'art; il ne saurait¹ se passer d'être fier. Pour vivre il faut d'abord se convaincre que la vie en vaut la peine; et notre peuple n'aura plus de raisons de perpétuer sa race quand il y aura vu la cause d'une infériorité.

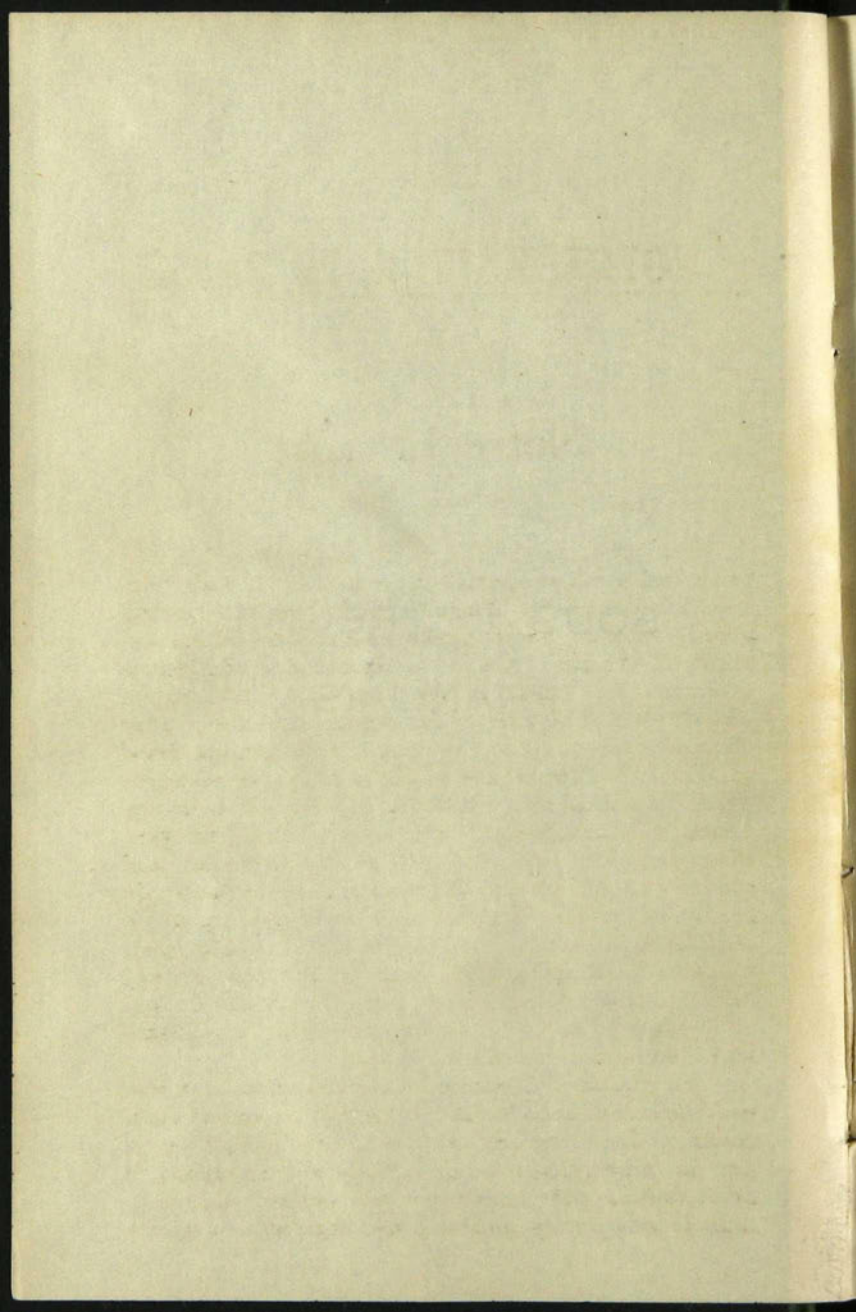
Pour être fiers, les jeunes n'ont besoin que de savoir qui ils sont. Il n'appartient pas aux fils des grands Français qui ont bâti ce chef-d'oeuvre d'histoire que fut la Nouvelle-France, de chercher ailleurs que chez eux, les raisons de leur dignité. Si cette gloire fut entachée d'une défaite, nos pères ont empêché que cette défaite fût irréparable; il y a même beau temps qu'ils l'ont rachetée. Aujourd'hui, dans notre pays, où notre ordre social fait l'envie des autres, nous n'avons que le déshonneur de nous mal juger nous-mêmes. Nous sommes pourtant la race qui n'a jamais violé le droit d'autrui. Persécutés souvent, nous n'avons jamais été persécuteurs. Le service de la civilisation par la propagande de la foi du Christ, plus que personne en Amérique, nous l'avons pratiqué. Tous ces motifs de fierté suffiraient à de moins inattentifs.

C'est pour aider les jeunes à faire cesser l'inattention que je leur adresse ce volume.

La jeunesse catholique et lettrée a devant elle le plus beau des devoirs. Qu'elle se pénètre bien des principes de l'économie chrétienne pour y prendre la loi du progrès harmonieux. Qu'elle se pénètre aussi des directives de notre histoire

puisque rien n'est à continuer que le labeur des morts. Que par les beaux livres, que par les poèmes, que par toutes les oeuvres du grand art, elle donne chez nous à l'idée de patrie, une expression victorieuse; qu'elle détermine, autour de la tâche commune, la collaboration de tout le peuple; qu'elle ordonne l'universel effort dans une vue de foi: celle de préserver avant tout dans notre avenir, une culture latine et chrétienne, la vocation d'une race apostolique; et rien ne sera plus beau que le jour de demain.

SOUS LE RÉGIME
FRANÇAIS



NOTRE MAÎTRE, LE PASSÉ

I

Notre histoire

En 1883, Louis Fréchette appelait notre histoire "un écrin de perles ignorées" et mettait l'accent sur l'épithète. Aujourd'hui, après trente-cinq ans, le mot du poète garde encore une amère saveur de vérité. Cette inconcevable négligence étonnera les penseurs de l'avenir, amateurs de philosophie d'histoire. Se peut-il spectacle plus déconcertant que celui de notre petit peuple français faisant l'apparente gageure de survivre après s'être dépouillé des meilleurs moyens de la survivance ! A nul groupe en Amérique n'était plus nécessaire une forte culture du patriotisme ; nul n'avait affirmé plus bruyamment sa volonté de survivre ; nul ne possédait pour cette durée plus de ressources de toutes sortes, plus de richesses spirituelles. Et il restera que bien peu auront fait paraître plus de détachement pour les choses du patriotisme et, de toute façon, plus mal administré leur patrimoine moral.

La charte fédérative, en restituant à notre province son autonomie politique, en avait aussi consacré le caractère ethnique. Du même coup, par la multiplication des Etats de l'alliance, il avait doublé puis quadruplé nos périls. Le maintien de nos droits imposait dès lors avec urgence

un programme d'organisation et de défense française. A tout le moins fallait-il s'appuyer plus que jamais sur les énergies de ce passé que l'on prétendait continuer. Hélas! il se trouve que nous cessons d'avoir un programme de vie nationale, tout juste à partir de 1867. Quelques années plus tard un livre de graves avertissements comme celui d'Edmond de Nevers, "l'Avenir du peuple canadien-français", passe presque inaperçu, tellement les esprits se désintéressent des plus impérieuses réalités.

Surtout nous avons continué d'ignorer l'histoire. Après le superbe effort de 1850, disparaît la génération des grands historiens. Nos travailleurs s'enferment, ou peu s'en faut, dans l'érudition et la monographie, tendance progressiste qui se change en recul, parce que c'est aussi le temps où la grande histoire cesse de descendre vers le peuple. Désormais on ne saura plus que la réduire en de petits manuels étriqués, chefs-d'oeuvre de mnémotechnie, dont se contente l'enseignement secondaire, cependant qu'à l'Université Laval la chaire de l'abbé Ferland demeure muette.

Le temps est-il venu de rendre raison d'un tel désistement, d'une si complète abdication de notre ancienne vigilance? Voyons-y, à notre humble avis, le résultat de causes multiples et complexes dont quelques-unes ne font que commencer de nous apparaître.

Jusqu'à l'évolution politique de 1867 — et même sous le régime de l'Union, régime fédératif de fait, — notre province était restée un petit Etat distinct dans l'agglomération des colonies britanniques. Entre les frontières du Bas-Canada, notre entité nationale et notre entité politique ne faisaient qu'une et l'idée lumineuse d'une seule pa-

trie à servir éclairait les volontés de notre race. Le pacte fédéral recula soudain les frontières du patriotisme. A notre petite patrie canadienne-française il superposa la patrie "canadienne" tout court, et, par cette évolution profonde, introduisit chez nous la dualité nationale. C'était le temps ou jamais de définir et de diviser, de rendre à César ce qui était à César et à nous ce qui était à nous. Il importait de bannir toute ambiguïté, de marquer nettement la dépendance des parties et du pouvoir central dans l'ordre national. Le patriotisme canadien ne peut évidemment l'emporter sur le patriotisme de race ou de province, que dans les limites fixées par la constitution. Si notre peuple français se devait à son pays, il fallait lui enseigner qu'il continuait de se devoir à sa race. Hélas! pourquoi faut-il, qu'au lieu de nous guider par ces clartés, nous ayons passé notre temps depuis un demi-siècle à hésiter entre notre particularisme et le grand tout canadien, ou, plus exactement, à nous débattre dans l'incohérence?

Pareille imprécision dans les idées directrices de sa vie a produit, dans l'esprit du peuple, ce qu'elle devait produire. Tout avait changé pour nous en 1867; l'immobilité n'en est pas moins restée le premier article de notre programme. Nous avons opté pour l'empirisme, pour la routine, pour l'"essayisme" intermittent, quand le présent et l'avenir nous sollicitaient aux idées nettes, à l'action prompte et persévérante. Dans cet encerclement de fer où nous allions vivre, l'évidence elle-même ne pouvait nous promettre la survivance que par la mise en valeur de toutes nos forces et de toutes nos activités. Mais nous étions pauvres de trop de clartés pour nous déterminer efficacement. Quand il eût fallu parler de vigilance et de devoirs

nouveaux, on parlait de sécurité et d'imaginaire "fair-play".

Le temps presse, n'est-il pas vrai, de faire travailler les causes qui redresseront notre vie, qui y feront entrer une pensée d'ordre et de progrès. Nos dirigeants s'aviseront-ils de méditer quelque'un de ces jours ce grave avertissement de Montesquieu: "Des peuples sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux générations." Mais s'abandonner ne voudrait-il pas dire avant tout rompre avec l'histoire, puisque rompre avec les ancêtres, c'est rompre avec la source vivifiante des vertus héréditaires, c'est briser la continuité de l'action que maintient un idéal persévérant?

L'histoire ne conserve point le passé à l'état de matière inerte, stérilisée. Elle conserve et transmet de la vie; elle peut être un multiplicateur de forces. Par elle les vertus et les forces des vivants s'augmentent à chaque génération des forces et des vertus des morts. Sans l'histoire nous ne garderions dans le mystère de nos nerfs et de nos âmes que de vagues tendances, des vestiges presque informes de la vie et des héroïsmes anciens. Là s'arrêterait la transmission parcimonieuse du sang et ainsi s'anéantiraient peu à peu tant d'efforts séculaires pour amener jusqu'à nous l'âme enrichie des aïeux. Mais voici que vient l'histoire, doctrine et maîtresse vivantes, passé et tradition recueillis et condensés. Tout le butin glorieux qu'elle a glané le long des routes, elle l'offre à nos intelligences et elle nous fait entrer en possession de notre patrimoine spirituel. A la transmission du sang va maintenant s'ajouter la

transmission de l'esprit. Par le magistère de l'histoire ce qui n'était que vestige presque effacé, tendance ou instinct, devient conscience, idéal et volonté. Nous sentons, à n'en pas douter, un levain mystérieux secouer notre héroïsme en puissance; dans nos âmes de fils toute la vertu héréditaire se réveille et afflue, et les volontés des ancêtres s'imposent à nos consciences d'héritiers comme des impératifs catégoriques.

En effet, par l'idéal qu'elle maintient et prolonge, par la vision qu'elle donne des buts collectifs, l'histoire fait encore la continuité des générations. Et qui ne voit que c'est presque tout dans la vie d'un peuple? L'homme ne met de la puissance dans ses actes qu'à la condition de mettre entre chacun une soudure, les appuyant ainsi les uns sur les autres, comme les anneaux d'une chaîne. Mais cette continuité vigoureuse n'est réalisable, d'autre part, que si elle procède d'une pensée directrice, d'un idéal qui contient en puissance tout le dessin d'une vie.

Ainsi en est-il pour un peuple. Son existence n'aura d'unité et de vigueur que si l'action des générations s'ajoute et s'emboîte sans cesse. Sa tâche est d'enfermer ses activités dans les moules ou les formes qui répondent à son génie et de faire en sorte que les vivants continuent d'être gouvernés par les morts.

Mais qui n'aperçoit de là le rôle souverain de l'histoire? Dans cet effort des générations vers le même but inaltérable, c'est elle qui conserve la vision du but et la pensée directrice, l'idéal; c'est elle qui révèle le plan selon lequel s'est développé le passé. De l'ensemble des actes des ancêtres, de leurs résolutions, de leurs attitudes dans le labeur quotidien comme aux heures plus graves, se

dégage une pensée particulière, une intention longue et perpétuelle, qui est la tradition. L'histoire s'empare de cette pensée, elle la dissémine au fond de l'âme de tous; elle crée la lumière et la force qui ordonnent les activités innombrables d'un peuple vers l'accomplissement de ses destinées.

Si l'on admet ce rôle de l'histoire, et comment ne pas l'admettre?—quelle clarté funèbre ne vient-il pas projeter sur notre situation présente! Qui peut s'étonner que notre vie actuelle apparaisse avec quelque chose de désarticulé? La masse de nos pauvres gens ne connaît, hélas! que l'époque où elle a vécu, les quarante ou cinquante ans qu'aura duré son existence. Elle ne se croit pas "la minute d'une chose immortelle", mais un moment isolé, un chaînon brisé. Combien d'autres ont enfermé leur science de notre passé dans quelques formules oratoires, résidu du temps de collège, vidé depuis longtemps de substance et de ferment généreux.

L'enseignement de l'histoire nationale s'impose donc comme une nécessité de salut.

Mais les professeurs de patriotisme ne doivent point se cacher la vérité. Le réveil d'un peuple est une longue et immense entreprise. Depuis qu'il faut compter avec la souveraineté de l'opinion, c'est constamment une gigantesque bataille entre les forces du bien et du mal, entre les puissances de la vérité et de l'erreur. Ceux qui se rendent maîtres des esprits, ce sont les groupes les plus forts parce que les mieux organisés, ceux qui jettent dans la circulation les mots d'ordre les plus entraînants et les plus persévérants. Il ne peut suffire de tuer l'apathie et le sommeil. Pour odieux et extraordinaire que cela doive paraître,

il faut savoir entendre qu'au milieu de nous vivent et s'agitent des hommes qui redoutent, à l'égal d'une calamité, la reviviscence du sentiment national. Le patriotisme crée un ordre en nous subordonnant à quelque chose de plus grand que nous-mêmes; il atteint toutes les anarchies, toutes les formes de l'égoïsme. Aux yeux des déracinés et des apathiques, les patriotes feront toujours figure de sonneurs de trompette et de Catons grincheux. Notre devoir est d'accepter cette longue bataille et de vouloir que l'esprit de race finisse par l'emporter sur l'esprit de parti. La cause du patriotisme et du réveil national devra disposer d'assez de constance et d'assez de force pour écraser toutes les résistances de l'apathie et de l'intérêt.

Pour nous résoudre à cet effort, il suffirait de nous rappeler quelques-unes de nos responsabilités. Nous faisons partie d'une fraternité française en Amérique. Ce n'est pas principalement sur la France que les autres groupes français du continent appuient leur volonté de survivre. Pour tous, la province de Québec, coeur de l'ancienne Nouvelle-France, est la première patrie du souvenir, la capitale du patriotisme français. C'est parce que la vallée laurentienne a été le berceau de leur race, la terre où dorment leurs ancêtres, où se conserve le trésor de souvenirs, de moeurs et de vertus qui fait le fond de leur âme; c'est parce qu'ils se sentent liés à toute cette histoire et à toute cette noblesse, que nos frères dispersés veulent en perpétuer l'héritage. Mais c'est nous qui sommes les leviers de leur volonté. Pas un de nos sursauts de fierté qui ne produise chez eux de plus fortes résolutions de vivre; pas une de nos apathies qui ne se fasse suivre d'un fléchissement de l'espérance française. Comment espérer qu'ils

continuent de se battre avec entrain si nous livrons les clefs de la citadelle? Les Français du Québec ont charge d'âmes. Il nous semble qu'à l'heure actuelle nous sommes pour tous nos frères de même race un sujet de vive anxiété. Mieux que nous ils mesurent la grandeur des périls qui s'élèvent; inquiets ils se demandent si la vigueur de notre effort, la fermeté de nos déterminations sauront égaler les puissances de mort acharnées contre nous.

Elevons nos pensées encore plus haut et songeons que toute nation ici-bas a pour tâche d'accroître pour sa part le patrimoine spirituel de l'humanité. Un peuple catholique et français fait une grande oeuvre civilisatrice par cela seul qu'il garde au monde les valeurs de son héritage historique. Non, ce n'est point pour qu'ils se perdent ou qu'ils demeurent inemployés, qu'en ce point du globe et dans les origines de notre race, furent déposés par la Providence tous les éléments d'une supériorité.

La croix de Maisonneuve

Tout tient de la légende héroïque dans les débuts de Ville-Marie. À contempler ce fond d'histoire on dirait une fresque de primitif où tous les jours viendrait se fixer le geste d'un orante, un acte de martyrologe.

C'était la veille de Noël, la première année de la fondation. Les colons finissaient à peine les durs travaux des premiers établissements. Tout en se préparant à la lutte contre le premier hiver, ils voyaient venir avec contentement ces longs mois de repos relatif. La guitare du colonel, celle-là même qui avait égayé les bûcherons, les soirs de travail, fredonnait depuis quelques jours les refrains du minuit.

Soudain un cri de terreur vient jeter l'alarme dans la petite bourgade: "Le déluge! le déluge!" La rivière Saint-Pierre, inquiétante depuis plusieurs heures, a tout à coup franchi ses rives et voici qu'elle se jette dans les prairies. Bientôt elle va déferler dans les fossés du fort; elle avance vers la palissade et vers les murs. Chargée de glaces et de débris de forêt, elle court avec une violence à tout briser. L'angoisse est au dernier point parmi les colons. Les huttes se vident et c'est un sauve qui peut général. La nuit, une nuit pleine d'incertitude et de menaces, vient ajouter à cette scène d'effroi ses terreurs mystérieuses. Personne ne ferme les yeux dans Ville-Marie, en cette nuit du 24 décembre 1642. Chacun guette, dans l'obscurité, la marche envahissante des eaux, et

l'on se dit: "Si le fort est emporté, qu'advient-il de nous, sans logis, sans poudre, sans défense?" Et la rivière monte, monte toujours, implacable.

Paul de Maisonneuve se souvint qu'il était le père de la petite bourgade française. Très simplement il fit le geste qu'on attendait de lui. Homme de foi avant tout, il conçoit l'idée de barrer le passage de l'inondation avec une croix. Les Pères approuvent le pieux projet. Mais puisque la vaillance et la foi sont vertus de la communauté à Ville-Marie, tous les colons s'unissent d'intention au fondateur. La croix de Maisonneuve se dresse bientôt, comme un rempart souverain, au bord de la rivière en révolte. Le chef de la petite colonie veut faire violence au ciel; à genoux au pied de sa croix, il fait vœu, si la colonie est sauvée, d'aller porter l'étendard au sommet du Mont-Royal.

La foi fit son oeuvre. La rivière Saint-Pierre continua son ascension menaçante; elle alla lécher les palissades, mais s'arrêta au seuil du fort. Après quelques heures, domptée et pacifiée, la rivière rentrait dans son lit.

Le jour de l'Epiphanie, Maisonneuve se mit en voie d'exécuter son vœu. Le fondateur de Ville-Marie avait dans l'âme plus que la trempe du chevalier, il avait celle du croisé. Il faut reconnaître qu'il fut un merveilleux éducateur de peuple. Sa préoccupation la plus constante paraît être d'augmenter le capital de foi de ce petit peuple au berceau. Chaque jour et surtout aux circonstances graves, conscient de son rôle de chef, de Maisonneuve veut agir au plus parfait et agrandir ses actes jusqu'aux dernières dimensions surnaturelles. Voici qu'il médite d'ajouter à l'exécution de son vœu un acte de la signification la plus haute. Le 6 janvier 1643, se déroula dans la

chapelle de Ville-Marie, une cérémonie d'un caractère auguste et antique, une fête des temps de la chevalerie, alors que l'Eglise bénissait la vaillance et les épées. De Maisonneuve se battait contre de nouveaux barbares, ennemis du Christ et de la civilisation chrétienne; comme les paladins de jadis, il demanda pour sa vaillance et pour son épée l'investiture de l'Eglise. Au moment où la procession allait se mettre en marche vers le sommet de la montagne, de Maisonneuve vint s'agenouiller près de sa croix et demanda à être sacré chevalier. Un ministre de Dieu, devant l'assemblée émue, récita sur le paladin moderne la prière ancienne prononcée sur la tête des vieux croisés de France: "Seigneur, nous prions votre clémence infinie de protéger toujours et partout et de délivrer de tous les périls votre serviteur qui, selon votre parole, désire porter sa croix à votre suite et combattre contre vos adversaires pour le salut de votre peuple choisi."

La procession s'ébranla. Ce fut une rude montée de Calvaire. Les colons de Ville-Marie s'en allaient à travers bois et neiges, par les sentiers mal battus. En tête marchait une troupe de pionniers, avec mission d'ouvrir et de battre le chemin. Puis venait de Maisonneuve chargé de la croix. A sa suite marchaient les colons, les uns armés du mousquet, les autres chargés des pièces d'un autel et des outils nécessaires à l'érection du calvaire. Le pèlerinage gravissait la rude pente, long ruban noir sur la neige blanche, pendant que, sous la voûte des arbres séculaires, frissonnaient les strophes mystiques de l'"O crux, ave, spes unica!"

Enfin le sommet apparut. L'autel fut dressé. Le Père du Perron commença l'introït: "Ecce

advenit Dominator Dominus". Il y eut communion générale, puis le Père bénit la croix. "Elle dominait l'île entière comme un trophée," disent les vieilles chroniques, "annonçant les futures victoires du Christ."

Peu de temps après l'érection, les Iroquois abattirent la croix de Maisonneuve. Quelques années plus tard, Marguerite Bourgeoys entreprit de la relever. Pendant longtemps l'emplacement de la croix primitive resta un terme de pèlerinage.

Sur quel point de la montagne fut-elle dressée? Était-ce vraiment à l'endroit où elle brille encore aujourd'hui, dans le parc du séminaire, entre les hauts peupliers? Que nous importent les disputes des chercheurs? Il est des gestes qui ne s'effacent plus de l'horizon. La croix de Maisonneuve, aérienne et mystique, brille comme un "labarum" sous le ciel du vieux Ville-Marie.

Décembre 1918.

Ville-Marie

Ville-Marie! Ce mot évoque un paysage d'histoire héroïque où flotte une atmosphère de légende. En aucun point de notre pays l'on ne vit pareille floraison d'héroïsme dans un décor aussi surnaturel. Jamais réalité ne ressembla plus à de la fiction.

Ecoutez bien! Cela débute comme une légende dorée: "Le dessein des Associés de Montréal est de travailler purement à la gloire de Dieu... Les Associés espèrent de la bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle Eglise qui imitera la pureté et la charité de la primitive."

Ville-Marie, c'est d'abord le choix d'un poste dangereux, poste d'avant-garde, qui permet tout de suite de mesurer les âmes. Ville-Marie est au point de rencontre de toutes les grandes routes fluviales par où descendent les sauvages. Ville-Marie est un lieu sinistre. Les premiers Algonquins qui viendront rendre visite à la petite colonie, diront en montrant la plaine au pied de la montagne: "Nous sommes de la nation de ceux qui ont autrefois habité cette île... Voilà les endroits où il y avait des bourgades remplies d'un grand nombre de sauvages. Nos ennemis en ont chassé nos ancêtres et c'est ainsi que cette île est devenue déserte et inhabitée."

Les premiers fondateurs ne redoutent point les pas périlleux. S'ils n'étaient si simples et si doux, on dirait des guerriers en dentelles qui affectent de se battre et de mourir en beauté. Quand de Maisonneuve arrive avec sa flottille et ses cin-

quante-trois colons, quarante-huit hommes et cinq femmes, la guerre iroquoise bat son plein. "Ils ont rompu la paix", dira M. de Montmagny, "d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais." A Québec on multiplie les efforts pour retenir à l'île d'Orléans le petit parti des Associés. A toutes ces instances, Paul Chomedey de Maisonneuve fait la fière réponse que l'on attend de lui. Et quelle résonance chevaleresque en ces paroles promises au bronze: "Je ne suis pas venu pour délibérer, mais bien pour exécuter; et tous les arbres de l'île de Mont-Réal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie." Et la colonie est fondée, et la guerre commence, sans retard, sans répit, harassante, épuisante.

Ville-Marie, c'est encore la fidélité héroïque à défendre un poste d'honneur. Pendant vingt ans, de la fondation au départ de Chomedey de Maisonneuve, la colonie naissante fut un noviciat de chevalerie. Le péril est de toutes les heures, de tous les moments; il faut que la vaillance le soit aussi. Ces colons doivent labourer, semer, bâtir leur hutte et les forteresses et l'enceinte de la petite cité, sans que jamais l'épée ou le mousquet ne se sépare de la hache ou de la charrue. Du reste, l'établissement de la Pointe-à-Callière a tous les aspects d'une place forte; toute nouvelle construction, les moulins, l'hôpital, la brasserie, les fermes, les maisons deviennent des moyens de défense et les points d'appui d'une chaîne de redoutes. La petite cité grandit dans un décor militaire. De temps à autre, une alerte survient; dans la forêt prochaine des coups de feu retentissent, de sanglants corps-à-corps s'engagent. Le soir, un, deux, trois noms manquent à l'appel, et le deuil maintient les âmes dans les habitudes tragiques.

Pas plus qu'il n'est vertu temporaire, l'héroïsme n'est chose d'une élite à Ville-Marie. Il y a sans doute de beaux noms aux résonances épiques, ceux que l'histoire retient pour ses majuscules : Le Moyne, Closse, Dollard des Ormeaux, de Brigeac, Saint-Père, de Rouvré, Picoté de Bélestre, de la Place, de Lavigne, Claude Robertel de Saint-André, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Le Ber. Mais à Ville-Marie, la vaillance n'a pas de rang social ; elle est la vertu commune. L'héroïsme est demandé à tous et il est offert par tous comme la besogne quotidienne, comme le simple devoir de la vie. Pour protéger les travailleurs des champs et hâter la conquête du blé sur la forêt, on décide d'organiser un camp volant. Ce furent d'abord les "Soldats de la très sainte Vierge", confrérie militaire renouvelée du temps des croisades. Le devoir de ces braves n'est pas un jeu. Il s'agit de faire le guet autour de l'enceinte et des champs qui s'ensemencent ; il faut épier et prévenir un ennemi rusé, insaisissable, féroce. Les "Soldats de la très sainte Vierge" assument à tour de rôle le devoir périlleux de gardiens de la cité ; ils sont un pour chaque jour. Chacun en prenant son poste se tient prêt à mourir ; il se confesse, il communie et il part pour sa ronde. Le soir, on le ramassera quelquefois mort et sans chevelure ; une balle invisible partie d'un buisson, un tomahawk surgi de derrière un arbre l'a abattu traîtreusement. Qu'importe. Les rangs se reforment ; le lendemain un autre "Soldat de la sainte Vierge" reprend le poste du mort, car personne ne voudrait se dispenser de l'espérance de mourir. "C'est, dit la Sœur Morin, qu'ayant l'honneur d'être "Soldats de la très sainte Vierge", ils avaient la confiance que s'ils mouraient dans l'exercice de

cet emploi, elle porterait leur âme en paradis." Ces hommes connaissent si peu la peur qu'en 1663, trois ans après le sacrifice tragique de Dollard, les "Soldats de la très sainte Vierge" qui s'appellent maintenant les "militaires de la sainte Famille", seront cent quarante, de soixante-douze qu'on les comptait au commencement. Cent quarante ! cela veut dire tous les hommes valides, en état de porter les armes.

Ville-Marie, c'est la culture merveilleuse des vertus primitives. Nulle part en Nouvelle-France, l'on ne vit pareille efflorescence de belles âmes surnaturelles. J'ai parlé tout à l'heure de chevalerie ; mais on dirait des chevaliers qui auraient été des chrétiens primitifs. Il ne faut qu'un petit effort d'imagination pour se représenter les hommes avec le heaume d'or et l'épée haute des paladins ; on se les figure aussi bien, les femmes surtout, avec une auréole et des palmes dans les mains. Quoi d'étonnant ? Ces colons sont de bonne venue, de la meilleure noblesse chrétienne et française, et le vent qui passe sur les redoutes de la Pointe-à-Callière, descend des plus purs sommets. Pendant des années, ils ont vécu, coude contre coude, témoins de l'héroïsme de chacun, unis dans les mêmes périls, dans les mêmes souffrances, dans la même nostalgie de la patrie lointaine ; pendant des années ils ont fait à leur tour le sacrifice de leur vie pour le salut de la cité, faisant assaut de galanterie chevaleresque. Comment toutes ces âmes ne seraient-elles pas hautes ?

En plus, ils ont soin de s'abreuver aux grandes sources. Tous assistent à la messe quotidienne qui, pour les hommes, se dit à quatre heures en été, et à huit heures pour les femmes. Et voyez comme se tient le conseil de ville de ce temps-là.

Les édiles d'alors s'appellent Maisonneuve, Mère Bourgeoys, M. Souart, Mlle Mance, dames d'Ailleboust, Migeon de Bransac, Le Moyne, Le Ber. Chaque séance débute par la messe, tous y communient, y font l'action de grâces; ce n'est qu'après toutes ces prières qu'on aborde l'ordre du jour. Et il ne paraît pas, s'il faut en croire les vieux chroniqueurs, que les affaires de la ville fussent alors plus mal conduites qu'aujourd'hui. C'est le beau temps où rien ne se ferme à clef, ni les maisons, ni les coffres, ni les caves. Les mauvais garnements, s'il s'en déclare, sont bannis sans pitié. De 1656 à 1665, alors que la population s'élève pourtant jusqu'à mille et douze cents habitants, c'est à peine s'il faut réprimer douze délits, dont plusieurs des peccadilles.

Que Dollard paraisse maintenant, héros de tempérament, mais grandi, achevé par tant d'influences ennoblissantes; que, du plus pur des émanations spirituelles de Ville-Marie, il forme son beau rêve héroïque, et quand, par les petites ruelles, il s'en ira, le beau gars aux allures de jeune croisé, tenter sa récolte de braves et jeter son fier appel: "As-tu peur de mourir pour Ville-Marie, compagnon?", vingt-cinq jeunes preux, fils comme lui des mêmes vertus et du même grand air, lui répondront: "Pas plus que toi!"

Quelques années plus tard, les mêmes influences pousseront la petite Jeanne Le Ber à son holocauste suprême. Elle est née en 1662; son père, Jacques Le Ber, est de la huitième escouade des "miliciens de la sainte Famille"; sa mère est Jeanne Le Moyne, soeur de Charles, le futur baron de Longueuil; elle a eu pour parrain et pour marraine M. de Maisonneuve et Jeanne Mance. Son oblation sera sa manière de servir... à la Dollard.

Jeanne Le Ber et Dollard sont les incarnations les plus parfaites de l'héroïsme militaire et religieux de Ville-Marie. Tous deux, le héros et l'héroïne s'apparentent fraternellement; ils enseignent que l'ambiance morale se solidifie, et qu'imprégnée de vertus hautes, elle produit de l'humanité supérieure.

Ah! puissions-nous songer que ces hommes et ces femmes furent de notre race et que ces souvenirs peuvent fortifier notre vie intérieure! Aujourd'hui comme autrefois, nous devons garder le goût des postes périlleux; contre la barbarie nouvelle, nous devons nous préparer aux sacrifices suprêmes pour la défense de la cité française; pour que nos gestes soient continués, nous avons besoin de léguer à nos descendants la poussée des vertus héréditaires. Souhaitons que ces souvenirs nous affranchissent plus souvent du cauchemar et du matérialisme criard de la grande cité bruyante. Pieusement, comme des fils qui s'en vont vers les tombes familiales, nous conduirons nos esprits en pèlerinage au vieux Ville-Marie. Et là, dans l'évocation vivante de la petite cité militaire et mystique, devant le défilé des héros et des héroïnes au fier et doux visage, puissions-nous nous souvenir de quelle race nous sommes, et de quels devoirs.

Mai 1917.

Marguerite Bourgeoys

L'un de ses premiers biographes l'a dit naïvement: elle a été "un des plus beaux ornements de cette colonie".

Elle appartient à l'histoire de Ville-Marie, à cette histoire unique qui commence un jour de février 1641, par une messe de M. Olier, à l'autel de la Sainte Vierge, en la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Là, dans ce décor choisi par eux, s'étaient donné rendez-vous, auprès du fondateur de Saint-Sulpice, quelques Français de foi magnifique qui voulaient cette chose: bâtir dans le Nouveau-Monde une cité à Marie.

Marguerite Bourgeoys fut bientôt de ce grand dessein. La jeune fille champenoise vint ici en 1653. Elle fut de la deuxième recrue de Ville-Marie, de celle qui acceptait le poste où, depuis dix ans, l'on ne tenait plus que par miracle. De bonne heure Marguerite a fait voir son penchant aux décisions magnanimes. Elle a vingt ans quand elle entre au Carmel. Mais le cloître qui va bien à son goût d'immolation, ne va pas à sa nature ardente, avide de grand air. Elle attend l'heure de la Providence qui, un jour, met sur son chemin un chevalier de la Nouvelle-France: Paul Chomedey de Maisonneuve. Par lui, elle entend parler d'un pays où il n'y a qu'à travailler et à souffrir, où les tâches sont plus grandes que les courages humains, où il faut des femmes pour soigner les héros qui tombent, des éducatrices pour les enfants qui vont venir. Marguerite n'en veut pas savoir plus long: son avenir est décidé: là-bas, sa place est marquée

aux côtés de Jeanne Mance, l'hospitalière; elle sera la première maîtresse d'école de Ville-Marie.

Tout à l'heure, en fermant l'histoire de sa vie, j'ai cherché un mot qui qualifie justement son oeuvre. Et j'écris que ce fut une entreprise de haute éducation populaire et de belle vaillance sur-naturelle.

Nos fondateurs nous apparaissent grands, non seulement par le labeur qu'ils mettent dans leur oeuvre, labeur effrayant, mais aussi et peut-être plus, par les lointaines visées qu'ils y enferment. Parce qu'ils travaillent pour un long avenir, tous les jours ils apprennent à se dépasser. Ces hommes et ces femmes d'autrefois savent bel et bien qu'ils fondent un pays et une race. De ce haut devoir ils acceptent pleinement les conséquences, et la race qu'ils fondent, ils la veulent noble, loyale et pure, à la mesure de ses origines.

Voulez-vous savoir pourquoi Marguerite se prodigue, avec tout son zèle, auprès des "filles du roi" que les vaisseaux nous amènent? Ces pauvres orphelines qui tombent ici bien dépaysées, bien éplorées, ont besoin de consolation et plus encore de protection. Marguerite les héberge chez elle; elle se constitue leur gardienne; elle initie les pauvres petites à leur prochaine existence. A Ville-Marie, c'est à l'école de Marguerite Bourgeoys que les "filles du roi" apprennent à coudre, à filer, à faire du pain, à devenir de bonnes ménagères, les aïeules au coeur d'or et à la trempe de fer. Leur gardienne ne se sépare d'elles qu'au jour du mariage que souvent elle préside. Au bas des actes datés du "Parloir de la Congrégation", on peut lire encore la signature nette et fine de Marguerite Bourgeoys qui a suivi jusque-là ses protégées. Et pourquoi cette vigilance dévouée et

ce noviciat de travail et de vaillance? Marguerite nous a confié elle-même qu'elle faisait ainsi et qu'elle s'y sentait obligée, "à cause que c'était pour former des familles". Entendez que, dans la cité de la Vierge, les femmes ont pour obligation de porter au front un visible sceau d'honneur et que la vertu ne saurait être trop grande aux aïeules d'une race française.

Ces vues ne quittent pas Marguerite Bourgeoys quand elle inaugure sa mission auprès des enfants de Ville-Marie. Toujours elle voit en ceux qui vont grandir, ceux qui vont devenir les ancêtres d'un peuple, les pères de cette Nouvelle-France célébrée par les missionnaires comme "le chemin le plus court pour aller au ciel". Qu'elle eût cette parfaite et claire conscience de son rôle, le Père Charlevoix, qui devait savoir, ne nous permet pas d'en douter. "Lorsqu'elle conduisait en classe ses petites élèves, et s'essayait à former leur esprit et leur coeur, a écrit l'historien, elle voyait en elles non seulement des enfants à instruire, mais encore les générations futures. Son but était de préparer de bonnes familles chrétiennes, et, par là, une société vraiment chrétienne et finalement un grand pays chrétien".

Ces hautes visées ne dépouillent point Marguerite de son sens réaliste. Pour adapter à son nouveau pays l'institut qu'elle va fonder, elle ne craint pas d'innover. C'est alors la tradition que seules les congrégations cloîtrées s'adonnent aux oeuvres d'enseignement. En un pays pauvre comme la Nouvelle-France, Marguerite a compris qu'il faut autre chose. Des religieuses en clôture peuvent s'établir dans les villes. Il y a déjà les Ursulines qui élèvent dans les belles manières chrétiennes et françaises, les jeunes filles du Canada.

Mais de telles religieuses ne sauraient se porter sur tous les points; il en faut d'autres qui aient le pied libre des missionnaires; il en faut qui puissent se soumettre aux exigences des petites missions où, loin de trouver un cloître, elles trouveront à peine un logis. Marguerite Bourgeoys veut, au surplus, que, faite pour le petit peuple, la Congrégation en demeure tout près; elle veut qu'elle s'y recrute, qu'elle soit ouverte aux filles les plus pauvres, que pour personne n'existe l'obligation de payer une dot. Ses vues finissent par triompher devant l'autorité religieuse. Et voici qu'un jour, dans cette atmosphère de Ville-Marie où naissent d'eux-mêmes les beaux projets audacieux, des femmes sans ressources acceptèrent cette mission d'aller, par les côtes de la Nouvelle-France, tenir les petites écoles, pour l'amour du peuple et de Dieu.

Je ne sais si nous apprécions, comme il convient, la vaillance de ces douces femmes aujourd'hui perdues parmi les anonymes de notre histoire, mais qui jadis ont contribué, pour leur part, à la naissance des héros. L'oeuvre qu'elles acceptent est de celles qui exigent la grande mesure du courage. A Ville-Marie, la première école de la Congrégation s'ouvre dans une étable de pierre, étable, nous rapporte la fondatrice, qui "avait servi de colombier et de loge pour les bêtes... Il y avait un grenier au-dessus, où il fallait monter avec une échelle par dehors, pour s'y coucher". Celles qui vont dans les côtes, sont-elles mieux logées? La vieille chronique vient nous dire que, dans les premières missions de ce temps-là, les Soeurs n'ont ni lits, ni draps, ni matelas. Quand Soeur Anne et Soeur Barbier partent à pied de

Ville-Marie, pour aller fonder, en face de Québec, la petite école de l'Isle d'Orléans, elles emportent dans leurs mains, un petit paquet de linge et une seule couverture.

Que leur importe! Pour accepter ce dénûment et se jeter "à l'apostolique", dans ces courses hardies, les petites religieuses de la Nouvelle-France n'ont qu'à lever les yeux vers Marguerite, leur fondatrice et la première dans la vaillance. Le jour où il faut partir pour solliciter en France des lettres royales en faveur de la communauté, n'ont-elles point vu l'intrépide femme prendre la mer, seule de son sexe, n'ayant que dix sols dans sa bourse? Plus tard, en l'année 1689, dans la capitale de la Nouvelle-France, un danger menace tout à coup l'institut. Marguerite n'hésite pas; elle prend son bâton de pèlerine. Vers la fin d'avril de cette année 1689, le long des côtes de cent quatre-vingts milles qui vont de Montréal à Québec, nos ancêtres voient passer, marchant dans la neige et dans la boue, le soir sollicitant un gîte aux maisons de la route, une vieille femme de soixante-neuf ans, qui s'appelait Marguerite Bourgeoys.

Ce sont là les grandes hardiesses, les coups glorieux du dévouement. Il faudrait voir l'héroïsme obscur, les sacrifices cachés, consentis chaque jour pour les petites écoles de la Nouvelle-France. L'ardeur de leur charité a rendu ces femmes très fières. Leurs écoles, elles ont résolu de les tenir gratuitement. Aux pauvres colons déjà trop chargés de travaux et de soucis, elles ne demanderont point de rétribution, pas même leur subsistance qu'elles ne veulent devoir qu'à leurs mains. Elles font donc la classe tout le jour; le soir, la nuit, une lumière reste tard à leur fenêtre; elles travaillent

pour vivre. "Nuit et jour, nous disent les "Annales de l'Hôtel-Dieu", ces dignes fondatrices de la Congrégation étaient occupées à coudre, à couper des vêtements pour les femmes aussi bien que pour les sauvages, sans compter le travail de l'école". Parfois il y a même, dans leur vie, des actes, des élans d'un enthousiasme audacieux, qui se défendent à peine des couleurs de la légende. Ainsi arriverait-il, pendant les jours où tout Ville-Marie, remué comme aux âges de foi, entreprendra la construction de Notre-Dame de Bon-Secours. Le soir, après leurs classes, on voit passer les Soeurs, Marguerite à leur tête, qui s'en vont, allègres, vers le chantier, servir les maçons et réchauffer l'entrain général.

De pareils traits font mieux que compléter ce tableau de vaillance féminine; ils révèlent le grand air qu'on devait respirer dans les écoles de la Nouvelle-France et ce qu'autour de leurs murs elles devaient exhaler. Nous devinons, en tout cas, de quels ferments les âmes des enfants devaient être soulevées par ces mains de femmes qui avaient remué des pierres et du mortier d'église, qui gagnaient fièrement leur vie, comme aux temps apostoliques. S'il y eut, dans notre jeune histoire, la beauté de cette heure où toutes les âmes se tinrent dans l'intimité de l'héroïsme, où, sous les fronts, s'entretenait l'habitude des résolutions suprêmes, la colonie le dut beaucoup, n'en doutons pas, à ces humbles maisons, foyers, écoles de vaillance où le labeur quotidien, au-dessus des forces, fut toujours accueilli, sans une plainte, sans une lassitude, par des âmes sercines, magnifiquement tenues.

Il faut l'ajouter: si Marguerite et ses filles font voir cette belle santé morale, c'est qu'elles respirent en plein surnaturel. Nous allons voir

que leur esprit de foi se manifeste par des gestes et des mots qui sont tous pleins de saveur.

Nous vivons alors en pays de hiérarchie féodale. Marguerite Bourgeoys a vite fait de choisir sa suzeraine. La Congrégation sera proprement le "fief de la Sainte Vierge". Pour bien marquer cette suzeraineté, les vassales décident que tous leurs biens, maisons, portes, linge, mobilier, porteront le chiffre de Notre-Dame. Sous un protectorat de si haut lignage, les affaires de la communauté, il faut s'y attendre, seront conduites d'après des vues quelque peu exceptionnelles. Par exemple, que parle-t-on à Marguerite d'un cloître qui protège les Soeurs? Elle demande si elles peuvent souhaiter une plus grande protectrice que l'auguste gardienne à qui le Père Eternel a confié la très sainte Humanité de son verbe? Parfois c'est à déconcerter toute prudence humaine. Marguerite Bourgeoys est de celles qui bâtissent les oeuvres religieuses avec plus de foi que de calcul. Et nous voici en pleine hagiographie. Sur les mille francs offerts comme dot à Marie Raisin, l'une des premières compagnes de Marguerite, la fondatrice ne veut accepter qu'un peu moins du tiers de la somme. Un membre de la Compagnie de Montréal lui propose-t-il d'assurer l'avenir matériel de sa communauté, elle refuse net. Pour rien au monde, elle n'ose entamer le patrimoine de pauvreté qu'elle entend léguer à ses Soeurs. Et la merveille, qui n'étonnera personne, c'est qu'en dépit de cette économie si étrange, l'oeuvre vit et grandit. Après l'incendie de 1683, Marguerite commence à reconstruire avec quarante sols bien comptés: ce qui ne l'empêche point d'édifier, en peu de temps, une maison qui est "grande et spacieuse et des mieux bâties de la ville", écrit Soeur Morin. Voi-

là comment nos aïeux et nos aïeules qui avaient à bâtir un pays de leur indigence, contemplaient ce miracle permanent d'une oeuvre sans ressources qui grandissait sous le souffle d'en haut.

Voulez-vous savoir maintenant à quelle doctrine, à quelle philosophie spirituelle, les maîtresses d'école alimentaient l'intrépide flamme de leur zèle? Marguerite va nous le dire, dans une formule touchante qui a jailli de sa foi. Quand elle envoie ses filles aux missions de la campagne, elle leur donne cette feuille de route où elle a ramassé la mystique de la congrégation: "Pensez, mes chères Soeurs, pensez que dans votre mission, vous allez ramasser les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent". Ainsi se trouvait transfigurée, dans la lumière divine, la vocation d'institutrice. "On nous demande," écrivait encore Marguerite, "pourquoi nous faisons des missions qui nous mettent en hasard de beaucoup souffrir, et même d'être prises, tuées, brûlées par les sauvages". Elle-même fait cette réponse d'allure évangélique: "Nous répondons que les apôtres sont allés dans tous les quartiers du monde, pour prêcher Jésus-Christ, et, qu'à leur exemple, nous sommes pressées d'aller le faire connaître dans tous les lieux de ce pays où nous serons envoyées."

Souvenons-nous: en cet esprit et par ces femmes furent élevées les premières générations de la Nouvelle-France. Cette doctrine et cette charité étaient sorties du coeur et de la tête de la jeune fille champenoise venue ici en 1653. Quand elle eut peiné dans ce pays, un long demi-siècle, que parvenue à ses quatre-vingts ans, elle eut rédigé pour ses filles son testament spirituel, et eut fait à Dieu cette prière ultime: "Je demande que toutes soient au nombre des élus", Marguerite s'arrê-

ta pour mourir. Une telle vie, menée entièrement sur ce rythme, ne pouvait s'achever que dans un acte de suprême beauté. Une jeune religieuse agonisait; maîtresse de novices accomplie, de grandes espérances s'étaient posées sur elle. Marguerite apprend l'émoi de la communauté. Dans un dernier élan elle se ranime; elle lève vers Dieu ses vieilles mains impuissantes, et elle s'offre à mourir en faveur de sa fille encore jeune. L'agonisante revient à la vie et la Mère Bourgeoys, la vieille religieuse de quatre-vingts ans, chargée de travaux et de choses sublimes, s'éteint dans ce parfum d'holocauste.

Voilà la vie que l'autre jour l'on a célébrée. Qui dira la bienfaisance de telles fêtes du souvenir! Elles nous permettent de reprendre, de temps à autre, l'inventaire de nos richesses trop méconnues. Parfois, devant le spectacle de la grande ville actuelle, le soir, sous le scintillement de ses feux et de ses opulences, ou, le jour, aux heures où mugit le monstre haletant, cette angoisse nous est venue, peut-être, que, sous le poids brutal de cette masse, sous le flot montant de ces barbaries, le vieux Ville-Marie s'en allait, à jamais submergé et notre passé et nos destinées avec lui. Mais, en ces jours derniers, nos yeux et nos souvenirs ont pu se poser sur quelques points de la vieille cité. Des passants ont défilé, plus émus, le long de l'enceinte du Séminaire de la montagne, où se dressent, rayonnantes de lumière et de souvenirs héroïques, les tours de pierre où vécut et enseigna la Mère Bourgeoys. Des pèlerins sont allés vers l'oratoire de la Maison-Mère de la rue Sherbrooke, si modeste, et si imposant par le sarcophage de la sainte et par l'émotion que l'on y prend. Ils sont

allés aussi vers la niche secrète, dans la grande salle de la communauté, où le coeur de Marguerite, conservé dans une urne, n'a pas cessé, depuis trois cents ans, d'imprimer à des milliers de coeurs de femmes, le rythme des grands dévouements. Alors les pèlerins ont compté ce qui reste vivant de ce que les étrangers croient mort; ils ont refait le dénombrement des sources chantantes où pourraient se renouveler les énergies d'une race moins oublieuse; ils ont vu que, là-haut, Marguerite continue pour la Nouvelle-France une prière éternelle, et tous ont cru, invinciblement, à la durée d'un peuple qui garde de telles puissances idéales.

Avril 1920.

Au pays de Dollard ⁽¹⁾

C'est entendu. Nous irons le 24 mai prochain. Ce sera presque l'anniversaire de l'immortel fait d'armes. Il y a de cela exactement 258 ans, dix-sept jeunes gens, en ce coin de terre ignoré du Long-Sault, faisaient cadeau, à la colonie en péril de mort, du salut et de la gloire. Ils s'engageaient dans une lutte sans espérance et le triomphe ne leur vint que de leur défaite.

On aurait pu croire que le rivage du Long-Sault serait devenu un lieu sacré, que les bénéficiaires de cet héroïsme auraient vénéré le tombeau des héros comme une relique sainte. Hélas! la grande solitude qui, au soir de la défaite, s'appesantit sur les cadavres et sur les ruines du petit fort, n'a pas encore été soulevée. Dans la colonie sauvée on parla sans doute pendant longtemps de la tragique aventure, et les noms de Dollard et du Long-Sault furent unis dans un même culte. Quelques voyageurs d'alors saluèrent en passant le grand souvenir, tel ce chevalier de Troyes qui, avec d'Iberville et un parti de Canadiens, passe là quelque vingt-cinq ans plus tard en route pour la baie d'Hudson. Puis ce fut l'oubli, un oubli profond qui plana en maître souverain sur les coteaux funèbres où étaient tombés les plus chevaleresques des Français.

Ah! Je le sais, nous avons gardé dans nos annales et dans nos coeurs la mémoire de Dollard

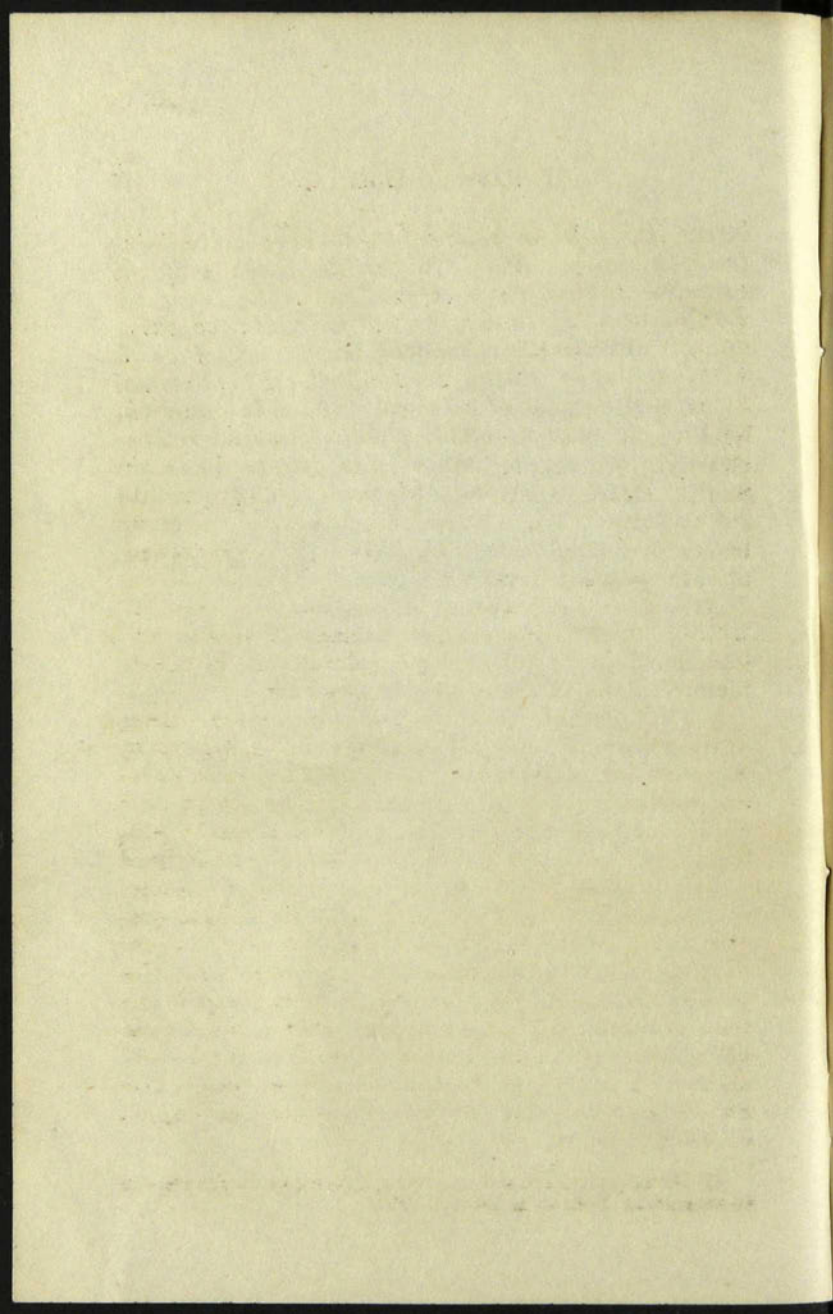
(1) Nous reproduisons ici ces deux pages où l'Action française annonçait son premier pèlerinage au Long-Sault. Ce premier pèlerinage, croyons-nous, fut le point de départ de tout un mouvement national pour populariser la fête de Dollard. (Note de l'éditeur).

et de ses compagnons. Ils sont une de nos plus grandes fiertés. Il y a huit ans nos jeunes gens ont voulu se ressouvenir et ils ont préparé du bronze pour leurs glorieux frères de 1660. Mais lequel d'entre nous est allé revoir le théâtre du combat? Quel père ou quelle mère de race française, en quête de leçons de dévouement pour leurs fils, ont pensé à les conduire en pèlerinage au pays de Dollard? Quel est le jeune homme d'aspirations inquiètes qui ait choisi d'aller ajuster ses rêves d'action dans le décor épique du Long-Sault? A peine, de temps à autre, un pèlerin inconnu, un curieux d'histoire a-t-il passé discrètement à travers le petit village de Carillon, au grand ébahissement des villageois, y cherchant le site de la légende. Souvent, dans la saison d'été, Carillon a été le terminus d'excursions de tous genres. L'emplacement du fortin historique est, semble-t-il, à quelques centaines de pas du quai d'arrivage. Et, je vous le demande, quel excursionniste s'est souvenu de l'histoire et a levé les yeux vers les collines prochaines?

A l'Action française nous voulons que cet oubli prenne fin et que soit réparée cette trop longue indifférence. Les puissances de notre passé nous sont devenues trop nécessaires pour les laisser ainsi comme un capital abandonné. Les directeurs de la revue et quelques amis iront faire un premier pèlerinage. Ils eussent souhaité conduire à Carillon des milliers de personnes. Rien qu'une éclatante manifestation pourrait réparer un peu ce coupable oubli de deux siècles. Les misères de ce temps ont commandé aux directeurs de l'Action française de faire moins grand. Ils iront quand même en éclai-

reurs, faire la première battue vers cette lointaine histoire. Et il faudra qu'après eux les grandes foules se mettent en route vers le Long-Sault. Il faudra qu'un jour, sur ce carré de sol acheté et consacré, se dresse, face à l'Outaouais, la statue de Dollard. Et pourquoi ne le dirais-je pas? Je vois venir le jour où, au pied de ce monument, pendant que se relèveront toutes les espérances, les jeunes gens du Canada français viendront prêter leur serment à la patrie.

Mai, 1918.



Au Long-Sault ⁽¹⁾

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis quelques heures que nous sommes ici, nous éprouvons ensemble la vertu particulière, excitatrice et magique, de ce coin de terre du Long-Sault. Des émanations d'héroïsme s'échappent du sol et flottent dans l'atmosphère; des fantômes de beaux chevaliers, au visage clair, à l'épée triomphante, passent devant nos yeux. Et nous, de race française, nous avons le bonheur de nous retrouver, après trois siècles, parlant la même langue, gardant la même âme, continuant la même histoire, dans la fraternité de ces héros.

J'ai cherché quelle réunion de rares vertus avait déterminé le fait d'armes du Long-Sault. Aujourd'hui, avec vous, j'essaie d'analyser l'arome spirituel qui monte de ce sol sacré, et je sens qu'il faut regarder plus haut que la terre et plus haut que les hommes. Si nous avons eu Dollard et ses compagnons; si un jour, dans notre première histoire, s'est insérée cette page de beauté unique, c'est qu'une belle nature française s'est rencontrée avec tous les enthousiasmes de la foi. Ces jeunes gens de notre race sont montés jusqu'à une telle grandeur parce que, croyants, ils avaient donné rendez-vous dans leur âme aux vertus surhumaines; parce qu'au commencement et jusqu'à la fin de leur sacrifice, ils avaient rencontré l'appui de Dieu.

(1) Discours prononcé au Long-Sault, à l'occasion du dévoilement du monument Dollard, le 24 mai 1919.

Ils étaient jeunes; ils avaient autour d'eux des mères, des soeurs, des fiancées peut-être; l'un d'eux, ce Blaise Juillet, avait femme et quatre enfants. Ils avaient passé les mers pour venir se créer ici un établissement, ils avaient commencé de se faire de la terre et ils s'y sentaient fortement attachés. Ils étaient l'élite d'une colonie qui n'avait qu'une poignée d'hommes; ils étaient les futurs chefs de famille, les fondateurs d'une race qui avait toutes les raisons de se montrer économe de son sang; ils vivaient à une époque de terreur où chacun se terrait dans sa maison, où un grand nombre, découragés, s'apprêtaient à quitter le pays.

Mais ils étaient aussi de Ville-Marie,—Ville-Marie, fondation de héros et de saints, miniature de la primitive Eglise dans les forêts du Nouveau-Monde; Ville-Marie qui a voulu se constituer aux portes de la barbarie, la marche de l'Ouest, le rempart suprême de la Nouvelle-France; Ville-Marie où travaillent et prient ensemble des hommes et des femmes qui s'appellent Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys; Ville-Marie, école de chevalerie où l'on bâtit la cité avec la truelle et l'épée, où l'on prie autant que l'on se bat, où tous les hommes valides sont miliciens de la Sainte-Vierge et vivent dans la familiarité de la mort et de l'héroïsme. Dollard et les seize ont vécu une partie de leur jeunesse dans cette atmosphère de chevalerie chrétienne où les plus grands étaient ceux qui avaient le plus de foi. Quand ailleurs l'on tremblait, que terrifié l'on attendait chez soi l'invasion ou que l'on fuyait devant elle, dix-sept petits Montréalais se levèrent, baisèrent au front la Nouvelle-France, tendirent leur gant au Dieu de nos martyrs, et, un jour

d'avril 1660, décidaient de venir ici, sur le passage des bandes iroquoises, accepter l'immortelle tranchée.

Ils ont eu besoin de leur foi pour concevoir l'idée de leur sacrifice. C'est à leur foi qu'ils vont demander la force de l'accomplir. Autour d'eux, même en ce temps-là, on leur disait qu'ils n'étaient point le nombre et qu'ils seraient écrasés; on leur disait d'attendre, que l'heure n'était point venue, qu'ils seraient des téméraires, qu'ils iraient compromettre leur cause et vainement sacrifier leur vie. Autour d'eux, il y avait des larmes étouffées, des sanglots qui leur prenaient le coeur, des étreintes qui voulaient les retenir et les enchaîner. Un moment, toutes ces larmes et tous ces conseils de faiblesse menacent de l'emporter. Un de leurs camarades se désiste de sa promesse et la fermeté du petit groupe menace de se dissoudre. C'est alors que les autres s'accrochent au soutien suprême. Dans une pensée sublime de désintéressement, quelques-uns font leur testament et se dépouillent de leurs biens. En dépit de tous les conseils de prudence ou de lâcheté, un matin, les chevaliers se retrouvent tous les dix-sept dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu. Là, ils se confessent et ils communient. Quand ils se relèvent, plus forts que toutes les pusillanimités, convaincus que la mort, pour sauver une cause, vaut mieux quelquefois que la vie, tous ensemble à l'appel du prêtre et de leur chef, Dollard, ils lèvent la main et, par un serment solennel, s'engagent à ne demander et à n'accepter aucun quartier, mais à combattre jusqu'au dernier souffle de leur poitrine.

Les voici maintenant dans leur tranchée du Long-Sault. Autour d'eux, autour de leur fragile rempart de palissade, l'enfer s'est déchaîné. Huit

cents barbares les assaillent, jour et nuit, de coups de feu et de clameurs sauvages. Dans leur fortin de pieux, étroitement serrés, les pauvres assiégés souffrent de la faim et de la soif. Ils passent aussi par les tentations de la peur. Quand l'ouragan des cris s'est élevé plus fort, après l'arrivée des Iroquois du Richelieu, les Hurons terrorisés ont sauté la palissade et seul est resté celui-là qui avait donné sa parole aux Français. Les assiégés éprouvent aussi les tentations du coeur et du sang. Pendant ces huit longs jours et ces huit longues nuits de martyre leur revient le paysage de Ville-Marie, avec le souvenir des choses qu'ils ont aimées, avec la figure de leurs mères, de leurs fiancées qu'ils ont laissées et qui, là-bas par delà la montagne, les rappellent et leur tendent les bras. Maintenant qu'ils ont perdu tout espoir de vaincre, qu'ils peuvent tout au plus retarder leur mort et leur défaite de quelques heures, ils se demandent, avec angoisse, eux aussi, s'ils n'ont pas follement sacrifié leur jeunesse et leur bonheur, s'ils n'auront pas vainement décimé Ville-Marie et la Nouvelle-France; ils se demandent si l'oubli après la mort ne planera pas éternellement sur le coteau funèbre du Long-Sault. Ah! dans leur détresse, quand cet ennemi plus terrible que le barbare a franchi la palissade et vient faire trembler leur coeur, où donc nos martyrs ont-ils trouvé la force de rester, de tenir jusqu'au bout? A cette heure suprême où les forces d'ici-bas sont trop peu de chose pour tenir l'homme debout, face à la bataille, les dix-sept compagnons appelaient à leur aide la force qui ne fléchit pas. Contre la peur et le doute angoissant, contre les appels de la chair et du sang unis à la tempête du dehors, entre deux assauts, les enfants de Ville-Marie avaient recours à la puissance d'en

haut. Ils prenaient leur coeur à deux mains, ils tombaient à genoux, appuyés sur leurs fusils; leurs yeux imploraient le ciel, et leurs doigts de combattants brûlés par la poudre remuaient les grains d'un chapelet. Ils priaient comme prient les martyrs; ils prièrent ainsi tant qu'ils furent quelques-uns. Et quand vint le suprême assaut, ils se relevèrent pour combattre jusqu'au bout, pour combattre des deux mains, à coups d'arquebuse, à coups de pistolet et à coups d'épée; jusqu'au bout, les chevaliers qui avaient prié, gardèrent leur serment de ne pas demander quartier, et ils tombèrent le visage haut, face à l'ennemi, agitant au bout de leur poignet la croix de leur épée.

Mesdames, Messieurs, nous qui sommes venus chercher ici une inspiration et peut-être un mot d'ordre, nous savons maintenant à quelles conditions, puisque l'histoire recommence, puisque l'âme de la Nouvelle-France est toujours assaillie, nous savons, à quelles conditions, de pareils sacrifices, de pareils gestes sauveurs resteront possibles. L'héroïsme français n'est d'aucun métier ni d'aucune profession. Parmi les jeunes hommes qui sont venus tomber au Long-Sault, dans une attitude de martyr, presque tous étaient des humbles et des obscurs, des petits ouvriers de France qui n'avaient que leurs bras et leur coeur. S'ils ont été si grands, c'est que, de leur race, ils ont élevé, jusqu'au plus haut point, les meilleures vertus, les plus parfaites hérédités: le courage ardent, le don absolu de soi-même, dans une pensée de foi sublime. Faisons que chez nous survivent les meilleurs éléments de l'humanité; défendons, gardons intacte notre âme latine et chrétienne; vous, surtout, jeunes gens, qui êtes responsables de l'ave-

nir. Un jour, si la patrie l'exige, si les heures tragiques surviennent, alors, dans l'atmosphère morale du pays, maintenue ardente et purifiante, des âmes plus grandes surgiront, des hommes se lèveront, incarnations de toutes les volontés, de toutes les aspirations de la race; une fois de plus ce sera la rencontre d'une belle nature française et de tous les enthousiasmes de la foi, et, dans l'histoire de la Nouvelle-France, apparaîtra la deuxième légion Dollard.

La même alliance de la foi et de l'âme française perpétuera chez nous les dévouements dont nous avons besoin non pas un jour ou l'autre, mais tous les jours, non pas seulement aux heures tragiques, mais à chaque instant de notre vie nationale.

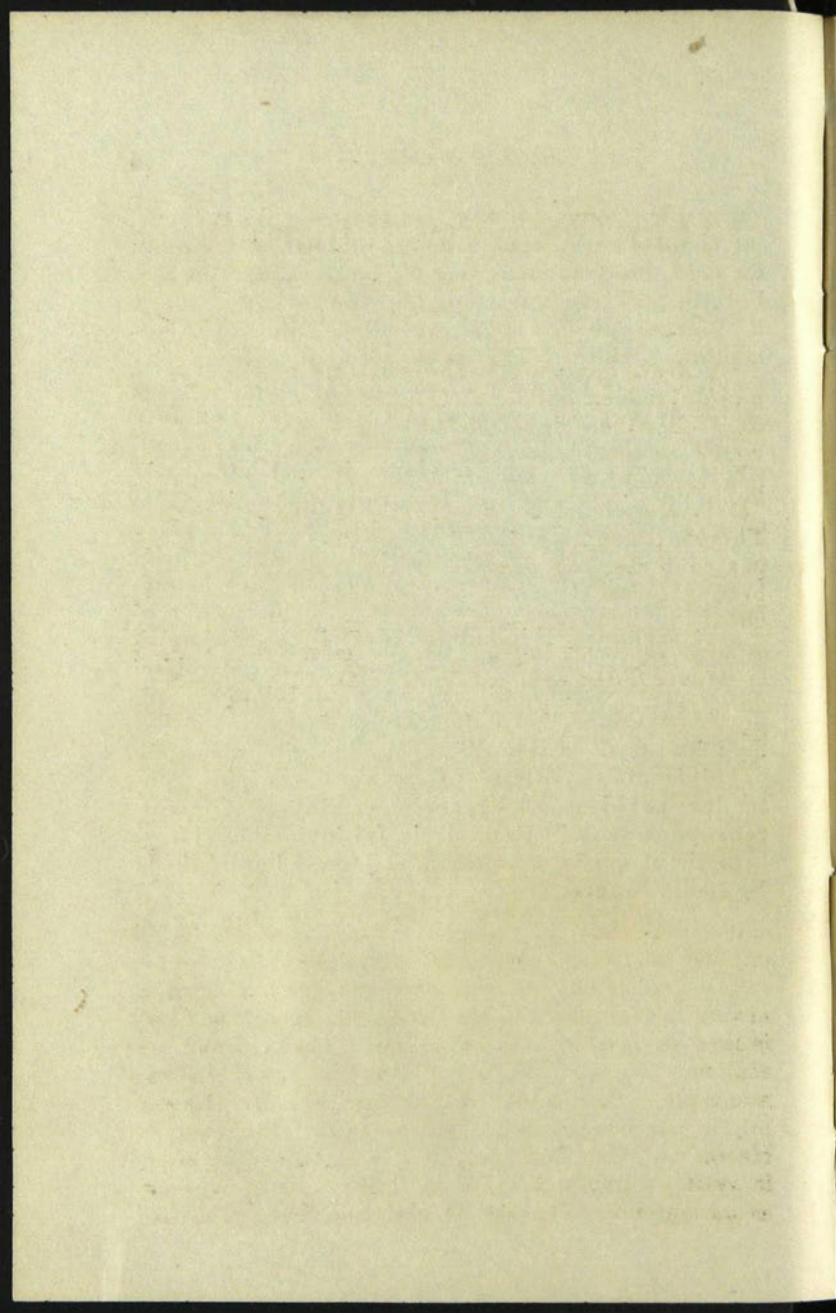
Ici, près du champ clos où se sont immolés les chevaliers, je puis en appeler à leur exemple. Mais j'en appelle aussi à toute notre histoire. Si, depuis trois siècles, nous nous sommes entêtés à ne pas mourir, si la Nouvelle-France est restée une réalité vivante; si nos poitrines se dilatent dans une atmosphère respirable; si les égoïstes et les démissionnaires eux-mêmes peuvent poursuivre en paix leurs rêves de sensualistes et de fainéants, à qui le doivent-ils, à qui le devons-nous, si ce n'est aujourd'hui comme hier, à cette petite minorité d'idéalistes et de combatifs qui, malgré les frayeurs des pusillanimes et malgré les ricancements, continuent à vivre, et quelquefois à mourir, pour leur pays, pour leur race et pour le Christ?

Comme jadis elle a gardé serrés les uns près des autres, les compagnons du Long-Sault, comme elle les a liés jusqu'à la fin dans le serment de la mort, gardons la foi qui nous unit, gardons la langue qui nous relie à cette glorieuse histoire.

Un soir de la dernière guerre, dans les tran-

chées allemandes qui sillonnent la terre de Pologne, un chant s'élève, tout à coup, plaintif et traînant, du côté des tranchées russes; les Polonais prêtent l'oreille; ils reconnaissent leur prière nationale à la Vierge, les Petites heures de l'Immaculée-Conception: "Hâte-toi de nous secourir, Vierge clémentine". Les Polonais allemands répondent à leurs frères de Poznam qui sont là enrégimentés en face d'eux, et voilà que par-dessus les tranchées ennemies, par le lien de la foi et de la langue, se renoue la fraternité polonaise. De même, Mesdames, Messieurs, de cette tranchée fermée il y a deux siècles et demi, monte une prière qui est encore la nôtre, qui s'élève dans la même langue, avec le même accent. Sachons l'entendre et sachons y répondre. Mais il est une autre prière chrétienne et française que l'on entend ici mieux que partout ailleurs, et c'est la prière qui monte des marches ontariennes, de nos marches de l'Ouest, de celles d'Acadie, de celle d'au-delà de la frontière. Cette prière aussi, sachons l'entendre; par-dessus les tranchées qui nous séparent, renvoyons-nous l'hymne de la foi invincible et fraternelle et que se maintienne à jamais l'unité de la Nouvelle-France.

Juin 1919.



Un Concours d'histoire

J'avais demandé à Thérèse, une petite nièce à moi qui a bien huit ans: "Lequel est le plus grand, de Dollard ou de Madeleine de Verchères?" Et voyez ce que peut faire le féminisme! Thérèse m'a répondu avec une petite moue, très vexée: "Mais Madeleine de Verchères, Monsieur l'abbé!" Thérèse m'appelle "M. l'abbé" quand elle n'est pas contente. Là-dessus l'impitoyable enfant s'apprêtait à me servir un plaidoyer écrasant: je le voyais au frémissement de ses lèvres, à ses yeux montés au front, tournés vers sa mémoire. Hélas! la pauvre Thérèse avait compté sans l'intervention du sexe fort qui parla par la bouche de Paul, son petit frère. Le gamin qui faisait son thème à l'autre bout de la table en se tenant les oreilles bien ouvertes, s'exclama avec assez peu de galanterie: "Je vous demande pardon, mademoiselle, ce n'est ni Madeleine de Verchères, ni monsieur Dollard qui est le plus grand, c'est François Hertel, si vous voulez le savoir". A vrai dire, le sexe fort déplaçait légèrement la question. Thérèse laissa faire pour si peu et se mit sur la défensive.

J'aime mieux vous le dire tout de suite: mon neveu Paul n'est point de l'école de Fustel de Coulanges en histoire. Il en prend à son aise avec le réalisme objectif. C'est plutôt un historien romantique. Son cahier de thèmes ouvert devant lui, il parcourut des yeux une lettre de François Hertel au Père Lemoine, que le maître, justement la veille, a dictée à toute la classe. Et alors nous avons entendu, Thérèse et moi, une leçon d'histoi-

re pleine de pittoresque, de fantaisie, de légende, dans le goût de M. Augustin Thierry et de M. Michelet, leçon coupée çà et là, par Thérèse, de quelques digressions classiques.

—“Il y a bien longtemps que cela s'est passé”, commence le jeune historien. “C'était dans le temps des grands bateaux à voiles et des canaux d'écorce. M. le curé n'était pas encore arrivé dans la paroisse; grand-père, à ce que je pense, devait être tout petit comme moi.”

—“Et grand'mère aussi”, fait Thérèse qui ne veut pas s'en laisser imposer par tant de science.

—“Beau dommage!” acquiesce Paul qui continue. “M. Hertel, le papa de François, demeurait dans une ville bien loin, bien loin d'ici, qui s'appelle Trois-Rivières, dans ma géographie; tenez, voyez.”

Thérèse et moi nous vérifions.

“Dans ce temps-là ce n'étaient pas des maisons et des villages partout; c'était presque rien que du bois, et dans ce bois il y avait des Iroquois, de grands sauvages, oh! mais pas des sauvages comme ceux qui viennent nous vendre des paniers...”

—“Des paniers comme celui de tante Rose?” interroge Thérèse.

—“Oui, oui.”

“Des paniers de foin de senteur où elle met ses mouchoirs?”

—“Mais oui, mais oui.”

“Et c'étaient de grands Iroquois qui portaient des plumes sur la tête, avaient le visage tout peinturé en rouge, en noir, en jaune et qui étaient laids pour la peine, je vous assure. Ces Iroquois tuaient le monde et le mangeaient. La maman de François Hertel lui avait défendu de s'éloigner de la

maison à cause des sauvages qui pourraient l'emporter. Un jour François Hertel désobéit..."

Paul fait cette admission, un peu gêné, mais repart avec toute sa contenance :

"Il allait, je suppose, chercher les vaches, ou aux framboises, aux mûres..."

—"Ou bien, interjette Thérèse, il désertait pour fumer!..."

Paul méprise l'allusion.

"Toujours est-il que le pauvre petit François fut pris. Un de ces grands diables d'Iroquois lui mit la main sur la bouche et l'emporta comme un oiseau dans le creux de sa main, en riant d'une façon méchante. Puis ils mirent, au fond d'un canot, le petit Hertel qui pleurait bien fort, et, en avant les avirons! Marche, marche, marche... Vous pensez qu'il était joliment triste pendant ce temps-là, le pauvre François, seul avec ces sauvages, si loin de sa maman. Le soir on tirait les canots sur la grève, au bord d'un bois, on dansait autour de grands feux, on brûlait des blancs attachés à des poteaux et le lendemain encore en canot, marche, marche, marche... On passa des rivières, des lacs grands comme la mer, si loin qu'enfin on arriva au village des Iroquois."

—"Comment s'appelait ce village?" risque Thérèse, très curieuse.

—"Est-ce que je sais, mademoiselle?" riposte l'historien d'assez méchante humeur.

"Toujours est-il qu'un soir ce fut le tour de François Hertel de se faire brûler. Un grand chef iroquois aurait voulu l'adopter pour en faire un païen. Et vous savez qu'il n'avait que quatorze ans, le pauvre petit", appuie Paul.

—"Comme Madeleine de Verchères", complète Thérèse, décidément très à l'affût.

—“Et pourtant François Hertel dit au grand chef: “Non, monsieur l’Iroquois, les Pères et man en auraient trop de peine. J’aime mieux le Bon Dieu que tous vos manitous.”

“Alors le grand chef iroquois prit la main de François et mit un des doigts du petit Hertel dans sa grande pipe allumée. Et il tint la main de François jusqu’à ce que le doigt fut tout brûlé, tout brûlé. Ensuite le grand chef ou un autre, je ne sais pas, prit l’autre main de François et en coupa le pouce. Allez! ça fait mal pour la peine un doigt brûlé comme cela et un pouce coupé.”

—“Oh oui!” soupire Thérèse sincèrement émue.

Et Paul, tout heureux de cette concession d’ajouter:

“Ce n’est pas votre Madeleine de Verchères, mademoiselle, qui en aurait enduré tant que cela. Et vous pouvez croire que je n’invente rien. François Hertel, quelques jours plus tard, sur un morceau de bouleau, envoyait au Père Lemoine cette belle lettre. Ecoutez bien:

“Mon cher Père... le jour même que vous partîtes des Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures du soir par quatre Iroquois d’en bas; la cause pour laquelle je ne mis fis pas tuer, à mon malheur, c’est que je craignais de n’être pas en bon état... Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet pour amende honorable à la majesté de Dieu que j’ai offensé; l’autre a un pouce coupé. Mais ne le dites pas à ma pauvre mère.”

—“Les Iroquois étaient-ils quarante dans le bois des Trois-Rivières?” demande Thérèse, quand Paul a fini.

Et Paul avec brusquerie :

“En tout cas, mademoiselle, François Hertel n'était pas derrière un fort, avec du canon.”...

C'était au tour de Thérèse. Elle commença très simplement, presque sur le ton négligé, en ajustant la boucle noire de ses cheveux, comme si elle dédaignait ce concours et cet adversaire.

“Il faut savoir d'abord, appuya-t-elle, que Madeleine était une petite fille et qu'une petite fille n'est pas un petit garçon. Elle aussi s'était éloignée de la maison, un beau manoir, souligne Thérèse, qui veut faire observer en passant la noblesse de l'héroïne. Mais au moins elle fut plus fine que M. Hertel et quand elle vit les Iroquois, elle prit sa course et elle qui n'était pas un petit garçon, courut si fort que les Iroquois ne purent pas l'attrapper. Non, mon beau monsieur, on ne put pas la rejoindre. Un de ces grands diables essaya bien de la saisir par le bout du mouchoir qu'elle portait au cou. Mais, bernicle ! pas si sotte que cela, la petite Madeleine. En un tour de doigts elle détacha le mouchoir et M. l'Iroquois restait avec ce beau chiffon au bout de la main, pendant que Madeleine passait la porte du fort et la verrouillait derrière elle. Un, deux, trois, ce fut fait. Et les Iroquois se butèrent le nez sur la pierre. Là, dans ce grand manoir, monsieur, elle n'avait que ses petits frères pour l'aider”.

—“Elle s'est fait aider par ses petits frères ?” interrogea Paul qui ne manquait pas son tour de lancer des grenades.

—“Ces grands Iroquois étaient bien quarante. N'importe. Madeleine appelle ses petits frères et elle leur dit — écoutez bien, monsieur Paul, vous allez voir ! c'est bien aussi beau que votre lettre

sur papier de bouleau: *“Combattons jusqu'à la mort, les gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang au service de Dieu et du roi.”* Et Madeleine court de tous les côtés, allumant elle-même la mèche des canons, tirant ici, tirant là. On aurait dit, à la voir se trémousser, la petite Madeleine, qu'il y avait cent hommes dans le fort. Et cela dura huit jours, vous m'entendez, huit jours. C'était bien long huit jours pour une petite fille comme Madeleine et qui fut obligée de faire la guerre le jour et la nuit. Et quand enfin arrive le secours, voyez: ne parle-t-elle pas comme un homme la petite fille de Verchères? A Monnerie qui arrive, elle dit: “Monsieur, je vous rends les armes”. — “Mademoiselle, reprend l'autre, elles sont en bonnes mains”. — “Meilleures que vous ne croyez”, reprend Madeleine.

Thérèse et Paul se tournèrent de mon côté. C'était au juge de parler. Et j'ai dit à Paul et à Thérèse: “Vous avez mérité beaucoup mieux qu'une image, monsieur et mademoiselle. Et, ce soir, à de grands historiens comme vous je raconterai une belle histoire. — “Oui, une histoire de trappeur”, suggéra Paul.—“Vous avez bien plaidé votre cause, et toi, Paul, et toi aussi, ma Thérèse. Et j'envie votre bonheur à vous, mes chéris, qui pouvez apprendre, si jeunes, l'histoire de votre pays. En vérité je n'ai qu'un reproche à vous faire. Pourquoi cette mauvaise tactique de grandir votre héros favori en rape-tissant les autres? Mes enfants, ayez peur du parti-pris qui fait les esprits aveugles et injustes. La gloire de nos héros est notre héritage à tous et il n'en faut rien perdre, lors même qu'entre eux il faut mettre des degrés. Il faut aimer grande-

ment Madeleine de Verchères, François Hertel et aussi ce grand Dollard que vous avez trop lestement écarté. Toi, Paul, garde bien à la première page de ton cahier de thèmes, cette lettre au Père Lemoine. Faire de l'héroïsme, c'était pour les enfants de la Nouvelle-France, le thème, le devoir à faire de tous les jours. Non, jamais main d'enfant, et, en cela, tu as bien dit, mon cher Paul, n'a écrit en notre pays, choses plus simples, ni plus sublimes que ce petit Hertel. C'est le langage d'un héros emprunté à la légende des martyrs."

"Toi, Thérèse, fixe bien dans ton souvenir les vaillantes sentences de Madeleine de Verchères, une autre enfant sublime, celle-là! Ces sentences, tu le verras plus tard, tracent tout un programme de vie à la jeune fille de qualité. Qu'est-ce que veulent dire, par exemple, des phrases comme celles-ci: "Les gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang au service de Dieu et du roi"; et, "Je vous rends les armes, Monsieur?" Cela veut dire, Thérèse, qu'ici-bas on ne reçoit de la noblesse que pour accepter plus de devoirs. On doit suppléer quelquefois les hommes, mais leur rendre les armes pour les batailles qui leur reviennent. Comme Madeleine encore, il n'est pas mauvais de mettre à son âme, avec la pointe de l'héroïsme, un petit panache d'audace souriante, bien française. Nous sommes un peuple qui a le devoir de toutes les fiertés."

"Mais souvenez-vous que ni Madeleine ni même François Hertel ne sont peut-être aussi grands que Dollard. Eux n'ont combattu que pour eux-mêmes; Dollard s'est sacrifié pour son pays. Dollard n'a pas été surpris par l'ennemi; froidement, délibérément, après s'être engagé à ne jamais demander quartier, il a risqué la mort; pour la Nou-

velle-France, comme un chevalier de jadis, il est allé offrir la bataille à l'Iroquois. Avec ses seize compagnons qu'il avait élevés jusqu'à son sacrifice, il s'est battu pendant huit jours, lui aussi, dans un misérable fortin de pieux où l'on manquait de canon, d'eau et de pain. Enfin il meurt, Dollard, haché, brûlé comme un martyr par ces barbares qui en veulent aux hommes de France et à leur foi. Celui-là, mes enfants, c'est le vrai héros de notre histoire. Et c'est pourquoi je rêve quelquefois d'une génération d'enfants de notre race qui, pour composer leur âme, auraient emprunté un peu à l'âme de François Hertel et à celle de Madeleine de Verchères, mais beaucoup à l'âme de Dollard."

L' Ancêtre

Il fut le seul de son nom à venir de France.

L'autre jour, je suis allé voir le coin de terre où il a vécu, où, quinze ans de sa vie, il a lutté contre la forêt, contre le sol, pour tomber à la fin, dans une autre lutte, simple et grand, pour la Nouvelle-France.

Il était venu là, en 1675, petit gars de Normandie, nouvellement marié à Ville-Marie, par M. Gilles Pérot, en présence de Charles Le Moyne, de Jacques Le Ber et de M. Gabriel Souart, ancien curé, lesquels ont signé comme témoins. Le Ber et Le Moyne, au mariage du petit cordonnier normand, me révèlent sa famille spirituelle.

Un jour donc il prit avec lui sa jeune épouse et son premier enfant, et il les emmena sur sa terre fraîchement achetée, presque au Bout de l'île, sur la rivière des Prairies. Depuis dix ans environ c'était la paix à Ville-Marie. L'on quittait les lignes de la vieille enceinte, et l'on allait prendre de la terre, en pleine forêt, aussi loin que possible, bravement, comme alors ils faisaient tous, avec la volonté d'agrandir la patrie. Le ménage normand travailla quinze ans sur son lot. A l'ombre de la maison, il fit croître du blé et des enfants. Au recensement de 1681, Jean Grou possédait déjà, outre son mobilier et un fusil, quatre bêtes à cornes et dix arpents de terre en culture. La maison était bâtie à quelque cent pieds de la rive, près d'une coulée large et enserrante qui lui faisait comme un fossé féodal. Cette première maison de l'ancêtre, je me la figure de pierre, blan-

chic à la chaux, assez vaste, comme il convient pour une famille qui espère le nombre et comme il appert aux vestiges des ruines remuées par la pioche dans le jardin d'aujourd'hui.

Un jour, vers 1687, le bonheur se sentit troublé dans la maison de Jean Grou où maintenant grandissaient huit enfants. La guerre iroquoise, l'abominable guerre, avait recommencé. Des histoires affreuses couraient d'une côte à l'autre. Ceux qui revenaient de Ville-Marie rapportaient de funèbres nouvelles. Tout le jour, on épiait fiévreusement le bord des bois. Les femmes regardaient leur homme et leurs enfants avec angoisse. Et le soir, on croyait voir, derrière les fenêtres, des spectres de démons qui riaient, sardoniques. Puis, soudain, c'est la glaçante épouvante du massacre de Lachine en 1689. Des récits de l'hécatombe, transmis de bouche en bouche, et grossis en route, rappellent les plus mauvais jours de M. des Ormeaux. L'hiver se passe dans des alarmes continues. Au printemps le bruit s'accrédite d'un retour prochain des barbares et aussi d'une invasion des Bostonnais qui vont venir par la mer et par le Richelieu, précédés des Loups et des Iroquois. Un matin du 2 juillet une troupe de cent Indiens est signalée le long de la rivière des Prairies. C'est sans doute l'avant-garde des guerriers Rouges en route pour Québec où s'en viennent les Bostonnais. Déjà les habitants accourent, la hache et le fusil à la main, chez Jean Grou qui a le fort sur sa terre, dans le bois, en arrière de sa coulée. Il y a là, ce matin de juillet, tous les hommes de la côte, et parmi eux, pour les commander, le sieur Colombet. Ils sont environ vingt-cinq. Pendant que les femmes affolées s'enfoncent en toute hâte dans la forêt, traînant avec elles les en-

fants, la petite troupe de colons décide d'engager la bataille. Ils veulent, ces braves, défendre leurs familles, mais aussi, sans nul doute, arrêter les barbares sur la route de Québec. En ce temps-là tous voulaient servir, chacun se faisant, à son poste, le volontaire de la Nouvelle-France. Sans perdre une minute, Colombet et les autres se portent sur le bord de la grève et tirent les premiers coups. Quatre canots ennemis chavirent dans le courant. Surpris, les Iroquois poussent vers la rive et mettent pied à terre. Alors un combat furieux s'engage, corps à corps, sous le bois, le long de la coulée. Colombet essaie, mais en vain, de rallier ses hommes vers le fort. Les Français se battent en héros. Trente ennemis sont abattus; le reste prend la fuite. Les nôtres perdent quinze hommes dont cinq prisonniers, parmi lesquels Jean Grou. Le soir même, par peur des Iroquois, disent les vieux registres de la Pointe-aux-Trembles, l'on enterra sur place, près de la coulée de Jean Grou, les corps des Français tués. Quelques jours plus tard, en présence du Père Millet, Jean Grou et quatre de ses compagnons étaient brûlés chez les Onneyouts.

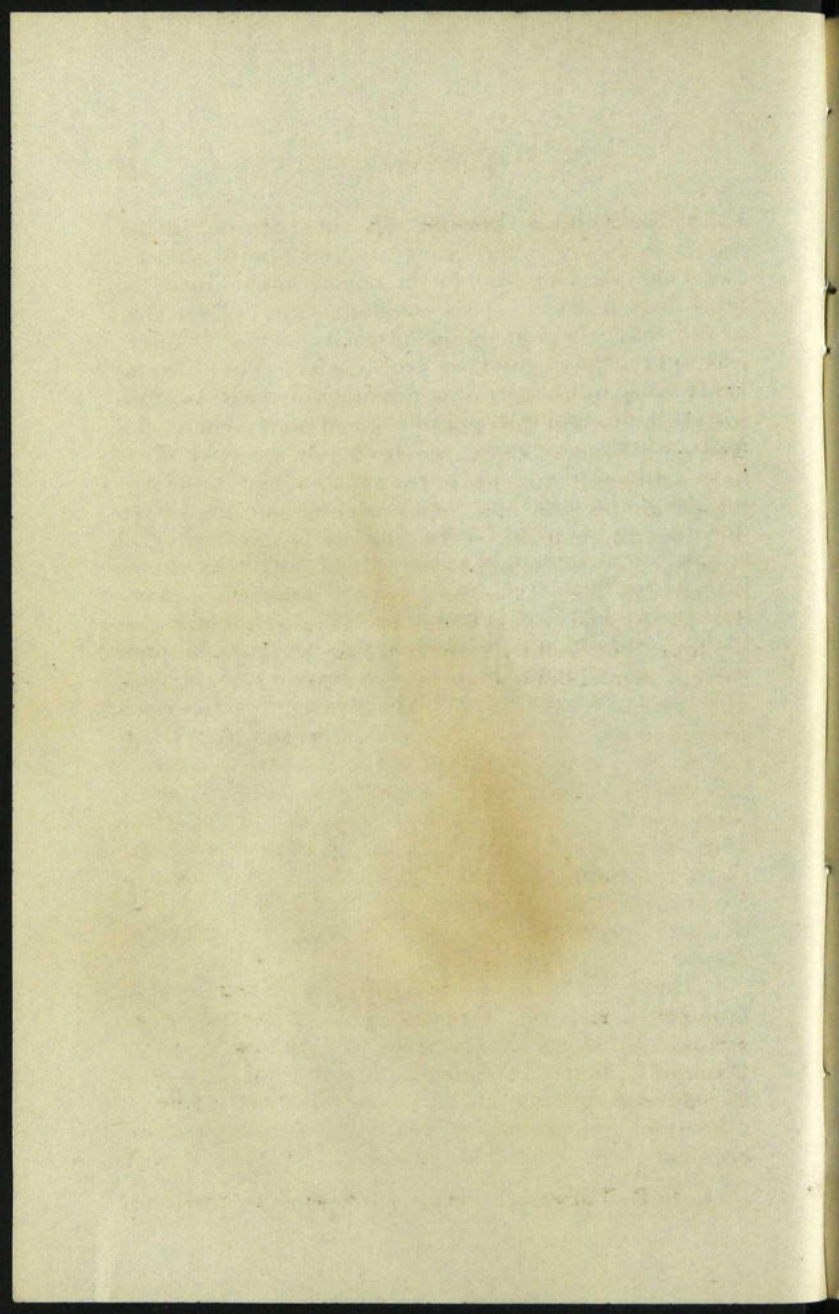
Découragés comme toujours par la lourde défaite, les Iroquois avaient repris, dès le lendemain, la route de leurs cantons, renonçant à leur jonction avec les Bostonnais. Et les humbles volontaires de Colombet recueillaient cette gloire d'avoir préparé peut-être, contre Phipps, la victoire de Frontenac. Un de nos historiens, M. E.-Z. Massicotte, a voulu remettre en lumière le geste de ces héros oubliés. Il a même souhaité qu'un jour, sur le lieu consacré, s'élève un monument à la gloire de ces modestes combattants, émules de Dollard.

Pendant longtemps, sur la terre de Jean Grou, le souvenir de l'héroïque fait d'armes s'est conservé. Aujourd'hui encore les Desnoyers dits Lajeunesse qui, depuis deux cents ans au-delà, ont remplacé sur son lot le cordonnier normand, retiennent la vieille histoire lointaine. "Il n'y a pas si longtemps", nous disent-ils en nous montrant un des talus de la coulée, "la charrue déterrerait ici des ossements". Et ils ajoutent: "Que de fois, les grands-parents, pour nous rappeler à l'obéissance, nous ont jeté cette menace: "Prenez garde! les Iroquois vont se lever du fond de la coulée."

La coulée de Jean Grou roule toujours ses eaux comme autrefois, ombragée maintenant de frênes nostalgiques. Tranquille et profonde, elle décrit autour de la maison une courbe d'ombre. L'autre jour, dans cette atmosphère de souvenirs, au sein de cette nature sereine et douce, qui laisse si peu soupçonner une histoire tragique, j'ai essayé de recomposer le paysage de jadis, celui qu'ont porté dans leurs yeux la vieille aïeule Anne Gouguet et l'ancêtre Jean Grou; j'ai essayé de me représenter leurs figures effacées, la sienne à lui surtout que tant de fois j'ai voulu ressaisir dans les traits persistants de la lignée de ses descendants. J'ai donc recomposé le défriché au bord de l'eau, la maison blanchie au centre, dans le cadre énergétique des labeurs ardents; j'ai vu les enfants, moins hauts que les grains, jouant dans la coulée, simulant peut-être des combats, pendant qu'arrive jusqu'à eux, de la fenêtre prochaine, la douceur d'une ballade normande; j'ai vu ensuite le défricheur, le fondateur du foyer et de la famille, énergétique, haut, bien fait, menant ses boeufs dans les sillons de la terre neuve, rêvant au blé futur; je

l'ai vu surtout, à l'instant de la bataille, continuant sa besogne de Français, tout simple comme aux champs, frappant de la même hache jusqu'au bout de son souffle, puis tombant sous l'effort trop grand, avec la paix et la fierté du devoir. Enfin, j'ai aperçu une pauvre mère désolée, veuve à quarante ans, qui rentrait le lendemain dans sa maison si vide, pour y presser contre son cœur ses huit enfants et contre ses lèvres le crucifix d'argent apporté du vieux pays, crucifix vénérable venu jusqu'à nous, tout usé, tout poli par les lèvres des anciens. Oui, j'ai revu tout ce passé si cher, si simple et si grand, ô chers vieux ancêtres, humbles héros qui, avec tant d'autres anonymes, avez bâti notre histoire émouvante. Et moi, votre petit-fils lointain, qui vous envoyais ce jour-là mon salut le plus pieux, je fus aussi le pèlerin qui voudrait vous revenir avec du bronze et des fleurs.

Décembre 1920.



Une grande date

(LE 14 JUIN 1671)

Il y aura deux cent cinquante ans, le 14 juin prochain, ce fut un grand jour dans la vie de la Nouvelle-France. Cette année-là la colonie de Colbert atteignait aux proportions d'un empire. Maîtresse de tout le continent oriental depuis l'Acadie, sa domination réelle ne dépassait guère à l'ouest, l'établissement de Montréal. Dans la région des lacs, "quatre ou cinq postes de moindre importance, une douzaine de missionnaires et quelques centaines de coureurs de bois, dit un historien, rappelaient seuls au voyageur qu'il foulait une terre française." (1) Mais Talon a jeté son regard d'aigle vers la profondeur des terres. Il est du siècle où l'on fait naturellement les grandes choses. Pour contenir en deça des Apalaches, les rivaux de la puissance française, Jean Talon rêve, depuis son arrivée, d'une grande France qui irait, du Saint-Laurent, "jusqu'à la Floride, la Nouvelle-Suède, Hollande et Angleterre, et par delà la première de ces contrées.... jusqu'au Mexic."

Donc, à l'automne de 1670, l'intendant crut le moment arrivé de faire un bond gigantesque en avant. Il retint les services de Simon-François Daumont, sieur de Saint-Lusson; il lui adjoignit un coureur de bois, un de ces admirables manieurs d'hommes qui, au milieu des nations indigènes, exerçaient une véritable royauté: Nicolas Perrot.

1. R. R. Tailhan, s. j. Préface des *Mémoires de Perrot*.

A l'automne de 1670, de Saint-Lusson et Perrot prirent avec eux quelques canotiers et partirent par l'Outaouais, en route vers la mission de Sainte-Marie-du-Sault. Les envoyés de Talon devaient convoquer en ce lieu les représentants de toutes les nations indiennes et leur faire entendre, le printemps suivant "la parole du roi". De Saint-Lusson avait pour mission, ainsi le portaient ses lettres, de "faire la recherche et découverte des mines de toutes façons", en particulier de celle de cuivre, mais surtout de "prendre possession, au nom du roi, de tout le pays habité et non habité... plantant à la première bourgade la Croix pour y produire les fruits du Christianisme et l'Escu de France pour y assurer l'autorité de Sa Majesté, et la domination Française".

Les voyageurs prirent la route habituelle par l'Outaouais, la Matawan, le lac Nipissing, la rivière des Français. Mais la saison était avancée. De Saint-Lusson s'arrêta pour hiverner, chez les Amikoués, dans le district actuel d'Algoma. De là, il songea à faire convoquer les sauvages "de plus de cent lieues à la ronde", pour la grande cérémonie du printemps. Nicolas Perrot en fit son affaire. Vers la fin d'avril et le commencement de mai, les convois de délégués commencèrent d'arriver à Sainte-Marie-du-Sault. Depuis un an ou deux, la petite mission des Jésuites est devenue la capitale de l'ouest. L'émigration récente des sauvages vers l'est a déplacé le centre du commerce et le lieu des grandes assemblées de peuples qui se tenaient auparavant à la mission du Saint-Esprit, à l'extrémité sud-ouest du lac Supérieur. Les Pères Jésuites ont transporté leur résidence au Sault et, comme toujours, les coureurs de bois en ont fait le centre de leurs évolutions.

C'est "le grand abord de la plupart des Sauvages de ces quartiers", nous disent les "Relations", "et le passage presque ordinaire de tous ceux qui descendent aux habitations françaises".

Le 14 juin 1671 tout est prêt pour la manifestation projetée. Les circonstances ont merveilleusement servi les Français. Deux fois, depuis quelques mois, des phénomènes célestes ont paru intervenir en leur faveur. Le 21 janvier, le 21 mars, le météore a été vu à la baie des Puants, à l'île Manitouline, à Michilimakinac et a vivement frappé l'imagination des sauvages. Un réfléchissement du soleil dans les nuages a fait paraître, tantôt les uns aux côtés des autres, tantôt distants d'une demi-lieue, plusieurs orbes lumineux. A Sainte-Marie-du-Sault, le spectacle s'est fait encore plus grandiose : huit soleils ont paru juxtaposés. Mais quoi donc ! Le météore n'est-il pas l'annonce manifeste du grand événement qui se prépare ? De toute évidence, c'est le symbole de l'alliance prochaine qui s'écrit dans le firmament. Et il nous semble, dirons-nous après Benjamin Sulte, entendre Perrot, avec son adresse coutumière, exploitant ce phénomène auprès des Indigènes.

Voici donc le jour arrivé de la grande cérémonie. Dès le matin on gravit une élévation qui domine la bourgade de Sainte-Marie-du-Sault. Autour du représentant de la France, les délégués de quatorze nations indiennes étalent la variété de leurs costumes. Il y a là des représentants des nations du nord, du sud, et de l'ouest, de celles qui viennent du pays des glaces, et de celles qui viennent des prairies inconnues et non loin des bords de la mer Vermeille. Les Pères de la Compagnie de Jésus sont présents, ainsi que les Français de passage au poste. La scène est digne d'un grand

tableau et d'un grand artiste. De Saint-Lusson donne lecture de sa commission que traduit sur le champ Nicolas Perrot. La croix bénite solennellement s'élève dans les airs, puis, à côté d'elle, prend place un haut piquet de cèdre où sont arborées les armes de France. Pendant ce temps les Français aidés des missionnaires entonnent le "Vexilla regis" et l'"Exaudiat", à la grande admiration des sauvages. Puis, par trois fois, en élevant dans sa main une poignée de gazon et de terre, de Saint-Lusson fait crier: "Vive le roi", par toute l'assemblée, acclamations que des salves de coups de fusil viennent ponctuer. Mais alors, le silence se fait. Le Père Allouez s'avance, le Père Allouez qui, avec les Pères Dablon et Marquette, forme alors, selon Bancroft, le grand "triumvirat de la mission du Sault". Sous peine d'omettre la partie maîtresse, l'éloquence ne peut manquer à une fête indienne, et le Père Allouez va parler. En grandes périodes chargées de métaphores pompeuses, selon le goût de l'auditoire, l'orateur entreprend de faire l'éloge du "grand Capitaine de la France" qui, à partir de ce jour, devient le protecteur et le père des nations indiennes. "Il est le Capitaine des plus grands Capitaines et n'a pas son pareil au monde", proclame le Père Allouez. ... "Quand il attaque, il est plus redoutable que le tonnerre, la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons". De Saint-Lusson parle à son tour. Il le fait "d'une façon guerrière et éloquente". Et les acclamations s'élèvent de l'auditoire enthousiasmé, grisé par les discours, par les chants et la splendeur de la mise en scène. Il ne reste plus qu'à dresser un procès-verbal de cette prise de possession où les Français présents viennent apposer leurs signatures et

les délégués indiens, l'emblème de leur nation. Le soir, la fête s'achève par un grand feu de joie et le chant du "Te Deum." Et les échos de la psalmodie religieuse s'en vont apprendre aux vastes solitudes que la France vient de proclamer son souverain domaine sur toutes les contrées découvertes ou à découvrir, de la mer du nord à celle du sud et de celle de l'ouest aux lacs Huron et Supérieur.

N'avions-nous pas raison de l'écrire? Il y a là un événement qui fait, de ce 14 juin 1671, un des grands jours de notre histoire. C'est l'élan définitif vers l'expansion de la Nouvelle-France. C'est l'heure où quelques milliers d'hommes vont tenter cette entreprise épique d'enserrer dans leurs bras l'immensité d'un continent. Cette même année, quelques semaines après l'événement de Sainte-Marie-du-Sault, le 6 août 1671, le Père Charles Albanel et M. de Saint-Simon quittent Québec, prennent la route du Saguenay et s'en vont arborer les armes du roi à la baie d'Hudson. Ils y sont à l'été de 1672. L'année suivante, le 17 mai, Louis Jolliet laisse Michilimakinac en compagnie du Père Marquette, à la recherche du mystérieux Meschacébé. Un mois plus tard la "nef historique"

Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu.

Jolliet et Marquette ne se rendent pas toutefois jusqu'au golfe du Mexique. Ils rebroussement chemin vis-à-vis le confluent des Arkansas, à quelque distance du lieu où, dans son cercueil de chêne, repose au fond du fleuve, le conquistador Fernando de Soto. Mais attendons quelque temps. A

l'heure où, son voyage de découvertes fini, Jolliet redescend à Québec par la route des lacs et du fleuve, un jeune Français qui commande au fort Frontenac, se tient, lui aussi, les yeux tournés vers le Mississipi. Quatre ans avant Jolliet, Cavelier de la Salle a déjà descendu l'Ohio. En 1679 il se remet en route pour parachever l'oeuvre de son prédécesseur; le 6 avril 1684, il atteint le delta louisianais. A partir de ce jour, les grandes routes de l'Amérique sont ouvertes; un axe nouveau est donné à la Nouvelle-France où bruira, pendant un siècle, la plus intense activité. Pour organiser ce nouveau centre vital, la colonie peut compter sur ses coureurs de bois et ses missionnaires. Ce sont eux qui concentreront comme en un canal collecteur, les affluents épars de la vie pour les jeter ensuite dans les grandes artères de l'Outaouais et du Saint-Laurent. Perrot et Du Lhut se chargeront d'orienter le commerce. Du fond de la baie des Puants, le premier servira d'agent de liaison aux Indiens du sud; dans tout le pays des Miamis et des Illinois, il tiendra dans sa main les caravanes des canotiers. Le second, établi parmi les Sioux, inclinera les nations de l'ouest vers le Sault, pendant que, de son poste du Nipigon, La Tourette, son frère, s'efforcera d'attirer vers les grands lacs, le courant commercial de la baie d'Hudson. Oui, voilà bien quelles besognes se taillaient les hommes de cette époque énergique et hardie.

Certes, on peut trouver à redire à la grandeur démesurée du rêve de Talon. Qu'était-ce, pour fonder un empire, qu'une simple chaîne de forts, aux mailles mal soudées, séparées parfois les unes des autres, de trente à cinquante lieues et enserrant une solitude? Aujourd'hui le voyageur qui parcourt ces régions, trouve à peine, sous l'herbe,

quelques vestiges de ce gigantesque chaînon. L'entreprise n'en eut pas moins des proportions majestueuses qui éblouiront toujours l'historien. En dépit de son échec, elle se survit par l'esprit merveilleux qui la conçut, par l'espèce d'humanité qu'elle manifesta. "Bien des fois," écrit M. John Finley, "en faisant ces années dernières, avancer ma barque à la perche ou à l'aviron, sur quelqu'un de ces affluents (du Mississipi), j'ai pensé et dit à mon compagnon: "Combien ces rivières seraient moins suggestives, si les Français n'y étaient point passés les premiers, avec leur bravoure et leur esprit d'aventure!" (1)

A ne considérer que les vertus physiques, quelle belle race aux muscles d'acier que celle qui a pu alimenter la légion ailée des coureurs de bois, soutenir victorieusement les randonnées de Tracy, de la Salle, du chevalier de Troyes et de d'Iberville! Mais il y a autre chose en ces hommes et en leurs suivants que la beauté athlétique. Les "Relations inédites de la Nouvelle-France" nous décrivent ainsi les mérites du sieur Jolliet qui sont aussi les mérites de l'explorateur: "C'est un jeune homme natif de ce pays, qui avait pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a l'expérience et la connaissance des langues du pays des Outaouais où il a passé plusieurs années; il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin il a le courage pour ne rien appréhender où tout est à craindre". Ajoutons à cela les connaissances d'ordre astronomique, les qualités de l'ingénieur, pour se guider, pour faire la topographie des découvertes,

(1) *Les français au cœur de l'Amérique*, p. 93

toutes choses que possédait Louis Jolliet, et le portrait sera complet.

Alors, avec émotion, nous pourrons pénétrer plus avant dans la psychologie de l'explorateur français, du coureur de bois et de fleuves. A n'en pas douter, il se fit dans l'âme de ces Français du dix-septième siècle, au contact du Nouveau-Monde, un réveil des plus nobles atavismes. Dans leur ardeur à dévorer l'espace, il y a quelque chose de la folie aventureuse des vieux Normands; il y a aussi une reviviscence de l'esprit chevaleresque. L'idéalisme conquérant de la race, force incoercible, s'élance cette fois par les grandes routes d'eau qui mènent aux exploits merveilleux, aux "graals" fascinateurs. Plus tard, notre jeunesse féodale et militaire, trop mal préparée par ses ascendances à la vie sédentaire des manoirs, cherche et trouve là un dérivatif, un emploi à son activité pétulante. On ne court point pour courir, pour le vain plaisir d'élargir l'horizon, de respirer un air plus libre. Si l'on fait quelquefois la traite, il est rare qu'elle soit toujours l'unique souci. A l'avant des canots, dans le lointain mystérieux, flotte le mirage d'une gloire à cueillir, du roi à glorifier, de la patrie à faire plus grande. Pour mieux comprendre cet état d'esprit, rappelons-nous que les colons anglais, nos voisins, ne travaillent que pour eux-mêmes, que venus en Amérique pour y vivre plus libres, il sont détachés de toute métropole, ne sont les envoyés d'aucun monarque, d'aucune église. Les Français, au contraire, sont les envoyés de la France apostolique; quand ils fondent et découvrent, ils donnent un prolongement à la grande patrie, ils exécutent les ordres du cabinet de Versailles, ils collaborent à la gloire de leur roi. Le brave Joutel énumère ainsi les motifs qui le font

s'attacher à la fortune de Cavelier de la Salle: "la réputation de M. de la Salle, la grandeur de son entreprise, la curiosité naturelle aux hommes". Entendez le Père Marquette nous confier l'exultation où ils se sentent, lui et son jeune compagnon, à leur départ pour la grande aventure: "La joie que nous avons d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avons à ramer depuis le matin jusqu'au soir". Et quand, un mois plus tard, les canotiers débouchent sur le "Père des eaux", ils le font "avec une joie qui ne se peut exprimer". Ces explorateurs sont si bien persuadés d'accomplir une oeuvre où s'attachent des intérêts supérieurs, qu'on les voit la recommander au ciel de la façon la plus touchante. Le Père Marquette recommande son voyage à "la sainte Vierge immaculée". Si elle lui accorde de découvrir la grande rivière, il fait vœu de donner au nouveau fleuve le nom de la Conception. A l'heure où, effrayés tout à coup de leur audace, ces sept Français — ils ne sont que sept — quittent les eaux qui vont à Québec pour prendre celles qui se déversent vers le sud, les compagnons de Marquette et de Jolliet, à genoux sur la rive, commencent tous ensemble "une nouvelle dévotion à la sainte Vierge Immaculée".

Pourquoi ne pas l'ajouter? La Nouvelle-France a cet avantage sur ses rivaux de posséder, parmi ses explorateurs, les missionnaires. Ces hommes sont un élément de découvertes. Une force intérieure, plus puissante que l'atavisme chevaleresque, les pousse en avant. Voici le Père Albanel qui revient de la baie d'Hudson; il a parcouru 800 lieues, plus de 600 en moins de quarante jours. Et pourtant avec quel allègre courage le

Père parle de ses fatigues: "Il y a 200 saults ou chutes d'eau, écrit-il, et partant 200 portages, où il faut porter canot et équipage tout ensemble sur son dos; il y a 400 rapides, où il faut toujours une longue perche aux mains, pour les monter et les franchir; je ne veux rien dire de la difficulté des chemins, il faut l'expérimenter pour la comprendre. Mais on prend courage quand on pense combien d'âmes on peut gagner à Jésus-Christ". Aussi les missionnaires ont-ils mérité cet hommage de l'historien américain Bancroft: "Cinq ans avant qu'Elliot de la Nouvelle-Angleterre eût adressé un seul mot aux sauvages qui se trouvaient à moins de six milles de Boston, les missionnaires français plantaient la croix au Saut Sainte-Marie, d'où ils portaient leurs regards vers le pays des Sioux et la vallée du Mississipi". Fixés à tous les postes stratégiques et, de là, rayonnant vers les nouvelles découvertes, les missionnaires Jésuites développent l'influence française autant que le règne de l'Évangile. Ces religieux ne se sont pas tenus pour battus après la destruction tragique de leurs missions huronnes. Ils se sont remis à border les rives des grands lacs et des rivières, de petites communautés chrétiennes, non pas avec le rêve humain que leur prête Parkman, de former un boulevard d'où la Nouvelle-France, maîtresse incontestée du continent, eût opposé "à l'Angleterre et à la liberté, l'athlétique champion des principes de Richelieu et de Loyola"; mais ils travaillent et ils meurent pour agrandir le royaume de Dieu, enseigner à ces nations belliqueuses la douce fraternité du Christ et engranger des moissons pour le ciel. Quand ils ont fait cette besogne, où donc est le mal si, en servant l'Évangile, ils servent la patrie dont ils sont aussi, quoi qu'ils fas-

sent, les hérauts? Le missionnaire est, par vocation, un ambassadeur de paix. Les pauvres indigènes qui voient aborder chez eux la Robe-noire, savent que l'homme de Dieu ne porte point d'armes, que ses lèvres ne vont s'ouvrir qu'aux paroles désintéressées. "Loin de traiter l'Indien comme un étranger et un barbare", est forcé d'avouer Parkman, (les missionnaires jésuites) "faisaient de lui un frère, un concitoyen". Et Garneau félicite Champlain "d'avoir assuré à son pays la possession des ruineuses contrées de la Nouvelle-France, sans le secours presque d'un soldat et par le seul moyen des missionnaires, et d'alliances contractées à propos."

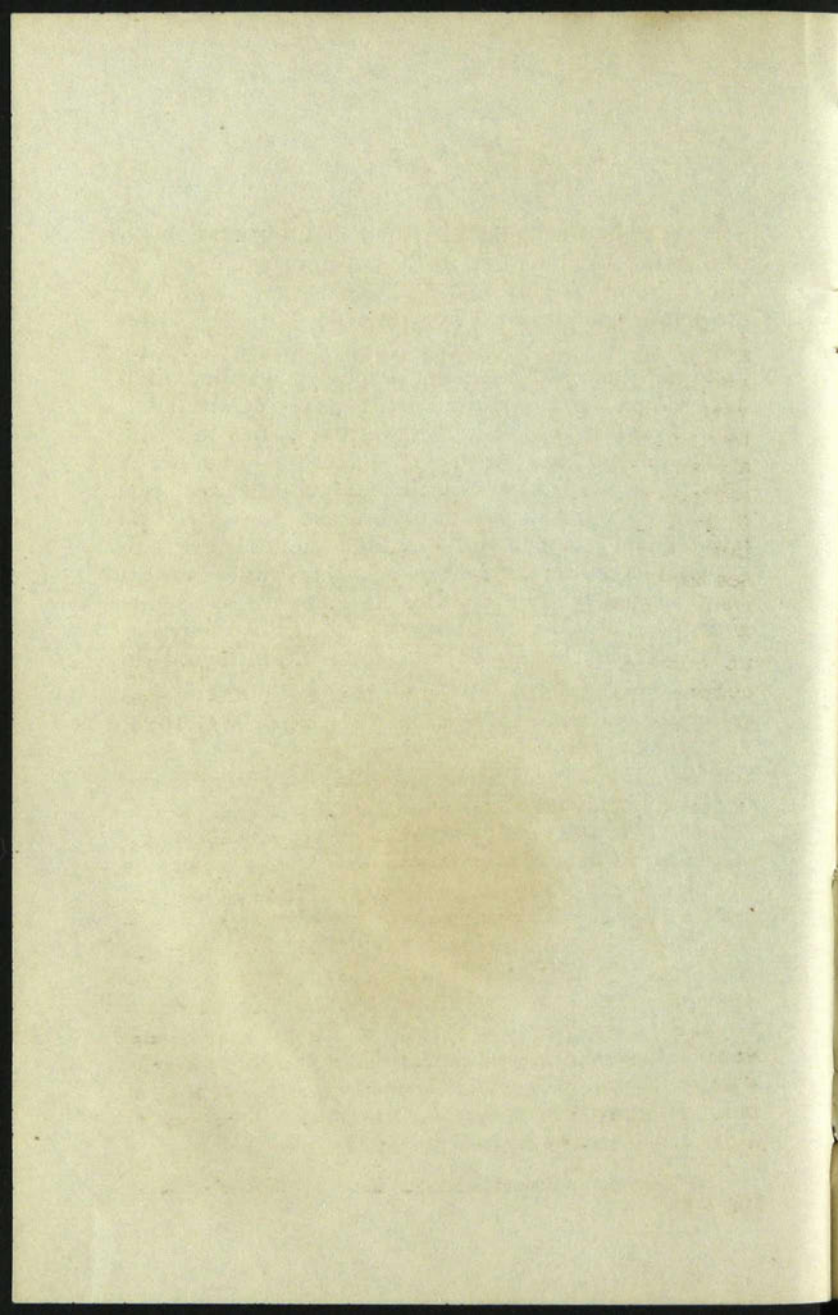
Un soir de mai de l'année 1675, un canot monté par deux hommes longeait péniblement la rive-est du lac Michigan. Empêchée bientôt par le vent, l'embarcation rebroussa chemin et vint aborder à l'embouchure d'une petite rivière. Les deux hommes prirent alors dans leurs bras, un de leurs compagnons couché au fond du canot et le portèrent doucement à quelque distance sur la rive. Il y avait là une éminence et le malade avait dit: ce sera le lieu de mon dernier repos. En hâte les deux canotiers dressèrent à leur compagnon une méchante cabane d'écorce et lui firent un peu de feu. Devant eux s'étendait comme l'infini, le grand lac des Illinois; cent lieues au delà les séparaient de la mission de Michilimakinac où le malade espérait arriver. Celui-ci, encore jeune homme, allait succomber à trente-huit ans, usé par d'héroïques fatigues; il s'appelait Jacques Marquette. A peine revenu de la découverte du Mississippi, et atteint déjà gravement, l'apôtre était reparti pour les Illinois de Kaskaskia. La tâche

avait achevé de l'épuiser. Maintenant le vent l'empêche d'aller plus loin et l'agonie approche. Il a demandé qu'on lui tienne élevé devant les yeux, son crucifix de missionnaire. A cette heure suprême l'illustre moribond ne regrette rien; il ne demande pas au monde de se souvenir de sa gloire. Sa dernière parole est pour recommander son âme à la Vierge: "Mater Dei, memento mei". Quelques heures plus tard ses deux compagnons, deux autres des sept découvreurs du Mississipi, le portaient dévotement en terre en "sonnant la clochette", comme il le leur avait demandé, et, sur son tombeau, "pour servir de marque aux passants", dressaient une grande croix. Ainsi mourait, dans une solitude aussi grande que sa pauvreté, le compagnon immortel de Jolliet. Il mourait, comme il l'avait toujours demandé à Dieu, "dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain". Sa tombe n'aurait pour tout ornement qu'une grossière croix de bois et la solennité du grand lac étendu à ses pieds. Spectacle simple et poignant dont n'approche point la grandeur antique, qui ne fait que résumer pourtant, dans l'une de ses pages émouvantes, l'histoire des explorations françaises.

Puissent ces nobles souvenirs s'arrêter quelque temps dans nos mémoires le 14 juin prochain. Puissent également la vision de ces terres immenses autrefois françaises, et, sur ces terres, la silhouette du héros "en manteau écarlate à bordure d'or", "tel un imperator", affirmant le règne de sa race, puissent ces grandes images redonner de l'ampleur à nos perspectives, refaire nos âmes en hauteur! Dans notre histoire si courte, il y eut un siècle pourtant où nos ancêtres

se passionnèrent pour ces sortes de choses. L'explorateur, le chevalier de la forêt vierge, ne l'oublions point, ne furent que l'expression d'une âme et d'une époque. "Toute heureuse floraison des lettres et des arts", écrit Pierre Lasserre, "dépend de deux forces génératrices: le génie individuel et un public suffisamment élevé, éclairé, sensible". Ainsi en est-il, sans doute, de tout déploiement un peu large de perfection humaine. A l'heure où surgissait dans la Nouvelle-France, cette élite d'hommes qui perceraient le secret de l'"interland" américain, le public de ce pays collaborait avec eux. Lorsque Louis Jolliet rentra dans sa petite ville natale, auréolé de sa jeune gloire, les cloches de toutes les églises et chapelles s'ébranlèrent; la population se porta au devant du héros et il s'avança par une route triomphale.

Mai 1924.



La découverte du Mississipi

Un jour, il y a de cela deux cent cinquante ans, deux canots d'écorce quittaient Michilimackinac, au sommet du lac Michigan, et se dirigeaient vers la baie des Puants. Dans l'un des canots se trouvait un homme encore jeune, d'environ trente-six ans, couvert d'un large feutre, habillé d'une soutane de drap noir, fermée au col par une agrafe et à la hauteur des genoux par une couture solide. Cet homme ne trouvait pas assez vaste, pour ses ambitions d'apôtre, les horizons du lac Supérieur, non plus que ceux du grand lac des Illinois. A peine avait-il touché une rive que, sur l'autre, un homme paraissait lui faire signe et lui dire comme à saint Paul sur les rivages de Troas: "Passe de l'autre côté, et viens à notre secours!"

Dans le même canot avait pris place un tout jeune homme, de mine intelligente et décidée, portant le costume des coureurs de bois: amples culottes de peau de chevreuil, juste-au-corps en peau de buffle, le tout solidement cousu avec des fils de boyaux de chats sauvages. Celui-ci, qui est un fils du Canada, s'est senti, dès son temps de collège, la poitrine oppressée par l'étroite atmosphère de sa ville de Québec; il n'avait pas vingt-deux ans que déjà il traversait la grande eau pour un voyage en France; de retour au pays l'année suivante, il prenait place parmi ces hommes au coeur d'acier et au poignet de frêne qui, l'aviron à la main et pour l'honneur de la France, couraient alors les grandes routes du continent.

(1) Discours prononcé à la salle du Gîsu, Montréal, le 23 Mai 1923.

Voilà les deux découvreurs: le premier, qui étouffe dans l'aire des méditerranées américaines, c'est tout naturellement un Jésuite, le Père Jacques Marquette; et l'autre, ce jeune homme à qui ne suffit pas l'atmosphère de l'acropole québécoise, c'est Louis Jolliet et, non moins naturellement, un élève des Jésuites.

Ils s'en vont à la découverte du mystérieux Mississipi. Ils devaient chercher un passage vers la mer de Chine, par la rivière qui se décharge à la mer Vermeille ou Californie, ou tâcher d'atteindre deux royaumes limitrophes du Canada où l'on disait exister des mines d'or fabuleuses. Jolliet est chargé de cette exploration par le sieur Talon et par le comte de Frontenac. L'honneur est grand, en ce temps-là, d'être choisi pour ces suprêmes aventures. "La joye que nous avons d'être choisis pour cette expédition," a écrit le Père Marquette, "animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avons à ramer depuis le matin jusqu'au soir".

Que sait-on alors du Mississipi? On en connaît l'existence; à part cela, peu de notions précises. A ses hautes sources, le fleuve, par son cours même, dessine sur la carte, un immense point d'interrogation. C'est alors l'énigme passionnante sur laquelle se penchent explorateurs et missionnaires. Les Indiens en parlent comme d'un fleuve mystérieux, presque enchanté. Jean Nicolet avait navigué sur le Wisconsin dès 1639. Aux récits de Jean Nicolet, le Père Paul Le Jeune rêvait en 1640 d'une expédition de ce côté: "Ce serait, dit-il, une entreprise généreuse d'aller découvrir ces contrées"... Les Pères d'Ablon et Allouez allaient, en 1670, prêcher l'Evangile aux Illinois. Et même le Père d'Ablon se proposait de tenter

l'année suivante, un voyage au Mississippi, lorsqu'il fut rappelé à Québec par ses supérieurs.

En résumé, avant de s'embarquer, Jolliet et Marquette savent que, du fond de la baie des Puants, on peut se rendre au fleuve inconnu. Une première rivière tributaire du Michigan les mènera au pays de la Folle-Avoine, d'où, par un portage très court, ils tomberont dans une autre rivière qui les mènera au Wisconsin, et, du Wisconsin, ils atteindront le Mississippi qui les conduira jusqu'à la mer.

Il en fut ainsi. Parvenus au fond de la baie des Puants, les voyageurs entrent dans la rivière Ménominie. Le long de cette rivière, ils abordent, le 7 juin, chez les Maskoutens, point extrême que les Français aient encore touché. Désormais c'est l'inconnu. Le 10 juin, prenant avec eux deux guides Miamis, ils s'engagent dans une série de petits lacs et de marais où il leur faut deviner le cours de la rivière aux Renards. Au bout de cette rivière ils font un portage de 2,700 pas. A ce moment, les guides disent adieu aux voyageurs : voici le Wisconsin. Les canotiers quittent alors les eaux qui vont à Québec et entrent dans le réseau des fleuves qui mènent vers le sud. Avant de s'élancer vers le mystère, saisis d'un peu d'effroi, ils se mettent à genoux sur la rive, et prient la "Sainte Vierge Immaculée". Trois ou quatre jours encore ils naviguent vigoureusement. Enfin, le 17 juin, un samedi, un confluent se présente devant eux ; un autre fleuve est là bordé d'un côté par une haute chaîne de montagnes, de l'autre ouvrant la vue sur de belles terres vertes et plantureuses. Ce fleuve coule des eaux solennelles et profondes. C'est lui, le Mississippi, le "Père des eaux".

"Le grand fleuve dormait couché dans la savane.

"Dans les lointains brumeux passaient en caravanes

"De farouches troupeaux d'élans et de bisons. . .

"Drapés dans les rayons de l'aube matinale,

"Le désert déployait sa splendeur virginale

"Sur d'insondables horizons. . .

"Comme un reptile immense au soleil engourdi,

"Le vieux Meschacébé, vierge encor de servage,

"Dépliait ses anneaux de rivage en rivage

"Jusques aux golfes du Midi."

(Louis Fréchette.)

Je ne vous raconterai point tous les incidents de l'exploration. Les découvreurs exultaient. Ils saluèrent le Mississipi "avec une joie que je ne peux pas exprimer", nous dit le Père Marquette. Bientôt les bois et les montagnes disparurent et le pays changea d'aspect; ce fut l'horizon divin où devait planer un jour la mélancolie romantique de René. Des plaines aux douceurs d'Eden se déployaient à l'infini. "Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes. Les îles sont plus belles et couvertes de beaux arbres; nous ne voyons que des chevreuils et des vaches, des outardes et des cygnes sans ailes. . ."

Les canots descendent ainsi plus de soixante lieues, dans le silence, sans rencontrer âme qui vive.

Enfin, le 25 juin, des pas d'hommes apparaissent sur le sable. Jolliet et Marquette prennent un petit sentier, à travers la prairie, qui les conduit à un village indien. C'est là que les deux découvreurs entendent, dans la bouche d'un vieux chef illinois, une parole qui a dû les remuer d'un noble orgueil et qui ajoute à notre fierté françai-

se. Nous sommes ici à un carrefour où vont se croiser bientôt, Anglais, Espagnols et Français. Dans leur façon de traiter l'Indien, chaque peuple fera voir la qualité de sa civilisation. Aussi, comment ne pas nous rappeler avec émotion, nous, fils de la France, que jamais aucune autre race ne mérita des peuplades indiennes, ce salut que le vieillard de Péouaréa, faisait à Jolliet et à Marquette: "Français, que le soleil est beau quand tu nous viens visiter!"

Les canotiers descendent le fleuve jusqu'au confluent de l'Arkansas, faisant le long du chemin des observations de toute sorte et dressant leur carte. En deux endroits, ils n'échappent que par miracle au mauvais parti que veulent leur faire les Indiens. Enfin, le 17 juillet, ils entreprennent de remonter le fleuve. Leur conviction est maintenant faite que le Mississippi ne se dirige pas vers l'ouest, mais vers le sud, qu'il n'aboutit point à la mer de Chine et du Japon, mais au golfe du Mexique. Craignant de tomber aux mains des Espagnols, Jolliet et Marquette remontent vers le lac Michigan, mais par le chemin plus court de la rivière des Illinois. Vers la fin de septembre, ils arrivent à la baie des Puants.

Le Jésuite français et le jeune Canadien viennent de conquérir les lauriers des grands explorateurs. Avec Cavelier de la Salle qui compléta leur oeuvre; avec le Père Albanel et Denys de Saint-Simon qui, vers le même temps, montaient vers la baie d'Hudson; avec La Vérendrye qui, plus tard, forcera les portes de l'ouest; avec Cartier et Champlain qui, au début, avaient exploré le Saint-Laurent et l'Outaouais, les découvreurs du Mississippi vont compter désormais parmi ceux

qui auront ouvert les grandes routes du continent.

L'expédition illustre magnifiquement l'énergie française. Ils ne sont que sept Français dans les deux canots. Et cependant ces sept hommes ont parcouru, en quatre mois, l'aviron à la main, près de 3,000 milles. L'entreprise paraît tellement audacieuse aux Indiens eux-mêmes, qu'on les voit tout émus de la hardiesse des explorateurs; les premiers sauvages rencontrés en route par Jolliet se découvrent même le génie inventif de Camoëns, pour dresser aux portes du Mississipi, une sorte de géant Adamastor.

Les résultats de la découverte furent immenses. La jurisprudence internationale alors en vigueur veut que tout le pays arrosé par un fleuve appartienne à la nation des découvreurs. Vous voyez alors la conséquence: puisque les Anglais n'ont pas encore occupé un seul point de ce vaste bassin, en droit strict ils restent donc enfermés entre l'Acadie, les Alléghany, la Floride et l'Océan Atlantique, cependant que la France double l'étendue de son empire. La découverte du Mississipi ne serait qu'une amorce à d'autres vastes annexions, s'il est vrai qu'en se familiarisant avec les sources du Mississipi et ses hauts affluents, les explorateurs rejoindraient un jour les fleuves de la prairie occidentale.

L'Eglise gagnait de nouveaux domaines où allait s'illustrer l'apostolat de ses missionnaires. Parmi les nations découvertes, il y avait la grande nation des Illinois, qui firent promettre à la Robe-noire de les revenir visiter. N'est-ce pas même au pays des Illinois et sur les rives du Mississipi, que s'établira au dix-huitième siècle, le dernier centre des missions des Jésuites dans l'Amérique du Nord?

Comment se fait-il, qu'après de si grandes choses, les deux découvreurs du Mississipi soient encore des noms qui traînent après eux une confuse histoire? Nos yeux ne feraient-ils pas bien de se tourner plus souvent vers ces régions où fut écrit, plus fortement qu'ailleurs, le poème de l'énergie française? Pourquoi faut-il qu'il y ait des lieux nostalgiques, non seulement par ce qu'ils portent de gloire brisée, mais plus encore peut-être par le pesant oubli qui les enveloppe? Toute cette gloire est à nous et nous le savons à peine. La statue du Père Marquette est au capitol de Washington. Celle de son compagnon est au Joliet High School de l'Illinois; elle n'est nulle part sur nos places publiques. Et pourtant Louis Joliet fut le premier Canadien qui connut la gloire.

Il y a vingt-cinq ans, un collectionneur de Toronto arrêta, dans les rues de Montréal, deux jeunes ouvriers attelés à une charrette et qui emportaient des matériaux de démolition. Dans ces décombres, le collectionneur avait aperçu un bout de planche qu'il acheta pour quelques sous. Rentré chez lui, il lava soigneusement ce panneau qui, par derrière, portait gravé en creux et plusieurs fois le nom de Marquette, avec cette date et cette signature: "1669, R. Roos". Et voilà, qu'en effet, le collectionneur découvrit, sous la poussière et dans cette peinture fortement écaillée, le portrait du jésuite Jacques Marquette.

Quel symbole! Combien de nos grands souvenirs, jetés parmi les décombres de nos mémoires, ont pris le chemin de l'oubli. Quelques-uns se plaignent de notre patriotisme qui s'arrêterait, paraît-il, à glorifier les ancêtres. Là n'est point l'abus ni le péril. Notre erreur ne fut point de trop glorifier les ancêtres, mais de les glorifier

sans les connaître, en des phrases vides, issues des poumons plus que de la tête, où se plaisait à triompher une rhétorique héréditaire. L'exaltation des héros qui jaillit de la connaissance de leur histoire, aura toujours, indépendamment de notre volonté, la vertu d'un idéal. Aussi longtemps que les hommes se laisseront émouvoir par le spectacle des nobles actions et des nobles vies, le culte des plus grands fils de la patrie n'ira pas sans la résolution de se laisser gouverner par eux. Nous n'évoquerons pas sans doute le souvenir des superbes coureurs de fleuves, pour recommencer ce qu'ils ont fait, pour ajouter à l'affreuse dispersion de notre race. Ce n'est pas la vie des morts, c'est leur âme que les vivants doivent recommencer. La grande dispersion d'autrefois, rectifiée par l'Esprit de Dieu, est entrée sûrement pour quelque chose dans notre goût des missions lointaines, dans la gloire apostolique de notre jeune race. Empruntons aussi, aux hardis explorateurs des temps passés, pour les entreprises d'aujourd'hui, pour les oeuvres où la Nouvelle-France doit se reconstruire, empruntons-leur l'esprit de décision, l'audace réfléchie, le courage français et toujours leur pointe d'idéalisme.

Jeunes gens, vous irez chercher dans les décombres, les vieux portraits des ancêtres dont les traits sont trop oubliés. Pieusement, vous les laverez de leur poussière. Vous ranimerez ces fiers visages de chevaliers, de pontifes, de martyrs et de vierges, afin de les regarder dans les yeux. Et vous connaîtrez la puissance d'un regard où la noblesse morale a le sourire d'une parenté.

François de Laval

Il y a tout juste quinze ans que son nom a remué notre pays. Il venait de sortir de sa tombe pour prendre place parmi les immortels du bronze. Entre tant d'autres glorifiés avant lui, il s'imposa par sa haute taille. Une simple date, un troisième centenaire de naissance ramène son souvenir; et, comme à sa mort, et comme à la translation de ses restes en 1878, et comme il y a quinze ans, chacun peut mesurer sa place unique dans notre histoire.

C'est que son oeuvre fut sans parallèle! A une époque décisive dans l'histoire de la Nouvelle-France, nul n'a tenu un pareil rôle politique et spirituel. Quand le 17 juin 1659, au bruit des cantiques, des clochers et du canon, les habitants de la petite ville de Québec vont saluer, au bord du fleuve, le premier vicaire apostolique du Canada, ils font à ce grand ouvrier de la colonie l'accueil qui lui revient. Les sauvages l'ont dit dans leur langue pittoresque: François de Laval est bien "l'homme de la grande affaire".

Il arrive à la veille de 1660, au plus fort de la terreur iroquoise. Mal fondée, mal soutenue par les compagnies égoïstes, la Nouvelle-France hésite, depuis cinquante ans, entre la mort et la vie. L'arbrisseau a été jeté sur la rive nouvelle, sans même être planté, et a moins l'air d'un rejeton de France que d'un débris de marée. Quand l'illustre immigrant remonte le fleuve, on se figure aisément, sous quelle image lui apparaît le pays. Dans ce

monde aux grandioses aspects, rares sont encore les empreintes de l'homme civilisé. La nature vierge domine dans sa royale sauvagerie. Ça et là, sur les bords du fleuve, quelques clairières isolées, sans continuité, sans lien, sont moins des établissements que des essais de colonisation; au milieu de ces clairières, des huttes de colons se dressent et parfois de petits clochers, modestes comme l'espérance qui flotte autour d'eux. Québec, Trois-Rivières, Ville-Marie, bourgades qui osent s'appeler villes, ne sont que les points brisés d'une ligne d'attente. Et pour occuper cet immense espace, 2,200 âmes tout au plus.

L'aspect désolant de ce tableau c'est qu'il proclame le complet échec d'une grande espérance, de cette Compagnie des Cent-Associés qui devait tout reprendre et tout sauver. En 1660 la misère générale s'aggrave d'un affreux cauchemar. L'horrible épouvante iroquoise qui, depuis cinquante ans, n'a cessé de monter de la forêt, se lève plus angoissante sur les clairières où peine le colon découragé. L'affolement gagne les têtes; dans les habitations l'on agite des projets de départ, de sauve qui peut. Et l'histoire de la Nouvelle-France menace de se fermer sur la vision funèbre d'une longue file de transports en pleine mer rapatriant les restes d'un désastre.

L'arrivée du vicaire apostolique est un premier réconfort. De noble race, de grandes manières, l'homme a le magnétisme de tous les chefs. Puis sa venue signifie qu'en France l'on ajourne à tout le moins l'abandon de la colonie. Ce chef qui arrive ne peut s'en venir que pour faire son métier de soutien et d'organisateur, en attendant qu'il obtienne à la Nouvelle-France les régiments qui la sauveront.

Cependant Louis XIV se prépare à prendre dans ses mains souveraines le sort de la colonie. Bientôt les immigrants de Talon vont toucher à nos rives; ils vont venir nombreux; il y a péril que les autorités se relâchent sur la moralité des recrues, sur celles qui achèveront de constituer les sources de notre race. Ici encore François de Laval fut le protecteur. Nous savons, par une lettre de Colbert, que le vicaire apostolique écarta les "gens des environs de la Rochelle et des îles circonvoisines" peu laborieux et tièdes chrétiens, pour leur préférer les habitants de Normandie et des provinces avoisinantes. Sur la prière de l'évêque, le roi écarte de même les huguenots. "Nous ne souffrons ici aucune secte hérétique", peut écrire au Pape François de Laval; "c'est ce que le roi m'a accordé pieusement sur la demande que je lui en ai faite avant de quitter la France." Ainsi se trouvaient assurées au peuple naissant, avec l'homogénéité religieuse, la pureté morale qui est la première noblesse.

Cette noblesse, le chef religieux fut encore là pour la défendre quand le suprême danger la menaça. Nos historiens n'ont ni assez vu ni assez dit que, dans l'affaire de l'eau-de-vie, se trouvaient engagés la santé physique de la race, l'honneur même de notre sang. Le péril de la dégénérescence n'existait pas seulement pour les Indiens. Ceux qui transportaient l'eau-de-feu dans les bois, ne laissaient pas de s'y brûler eux-mêmes. Or je songe qu'à l'époque de Frontenac, il y a près de huit cents coureurs de bois et que ces huit cents sont la moitié des hommes mariés. Pour entrevoir ce qu'il fût advenu des sources mêmes de notre vie, si le désordre n'eut cessé, je n'ai plus besoin que de lire ces lignes navrantes du marquis

de Denonville à M. de Seignelay: "La preuve (du mal) en est... dans le peu de vieillards que l'on voit parmi les Français, qui sont vieux et usés à l'âge de quarante ans." Non, il ne faut pas cesser de le dire bien haut: en tenant tête à d'Avau-gour, à Frontenac, à Talon, à Colbert lui-même sur le commerce des alcools, François de Laval ne défendait pas seulement l'honneur de la France apostolique; il ne sauvait pas seulement la race indienne; il sauvait d'abord la nôtre.

La colonie se développait. Désormais planté en bonne terre et s'appuyant au tuf vigoureux, l'arbrisseau grandissait avec la beauté d'un jeune érable. Entre les points brisés la continuité s'établissait. Le jour était venu où une autorité maîtresse devait s'imposer aux seigneuries, aux paroisses encore isolées. L'heure pressait de sauver les petites communautés du péril de l'individualisme, suite de l'éparpillement. Il fallait un pouvoir, une âme qui vivifiât les membres épars de la Nouvelle-France et leur fît la conscience d'une même entité sociale. Nous doter de cet organisme d'unification fut encore le mérite de cet homme qui avait reçu au plus haut degré le don de gouverner. "Le Conseil souverain du Canada," nous dit M. de Latour, "fut l'ouvrage de son premier évêque." C'est au prélat, non pas à M. de Mézy, bien que tous deux s'en reviennent ensemble de France, que le roi confie les ordonnances de 1663.

Et dans ce Conseil, quel rôle que celui de François de Laval! Pour en bien juger il faudrait reprendre les délibérations de notre petit parlement de Québec, pendant les longues années que l'homme d'Eglise y collabora; à chaque page, à chaque ordonnance se lèveraient les témoigna-

ges de sa bienfaisante influence. A n'en pas douter, nous lui devons, pour une bonne part, l'esprit chrétien qui a vivifié nos institutions et nos lois, qui leur a fait une vertu sociale. Quelques historiens, plutôt courts de sens catholique, n'ont voulu voir, dans les luttes de Mgr de Laval pour la reconnaissance de son rang au Conseil, que de vaines disputes de préséance et de protocole. Combien en réalité l'enjeu fut plus grave ! Il y allait des droits suprêmes de l'Eglise, du rôle de l'élément spirituel dans l'Etat, autant dire de l'âme même de nos institutions. Si l'on veut se rappeler qu'en France, le haut clergé s'achemine à ce moment vers la courtisanesque défection de 1682, le spectacle ne manque pas de grandeur de ce lointain prélat de la Nouvelle-France, dépendant plus que personne des aumônes de la cour, mais défendant sans fléchir l'indépendance du pouvoir spirituel. Apparenté à cet Henri de Montmorency, à ce grand maréchal de France dont Richelieu fit tomber la tête, François de Laval appartenait à une famille où l'on savait résister aux caprices du pouvoir. Disons mieux : il était de ces esprits qui aiment la vérité d'un amour absolu, qui se passionnent pour la défense de ses droits, convaincus que toute défaite du juste et du vrai se résout ici-bas en un malheur humain. Il croyait que la grande habileté, pour un homme de gouvernement, n'est pas de résoudre les problèmes par des expédients qui ne règlent vite que parce qu'ils ne règlent rien ; mais qu'il n'y a de vraies solutions que celles où le droit et la vérité ont le dernier mot. Pour les hommes de cette trempe, il y a quelque chose de plus grave que les perturbations passagères occasionnées par la résistance de la vérité aux assauts de l'erreur ; c'est le malaise chronique,

c'est le désordre fatal et sans fin, suite de la faiblesse ou des faux calculs qui ont laissé violer l'ordre éternel des principes. La vérité, c'est qu'il existe une mécanique sociale aux rouages aussi précis et délicats que toute autre. Celui qui a disposé l'harmonie du monde matériel, n'est-il pas le régulateur suprême des sociétés humaines? Au fond, quand les pontifes ont revendiqué avec intransigeance les droits de la suprématie de l'Eglise, ce ne sont point leurs droits personnels qu'ils ont revendiqués, non plus que les droits d'une société aux prérogatives hautaines, passionnée de domination. S'ils y ont mis tant de chaleur et d'énergie, c'est qu'ils avaient conscience de défendre un ordre divin, les bases essentielles de l'ordre social. Le droit de la société religieuse n'est après tout que le droit de la société civile, la juste subordination des deux pouvoirs pouvant seule créer l'ordre social harmonieux, celui qui dure par la vertu même de sa constitution. Autant de vérités que ne doit pas oublier l'historien qui entreprend de juger l'attitude politique de François de Laval. Ajoutons que l'évêque de Québec avait bien aussi quelques autres motifs de ne pas céder aux petits parlementaires gallicans du Conseil souverain. Il savait le prix d'une tradition, le devoir d'un fondateur de race et d'état. Gardien plus que tout autre de l'âme de la Nouvelle-France, il voulut qu'elle grandît dans la bienfaisance de l'ordre. Et nous devons à ce constructeur, l'empire du catholicisme sur notre vie nationale, la membrure d'acier où aime à s'appuyer notre jeune force.

Il fut surtout un grand évêque, ne se mêlant, au reste, à la politique que dans la mesure où le

lui imposait son rôle de chef religieux. Marie de l'Incarnation qui avait percé l'homme de son regard de sainte, notait tout de suite son grand air surnaturel: 'Que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont point les hommes qui l'ont choisi.' Ce qui d'ailleurs apparaît encore ici, comme la première attitude de son esprit, c'est le besoin de se mettre dans l'ordre souverain, dans la vérité absolue. François de Laval fut, au sens magnifique du mot, un évêque romain. Il voulut l'être par sa nomination, qu'en sa qualité de vicaire apostolique, il tint de Rome exclusivement; il voulut l'être par le sacre, recevant du Nonce d'Alexandre VII l'onction du pontificat; plus tard il voulut l'être par l'érection de son diocèse, créé indépendant de tout évêché de France et rattaché immédiatement au Saint-Siège. Evêque romain, François de Laval le fut encore par le rite de son Eglise qu'il voulut être celui même de Rome; il le fut enfin par la doctrine intègre et fière qui lui valut de sauver son troupeau des aventures gallicanes et jansénistes.

L'oeuvre qui l'attend au sein de la Nouvelle-France est immense. Le territoire où doit se déployer son action, s'étend déjà depuis l'Acadie jusqu'à Montréal. Le long de cet espace il n'y a guère que onze églises, et, pour les desservir, neuf prêtres séculiers, puis seize Pères de la Compagnie de Jésus dont plusieurs occupés aux missions indiennes. Lorsque trente ans plus tard François de Laval laissera son oeuvre entre les mains de son successeur, la puissance française aura fait à travers le continent, ses bonds gigantesques, mais sans jamais distancer le zèle de l'évêque. Dès l'année 1668 il a parcouru en canot le champ entier de son labeur, depuis Tadoussac jusqu'à

Montréal et jusqu'au fort Sainte-Anne, à l'entrée du lac Champlain. C'est de l'année 1660, lendemain de son arrivée, qu'il faut dater le nouveau mouvement vers les missions lointaines. "Cet été," écrit-il alors au Saint-Père, "un prêtre de la Compagnie de Jésus est parti pour une mission éloignée de plus de cinq cents lieues de Québec." L'évêque n'est lui-même que le premier de ses missionnaires. Quand ils ne sont point là, pour les besoins pressants, François de Laval les supplée. A quatre-vingt-un ans ce vieillard infirme se traîne encore par les routes jusqu'à Montréal pour administrer le sacrement de confirmation. Et vraiment il a fallu l'ignorance et le mépris où les artistes ont tenu notre histoire, pour que le tableau soit encore à faire de cet évêque, descendant du premier baron de France, s'en allant, par les chemins d'hiver, les raquettes aux pieds, sa chapelle sur le dos, dire la messe à quelque habitation perdue de la Nouvelle-France.

Néanmoins l'étendue du champ n'a pas dispersé le travail de l'ouvrier. Son labeur va s'accomplir en solidité et en profondeur. C'est merveille comme il a su créer à l'Eglise canadienne ses organismes capitaux. Tout n'est pas à fonder quand il arrive: les Récollets, les Jésuites, les Sulpiciens ont jeté les premières bases. Beaucoup de choses attendent cependant une impulsion; toutes ont besoin d'être ramenées à l'unité. Il faut le redire: l'unité, c'est le grand besoin de ces petites colonies trop dispersées dans la grande et que les mailles plutôt lâches de l'administration civile laissent à leur isolement. C'est l'Eglise qui fera les cadres solides, la première unité de la Nouvelle-France. Les familles se grouperont autour du clocher encore plus qu'autour du manoir. Et l'é-

vêque ramènera à un centre unique ces paroisses dirigées tout d'abord par des prêtres missionnaires qu'il garde autour de lui comme un collège d'apôtres. L'on peut dire que nos ancêtres se sentirent les fils d'une même Eglise avant de se sentir les sujets d'un même Etat, et c'est le lien de la foi qui fut le premier lien de la race.

Tout de suite les besognes se trouvèrent nettement partagées: aux religieux les missions lointaines, aux prêtres séculiers le ministère des paroisses. Ce clergé séculier, l'évêque lui crée, par la dîme, ses moyens de subsistance; pour en assurer le recrutement il a fondé son grand et son petit séminaires de Québec; pour le soutien de ces maisons il a acquis avec prévoyance seigneuries et biens-fonds. Mais le petit séminaire, ce n'était, avec le collège des Jésuites, que des maisons d'enseignement secondaire. L'esprit créateur et pratique de l'évêque établit à la "Grande ferme" de Saint-Joachim, une école moyenne des arts et des métiers où l'on formait particulièrement à l'agriculture; avec le temps un maître fut ajouté à Saint-Joachim pour enseigner à quelques jeunes gens, "un commencement d'humanités afin qu'ils devinssent propres à être maîtres d'écoles". De la sorte se trouvait parachevé notre système d'instruction publique; et c'était l'œuvre entière de cette incomparable organisation qu'est l'Eglise. L'évêque qui venait d'établir canoniquement l'institut de Marguerite Bourgeoys, pouvait désormais se promettre de placer au centre de tous les groupes de colons, un clocher; auprès de chaque clocher, un curé ou un missionnaire; auprès de chaque curé ou missionnaire un auxiliaire religieux ou laïc: la bonne Soeur enseignante, le maître d'école, le jeune agronome. Ainsi chaque petite pa-

roisse canadienne aurait bientôt, il s'en flattait, ses professeurs de vérité divine et humaine, ses éveilleurs d'action, ses chefs reconnus spontanément par le prestige de leurs services.

A cela se bornerait-elle l'oeuvre de l'évêque? La tâche première du chef d'Eglise, successeur du Christ, c'est d'élever les hommes jusqu'aux altitudes de l'Evangile; c'est d'animer les âmes de la vie supérieure du catholicisme: "Veni ut vitam habeant." François de Laval qui avait placé dans les plus humbles hameaux, le maître de vérité et le dispensateur de surnaturel; qui, par une forte et paternelle discipline, s'était constitué le gardien de la morale, ne se contenta point de ce rôle magnifique. Sa grande âme conçut l'ambition d'élever à la plus haute noblesse morale, le jeune peuple dont le miracle entourait le berceau. Quand il défendait la race indienne contre l'eau-de-vie meurtrière, sans doute voulait-il sauver tout d'abord la réputation du roi très-chrétien et le dessein apostolique de son pays. Mais dans le même temps, avec son regard de prophète, il prétendait fonder la vocation surnaturelle de notre peuple. Dans sa pensée la jeune race devait être la collaboratrice des missionnaires, l'apôtre des nations indiennes. C'est bien lui qui propose, comme idéal à ceux qu'il enrôle dans la confrérie de la Sainte-Famille: "la conversion des infidèles par l'exemple d'une vie irréprochable". Et voilà comment le rêve des missions lointaines restera mêlé à l'âme de la Nouvelle-France.

Le rêve n'avait-il point quelque chose de trop haut? Une loi de l'action spirituelle veut que l'apôtre soit d'abord, par sa propre vie, le suprême animateur. François de Laval saurait-il entraîner son peuple au sommet qu'il lui avait fixé? Ah!

ce dut être un superbe entraîneur que cet évêque revêtu du cilice, qui se confesse quotidiennement, qui, six jours avant son trépas, s'offre en sacrifice pour son séminaire; qui porte assez loin l'esprit de pauvreté pour faire lui-même son feu et son lit, laver "son petit meuble de table", balayer sa chambre, et qui meurt en pleurant de n'avoir plus un sou pour les pauvres. Aussi faut-il voir, autour de lui, la noble émulation, la féconde efflorescence de vie religieuse. Fut-il jamais plus grande heure, dans notre histoire, que celle où vécurent et travaillèrent, presque en même temps, des hommes comme Chomedey de Maisonneuve, Lambert Closse, Dollard des Ormeaux; des religieux comme les Pères Allouez, d'Ablon, Marquette, "l'illustre triumvirat" de Bancroft; des femmes comme Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Madame de la Peltrie, Madame d'Ailleboust, Catherine de Saint-Augustin ? Pendant que les fils de Loyola, coureurs de fleuves et d'âmes, renouvelaient les courses de saint Paul autour des Méditerranées américaines; pendant que les saintes femmes de nos couvents et de nos cloîtres, élevées jusqu'à la contemplation mystique, brûlaient leur vie comme de beaux cierges et s'entretenaient de notre avenir avec Dieu; pendant ce même temps, stimulées, gagnées par les hauts exemples, les grandes vertus poussaient dans la colonie comme des fleurs merveilleuses; les races antiques du Nouveau-Monde offraient en prémices les jeunes vierges iroquoises de la Prairie de la Magdeleine; Jeanne le Ber marquait les altitudes où atteignait déjà la petite race française du Canada. Mais plus grand que tous, apparaissait, avec son profil de chef, l'homme qui avait reçu la plénitude de l'Esprit et qui s'en était souvenu avec loyauté.

Voilà ta gloire, ô François de Laval ! Quand tu succombes après cinquante ans d'épiscopat, tes jours sont pleins comme la coupe qui déborde. Ton peuple de la Nouvelle-France, tu l'as modelé de tes mains, puis orienté pour de longs siècles dans la droite voie de ses destinées. Désormais tu seras le nom sans rival dans notre histoire. Nul ne pourra plus remuer ta tombe sans remuer tout le passé. Et tu seras le plus vivant des illustres disparus, parce que nul plus que toi ne restera mêlé à notre vie. Au jour de ta mort, nos ancêtres s'arracheront tes reliques ; comme les paladins de jadis enfermant dans le pommeau de leur épée l'ossement d'un saint, nos plus glorieux capitaines porteront sur eux, dans des reliquaires d'argent, quelque morceau de ta dépouille, quelque pièce de tes vêtements. Et, sans doute, par ta protection valeureuse, tu as collaboré à nos victoires anciennes, ô chevalier de Montmorency. Mais combien plus es-tu resté vivant dans l'âme profonde de ton peuple, par les hautes disciplines que tu lui as laissées, par ta prière de pontife et de père qui se continue là-haut, éternellement !

Mai 1923.



La Famille canadienne- française ses traditions, son rôle⁽¹⁾

MESDAMES, MESSIEURS,

“Une des plus grandes merveilles de l'Eglise catholique en ces deux derniers siècles, nous n'hésitons pas à le dire,” a écrit l'historien de Mgr Taché, c'est la famille canadienne-française”. Et parce qu'aux yeux des hommes de foi, la beauté morale passe la beauté esthétique, le même historien n'a pas reculé devant cette autre formule quelque peu solennelle: “C'est une merveille que nous admirons plus que les cathédrales gothiques, pourtant si magnifiques de la vieille France.” (2)

Quelles influences, quelles conditions morales, historiques ou autres, ont rendu possible ce chef-d'oeuvre merveilleux? Je me propose de le rechercher avec vous. Mais tout de suite je crois pouvoir énoncer les deux propositions connexes que voici: la famille canadienne-française a été ce qu'elle fut, parce qu'elle accomplit admirablement les fins naturelles de la famille; et si elle a pu s'égaliser aussi parfaitement à ses devoirs, c'est que le catholicisme fut la loi suprême de sa vie.

La famille dont nous étudierons aujourd'hui la constitution, sera la famille rurale, telle que l'avait faite l'ancien régime et telle que généralement perpétuée jusqu'à nous. Ai-je besoin de vous en

(1) Conférence prononcée à la clôture de la Semaine Sociale, août 1923

(2) Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. I. p. 2.

avertir? Je ne prétends point m'arrêter à des cas d'exception dont n'a pas à s'occuper une synthèse d'histoire. Et si, par conséquent, les ombres paraissent rares au tableau, ce n'est point que les ombres n'existent pas ni que j'en ignore l'existence; c'est qu'il n'en va pas en histoire comme en peinture: la part des ombres n'est pas réglée par un principe d'art, mais par la loi de la vérité.

I

L'un des fondateurs de la race, le premier évêque de la Nouvelle-France voulut que le fleuve de vie jaillît chez nous d'une source sanctifiée. Se sentant le père spirituel de tout un peuple, il s'appliqua à pénétrer d'esprit religieux les familles-souches de ce pays. Dès le début, avec sa hardiesse de grand apôtre, complétant l'oeuvre des jésuites, il plaça devant les yeux de nos ancêtres, comme idéal à réaliser, la famille de miracle instituée par Dieu le Père à la convenance de son Fils: la sublime famille de Nazareth. Par un mandement de l'année 1665, François de Laval établissait la confrérie de la Sainte-Famille. Il la destinait principalement aux femmes mariées; mais, notez l'esprit du temps: il y admettait aussi facilement les jeunes filles. Et voici à l'un des chapitres des règlements, les vertus que l'on proposait aux associées:

1o—"Envers Dieu", la crainte de l'offenser, la promptitude dans les choses où il va de son honneur et de son service; une grande soumission et conformité à ses volontés dans les accidents les plus fâcheux; un profond respect pour toutes les choses saintes."

2o—"Envers le mari," un amour sincère et cordial, qui fasse qu'on ait un grand soin de tout ce qui le regarde selon le temporel et le spirituel;

tâchant toujours de le gagner à Dieu par prière, bons exemples et autres moyens convenables: le respect, l'obéissance, la douceur et la patience à souffrir ses défauts et ses mauvaises humeurs."

30—"A l'égard des enfants," un grand soin de les élever dans la crainte de Dieu, de leur apprendre et de leur faire dire tous les jours leurs prières; leur inspirer une grande horreur du péché; ne leur souffrir rien, où Dieu pourrait être offensé; une grande douceur à les corriger, la patience à souffrir leurs petites faiblesses, envisageant sans cesse dans leurs personnes celles de l'Enfant Jésus, dont ils sont les images vivantes; garder la netteté et la propreté dans leurs habits, évitant les ajustements qui ne servent qu'à nourrir la vanité des parents et à l'inspirer aux enfants..."

40—"A l'égard du ménage," un grand soin et une grande vigilance, prenant garde que rien ne se perde ni ne se gâte par sa faute, une propreté sans affectation."

50—"A l'égard de soi-même"... Un très grand soin de retrancher tout ce que l'on reconnaîtra être déplaisant à Dieu, et qui ne sera pas conforme à l'esprit de la Sainte Famille, se disant souvent à soi-même: comment est-ce que la Sainte Vierge agissait en cette occasion? faisait-elle cela? parlait-elle ainsi? s'habillait-elle de cette sorte?..."

Mêlant, comme toujours, à son grand sens pratique, le plus haut idéalisme chrétien, le premier évêque de la Nouvelle-France avait ensuite proposé à la confrérie ce but très élevé: "Servir à la conversion des infidèles de ce pays, par l'exemple d'une vie irréprochable".

Telles furent, Mesdames, Messieurs, les premières constitutions données à la famille canadien-

ne-française. Et ce geste de François de Laval valut à notre jeune peuple, d'être loué comme l'initiateur de la dévotion à la Sainte Famille, dans un document aussi mémorable qu'une encyclique de Léon XIII.

C'est donc, les yeux fixés sur le plus haut exemple de société domestique qu'ait jamais connu l'histoire, que les premiers couples de la Nouvelle-France apprirent leurs devoirs essentiels qui sont de procréer des enfants et de les bien élever.

Pour enfanter de l'avenir, le foyer doit être établi tout d'abord par un vrai lien matrimonial et sur l'amour des époux. La préoccupation de l'enfant, la volonté de perpétuer l'espèce ne sauraient exister où la rencontre de l'homme et de la femme n'est commandée que par les fins éphémères de la passion.

Ai-je besoin de rappeler, que la famille canadienne s'est toujours constituée par la vertu d'un sacrement, le mariage catholique, et par nulle autre cause? Même au début de la colonie, lorsque les vaisseaux amènent ici, par véritables contingents, les "filles du roi," c'est une vérité de l'histoire que les premiers missionnaires, le premier évêque ne laissent partir aucun couple qui n'ait d'abord reçu la bénédiction de l'Eglise. Les "Mariages du Canada" ces parodies de sacrement que l'on jouait sur la scène à Paris, vers 1734 n'étaient que l'invention d'une société d'oisifs en mal de passe-temps grivois. Il n'est que de consulter la collection des premiers mandements des évêques de Québec pour voir les précautions infinies dont ils entourent la célébration du mariage. Ils sévissent avec la dernière rigueur contre les mariages à la gaumine, pour accidentels qu'ils soient. Pour maintenir aussi haut que possible

l'honneur du lien matrimonial, défense sera faite aux curés d'admettre à la bénédiction nuptiale les soldats libertins et leurs victimes. Du reste, la Nouvelle-France est un pays où règnent souverainement la discipline de l'Eglise et les mœurs chrétiennes. La sainteté du lien conjugal est admise comme un principe qui ne se discute point, comme une loi naturelle. Non seulement la tolérance n'est pas admise pour l'impudeur; mais l'impudeur se condamne elle-même en se cachant. Au besoin le bras civil vient au secours de l'Eglise et de l'opinion. Ce qui est mal au regard de l'ordre moral l'est aussi au regard de l'ordre public. Et la justice qui ne badine point, déportera, sans mot ni phrase, non pas seulement les scandaleux et les bigames de la petite roture. Mais, pour ne nommer que ceux-là, un M. de la Frédière, une fille du procureur du roi à Québec, un M. de Galifet, gouverneur aux Trois-Rivières, apprendront, en repassant la mer, que les grands ne possèdent point ici de privilèges contre la morale commune.

Protégé par ces moyens énergiques qui aident aux mœurs à se maintenir, l'honneur de nos origines et des foyers canadiens restera sauf. Nos premiers aïeux furent souvent de pauvres gens; ce fut rarement de tristes gens. Quand le paysan de la Nouvelle-France, après être allé chercher au magasin de l'Intendance, son baril de lard et son baril de farine, faisait entrer sa jeune compagne dans sa hutte de colon, il aurait pu écrire au-dessus de la porte: Ici l'on n'est point riche d'or et d'argent; mais de l'honneur il y en a plein la maison.

Les registres dans le gouvernement de Québec n'attesteront qu'une seule naissance illégitime sur 674 enfants baptisés jusqu'à l'année 1660, et

une seule autre jusqu'à l'année 1690. Dans un relevé de toutes les naissances de la colonie, fait par l'abbé Tanguay, l'on ne découvrira sur un total de 165,194 nouveau-nés, que, 1,366 enfants illégitimes, soit une proportion de 8.03 pour 1,000 enfants.

Avec de tels témoignages, Mesdames, Messieurs, nous pouvons parler haut de l'honnêteté de nos aïeux en ce pays. Et si d'autres races jugeaient ces statistiques de peu d'importance, c'est que, sans doute, elles seraient dans la nécessité de s'en passer.

Mais il y a autre chose ici que l'honneur et le respect de la femme. Avec des moeurs aussi bien réglées par la foi, les aspirants au mariage seront enclins presque naturellement à fixer leur choix, selon les qualités de l'âme tout d'abord, où se fonde l'amour solide et durable. Dans ce milieu où la fortune n'est pas le premier avoir, les jeunes gens qui recherchent les riches héritières sont suspects de manque de jugement. "Contentement passe richesse", disent les anciens, avec une constance qui fait les axiomes. Et quand ils disent d'un jeune marié qu'il a pris sa femme pour sa richesse, ils sont bien près d'augurer de promptes éclipses à sa lune de miel.

L'usage testamentaire veut, au reste, que les filles soient d'une fortune à peu près égale devant tous les prétendants. Il est rare qu'elles reçoivent par héritage le bien paternel; et s'il y a quelque supériorité des unes sur les autres, c'est la supériorité qui n'est pas article de contrat de mariage: celle de la beauté ou de la vertu.

"Un riche habitant, dit M. de Gaspé, achetait à sa fille, en la mariant, une robe d'indienne, des bas de coton et des souliers chez le boutiquier.

Cette toilette passait souvent aux petits-enfants de la mariée." M. de Gaspé y met peut-être un brin d'exagération. Ce qui est sûr, c'est que la toilette de nos aïeules s'écarte convenablement de l'extravagance. Weld, le voyageur irlandais qui passe au pays, à la fin du dix-huitième siècle, décrit comme suit le costume de la villageoise: "Il consiste en un corset bleu ou écarlate, sans manches, et un jupon d'une couleur différente." Il ajoute et il faut l'en croire: "un chapeau de paille lui donne un air extrêmement intéressant." "Sur plus de cent descriptions de contrats de mariages, d'inventaires ou de testaments attentivement examinées, écrit M. Edmond Roy, nous n'avons trouvé qu'un seul chapeau de soie, une paire de gants de chamois, un gilet de velours noir et un châle.... En fait de fourrures, nous n'avons vu que des manteaux de chat. Les bijoux sont rares. A part le jonc d'or et la bague d'argent, que toute ménagère porte à son doigt, nous n'avons trouvé qu'un collier de nacre. En revanche toutes possèdent des crucifix d'argent." Très souvent, pour nous résumer et pour être précis, la fiancée canadienne n'apporte à son époux, rien d'autre que ce meuble aussi vénérable que spacieux, appelé solennellement par les vieux actes des notaires, "le lit garni de la communauté".

La dot de la jeune épousée, où est-elle, me direz-vous? Elle est dans son coeur qui ne se donne qu'une fois et tout entier au fiancé de son choix; elle est dans ses mains, dans ses bras d'héroïne qui ne s'arrêteront de travailler qu'avec la vie; elle est dans sa vaillance et dans sa foi plus hautes, plus fières que toutes les épreuves; elle est dans son honneur plus clair que ses yeux doux de Canadienne, d'un or plus brillant et plus pur que son jonc de fiançailles.

Si la femme apporte plus d'honneur que de richesse, ce n'est pas à dire toutefois que le mari entende se prévaloir sur elle de la supériorité de son état de fortune. La vertu du catholicisme a pénétré ici le vieux droit pour corriger l'inégalité trop grande entre l'homme et la femme. Quel que soit le bien du fiancé, il n'est jamais plus riche que sa fiancée, aussitôt le mariage conclu. Le régime de la communauté de biens entre époux est de droit commun dans la famille canadienne. Pour nos ancêtres, il manquerait quelque chose à l'amour conjugal là où l'avoir et les intérêts seraient divisés. Il faut lire dans les vieux greffes, ces contrats de mariages qui offrent presque tous la même rédaction savoureuse :

"Les futurs époux promettent réciproquement se prendre l'un et l'autre par nom et loi de mariage, pour mari et femme et légitimes époux, et ice-lui mariage faire célébrer et solenniser en face de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que faire se pourra. Ils déclarent vouloir être communs en tous biens meubles et conquêts immeubles, suivant la coutume de Paris usitée dans le pays. Le futur doue la future d'un donaire préfix qui varie de trois cents à cinq cents livres de vingt sols. Le préciput, qui est réciproque, consiste ordinairement en une somme fixée de 150 livres à prendre en deniers comptants ou en meubles, hors part et sans crue. Les linges et hardes, les armes et accoutrements, les bagues et joyaux à l'usage des époux, un buffet ou un coffret et le lit garni de la communauté forment partie du préciput."

"Enfin, en considération de la bonne amitié que les futurs époux ont l'un pour l'autre, ils se font donation mutuelle de tous les biens que le

premier délaissera, pourvu qu'alors il n'y ait pas d'enfants nés ou à naître du futur mariage."

Ainsi prétendait se prolonger, jusqu'après la mort, la communauté des époux. Heureux et nobles parchemins que ces conventions de fraternité chrétienne qui supprimaient tant d'occasions de conflits, stimulaient le travail commun et ajoutaient à l'amour par un surplus de confiance. De là aussi, puisque associés à droits égaux, l'excellente habitude qu'avaient nos pères de consulter nos mères dans tous leurs marchés et de ne jamais conclure une affaire grave, sans s'être mis d'accord tous les deux.

Voilà bien sur quel fondement s'établissent nos familles anciennes. On souhaiterait vainement, ce nous semble, une alliance matrimoniale où s'affirmât plus nettement la bienfaisance du catholicisme, où serait plus parfaite l'unité des coeurs et des esprits et où par conséquent la famille pût atteindre plus sûrement sa première fin naturelle.

Aussi la famille canadienne va-t-elle enfanter magnifiquement de la vie. Là-dessus l'histoire et ses statistiques me dispensent de toute éloquence. La règle dans les ménages qui se respectent, je l'ai dit et je l'ai même répété, est de se rendre à une première douzaine d'enfants et, sans y mettre trop d'orgueil, de dépasser quelquefois la seconde. Il suffit de retenir que la race canadienne a doublé ses effectifs tous les trente ans et quelquefois en des périodes plus brèves. (Disons, entre parenthèses, que nos frères les Acadiens nous dépassaient ici et donnaient peut-être le plus haut exemple de fécondité humaine en se doublant tous les seize ans). Il suffit encore de se rappeler que

les 65,000 Français de 1760, en dépit d'une concentration excessive dans les villes et malgré une mortalité infantile absolument inexcusable, sont devenus en moins de deux siècles, un peuple de près de quatre millions.

Il serait trop long de rapporter ici tous les témoignages qui ont célébré la fécondité canadienne. Ne retenons que les plus mémorables.

"Les familles de nos sauvages", écrit Mgr de Laval, "ne sont pas peuplées de beaucoup d'enfants comme celles de nos Français, où dans la plupart en ce Pais, ils se trouvent jusqu'à 8, 10, 12 et quelquefois jusqu'à 15 et 16 enfants". De la Gailissonnière est pris d'enthousiasme devant cette incomparable production d'hommes qu'il jette, comme une riposte, aux détracteurs de la Nouvelle-France: "Richesse, dit-il, bien plus estimable pour un grand roi que le sucre ou l'indigo, ou, si l'on veut, tout l'or des Indes." Et l'on sait par le journal de Montcalm l'émerveillement du général qui rencontre aux Eboulements, un vétéran de Carignan entouré de 220 de ses descendants peuplant à eux seuls quatre paroisses.

Ces statistiques n'auraient pas toutefois leur pleine valeur, si l'on négligeait certaines circonstances. La fécondité n'a pas eu chez nous, dans le passé, ses hausses et ses baisses. Ni la dure pauvreté ni le malheur des temps ne dispensent nos aïeux de leurs devoirs. Le jour n'est pas encore levé où les revenus et l'aisance de la vie régleront dans la famille le nombre des naissances. Qui ne sait, par exemple, que les 9/10 des premiers colons qui ont vécu l'époque d'effroyable misère de 1608 à 1648, possèdent encore de nos jours des milliers de descendants? Voici d'ailleurs pour la fécondité de cette époque, ce qu'en

écrit la Mère de l'Incarnation: "C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font en ce pays... Outre ces mariages, (ceux des colons envoyés par le roi), ceux qui sont établis depuis longtemps dans le pays, ont tant d'enfants que cela est merveilleux et tout en foisonne". Talon qui nous fournit un chiffre pour l'année 1671 où la colonie en est encore aux commencements héroïques, annonce au roi 6 à 700 naissances, alors que la Nouvelle-France compte à peine un peu plus d'un millier de familles. Pendant son affreux martyre sur la terre d'exil, la race acadienne jalonne sa route d'autant de berceaux que de tombeaux et ne cesse d'opposer de nouveaux vivants à ceux qui veulent sa mort. Et ne savons-nous point que, moins de quatorze ans après la sombre épreuve de la conquête, nos aïeux étaient passés de 65,000 à 100,000 habitants; ce qui faisait dire à Carleton que la race anglaise ne pourrait s'implanter au pays qu'avec le grand risque de s'y faire étouffer.

Cette fécondité qui est de tous les temps, est aussi de toutes les classes. Parce que chacun obéit à la même loi et parce que la tâche n'est pas ici un devoir qu'on subit, mais un devoir qu'on accomplit, la famille nombreuse n'est l'apanage exclusif d'aucune catégorie sociale. Les seigneurs et les bourgeois ne se déchargent point sur le petit peuple du recrutement de la race. Quand, en l'an 1719, les négociants canadiens protestent contre la concurrence des forains venus d'outre-mer, parmi les arguments qu'ils invoquent pour obtenir la protection du Conseil de la marine, il y a la nécessité de protéger leurs familles "dont la plupart, affirment-ils, sont nombreuses." Quant à la noblesse ou à la classe seigneuriale, nous savons

aussi que toutes les châtelaines de la Nouvelle-France eussent mérité le compliment fait un jour par le grave M. de Tracy à Madame Linctot: "Jolie femme qui s'acquitte dignement de faire des enfants." Combien de fois intendants et gouverneurs, dans leurs suppliques au roi, en faveur des grands de la colonie, n'invoquent-ils pas le nombre d'enfants de ces derniers pour émouvoir favorablement Sa Majesté? Denonville écrit au ministre en 1686: "Je dois rendre compte à Monseigneur de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivant comme telles, la famille de Saint-Ours est à la teste. Il est bien gentilhomme de Dauphiné, chargé d'une femme et de dix enfants. . . . Le sieur de Linctot et sa femme qui ont dix enfants et deux d'une de leurs filles, se plaignent de n'avoir pas de pain." L'année suivante, Denonville écrit encore à propos de Tilly: "Il y a le bonhomme Tilly qui est de nos conseillers et gentilshommes qui a quinze enfants... il lui faut donner du bled présentement pour vivre." Enfin n'est-ce pas M. de Muy qui entreprit un jour le recensement des petits-fils de Pierre Boucher et qui s'arrêta après le cent cinquantième?

Assurément, Mesdames, Messieurs, il y avait autrefois en ce pays un petit peuple qui s'inquiétait assez peu de ses ressources matérielles quand il s'agissait de peupler ses berceaux. C'est qu'en vérité la vaillance de nos aïeux cherchait son appui en d'autres forces.

C'est d'abord quand le coeur est jeune, quand le sang est fort comme le courage que l'on se marie. Depuis l'année 1669 la vocation de vieux garçon ou de vieille fille est prohibée par la loi en ce pays de la Nouvelle-France qui vit sous le ré-

gime du mariage obligatoire. Sa Majesté a bel et dûment décrété "qu'il soit établi quelque peine pécuniaire.... contre les pères qui ne marient leurs fils à l'âge de vingt, leurs filles à l'âge de seize ans". Du même coup, pour stimuler l'obéissance des colons, le roi dote généreusement les familles nombreuses. Un édit enregistré au Conseil en 1676 octroyait à tous les parents qui auraient dix enfants et plus, nés de légitime mariage, et n'étant ni prêtres, ni religieux, ni religieuses, une rente annuelle de trois cents livres, plus une somme de vingt livres aux filles et garçons, le jour de leurs noces. Mais s'il fut jamais une loi superflue, ce fut bien celle du mariage obligatoire. Sa Majesté eut à payer beaucoup de pensions; nous ne voyons pas qu'elle ait infligé beaucoup d'amendes dans cette contrée affreuse où l'on commençait d'être vieux garçon à vingt-cinq ans, et vieille fille à vingt ou vingt-deux ans. Contrairement à d'autres races passionnées de célibatarisme jusqu'à en mourir, où la famille reste indivisible aussi longtemps que chacun des enfants n'est pas devenu rentier, et où l'on ne fonde de nouveaux nids que lorsque les nids ne peuvent plus réchauffer que des rhumatismes, chez nous les époux se présentent à l'Eglise, dans la pleine vigueur de la virilité, quand les forces encore vierges peuvent promettre à la race une vie saine et généreuse. Le plus souvent, il faut bien l'avouer, l'on est plus riche d'espérance que d'écus. Qu'importe? Dans les premiers temps on sera plus ménager; dans le costume, dans le mobilier, dans la table, courageusement l'on saura se retrancher ces superfluités que tant d'autres compensent "par des économies sur les naissances". On croit d'ailleurs qu'il y a de la place partout pour la vaillan-

ce et le travail; que quatre bras courageux qui besognent ensemble, ont encore la partie belle avec la vie, si maussade soit-elle. Puis, les enfants seront eux-mêmes la première richesse. A l'arrivée du douzième ou du vingtième, aussi joyeusement qu'à l'arrivée du premier, l'on continuera de s'écrier, selon la noble formule populaire, "qu'on s'est enrichi" d'un garçon ou d'une fille, à moins que ce ne soit de deux à la fois. Le baptême d'un enfant, sous quelque signe arithmétique qu'il soit venu, est toujours le prétexte d'une joyeuse réunion de parents et d'amis. Et s'il faut, pour les nouveaux-venus, plus de pain dans la huche, plus d'espace à la table, plus de brins de fils ou de laine au métier à tisser, eh bien, il y a là-haut la Providence qui berce les nids pleins avec plus d'amour que les nids vides. Et si enfin de telles élévations de foi donnent un peu le vertige, rappelons-nous avec M. Etienne Lamy, que "ces croyances (de nos aïeux) sont après tout celles de l'Eglise, et que le plus singulier en ces catholiques, c'est d'être conséquents."

II

Magnifiquement constituée pour enfanter de la vie, la famille canadienne ne l'était pas moins pour développer et discipliner cette vie, tellement les principes de l'ordre, une fois admis et pratiqués, se développent d'eux-mêmes en conséquences harmonieuses; et tellement il est vrai que les lois du catholicisme sont en somme les lois de toute vie.

Une éducation véritable, suppose, si nous ne faisons erreur, une loi et une autorité; une loi qui est celle même de l'être humain, la loi du développement ordonné de ses facultés; une autorité qui fait exécuter la loi et lui fait rendre sa bienfaisance.

Cette loi et cette autorité, la famille canadienne n'en a jamais été dépourvue. Elle est aux antipodes de la famille moderne, famille envahie par les idées démocratiques, où les parents partagent avec tous les enfants le gouvernement de la maison et où l'autorité qui appartient à tous n'appartient à personne. Dans la famille de chez nous, il y a un chef, et ce chef est le chef naturel, le père, qui incarne, dirait Frédéric Le Play, "la seule autorité que Dieu ait instituée par le décalogue éternel".

Ce chef de la vieille famille, quand il était digne de son rôle, quel ascendant moral que le sien ! Il apparaissait à son foyer, non seulement avec sa dignité de père, premier auteur ici-bas de la vie qu'il prétendait régir ; mais aussi avec son prestige d'austère tâcheron, du besogneur qui se réservait les plus rudes travaux, qui mettait sur la table le pain dont tous vivaient, et qui, à tous ses mérites, ajoutait jusqu'à celui de vivre chez lui. Parce qu'il n'imposait rien qu'il n'eût d'abord pratiqué, il était, dans la maison, le commandement, la loi vivante. S'il ne disait pas le premier mot c'est toujours lui qui disait le dernier. "Parole de mon père, parole de roi", disait Mgr Plessis. Quand la mère plus faible et plus douce n'obtenait pas l'obéissance, lui n'avait qu'à froncer le sourcil pour faire rentrer dans le devoir. L'on savait d'ailleurs que le froncement de sourcil pouvait aller jusqu'à la pétoche inclusivement. Et la pétoche n'était pas une menace vaine dans un siècle où Bossuet l'administrerait lui-même et copieusement au royal dauphin.

Devant le père l'obéissance n'avait pas de limite d'âge. Et jusqu'à un demi siècle tout près, la coutume s'était conservée, conformément au

vieux droit français, que les majeurs de vingt-cinq ans et plus, désirant contracter mariage, ne pouvaient passer outre au refus de leur père, sans lui avoir adressé, et par la main du notaire, trois sommations respectueuses suffisamment espacées l'une de l'autre. Ces sommations étaient vraiment "respectueuses", quoi qu'en ait pensé Napoléon qui, dans son code, remplaça le mot par "actes respectueux". Voyez, par exemple, sur quel ton suppliant, en janvier 1733, le fils Jean-Claude Louet somme son père Claude Louet, notaire en la prévôté de Québec :

Mon très cher père,

Je suis dans la dernière désolation de me voir privé des douceurs que j'avais coutume de goûter auprès de vous; j'éprouve avec une douleur extrême aujourd'hui que vos mouvements de tendresse dont j'ay esté tant de fois sensiblement touché sont entièrement éteins"....

A cette première sommation le père Louet ne bouge pas. Le fils Louet revient donc à la charge et, comme il est naturel à un amoureux aussi vivement contrarié, le ton de la lettre se fait encore plus éploré :

Mon très cher père,

Rien ne peut arrêter le cours de mon affliction de voir votre coeur toujours inflexible et irrévocable à toutes mes supplications et soumissions. Serait-il possible que la tendresse autrefois si grande pour votre enfant se serait changée en une disgrâce perpétuelle?....

Et comme le père Louet n'est pas ému par

cette deuxième sommation respectueuse et par ce style vraiment pathétique, le ton de Jean-Claude devient nettement larmoyant :

Mon cher et honoré père,

"Pénétré de la plus vive douleur j'ay recours à cette tendresse paternelle dont j'ay senti tant de fois les doux mouvements. Serait-il possible, mon cher père, que vous m'en priveriez dans un temps (où) elle me serait si essentielle? Non, je suis certain que vous êtes trop amateur du salut des âmes pour me désapprouver en ce que je persiste...."

Si vous cherchez le secret d'une autorité si grande, presque redoutable, c'est que, par en haut, elle a des attaches vraiment surnaturelles. Il faut en effet se rappeler que le chef de la vieille famille canadienne exerce en quelque sorte, à son foyer, un pontificat domestique. Ne sont-ce pas de véritables rites sacrés qu'il y accomplit? C'est lui qui est promu au geste de bénir. Il bénit la première poignée de blé avant de la mettre en terre; à table il bénit le pain avant de le trancher; et surtout, le matin du premier de l'an, il lève solennellement les mains au-dessus de la tête de ses enfants pour les bénir comme un patriarche. Emouvante et grandiose cérémonie où se résume peut-être plus qu'en toute autre tradition, l'esprit de nos aïeux. Si grands sont alors l'esprit de foi et le prestige du père, que cette bénédiction du premier de l'an, personne ne voudrait la manquer, dans la famille, tellement on la croit ratifiée là-haut par Dieu et tellement l'on se croit tenu à cet acte de foi et hommage envers le seigneur de la maison. Les enfants mariés, éloignés du foyer,

parcourront de longues distances, braveront des froids terribles, avant la grand'messe du premier janvier, pour se jeter aux genoux du chef familial. Le premier janvier 1842, l'honorable Augustin-Norbert Morin, alors juge au tribunal de Kamouraska, remontait à Québec avec l'intention d'arriver chez lui pour le jour de l'an. Retardé en route par les mauvais chemins, il dut s'arrêter à l'église de sa paroisse natale, Saint-Michel de Bellechasse, le matin même du premier janvier. C'était l'heure de la grand'messe et les gens emplissaient déjà les abords de l'église. Aussitôt descendu de voiture, M. Morin se met à chercher son vieux père dans la foule; puis, là, aux yeux de toute la paroisse, Son Honneur ôte sa coiffure, s'agenouille sur la neige et, comme un bon fils, demande la bénédiction paternelle.

Sous une telle autorité qu'appuie le surnaturel, l'éducation de la famille canadienne produira de beaux fruits, comme tout ce qui s'accorde avec la vérité.

Autant qu'elle le pourra, elle développera l'homme tout entier. Je n'insiste point sur l'éducation physique. Dans les débuts, quand on vit habituellement au grand air, le climat et le genre de vie se chargent heureusement de suppléer le bureau d'hygiène. Et le climat et le genre de vie ne font pas besogne trop mauvaise, s'il faut en juger par ce pittoresque croquis de Marie de l'Incarnation: "Cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfants très beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfants qui, l'hiver, vont nuds pieds et têtes nues, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et

de pain, et avec cela gros et gras." D'un mémoire de M. Aubert, j'extrais ces lignes: "Les Français du Canada sont de corps bien fait, agiles, vigoureux, jouissant d'une parfaite santé, capables de soutenir toutes sortes de fatigues, et belliqueux, ce qui a fait que les armateurs français ont toujours, pendant cette dernière guerre, donné le quart de plus de paie aux français canadiens qu'aux français de l'Europe. Toutes ces avantageuses qualités corporelles dans les français canadiens viennent de ce qu'ils sont nés dans un pays d'un bon air, nourris de bonne nourriture et abondante; qu'ils ont la liberté de s'exercer dès l'enfance à la pêche, à la chasse et dans les voyages en canot où il y a beaucoup d'exercice."

Sur la vigueur physique de nos ancêtres et leur perfection corporelle, La Hontan, Hocquart, Bougainville ne s'expriment pas autrement; et le Père Charlevoix va jusqu'à écrire: "Nous n'avons point dans le royaume de provinces où le sang soit communément si beau, la taille plus avantageuse et le corps mieux proportionné."

Ce sont là, Mesdames, Messieurs, les effets du grand air canadien, mais aidé, nous pouvons le dire, par le sang pur de la jeune race et par l'éducation vigoureuse de la famille. Et, par exemple, les enfants sont élevés dans le culte de la sobriété. Si le vieux Canadien boit souvent, trop souvent peut-être, avec ses parents et amis, son coup de Jamaïque, il est réglé toutefois que dans le cabaret, il n'y a point de verres pour les garçons avant qu'ils soient majeurs où qu'ils aient un peu de poil au menton. Il en sera de même plus tard lorsque s'implantera l'usage du thé, qui, lui aussi, reste une boisson pour les grandes personnes et pour les vieilles filles raisonnables.

L'éducation physique se parfait surtout par l'apprentissage du travail auquel les enfants sont vite assujettis, trop tôt quelquefois, sinon pour le développement de leurs muscles, du moins pour celui de leur intelligence. La vie est dure pour tout le monde en ces temps anciens; les enfants n'échappent pas à la loi commune. Le plus souvent d'ailleurs eux-mêmes ne prétendent pas y échapper, tellement le travail leur a été inculqué comme un devoir de vaillance naturelle. Et personne assurément n'est plus fier à la campagne qu'un garçon de quatorze ou quinze ans qui mène sa paire de boeufs ou de chevaux, qui sait charger un beau voyage, tire déjà droit son coup de charrue et s'entend dire en soirée, devant les filles, qu'il est fort et travaille comme un homme.

Le travail, ce fut, pendant longtemps, la profession universelle en Nouvelle-France. Quelques-uns n'ont-ils pas vu les filles de M. de Saint-Ours aller travailler aux champs, tenir la faucille et même la charrue? La femme et la fille de M. de Tilly labourent la terre tous les jours, nous affirme Denonville, et M. de Tilly est cependant gentilhomme et conseiller du Conseil Souverain. Kalm nous raconte que les filles du meilleur monde, voire celles du gouverneur, habillées pour l'occasion, s'en allaient dans les cuisines et les celliers, s'assurer que tout y était en ordre. Non, l'on ne croyait pas, en ce temps-là, que ce fût déroger pour une demoiselle que de ceindre un tablier de cuisine et qu'il fût noble de ne rien faire.

Et pourquoi les enfants ne feraient-ils pas ainsi, puisque leurs parents exercent tous les métiers et que la famille canadienne essaie de se suffire autant qu'elle peut? Le père n'est pas seulement défricheur et agriculteur; il est aussi maçon, char-

pentier, menuisier, forgeron, cordonnier, sellier, et, dans les jours d'hiver, tisserand et empailleur de chaises.

La mère, ah ! la mère de ce temps-là, quelques extravagantes d'aujourd'hui la trouverait bien arriérée. Me permettez-vous cette impertinence, Mesdames ? Elles n'avaient porté, je crois bien, aucune de ces toilettes ingénieuses par lesquelles quelques-unes d'entre vous déploient tant d'art à se défigurer et y réussissent si merveilleusement ; elles lisaient plus souvent, j'en ai peur, dans leur vieux paroissien ou dans le "Guide de la bonne ménagère" que dans les catalogues de mode ; leurs mains sont rudes, gercées et grillées ; mais du moins ces femmes toutes simples n'ont pas désappris l'art de coudre, de filer, ni de pétrir l'âme de leurs enfants aussi parfaitement que le bon pain. C'est chapeau bas, c'est les larmes dans les yeux qu'il faudrait saluer l'aïeule canadienne-française, la première femme et la première épouse du monde : vaillante qui peinait tout le jour, qui, chaque soir, se laissait nimer par la lampe de minuit, qui souvent ne s'en allait coucher que sa lampe vidée d'huile ; femme de tête et de bon sens, réglant la dépense selon les revenus, faisant les amas, les cachettes d'argent qui serviront aux heures mauvaises, avec lesquelles l'on fera instruire l'un des fils ; femme de clairvoyance et d'énergie, relevant le courage de son homme, l'empêchant de faire les mauvais coups ; femme de foi, faisant tête aux pires malheurs, capable de sourire, capable de chanter avec des yeux mouillés, pour qu'autour d'elle les courages restent fermes et que Dieu soit béni.

La mère n'est pas seulement ménagère ; l'été elle se réserve aussi la garde du jardin et de la basse-cour ; puis, elle trouve le temps de courir

aux champs, herser, fauciller, rentrer du grain comme les hommes; le soir elle répare le linge, elle coud, elle tricote; l'hiver elle file, elle tisse, car c'est le beau temps de la petite industrie domestique. Pour le vêtir, la règle et la coutume sont que tout se fasse à la maison, si bien que les vieux inventaires nous ont révélé jusque-là l'existence du "moule à boutons". Donc l'on ne sera pas surpris que les enfants apprennent le plus tôt possible ces métiers qui sont multiples et qui sont pourtant une condition de vie, pour une famille où chacun ne peut avoir son vêtement et son morceau de pain que par le travail de tous.

Que devient en tout cela, me demanderez-vous, l'éducation intellectuelle? Si, elle souffre quelque peu de ce régime, elle se ressent principalement de conditions historiques que je n'ai pas à exposer ici. Mais peut-être aussi nos aïeux qui avaient l'esprit si droit et si juste, le bon sens si ferme, avaient-ils cette inconsciente conviction que "les sentiments et les connaissances qui forment le principal trésor d'une nation, ont leur source dans la pratique de la vie plus que dans l'enseignement littéraire et scientifique offert par les maîtres à l'enfance et à la jeunesse." (1) Et pour parler en termes plus brefs et dans le langage de Le Play, peut-être se disaient-ils, pour se consoler, que "l'instruction générale d'une race d'hommes provient de l'éducation plus que de l'école". (2)

Pour nos pères, l'éducation c'est avant tout l'éducation morale. Aussi voulaient-ils que la religion s'emparât de l'enfant dès son apparition dans le monde. L'Eglise était là d'ailleurs pour leur inculquer les sages coutumes. Dans les pre-

(1) Le Play, *La Constitution de l'Angleterre*, t. I. p. 2.

(2) Le Play, *La Constitution de l'Angleterre*, t. I. p. 5.

miers temps, quand les missionnaires ne passaient que de loin en loin, la coutume s'était prise de garder longtemps les nouveau-nés à la maison, avant de les porter au baptême. Mais aussitôt les prêtres devenus plus nombreux, Mgr de Laval rétablit vigoureusement la discipline commune; et même alla-t-il jusqu'à menacer de l'excommunication les parents trop négligents. Très vite ce fut une habitude religieusement gardée dans nos familles que la première sortie de l'enfant fût sa promenade aux fonts baptismaux et que le carillon de l'église devancât presque toujours les reportages des commères sur la naissance du nouveau paroissien.

A mesure que l'enfant grandit la même foi le suit et l'entoure. C'est l'enseignement religieux qui imprègne avant tout son esprit. La loi qui règle la conscience et toute la vie religieuse de la famille, c'est le "décatalogue éternel" complété par l'Evangile. Aussi le "Jésus", c'est-à-dire le crucifix ou les vieilles images d'une sainte Anne enseignant à lire à la Vierge enfant, ou celle d'une Notre Dame des Sept-Douleurs qui montre son cœur transpercé de glaives—car tout cela s'appelle indistinctement le "Jésus"—est-ce le premier objet que l'enfant apprend à montrer dans la maison, comme c'est l'un des premiers mots qu'il apprend à prononcer. La mauvaise action, la désobéissance lui sont représentées avant tout comme une infraction à la loi divine, comme des choses qui font pleurer le Bon Dieu. C'est au foyer encore que l'enfant apprend ses premières réponses de catéchisme et ses premières formules de prières. A peine sait-il articuler ses premiers mots qu'il apprend à faire son signe de la croix, ou, comme l'on dit naïvement, son "nom du Père"; car il sait dé-

jà qu'il n'est pas bien de se coucher sans faire sa prière, comme de se lever sans donner son coeur au Bon Dieu; et nos aïeules se sont transmis pour cette offrande, de touchantes petites formules orales qu'il est regrettable vraiment de ne pas trouver dans nos livres de prières.

La légende se mêle parfois à la doctrine pour imprégner l'esprit des tout-petits des idées de foi et d'images gracieuses. En ce temps-là le distributeur d'étrennes n'est pas un vieillard gâteux, dont le principal mérite, semble-t-il, serait d'être un plantureux barbon, à rendre jaloux le Moïse de Michel-Ange. Et qui donc, parmi les anciens, en remuant ses plus délicieux souvenirs, ne retrouvait un petit enfant qui, chaque soir du 31 décembre, s'était endormi en rêvant au Jésus rose de la crèche de Noël? Pendant la nuit, il était venu au milieu des songes merveilleux, déposer les étrennes, dans les souliers au pied de la cheminée, ou, mieux encore, dans le bas de laine fiévreusement suspendu au pied de la petite couchette, et qui, pendant le sommeil, s'était mis à remuer avec des froissements de papier mystérieux.

Il n'est pas jusqu'aux chansons, jusqu'aux balades naïves que chantent les mères autour des berceaux, qui ne portent aux oreilles des enfants leur part d'images ou de leçons divines. On leur chante les cantiques de Noël, les chants liturgiques, la préface de M. le curé, avec une imitation bienséante de ses tons; on leur fredonne:

*La Sainte Vierge part en chantant
Avec ses beaux cheveux pendants....*

Et si, pour que bébé ait un beau sommeil, il y a une poulette noire qui vient pondre dans l'armo-

re, une poulette blanche qui pond tout près sur la planche; il y a aussi une poulette grise qui pond dans l'église, aussi souvent que dans la remise; et la dernière est toujours une poulette bleue qui pond dans les cieux.

Parmi les vertus auxquelles on dresse les enfants, il en est une que je veux signaler en passant, parce que nulle peut-être ne manifeste mieux la délicatesse des âmes anciennes, et c'est la pudeur. J'y insisterai à peine, car le plus significatif éloge que je puisse faire de l'éducation que nous avons reçue sur ce point, c'est bien qu'il me soit difficile d'en parler, même pour la louer. Nos aïeux pratiqueront une chasteté austère qui ne saura pas toujours se défendre de quelque excessive réserve. Elles ne seront pas rares les jeunes filles qui arriveront au mariage, ayant gardé intacte leur ingénuité. Pendant longtemps, et de nos jours encore, les sauvages garderont le monopole d'un très mystérieux colportage d'enfants. Et pour sauver la façade de ce mensonge pieux, il arrivera que les terribles colporteurs choisiront invariablement, pour leur descente au foyer, le moment précis où, comme par hasard, les autres enfants auront déguerpi d'urgence.

Dans les maisons quelquefois étroites pour tenir rôle de huches humaines, la disposition des chambres et des lits savait toujours sauvegarder une prudente division des enfants selon le sexe. Nos évêques, ces premiers gardiens de la famille, n'avaient pas craint de donner jusqu'en ces matières, des avis précis et détaillés. Il est un fait historique d'ailleurs, tragique au plus haut point, qui achève de nous dire là-dessus les délicates et presque farouches précautions de nos aïeux: à l'époque du grand "Dérangement," nous le savons pro-

prement par l'histoire, les mères acadiennes aggravèrent encore le démembrement de leurs familles déjà calculé surnoisement par Lawrence, en ne permettant pas à leurs grands fils de s'embarquer sur les mêmes vaisseaux que leurs soeurs puères.

Sur l'esprit qui régnait dans les foyers antiques, sur leurs traditions religieuses, j'aurai tout dit quand j'aurai cité un témoignage auguste, celui de Mgr de Saint-Valier, qui avait parcouru nos campagnes, lentement, allant souvent de porte en porte et qui écrivait: "Chaque maison est une petite communauté bien réglée où l'on fait la prière en commun le soir et le matin, où l'on récite le chapelet et où l'on a la pratique des examens particuliers avant les repas et où les pères et les mères de familles suppléent au défaut des prêtres, en ce qui regarde la conduite de leurs valets."

Voilà donc ce catholicisme sur la sincérité et la profondeur duquel, nous nous permettons parfois d'émettre des doutes. Mesdames, Messieurs, si être catholique c'est accepter, avec toute la loyauté de son âme la parole du Christ et les enseignements de son Eglise; si être catholique c'est conformer sa vie à la morale de l'Evangile, accomplir les devoirs qu'elle prescrit, quelque austères qu'ils soient, eh bien, je me retourne, moi, vers ce petit peuple de Français qui a couvert de croix le continent pour confesser sa foi au Christ, Fils de Dieu; j'observe ces vieux ancêtres qui n'avaient pas la science des savants, mais qui mieux que les savants d'aujourd'hui, savaient leur catéchisme et dont la foi si humble et si simple s'illuminait d'intuitions surnaturelles; je songe à ce petit peuple humilié par la défaite, assailli dans sa fidélité reli-

gleuse par les menaces et les séductions et chez lequel cependant, trente ans après la conquête, l'on n'eût pas compté, au témoignage de son évêque, cinq apostasies; je revois ces vieux chrétiens qui certes avaient leurs défauts et leurs misères, mais qui, devant les vieux curés austères d'alors, acceptaient de confesser deux ou trois fois leurs fautes, pour se trouver, le matin de Pâques, avec leurs enfants et leurs serviteurs, devant les ciboires d'argent; je songe à ces mères et à ces pères croyants qui mettaient le signe de la croix au commencement d'un si grand nombre de leurs actions, qui regardaient le désordre, le péché parmi leurs enfants comme le plus grand des malheurs, qui pleuraient sur l'inconduite de leurs fils ou de leurs filles plus qu'ils n'eussent pleuré sur leurs cercueils; je songe enfin à ces pauvres gens qui, malgré les duretés et les blessures de la vie, n'avaient jamais à la bouche une parole d'amertume, encore moins de blasphème; mais, courbés, broyés par les peines et les deuils encore plus que par les années, se laissaient emporter par la mort comme par la main divine, savaient bénir une dernière fois leurs enfants, avec le sourire des justes.... oui, Mesdames, Messieurs, je mets ensemble toutes ces noblesses émouvantes; je mesure la grandeur et la pureté de cette foi et je n'ambitionne après cela, pour notre prétentieux catholicisme qu'un seul mérite: celui d'égaliser parfois celui-là.

III

Cette esquisse de la vieille famille de chez nous serait incomplète si je n'ajoutais qu'une cause d'ordre social, le cadre économique et juridique où elle s'est développée, a contribué grandement à en fortifier la constitution. Cette cause n'a pas

été le facteur principal; il n'a pas été indifférent, néanmoins, aux éléments surnaturels de la famille canadienne, qu'elle soit devenue, par la vertu de la coutume et par la volonté de notre vieux droit, ce type supérieur de société domestique appelé par les sociologues, "famille-souche". Et, par "famille-souche", ils entendent, vous le savez, la famille où le foyer se perpétue par une succession ininterrompue d'héritiers de la même lignée, du même métier ou de la même profession, qui se transmettent avec le bien héréditaire, les coutumes, les méthodes de travail et surtout le dépôt sacré des traditions ancestrales. Frédéric le Play n'a-t-il pas écrit que la "famille-souche", plus encore que la constitution politique, a fait la grandeur de l'Angleterre? Il a ajouté: "Le paysan propriétaire cultivant de ses propres mains un domaine transmis héréditairement, sous le régime de la famille-souche, a longtemps été en Angleterre et reste sur le continent, le type qui perpétue le mieux le règne du bien au sein d'une race."

La famille-souche suppose, en premier lieu, le foyer domestique et le domaine comme atelier de travail. Et déjà c'est la vie et c'est le travail au grand air, loin, en tout cas, des centres de corruption, autant dire dans les conditions hygiéniques et morales les plus propres à entretenir la vigueur de la race.

Le domaine, parce qu'il est héréditaire, parce qu'il est le legs des ancêtres, n'est pas, comme le foyer du nomade, je veux dire le foyer du locataire, ou l'hôtel garni, une poussière indifférente, une possession éphémère, une habitation inanimée. C'est une chose vivante qui s'incorpore à la personnalité de la famille et à son histoire; c'est une parente des anciens qui a pris à travers le temps

quelques traits de leur physionomie; c'est un ossuaire sacré qui a recueilli leurs sueurs et les nobles vestiges de leurs labeurs. Par cela même, c'est comme une personnalité immortelle qui relie les générations, les aide à demeurer pareilles les unes aux autres.

Au surplus, dans la famille-souche, les vieux prennent les moyens de se survivre et de garder au foyer, avec son caractère de continuité, sa vertu de cohésion pour la famille. Contrairement à ce qui se passe dans la famille instable, où le métier, où la profession n'est pas héréditaire, où tous les enfants quittent les uns après les autres le foyer qui s'éteint avec la mort des parents et se recommence à chaque génération, dans la famille-souche, l'un des enfants, fils ou fille, se marie près des vieux et prend auprès d'eux le titre d'héritier-associé. Observez, en passant, que le choix de celui-ci n'est pas laissé au hasard du droit d'aînesse; les vieux parents le choisissent eux-mêmes, le plus souvent pour son aptitude plus grande à administrer le bien ancestral ou à coopérer avec le passé. Jusqu'à leur mort les vieillards cohabitent avec l'héritier, de telle sorte que la transmission des traditions familiales s'opère pour ainsi dire forcément, et selon le mode le plus sage: dans un juste tempérament de l'esprit de routine et de l'esprit de nouveauté. Pour l'administration du patrimoine, pour l'éducation des enfants, l'héritier peut profiter de l'expérience accumulée par les ancêtres, sans pourtant s'y enliser, puisqu'il redevient son maître et reprend sa libre initiative, à mesure que le déclin des vieillards les contraint d'abdiquer. Le Play a vu, dans cette société du père et du fils, une telle garantie de durée et de progrès, qu'il a écrit: "La cohabitation et l'association des parents avec le

ménage de leur héritier a toujours été un impérieux besoin, un indispensable moyen de prospérité pour les paysans."

Que le Play ait dit vrai, il est facile de s'en convaincre par d'autres raisons. Rappelons-nous que l'un des premiers caractères de la famille-souche est de posséder indéfiniment, par un héritier, le bien familial. Puisque celui-ci est indivisible et doit être transmis intégralement, un seul moyen demeure pour l'héritier, de payer à ses frères et soeurs leur part d'héritage: tirer du bien paternel les ressources nécessaires à leur établissement. Et c'est bien ce qu'impose la volonté testamentaire du père. Mais voyez dès lors s'il se peut institution plus propre à imposer l'économie au jeune administrateur, et notez, en outre, que cette économie va s'ordonner vers les buts qui peuvent le mieux en décupler l'effort. Si l'on a pu dire que "l'épargne est partout l'acheminement vers la propriété immobilière", c'est sans doute un peu parce que la propriété immobilière est le meilleur stimulant de l'épargne. Or, dans un temps où le plus grand nombre des enfants se destinent à la terre, où tous ces fils de terriens se sentent indissolublement mariés au sol, c'est à conquérir plus grand de terre que le père avait déjà ordonné ses économies; c'est à agrandir ce que le père avait déjà conquis, que, dans l'intérêt des cohéritiers et de ses propres enfants, le fils ordonnera à son tour ses propres épargnes. Ainsi, pendant que le sol familial sera voué par état à acquérir du sol et à multiplier à son tour les familles-souches, la loi qui lui crée cette destination est du même coup le meilleur élément de sa prospérité.

Ai-je besoin d'indiquer, pour finir, combien ce régime successoral entretient la solidarité et l'esprit

familial? C'est une autre note caractéristique de la famille canadienne que son admirable cohésion. Le climat, je le veux bien, y aide pour sa part, en tenant le foyer plus ou moins clos pendant six mois de l'année et par l'obligation où se trouvent les membres de la famille de vivre dans une intimité plus continue, dans une nécessité plus grande de compter les uns sur les autres. Il y a aussi la joie, l'allégresse contagieuse du nombre. Comme la famille canadienne est toujours nombreuse, il arrive rarement que la gaîté trouve à chômer. Ce n'est pas nous, je pense bien, qui avons fourni aux peintres et aux faiseurs d'estampes, le modèle de ces ménages classiques où deux époux grisonnants, assis près de leur feu qui baïlle, n'ont pour égayer leur solitude, que les gentillesse moroses d'un barbet mélancolique. Je l'ai dit ailleurs: "Quel splendide repas autour de la vaste table où, quand ils sont seuls, ils sont vingt-quatre ou vingt-six". L'on apprend ainsi à se passer des distractions extérieures; les joies de la famille suffisent à la famille. Sans doute, l'on n'évite point toujours les frottements douloureux, voire les commencements d'orage. Mais, comme dit Mistral dans *Mireille*: "Quand le soir de Noël, sous sa tente étoilée, réunissait l'aïeul et sa génération, devant la table bénie, devant la table où il préside, l'aïeul, de sa main ridée, noyait tout cela dans sa bénédiction."

La cohésion vient aussi, pour une bonne part, du rôle de la ruche-mère à l'égard des jeunes essaims. Comment ceux-ci ne resteraient-ils pas étroitement attachés à celle que, par leur travail, ils ont contribué à soutenir, mais qui, à son tour, devient leur meilleur auxiliaire? Puis, la cohabitation des vieux parents et de l'héritier maintient au foyer une force d'attraction que même la mort

des vieux ne pourra pas énerver tout-à-fait. L'attraction du foyer est si forte qu'il faudra une loi, sous le régime français, pour forcer les jeunes couples à s'en éloigner et à demander aux seigneurs de nouvelles terres. Du reste, la prédominance de trois ou quatre noms en chaque paroisse nous indique l'essaimage à proximité de la famille-souche canadienne. Relisez, par exemple, dans la "France aux colonies" de Rameau, le rôle de la compagnie de la côte Saint-Michel, tel que reproduit par l'historien : vous y verrez cinq familles primitives s'épanouir en plus de trente branches et garder tous leurs foyers dans un étroit voisinage.

Dans l'effroyable éparpillement que provoque, sous le régime français, l'expansion gigantesque de la colonie ; alors que toutes les familles ou presque fournissent des colons aux nouveaux établissements, des soldats aux garnisons et aux forts lointains, des officiers, des chefs aux nouveaux postes stratégiques, des canotiers aux trafiquants, le foyer continue de retenir, par des fils mystérieux et puissants, les nomades de la jeune race. Qu'une mort, qu'un mariage survienne, et, comme une troupe d'oiseaux migrateurs, l'on voit revenir des extrémités de la colonie, de Niagara, de Détroit, de Vincennes, les enfants dispersés qui accourent à l'appel de la maison.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je viens de vous décrire, bien imparfaitement hélas, la constitution et la vie de la famille canadienne d'autrefois. Chacun aperçoit, ce me semble, la grandeur du rôle qu'elle a tenu dans notre histoire.

Contre les guerres sans fin, contre les épidé-

mies, contre le nombre hostile qui menaçait de nous étouffer, contre la dispersion plus désastreuse que tous les fléaux, nos pères ont fait vaillamment le recrutement de la race. Si nous, leurs descendants, avons organisé la vie en haut, comme les humbles se donnèrent la peine de la créer en bas, notre force serait encore assez grande pour faire de nous les maîtres de ce pays. Les ancêtres ne se sont pas uniquement acquittés de nous donner le nombre; ils nous ont transmis, avec un sang pur, les vertus morales qui devaient continuer la transmission de la vie. Après avoir ouvert les sources du fleuve royal, ils lui ont donné l'impulsion victorieuse qui l'emporte encore entre ses rives.

C'est la religion pratiquée dans les vieux foyers, religion illustrée d'héroïsmes quotidiens; c'est l'éducation dispensée en cette haute atmosphère qui nous a fait notre tranquille endurance, notre vouloir-vivre plus forts que nous-mêmes et ces vertus sociales et privées qu'envient nos plus âpres ennemis.

De cette moisson généreuse d'enfants ainsi formés, l'Eglise a pu prélever une dîme abondante pour le recrutement de son sacerdoce, pour ses milices d'hommes et de femmes qui ont mis à si bon marché, chez nous, les services de la charité et de l'enseignement, qui méritent déjà à notre jeune race un renom apostolique à travers le monde et qui feront de la fille aînée de la France une digne héritière de la fille aînée de l'Eglise.

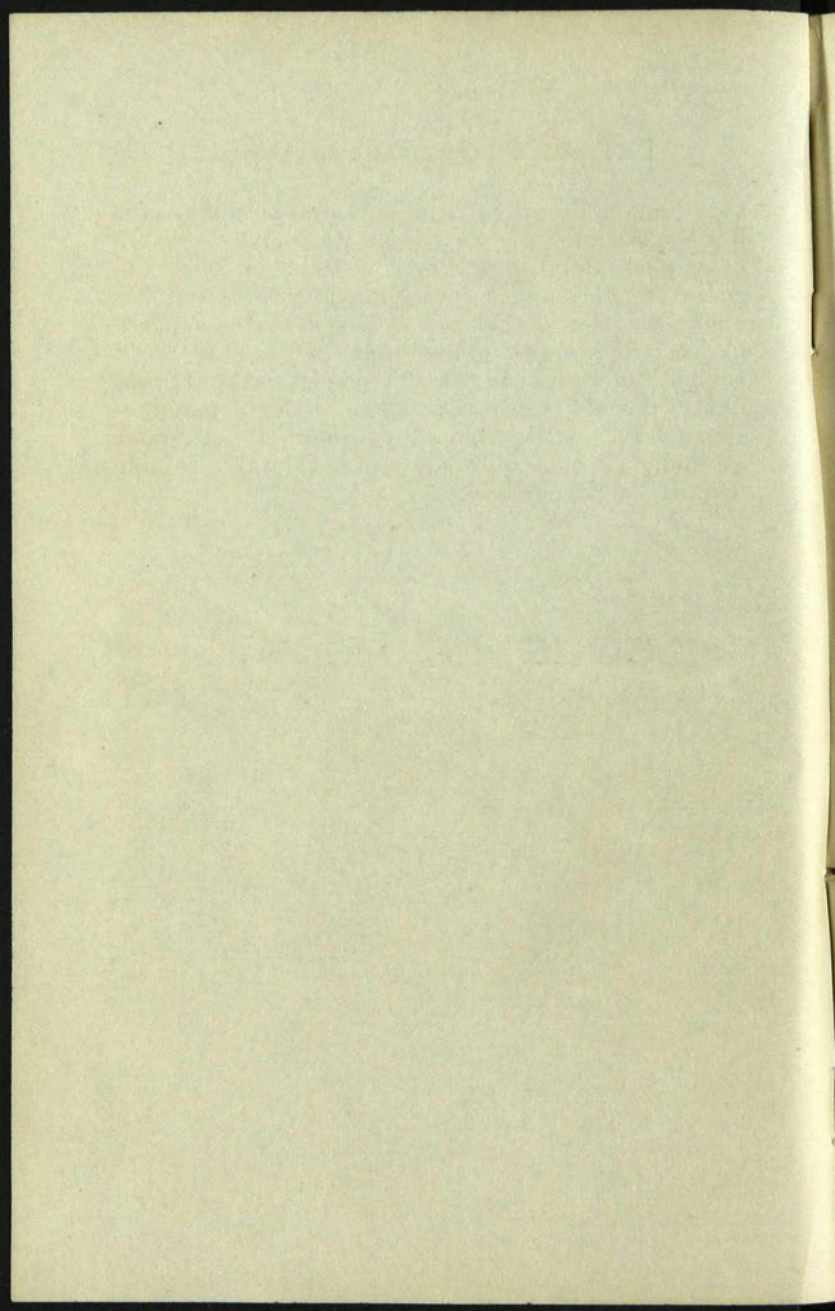
Mesdames, Messieurs, retenons ces quelques vérités essentielles: si la famille canadienne est le joyau de notre histoire; si elle a fait pour nous de si grandes choses, elle l'a fait par ce qu'elle avait de proprement familial. Si elle fut une vraie

famille, dans la noble majesté du mot, c'est qu'elle demandait à Dieu l'honneur de l'être.

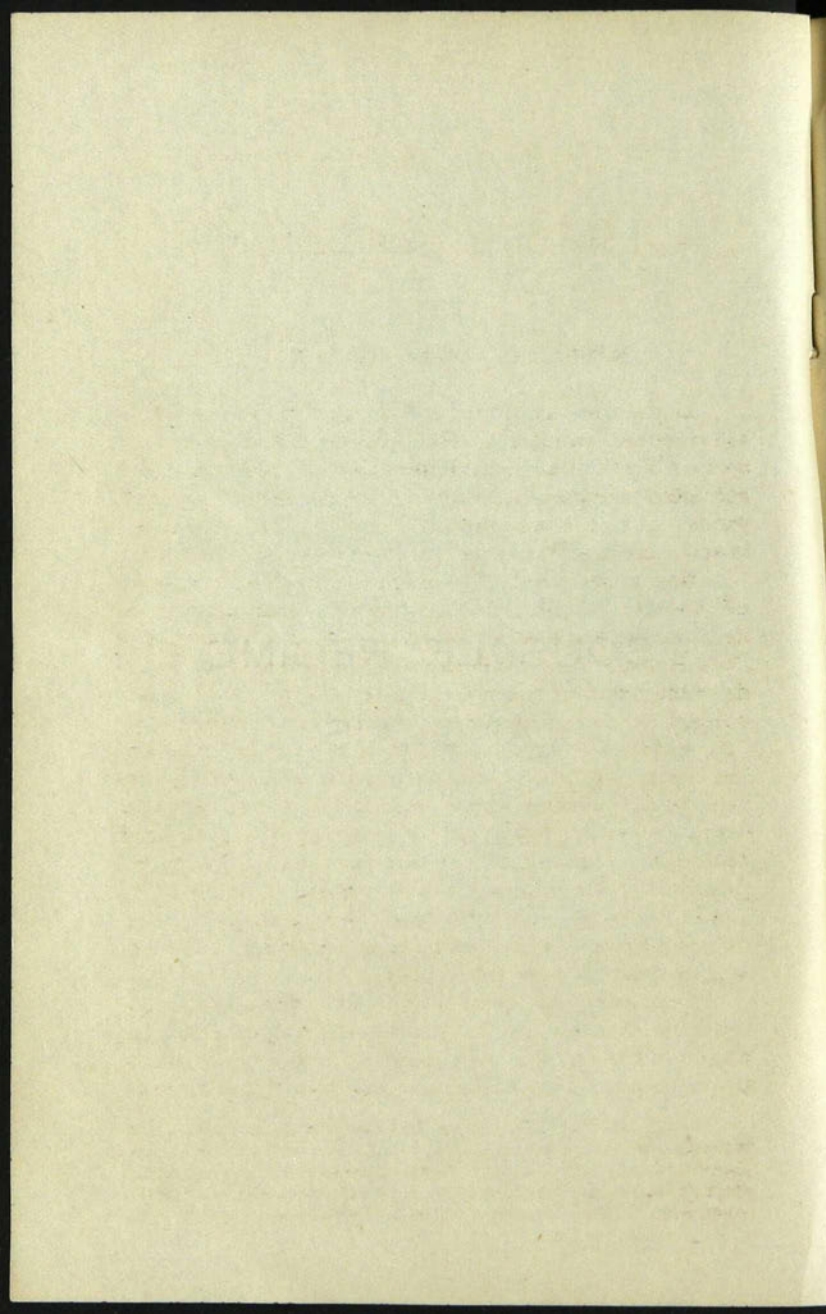
Quelles que soient les déchéances d'aujourd'hui, ne laissons pas les lassitudes infécondes, les scepticismes amers s'emparer de nos courages. Les vieilles familles ne sont pas toutes éteintes; les vieux foyers ne sont pas tous morts; les pierres sacrées ne sont pas toutes dispersées. Fustel de Coulanges a écrit dans la "Cité antique": "Aux temps très antiques, le tombeau était dans la propriété même de la famille, au milieu de l'habitation, non loin de la porte, afin, dit un ancien, que les fils en entrant ou en sortant de leur demeure, rencontrassent chaque fois leurs pères, et chaque fois leur adressassent une invocation. Ainsi l'ancêtre restait au milieu des siens; invisible, mais toujours présent, il continuait à faire partie de la famille et à en être le père. Lui immortel, lui divin, il s'intéressait à tout ce qu'il avait laissé de mortel sur la terre; il en savait les besoins; il en soutenait la faiblesse. Et celui qui vivait encore.... celui-là avait près de lui ses guides et ses appuis: c'était ses pères".

Mesdames, Messieurs, pour nous, le Dieu de nos foyers, c'est le Dieu invisible représenté sur le mur par le crucifix des ancêtres. Le tombeau de nos morts est là-bas, en terre sainte, à l'ombre de l'église. Mais notre impérissable gloire, et demain si nous le voulons, notre force victorieuse, ce sera de savoir néanmoins qu'aucun foyer de notre race n'existe où ne survive la présence morale de quelques aïeux aux genoux desquels il soit noble de tomber, comme devant des saints, avec des larmes dans les yeux et une prière aux lèvres; c'est de penser que, dans notre pays français, ne se trouve peut-être aucun seuil familial derrière lequel,

sous l'image du crucifix, ne puisse apparaître, avec des sourires d'élus, un couple de vieillards sublimes, personnification d'une histoire et d'une lignée: elle, les mains jointes pour prier éternellement, ses cheveux blancs pleins de rayons parce que le nimbe de la gloire divine a passé là après celui de la lampe de minuit; lui, les mains rayonnantes des gloires du bon labeur, et les tenant toujours levées et les tenant toujours hautes, pour atteindre les générations les plus lointaines, d'une immortelle bénédiction.



SOUS LE RÉGIME
ANGLAIS



L'Histoire acadienne (1)

MESDAMES, MESSIEURS,

L'histoire acadienne est le chef-d'oeuvre de la survivance française. Nul groupe français au Canada n'a été plus brutalement assailli; aucun n'eût été plus excusable d'oublier ou de renier ses origines; aucun cependant n'a montré plus de constance héroïque dans la volonté de survivre.

Ses antécédents historiques l'avaient prédestiné à cette fidélité. Cette histoire commence tout de bon en 1610 avec le retour de Poutrincourt à Port-Royal. Ce Poutrincourt, un vrai fondateur de race, commence par donner de la terre à ses colons et l'on sème sans retard le premier blé. "Et veux, dès aujourd'hui, disait-il, vous marquer les terres que vous tiendrez à cens et à rentes, afin que vous puissiez, entre temps, préparer déjà la demeure et le foyer de vos ménages, travaillant ainsi pour vous-mêmes et vos enfants". Parmi ces premiers défricheurs, il y a Marc Lescarbot et Louis Hébert. L'occupation française et la tradition agricole sont maintenant établies; elles se maintiendront sans interruption.

Cependant un coup de foudre s'abat sur la colonie naissante. En 1613, Samuel Argall vient ravager Port-Royal. L'Acadie à peine née passe pratiquement à la puissance anglaise jusqu'au trai-

(1) Le 30 mai 1917 avait lieu au Monument national de Montréal, la "Soirée de Grand Prée" organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette "Soirée" devait être au profit de l'église-souvenir de la Grand Prée qu'un groupe d'Acadiens se préparait alors à construire. L'abbé Groulx y fit la conférence que l'on va lire.

té de Saint-Germain-en-Laye en 1632. A partir de 1614, tout espoir de secours du côté de la France est perdu. Biencourt, le fils de Poutrincourt, n'abandonne pas la partie. Tout en tenant quelquefois une main à la charrue, il se jette bravement dans les bois, à la suite des Indiens. En 1623, à la mort de Biencourt, Charles de Latour qui a vingt-sept ans, compte encore quinze ou vingt hommes autour de lui. C'est la période embryonnaire du peuple acadien. Latour, le seigneur de Port-Royal, c'est le chef demi-barbare, se jetant avec sa petite bande, dans la grande vie d'aventures, vivant d'exploits, de chasse et de pêche. Seul, le passage d'un missionnaire reprend ces hommes de temps à autre, à la dignité des civilisés.

Avec le retour du pays à la France en 1632, puis l'arrivée du nouveau gouverneur, M. de Razilly, la colonie recommence son organisation sociale. Mais que de vicissitudes, que de recommencements dans sa vie! Malgré l'abandon presque constant de la France, ces colons doivent se défendre sans cesse contre les incursions des Anglo-Américains. Observez que c'est là, en Acadie, qu'a commencé le duel de notre histoire.

En 1645, la colonie passe encore sous le joug anglais et cette fois jusqu'au traité de Bréda en 1667. Et de 1667 à 1710, cinq fois encore l'Acadie doit subir les randonnées des flibustiers américains qui rompent les digues, brûlent les habitations et les moissons, volent les barques et les bestiaux.

Mais vous entendez, mesdames, messieurs, quelle race vigoureuse et batailleuse va créer ce genre de vie. Déjà se dessinent tous les caractères d'un groupe distinct. Ces Acadiens sont des

isolés. La distance, des forêts impénétrables les séparent de Québec. De la mère-patrie, ils sont séparés par une politique coloniale de lésinerie et d'intermittence dans l'action. Ils vivent enfermés dans l'enceinte de la baie française. Ils ne doivent presque rien à l'immigration; ils ne doivent qu'à eux-mêmes. A partir de 1686, la population ne s'accroît plus que de sa propre vitalité. En 1701, les neuf-dixièmes des habitants appartiennent aux premières souches acadiennes, 47 familles d'où est sorti presque tout ce peuple. Il grandit rapidement; il se double tous les seize ans. Habitué à se passer de la métropole, à ne compter que sur eux-mêmes, l'occupation anglaise n'arrête point la vitalité ardente des Acadiens. C'est à Port-Royal qu'est le foyer vivant de la race; mais bientôt la ruche primitive devient trop étroite et des essaims se répandent dans les anses profondes de la baie française; surtout au bassin des Mines, à Beaubassin, à Cobequid, à Péticoudiac, à Menrancou.

Lorsque le 12 octobre 1710, abandonné par la France, mais ayant satisfait à l'honneur français, l'héroïque Subercase cède définitivement l'Acadie aux Anglais, une nouvelle race est née. Trois générations ont grandi sur la terre acadienne. L'isolement, le climat, la vie de combats et d'aventures ont rapidement modifié le type primitif. Il en est résulté une petite race française d'excellente venue, race de vie paisible et pastorale, avec une pointe héroïque dans l'âme. Tout un passé d'aventures revit dans une passionnante épopée primitive, avec des exploits de chasse, de flibuste, avec le souvenir d'un Biencourt et d'un Latour, et surtout d'un Vincent de Saint-Castin, le héros des montagnes acadiennes, le prince légendaire.

daire des tribus abénaquises. Tout cela sans doute se chante quelquefois dans les foyers neufs avec l'accompagnement de la mer et le murmure des pins moussus.

Déjà les Acadiens ont pu se donner un embryon d'organisation civile et politique. Ces fils de coureurs de bois et de mers ont la passion de la liberté. M. de Brouillan, l'un des derniers gouverneurs français, les appelle des "demi-républicains". Ils n'en forment pas moins une petite société féodale bien hiérarchisée avec leurs seigneurs terriens, gentilshommes rustiques qui ne sont que les premiers de leurs censitaires, avec en plus leurs prêtres et leurs notables, tous hommes de grand sens et de forte tête, si j'en juge par les requêtes et les mémoires qu'ils adressent au conquérant. Les Acadiens ont leur assemblée à eux pour décider de l'intérêt public. Et les vastes travaux d'endiguement entrepris et menés à bonne fin par ces modestes municipes attestent un grand esprit d'harmonie et de solidarité.

La foi catholique, l'autorité souveraine des missionnaires ont développé ces vertus sociales. Car la foi est une autre de leurs forces; dans l'isolement elle a été leur seul appui; l'église leur a procuré leurs seules fêtes. Ces âmes simples s'y tiennent attachées d'un amour vivant qui produit la noblesse des mœurs et la fraternité sociale.

Ajouterai-je qu'ils peuvent s'appuyer sur la force d'un autre sentiment et qu'ils sont déjà de leur pays? Tous ou presque sont des terriens enracinés au sol. Sur ce point, leur isolement, l'abandon presque continu de la France leur a été bienfaisant. L'Acadie est leur seule patrie, ils ne s'en connaissent point d'autre.

Oui, Mesdames, Messieurs, c'est là que, pour

la première fois, entre la terre canadienne et les hommes qui étaient venus de l'autre côté, s'est nouée l'alliance de l'éternelle amitié. Bien avant nous les Acadiens ont compris que la patrie est le pays de la naissance et de la vie, la terre où dorment les ancêtres, et qu'à celle-là seule ils devaient l'amour de leur cœur, la force de leurs bras et le sang de leurs veines.

II

Donc, avec le traité d'Utrecht en 1713, qui consacre définitivement l'occupation anglaise, les Acadiens sont déjà fortement organisés pour la survivance. Aussi, quel peuple français magnifique peuplerait aujourd'hui les provinces du golfe s'il n'y avait eu le crime de 1755! Mesdames, Messieurs, demandons-nous, par quelle étrange fatalité, ou plutôt par quel dessein caché de la Providence, tous les groupes français au Canada, après les premières périodes d'organisation et d'espérance, se voient tout à coup mis en péril d'anéantissement. Après 1755 en Acadie, souvenez-vous de 1760 dans le Québec, de 1890 au Manitoba, de 1912 en l'Ontario. Autour de nous les groupes étrangers n'ont qu'à se laisser grandir dans la richesse et la prospérité qu'ils cueillent à portée de la main. Notre histoire à nous, coupée de catastrophes, n'est qu'un perpétuel recommencement.

En 1755, voilà donc quarante ans que l'Acadie est devenue possession anglaise. Jusqu'en 1749, date de la fondation d'Halifax, les conquérants ne prennent point pied dans le pays français; tout au plus tiennent-ils garnison à Port-Royal devenu Annapolis. Tranquilles sur leurs

terres, les Acadiens ont vécu et se sont fortifiés dans le sens de leurs origines et de leurs traditions. Doublant leur population à peu près tous les seize ans, ils comptent alors environ 18,000 habitants disséminés depuis Annapolis jusqu'à Chipoudy à l'intérieur de la baie, et même aussi de l'autre côté de l'isthme de Shédiac, sur les bords de la baie verte, et même jusque dans l'île Saint-Jean où, dès les premières menaces, se sont réfugiés trois mille d'entre eux.

Ce sont maintenant des fermiers prospères qui goûtent à une joyeuse aisance. Mais la prospérité et l'accroissement n'ont pas altéré les hautes vertus de leur état social. Cette société champêtre des vieux Acadiens, quelles romances idylliques, quels tableaux romanesques ne nous a-t-elle pas valus? Nous avons vu revenir les plus hautes fantaisies virgiliennes avec les Edens chimériques des rêveurs du dix-huitième siècle. Depuis l'abbé Raynal surtout, il était devenu de mode de tomber fatalement dans l'églogue latine et de faire rimer Acadie et Arcadie. Cependant depuis lors les documents ont parlé; à la légende romanesque s'est substituée la réalité prosaïque de l'histoire qui n'a changé que peu de chose. L'exagération n'exista que dans les mots. Et force nous est bien d'admettre les qualités singulières, la beauté idéale de la petite société acadienne pétrie de vertus françaises et catholiques. "S'il y a un peuple qui ait rappelé l'âge d'or tel qu'il est décrit dans l'histoire, c'étaient les anciens Acadiens," a pu écrire Moyse de Les Derniers, un des agents de Lawrence.

En face de ce tableau comment nous défendre d'une émotion tragique, à la vue de la foudre qui s'apprête à tout broyer? Châteaubriand dirait:

“Les nations marchent à leurs destinées; à l’instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s’arrêter même dans le bonheur”.

La situation des Acadiens a été fixée par le traité d’Utrecht et par un décret postérieur de la reine Anne. Ils sont admis à demeurer sur leurs terres, à l’état de “neutres,” dégagés de l’obligation de prendre les armes pour le conquérant, avec le droit explicite de vendre leurs biens et de quitter le pays quand bon leur semblera. Les Anglais qui séjournent à Annapolis, n’entendent point pour le moment fonder de colonie dans la presqu’île; ils ont donc un intérêt suprême à retenir les Acadiens pour la subsistance de la garnison. D’autre part, la progression rapide des conquis, le souvenir de leur hardiesse ancienne font peur comme une menace. En cette occurrence que va faire le conquérant?

C’est ici, Mesdames, Messieurs, que recommence une lutte de quarante ans où l’on vit aux prises, d’une part, la diplomatie la plus fourbe et la plus cauteleuse; de l’autre, la simplicité d’un petit peuple de paysans sans autre défense que son droit et sa droiture. Dans toute sa réalité ce fut la lutte du loup et de l’agneau. Coûte que coûte, en dépit du traité et d’un acte solennel qui porte la signature de la reine Anne, le conquérant veut arracher aux Acadiens un serment d’allégeance qui les sépare du Canada et de la France. Ruses, flatteries, menaces, tout ce que la force sans scrupules peut inventer de manoeuvres perfides les hommes d’Annapolis y eurent recours contre les paysans d’Acadie. Tantôt, par toutes sortes de promesses, ils les engagent à rester sur leurs terres; tantôt ils les menacent d’une expulsion; mais à peine les Acadiens demandent-ils à partir, qu’on

leur supprime tout moyen d'embarquement. Toujours, avec la même obstination tranquille, les "neutres" défendent la neutralité qu'on leur a consentie et se refusent à prendre les armes pour le compte de l'Angleterre. Ils protestent qu'ils sont Français de coeur et de naissance, et qu'ils quitteront leurs terres si on exige un serment qui les expose à porter les armes contre la France. Mesdames, Messieurs, il y a là un geste qui passe la grandeur chevaleresque. Comme il devient d'une beauté émouvante, l'attachement de ces paysans à leur origine, quand on songe à l'abandon presque continuel où les avait tenus la patrie d'outre-mer. Qu'ils sont bien de leur race et qu'ils durent paraître peu pratiques à leurs conquérants, ces campagnards idéalistes qui s'entêtent magnifiquement à sacrifier leur petit pays, les terres de leurs ancêtres, les tombes de leurs morts, plutôt que de sortir de la famille française.

Enfin, la droiture l'emporta sur la perfidie. En 1730, après une série d'actes officiels, les Acadiens pouvaient opter encore entre le droit de demeurer en la Nouvelle-Ecosse, sans prêter le serment d'allégeance, ou la faculté de se retirer, à leur gré, avec leur avoir. Mais survint en 1749 la fondation d'Halifax. Avec la colonisation anglaise la garnison d'Annapolis n'a plus à craindre pour sa subsistance. Aussi voit-on Cornwallis ressusciter tout de suite l'affaire des serments et prétendre déchirer d'un seul coup la neutralité acadienne. Il exige un serment d'allégeance sans condition. Quel parti vont prendre les Acadiens? Sans hésiter, ils se résolvent tranquillement à quitter leur pays, pour s'en aller en terre française, du côté du Canada. Et que fait Cornwallis? Pour empêcher à tout prix l'exode, il refuse tout passeport. Car

enfin, si les Acadiens s'en vont emportant avec eux leurs richesses et leurs bestiaux, les nouveaux maîtres d'Halifax n'y trouveront nullement leur compte. Alors on presse les événements. Au printemps de 1755, Lawrence oblige les gens des Mines à remettre leurs fusils et leurs barques. Le 18 juin, il s'empare de Beauséjour et sépare ainsi les Acadiens des Canadiens. Dans ces conditions, tous les obstacles sont levés et Lawrence peut perpétrer son crime en toute sécurité. Ce crime, l'un des plus lâches et des plus infamants de l'histoire, vous est connu. Mais peut-être, sous l'influence de la légende, n'y voyons-nous trop souvent que le "dérangement" de la Grand Pée. La lugubre vérité c'est que depuis Port-Royal jusqu'au fond de la baie française, jusque dans l'Île Saint-Jean et jusqu'à la baie des Chaleurs, va sévir pendant dix ans, la plus barbare des chasses à l'homme.

C'est par un odieux guet-apens qu'on enferme les hommes dans les églises et qu'on les déclare prisonniers du roi; c'est avec les plus sordides pensées de spéculation que l'on précise les détails du crime. "Il faudra tâcher, par quelque stratagème", écrit Lawrence, "de rassembler à part les hommes, jeunes et vieux, (principalement les chefs de famille), et les retenir en notre pouvoir, de manière que tout soit prêt pour les embarquer immédiatement, dès que les vaisseaux seront disposés; cela empêchera les femmes et les enfants de s'échapper avec le bétail." C'est avec une insouciance féroce que, dès le moment de l'embarquement, et malgré une promesse formelle de Winslow, on démembre le plus grand nombre des familles.

Quand enfin les pauvres proscrits seront embarqués, avant qu'ils aient tourné le cap Blomidon, on leur donnera le spectacle de la flambée géné-

rale de leurs demeures et de leurs fermes. Et ce spectacle d'infinie détresse n'arrache aux sinistres persécuteurs que des joyeusetés de barbares. Murray écrit à Winslow : "J'ai hâte de voir arriver le moment où ces pauvres diables seront embarqués. Alors je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage."

Mesdames, Messieurs, j'ai fait un jour mon pèlerinage au pays d'Évangéline. Je me suis promené à travers les vallons de la Gaspéreau, depuis Kentville jusqu'à la Grand Prée, et depuis la Grand Prée jusqu'au sommet du cap Blomidon. Le matin, j'avais parcouru, à petits pas, l'emplacement du "Mémorial"; j'avais salué la croix dressée sur le cimetière des vieux Acadiens; avec émotion je m'étais penché sur la margelle du vieux puits, près des ruines de l'antique église, enfouies sous les herbes; lentement j'avais défilé, écoutant les rumeurs de la légende, dans l'allée des saules centenaires. Et, revenu sur le sommet de la petite éminence, j'essayai de faire revivre la Grand-Prée de 1755, la plaine immense conquise sur la mer avec ses aboîteaux, ses maisonnettes dispersées, ses hautes meules de foin et le grouillement des équipes de faucheurs perdus dans la hauteur du grand mil. Je croyais apercevoir, en coiffe blanche, Évangéline et ses compagnes allant porter aux hommes le repas de midi. Et j'entendais monter de ces robustes poitrines et de la terre maternelle et féconde, un cantique de force et de joie paysanne, chant d'un petit peuple qui a réalisé le vrai bonheur d'ici-bas, dans la simplicité de sa foi et l'allégresse du labeur.

Le soir, je me trouvai au faite du cap Blomidon, géant qui s'avance dans la mer pour défendre l'entrée du bassin des Mines. Pendant une heure,

alors qu'au-dessus de ma tête les hauts pins soupiraient l'élégie immortelle, j'eus sous les yeux le fameux bassin et le coeur de la vieille Acadie, panorama incomparable de grandes falaises rouges puis de plaines d'alluvion qui se relèvent en petites chaînes de montagnes. Avec les lèvres je me nommai les villages d'autrefois, Rivière-aux-Cannards, Grand Prée, Cobequid... Soudain, à mes pieds, la rade s'anima; des voiliers sinistres, ceux de Lawrence, passèrent devant mes yeux, chargés de leur cargaison humaine. Je vis les masses grises des proscrits entassés sur les ponts; j'entendis le sanglot de détresse de ces malheureux, arrachés brutalement à leur pays, emportés vers des plages inconnues sans l'espoir d'un retour, et qui, au moment de l'adieu suprême, là-bas, au fond de la baie, voyaient flamber leurs moissons, leurs foyers, leurs églises, un long siècle de travail et de bonheur.

Le paysage, devant moi, respirait je ne sais quel apaisement dans sa solennité harmonieuse et douce. Mais le contraste ne me renvoyait que plus douloureusement le souvenir du bonheur qui là, en ce coin de pays, fut un jour broyé féroceement. Alors, mesurant en moi-même la brutalité et la félonie qui ont commis ces choses, qui ont fait à ces Français, nos frères, ce mal jamais réparé, j'ai su pourquoi nous portons tous au coeur de vieilles blessures inguérissables.

Le crime de 1755 épuise tous les termes de la colère et de la flétrissure et serait propre à nous dégoûter de l'humanité. Quand on en cherche les motifs, on se heurte à une humanité au-dessous de toute bassesse. Ces motifs, c'est tout d'abord la peur et l'exaspération. Le 9 juillet 1755, l'armée anglaise de l'ouest, commandée par Braddock, est

battue et détruite près du fort Duquesne. L'affolement s'empare des colonies américaines. Et quel spectacle de pitié que celui de ce peuple de deux millions devenu tout tremblant devant dix-huit mille paysans, pacifiques par nature et neutres par serment! Phipps écrit à Lawrence, le 27 ou 28 juillet: "Je vous prie de considérer à quels dangers sont exposés aujourd'hui les intérêts de Sa Majesté à l'égard des Français neutres. Tout scrupule doit disparaître; s'il en restait encore, il est juste et nécessaire qu'on les chasse de la province, à moins que l'on ne prenne à leur égard de fortes sûretés et des sécurités autres que celles du serment, ce qui, pour les hommes de leur religion, n'est point une garantie sérieuse."

Les autorités d'Halifax vont se déterminer pour des motifs encore plus sordides et plus hideux. Il n'est que trop vrai, Mesdames, Messieurs, qu'au fond de cette expulsion des Acadiens, il y eut une infâme spéculation. On veut faire main-basse sur leurs bestiaux — songez qu'ils en ont pour 10,000 livres sterling — et les belles prairies acadiennes ont surexcité la cupidité des colons anglais qui ont le goût des terres toutes faites. Relisez cette lettre de Winslow, un des officiers supérieurs, campé à Beauséjour: "Nous formons maintenant le grand et noble projet de chasser les Français neutres de cette province; ils ont toujours été nos ennemis secrets, et ont encouragé nos sauvages à nous couper le cou. Si nous pouvons accomplir cette expulsion, cela aura été une des plus grandes actions qu'aient jamais accomplies les Anglais en Amérique; car, entre autres considérations, la partie du pays qu'ils occupent, est une des meilleures terres qui soient au monde, et dans ce cas nous pourrions placer quel-

ques bons fermiers anglais dans leurs habitations."

Faut-il remonter plus haut et chercher plus loin les responsabilités? Mesdames, Messieurs, on trouve alors le cabinet de Londres. Consultés en 1720, sur la conduite qu'il fallait tenir à l'égard des Acadiens, les "Lords of Board" écrivaient le 28 décembre 1720: "Il nous semble que les Français de la Nouvelle-Ecosse ne seront jamais de bons sujets de Sa Majesté.... C'est pourquoi nous pensons qu'ils devront être expulsés aussitôt que les forces que nous avons dessein de vous envoyer seront arrivées dans la Nouvelle-Ecosse"... Sur quoi M. Rameau ajoute ce juste commentaire: "Lorsqu'on lit cette missive ministérielle, on pressent déjà le complot odieux de la proscription, on est saisi d'un frisson; on croit entendre les premiers sons de la sinistre trompette qui devait ordonner l'embarquement." Nous savons d'ailleurs que, peu de temps après son exploit, le bourreau du peuple acadien, Lawrence, fut fait "Capitaine général et gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse", de simple lieutenant-gouverneur qu'il était.

Dans la rade de Restigouche, presque à l'entrée du pays acadien, on voyait encore, il y a quelques années, vestige de la dernière bataille perdue par les nôtres en 1760, la carcasse d'un vaisseau de France. Ce débris est un symbole. Depuis la Baie-des-Chaleurs jusqu'à l'ancien Port-Royal, il ne resta plus, après 1760, que de rares débris de la petite race française d'Acadie. Cette population s'élevait à 18,000 habitants; elle fut dispersée aux quatre vents du ciel. Dix mille au moins furent dispersés; un bon nombre furent semés sur le littoral anglo-américain; d'autres chargés sur de mauvais vaisseaux se virent jetés au fond de la mer;

d'autres transportés en Angleterre et en France; des bandes entières périrent de faim ou de froid au fond des forêts ou y furent traquées comme des troupeaux de fauves; un millier peut-être remonta jusqu'au Canada; certains groupes s'en allèrent aux Antilles, à la Louisiane, à Belle-Isle-en-mer, dans le Poitou. En 1763, à la conclusion de la paix, 2,000 à peine demeuraient dans les trois provinces maritimes.

Je ne vous referai pas l'histoire des dures pérégrinations de ces bandes à travers l'exil. Ils ont jalonné toutes les routes du continent nord de la lugubre procession de leurs tombes. Mais le malheur n'a fait qu'ajouter à la splendide majesté de ce petit peuple. Vous connaissez l'Évangéline de Thomas Faed; elle est assise au milieu d'un cimetière; elle a gardé le costume de son pays; avec une profonde nostalgie, elle regarde la mer où s'effacent des visions de voiles blanches. Cette Évangéline, c'est l'Acadie en exil. Quelque part que l'entraîne le hasard de la dispersion, la nation emporte avec elle toutes ses traditions, toute sa petite patrie; elle passe au milieu des peuples sans rien prendre et sans rien perdre, poussée en avant toujours par une grande et suprême nostalgie, la nostalgie de la terre ancestrale où la forêt et l'océan se répondent dans leur éternelle rumeur.

Dès 1766, ils commencent de se rapprocher de leurs pays. Leurs terres leur ont été volées, ils en prennent d'autres. Ils sont maintenant près de deux cent mille dans les trois provinces du golfe; ils sont solidement établis surtout dans le Nouveau-Brunswick, où, depuis Campbellton jusqu'à Memramcook, c'est un long ruban ininterrompu de terre française. Le temps approche peut-être, où, par une revanche pacifique, celle du travail, celle

des berceaux, les fils des martyrs vont chasser à leur tour les fils des persécuteurs.

Mesdames, Messieurs, l'histoire acadienne pose un angoissant problème. Devant ce malheur qui est au plus haut point, on se demande le pourquoi de cette grande infortune. Elle fait penser à ces catastrophes terrifiantes qu'une fatalité aveugle faisait s'abattre sur les héros des tragédies antiques. Mais nous qui croyons en la Providence, devons chercher de plus apaisantes explications. Cette histoire est un chapitre de la nôtre; elle est donc une partie de notre patrimoine moral. S'il est entré dans ce passé tant d'épreuves, tant de catastrophes tragiques, ce doit être qu'une race française ne se forge pas comme une autre. Parce que nous portons dans un vase fragile un idéal supérieur, nous avons besoin d'une plus grande force de résistance. Et la force de résistance, vertu de fierté, se puise dans la beauté de l'histoire qui fait la noblesse de la race. Dans les heures troubles qui nous font trembler pour notre avenir, nous n'aurions qu'à descendre en nous-mêmes pour recouvrer les énergies libératrices. Qui sait? l'analyse de notre sang nous le révélerait peut-être tout plein de globules héroïques. Et l'histoire acadienne, sublime prédication vivante, est là pour nous prêcher que si l'on peut faire serment de fidélité à une couronne étrangère, il est des moeurs, il est une langue, il est une âme auxquels un peuple français, dût-il lui en coûter tous ses biens, doit refuser à jamais le serment d'allégeance.

Quant à nos frères d'Acadie, le pourquoi de leurs grandes épreuves leur apparaîtra peut-être un jour dans le déroulement de l'histoire prochaine. Dans les luttes qu'ils ne pourront éviter, à me-

sure que s'affirmera leur nombre et leur volonté de survivre, les Acadiens apprendront à quelles fins la Providence de Dieu leur a préparé ce capital d'héroïsme. En attendant qu'ils ne renoncent pas à rentrer tout de bon dans la vieille patrie de 1755! Dans quelques jours, ô Grand Prée, tu entendras les rumeurs du grand pèlerinage. O terre de la légende, parle bien à tes fils, aux déshérités qui reviendront errer dans les champs de leurs pères; parle-leur du passé, des ancêtres qui dorment maintenant ignorés; parle-leur de la race, de la langue qu'il ne faut pas oublier, de la revanche légitime qu'il faut préparer toujours et sans cesse. Puis invite-les à reprendre la route de tes landes, à conquérir pouce par pouce la terre qui les amènera jusqu'à toi. Car, vois-tu, ô pays acadien, des harmonies préétablies existent entre le sol et la race; et tes prés si calmes et si doux, tes vallées si paisibles et si pieuses, tes collines qui appellent encore des croix d'églises, tes grands horizons aux lignes lumineuses, tout cela c'est la patrie naturelle d'une race française et catholique, au génie harmonieux et clair, prédestinée à toutes les hautes formes de l'idéal.

30 mai 1917.

Un geste d'action française

EN 1842 (1)

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce fut pour nous une minute historique que celle où, le 13 septembre 1842, un fils de notre race se leva au parlement de Kingston, et, malgré le découragement universel, et malgré une loi impériale, osa parler français. Ce fut un geste d'action française, puisque fait de vaillance généreuse pour le triomphe d'une idée. Cette minute de 1842 a peut-être décidé de notre avenir; elle reste, dans l'existence de l'homme qui l'a vécue, le plus haut point de beauté morale, puisqu'il affirma, ce jour-là, que ni les honneurs ni le pouvoir ne valent la langue et l'âme d'un peuple. (Vifs applaudissements.)

Nous sommes au lendemain de la révolte. Le peuple est tombé dans un pire état que l'aigreur; peuple abattu il a des conseillers d'abattement. Il a vu tourner brusquement à la catastrophe une lutte de trente ans pour la cause la plus juste, pour le plus légitime idéal politique. A ses revendications en faveur de la liberté, on vient de répondre par des coups de feu, par d'affreuses dévastations, par l'échafaud. Ses chefs sont bannis ou emprisonnés. Toutes les lois sont violées contre lui, celles de l'Etat et celles de la plus élémentaire

(1) Commémoration du geste de La Fontaine faite au Monument National, à Montréal, le 13 septembre 1917. Nous reproduisons le discours de l'abbé Groulx, avec les manifestations de l'auditoire, tel qu'il fut recueilli dans *l'Action française* de ce temps-là. (Note de l'éditeur).

justice. Pour quelques poignées de mécontents, pour une insurrection que les ministres de Londres qualifient eux-mêmes de "bagatelle," on ne tient nul compte à la grande majorité du peuple, de sa réprobation de l'émeute, de ses protestations de loyauté au trône; mais on nous déclare déchus de notre droit de vivre, et, froidement, l'on fixe le jour de nos obsèques. La "Gazette" de Sherbrooke venait de protester contre l'extraordinaire pouvoir d'impôt conféré par Lord Russel au Conseil spécial. La "Gazette" de Montréal, dont l'esprit ressuscite, sans transformation glorieuse, dans la feuille haineuse de ces derniers mois (applaudissements) — mais alors comme aujourd'hui portavoix mi-officiel du gouvernement, nous adressait cet aimable avertissement: "Quant à ce que dit notre confrère de l'alarme des Canadiens français devant les taxes nouvelles, cela n'importe aucunement... Il ne leur sera imposé de taxes et de charges par le gouvernement impérial que pour améliorer leur déplorable situation actuelle; et qu'ils y consentent ou n'y consentent pas, leur approbation ou leur opposition n'a actuellement aucune sorte d'importance... Le temps est venu où les usages aussi bien que les institutions de ces gens doivent être régénérés; et qu'ils le veuillent ou non, il faut qu'ils se soumettent et qu'ils apprennent à devenir des sujets britanniques plus loyaux, plus industriels, plus intelligents qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent."

Un autre journal anglais, le "Morning Courier," ne voit qu'un seul moyen de sauvegarder nos meilleurs intérêts, et c'est de nous chasser de la vie politique par la suppression du droit de suffrage. "Nous avons déclaré à haute voix, veut-il bien nous dire le 26 août 1839, que les Français doivent

être soumis à la dégradation politique; nous ne devons pas employer de demi-mesures. La suppression du droit de suffrage pour tous les Canadiens français est pour nous le seul moyen infailible d'angliciser cette province au "double-quick." Enlever ce droit aux Français, c'est vraiment se montrer charitable, humain à leur égard; ils n'en perdront que plus tôt leur caractère national; et plus tôt ils le perdront, plus tôt ils seront heureux, florissants et grands."

Il ne restait plus à l'autorité officielle qu'à porter contre nous la sentence capitale. Un délégué du pouvoir impérial s'en vint enquêter en notre pays. Il se composa un jury selon son bon plaisir, et notre condamnation à mort fut rédigée. Nous étions restés un peuple de miséreux et d'illettrés, parce que nous étions restés un peuple de Français. Donc il fallait nous arracher à notre misère pour nous élever jusqu'à la civilisation anglo-saxonne. Nous avions eu raison de nous soulever; mais nous avions le tort d'être à la fois le nombre, le droit et la vérité. Une minorité anglaise ne pouvant être décemment soumise à une majorité française, donc si la liberté politique doit échoir au pays, il convient au préalable de faire des Français un peuple-serf. Et vous avez là, mesdames, messieurs, en ce qui nous concerne, tout le rapport Durham avec sa conclusion arbitraire: l'union législative des deux Canadas.

Peuple de 650,000 âmes, nous n'aurions au parlement que la représentation de notre associé, peuple de 450,000 âmes. Pour être plus sûr de nous écraser, on s'appliquerait à nous ravir quelques-uns de nos droits les plus sacrés. Les faubourgs de nos villes, quelques comtés perdraient leur droit de suffrage pour permettre à des Anglo-

Saxons de voler leur élection à des Canadiens français. Mais surtout la langue française serait bannie de la vie officielle. La langue de nos parlementaires qui avaient mené la lutte contre le despotisme oligarchique, qui, de l'aveu de lord John Russell, avaient été les premiers à revendiquer les libertés constitutionnelles, leur langue n'aurait pas le droit de survivre au triomphe de leurs idées. Ainsi l'avait demandé le parlement du Haut-Canada et ainsi l'avait décrété le gouvernement impérial par l'article XLI de la nouvelle constitution.

Voilà qui est clair. 1840 marque la fin des fluctuations de la politique impériale sur le problème des races au Canada. Ce sont les hypocrisies et les équivoques faisant place à une politique avouée, décisive pour l'étranglement d'une nationalité.

En présence de ce décret implacable, nos pères se sentent las, dégoûtés de la lutte. Ils ont perdu confiance en la justice de l'Angleterre; ils n'ont plus foi en l'agitation politique. Le doute patriotique les envahit, puis la tentation fatale de l'abdication. Une défection retentissante accentue soudain cette volonté de se démettre. Et elle vient, cette défection, d'où, en ce temps-là du moins, on ne l'eût pas attendue, elle vient de Québec. Là s'imprimait encore le premier journal politique canadien-français, le journal de Pierre Bédard de 1806. Honoré de la haine de Craig et des gouverneurs qui ressemblèrent au "little king", aussitôt qu'il avait pu ressusciter, il était redevenu le même journal d'avant-garde et presque une institution nationale. C'était le laboratoire d'idées où la race allait prendre son mot d'ordre et l'aliment de sa pensée. Dans l'automne de 1839, la

feuille québécoise risqua quelques insinuations timides. Puis, elle résolut de parler franc. En termes clairs, irrécusables, elle proposa la démission générale et définitive de la langue et de la race!

"Il y en avait, et nous étions de ce nombre, lisons-nous dans "Le Canadien" du 23 octobre, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens-français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante. Nous croyions et nous croyons encore qu'il eût été d'une sage politique pour l'Angleterre de favoriser l'extension et l'affermissement dans le Bas-Canada d'une nationalité différente de celle des Etats voisins; mais les hommes d'Etat du jour chez la métropole pensent différemment et les Canadiens-français n'ont plus rien à attendre de ce côté-là pour leur nationalité. Que leur reste-t-il donc à faire pour leur propre intérêt et dans celui de leurs enfants, si ce n'est à travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à amener une assimilation qui brise la barrière qui les sépare des populations qui les environnent de toutes parts?"

... "Avec la connaissance des dispositions actuelles de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens-français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé: il s'agit aujourd'hui de poser les fondements d'un grand édifice social sur les bords du Saint-Laurent, de composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives de ce grand fleuve, une grande et puissante nation. Pour l'accomplissement d'un pareil oeuvre, toutes les affections sectionnaires doivent se taire et tous doivent être

prêts à faire les sacrifices nécessaires. De tous les éléments sociaux dont nous venons de parler, il faut choisir le plus vivace et les autres devront s'incorporer à lui par l'assimilation..." (Profonde émotion.)

Je l'ai dit ailleurs, mesdames, messieurs: ces lignes sont tristes, souverainement tristes, et ne cherchons pas les vains palliatifs. Il s'agit bien ici d'une abdication totale et décisive. Mais plutôt que de nous élever contre ceux qui l'ont commise, nous, leurs petits-fils, pesant les suprêmes malheurs d'où est venue cette défaillance, puissions-nous nous souvenir que notre race a quelquefois souffert sous le joug britannique, souffert jusqu'à désespérer de tout. (Vifs applaudissements.)

Ce découragement venu de Québec se répandit comme une contagion. Chauveau, jeune témoin de cette époque attristée, nous a laissé dans sa biographie de Garneau un aveu douloureux: "Ce n'était plus seulement avec inquiétude, écrit-il, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus être rien dans le pays, à moins de se faire Anglais... d'autres ajoutaient à demi-voix ...et protestants."

"Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question "au point de vue pratique"; ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement où nous serions toujours en si petit nombre. De là, ils concluaient à la déchéance graduelle de

la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et, pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient que des vestiges du passé, nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne."

Garneau lui-même, plongé alors au sein de nos archives où il apprenait la leçon d'espérance de notre histoire, Garneau se défend mal de l'affreux doute; il ignore même s'il doit préparer un cantique de résurrection ou l'épitaphe d'un tombeau. Il écrira plus tard à Emile de Girardin: "Quel que soit le sort que l'avenir réserve à notre race, nous aimons à reporter les yeux vers cette ancienne France d'où sont sortis nos pères. Comme le chevalier normand couché sur le tombeau de marbre des vieilles cathédrales anglaises, si nous devons perdre notre nationalité, nous voulons du moins laisser un nom français écrit sur notre mausolée."

Mais voici qu'au plus profond de cette dépression morale un jeune homme de trente-cinq ans se trouve subitement investi des destinées de la race. Fort de son calme courage et d'une jeunesse laborieuse qui vaut quelquefois une conscience, il refuse d'appartenir au parti des découragés. Il s'est cherché des alliés dans la province voisine et, sans sourciller, il accepte la bataille que lui propose l'oligarchie triomphante. Dans un manifeste à ses électeurs de Terrebonne, il commence par venger avec éclat la justice outragée; puis, avec des paroles de chef, il sonne le ralliement de sa province. Hélas! le jeune politique dut amèrement dé-

chanter. Lui qui avait pourtant vécu sous le régime prussien du Conseil spécial, qui avait goûté du cachot sous Colborne, n'avait pas encore appris toutes les ruses et toute la brutalité de la force sans scrupules. L'oligarchie assomma ses électeurs aux jours du scrutin; et Hippolyte La Fontaine dut avouer sa défaite aux mains de Sydenham. L'échec fut amer, mais n'abattit point le vaincu. Une fois de plus sa main vengeresse se leva et les auteurs de l'attentat de New-Glasgow en eurent pour leur compte. Il écrivait au lendemain de sa défaite: "Lord Sydenham est descendu dans l'arène pour combattre corps à corps avec un simple individu... Il m'a vaincu; mais il y a de ces défaites qui sont plus honorables que la victoire, surtout quand, pour remporter cette victoire, il faut marcher dans le sang de ses concitoyens"..... Quelque temps après, à l'appel de son ami Baldwin, La Fontaine posait sa candidature dans Toronto, Toronto, la Mecque de l'orangisme. Il y eut bataille électorale dans le comté d'York. Mais cette fois le vaincu de Terrebonne l'emporta haut la main et l'on vit cette merveille dans notre histoire d'un comté anglais élisant un candidat canadien-français. (Applaudissements.) Le gouverneur Sydenham usa d'une dernière rouerie et l'élu d'York dut rester à la porte du parlement de 1841. Mais rien ne put empêcher qu'il n'y fût en 1842. Entre temps sir Charles Bagot a remplacé Lord Sydenham. Le nouveau gouverneur, esprit libéral, incline à la justice; il veut le gouvernement de la majorité et il s'est ouvert de son projet aux chefs réformistes des deux provinces. Ces pourparlers sont tombés devant le public. Nous sommes au 13 septembre 1842. La Fontaine doit s'expliquer devant la Chambre et devant le pays. C'est

sa première apparition au parlement du Canada-Uni; ce sera son premier discours.

En quelle langue va-t-il parler? Il y a là une loi impériale qui a décrété la suppression du parler français. Il va porter la parole devant une chambre où siègent ceux-là mêmes qui ont pétitionné à Londres contre la langue du Québec et il est député de la province anglaise, et qui plus est, de Toronto. Le chef canadien-français qui sent peser sur lui le découragement de ses compatriotes, va-t-il consommer par une éclatante abdication, la mort de l'âme française? Ah! ce dut être dans la vie du jeune leader de Québec un instant dramatique à une époque où la politique s'alliait encore au patriotisme et à la conscience. Vous vous rappelez la scène pathétique de "Pour la Couronne" de François Coppée, où le poète convie autour de Michel Brancomir, le héros tenté de trahir, toutes les voix de l'honneur et du passé, toutes les prières de la patrie. J'aime à me représenter Hippolyte La Fontaine, à cette heure tragique de sa vie, écoutant monter autour de lui les mêmes voix solennelles et suppliantes: voix des hommes et des femmes héroïques qui ont fondé notre race et qui ont tant travaillé et tant souffert pour qu'elle vive; voix des morts de Sainte-Foy qui nous ont prêché la revanche jusque dans la défaite; voix des sublimes reconSTRUCTEURS des lendemains de 1760; voix des vieux parlementaires de 1792, premiers sauVEURS politiques de la langue; voix enfin de tout un peuple de 600,000 âmes, peuple de vertus françaises et catholiques, marqué au front du sceau des prédestinés, et qui malgré tout doit se sentir encore trop fort, trop jeune, avec un devoir trop beau, pour se résigner à mourir.

La Fontaine eut conscience d'être la voix de ce peuple, le chargé de son âme et de son existence. Il se souvint qu'aux heures de péril pour l'existence nationale, le devoir d'un chef n'est pas de se dérober, mais d'esquisser hardiment au-dessus de la foule, le geste de défense et de salut. De la trempe des indéfectibles qui espèrent contre toute espérance, il crut qu'une loi inique n'est pas de force à tuer le droit. Et puisque, par un hasard de l'histoire, il se trouvait que l'on fût au 13 septembre, anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, la date lui parut bonne pour un brin de revanche. (Applaudissements.)

La Fontaine, prêt à s'expliquer, vient de demander à la Chambre de se former en comité général. Cette demande, il l'a faite en français. C'est alors que M. Dunn, député de Toronto, l'interrompt et lui demande de parler anglais. La Fontaine lui adresse cette première riposte: "Je regrette de ne pouvoir me rendre aujourd'hui à la demande de l'honorable membre; je le remercie néanmoins, car cette demande qui me vient d'un des membres du cabinet, me fournira un nouvel argument à l'appui du vote de non-confiance proposé contre le ministère." Quelques députés prirent ensuite la parole; puis la Chambre se forma en comité général et La Fontaine se trouva debout. Il y avait de l'émotion dans la Chambre; il y en avait encore plus dans la voix de l'orateur. Et quelle prenante éloquence va passer dans les petites phrases qui lui viennent aux lèvres, phrases toutes simples, sans rhétorique, mais où, avec un sur-saut de magnifique colère, se libère victorieusement l'âme française: "Avant de venir au mérite de la question, je dois faire allusion à l'interruption de l'honorable député de Toronto, lui qu'on

nous a si souvent représenté comme un ami de la population canadienne-française. A-t-il oublié déjà que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'Acte d'Union? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à prononcer dans cette Chambre. Je me méfie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui proscriit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même." (Vifs applaudissements.)

Mesdames, messieurs, une langue, une race étaient sauvées parce qu'un homme avait osé. (Longs applaudissements.) Devant cette protestation si franche et si fière, la Chambre reste muette. Les plus farouches tories n'osent brandir contre l'orateur la foudre de la loi. Il faut bien tenir compte que la voix de La Fontaine sonne du même coup la défaite suprême de l'oligarchie. Ce que le chef canadien-français apporte au parquet parlementaire, en révélant ses entrevues avec le gouverneur, c'est enfin, après tant d'années et tant de luttes, l'avènement du gouvernement responsable. Ceci fit presque oublier cela. La révolution politique de 1842 accapare tellement les esprits que la plupart de nos chroniqueurs oublient eux-mêmes de signaler l'incident du français. L'uni-

que impression qui en reste au parlement de Kingston, c'est la préoccupation étrange de nos députés pour des choses plus hautes que les intérêts matériels. Le lendemain de l'historique séance, le correspondant du "Canadien" écrit de Kingston: "Poursuivre la justice, tenir aux principes contre des gens qui vous offrent de bons et gros votes d'argent, c'est ce qu'on appelle ici "a French motion", une idée française, une idée folle et ridicule."

Vous savez la suite. Les hommes du Haut-Canada apprirent à leurs dépens la puissance active d'une "French motion," d'une idée française. L'article proscripteur de la langue se trouva déchiré pour jamais. Le chef vit ses partisans lui emboîter le pas. Le jeune Chauveau fit son entrée en Chambre; il choisit de ne parler que français et ce charmeur accomplit presque cette merveille de réconcilier les oreilles anglo-saxonnes avec la langue de la civilisation. Wolfred Nelson suivit l'exemple de Chauveau; puis, très habilement, par une stratégie savante, les députés canadiens-français multiplièrent les empiètements. A la session de 1844, vous les voyez soutenir l'obligation, pour le président de la Chambre, de savoir les deux langues, et Allan McNab ne peut se faire élire contre Morin que par trois voix de majorité. Le 17 février 1845, M. Laurin présente une résolution dont le texte officiel est le français. McNab refuse de l'accepter, provoque un vote de la Chambre et ne l'emporte que par une voix. A ce moment la députation canadienne-française se décide au suprême assaut; par la bouche de M. D.-B. Papineau, elle demande au gouvernement impérial, l'abrogation pure et simple de l'article XLI de la constitution. Il fallut subir les tiraillements de la

procédure parlementaire, se heurter à la mauvaise volonté du gouverneur Metcalfe. Mais, le 21 février 1845, la Chambre votait la requête au gouvernement impérial, à l'unanimité, mesdames, messieurs: ce qui prouve qu'un peu de fierté et le respect de soi-même gagnent encore les meilleures victoires. (Applaudissements.)

Londres demanda trois ans de réflexion profonde. Au printemps de 1848, les ministres n'avaient pas encore fini de réfléchir. Lord Elgin entreprit de faire cesser cette dangereuse tension cérébrale. Il harcela littéralement le ministère; il lui écrivit lettre sur lettre. Le gouverneur est du reste poussé à ces démarches par La Fontaine: "Je suis sûr, écrit lord Elgin le 15 juin 1848, que le prochain courrier de Downing street m'apprendra ce que vous entendez faire pour le rappel des restrictions imposées par l'Acte d'Union relativement à l'usage du français. Je suis très inquiet à ce sujet. M. La Fontaine me parle constamment de la chose... Pourquoi retarde-t-on?...". Enfin le gouvernement impérial se décida à bouger. A la session de 1849, lord Elgin en prit occasion pour lire le discours du trône dans les deux langues. C'était la première fois au pays que le représentant de la Couronne daignait accomplir personnellement ce rite parlementaire. L'allégresse des Canadiens français s'exprima dans un cri émouvant de M. D.-B. Viger: "Que mon âme est soulagée, s'écria ce vétéran de nos luttes, d'entendre les discours du trône dans la langue de mes pères." (Vifs applaudissements.)

Mesdames, messieurs, je crois vous l'avoir démontré: c'est un anniversaire d'émancipation nationale que nous fêtons ce soir. La suprême por-

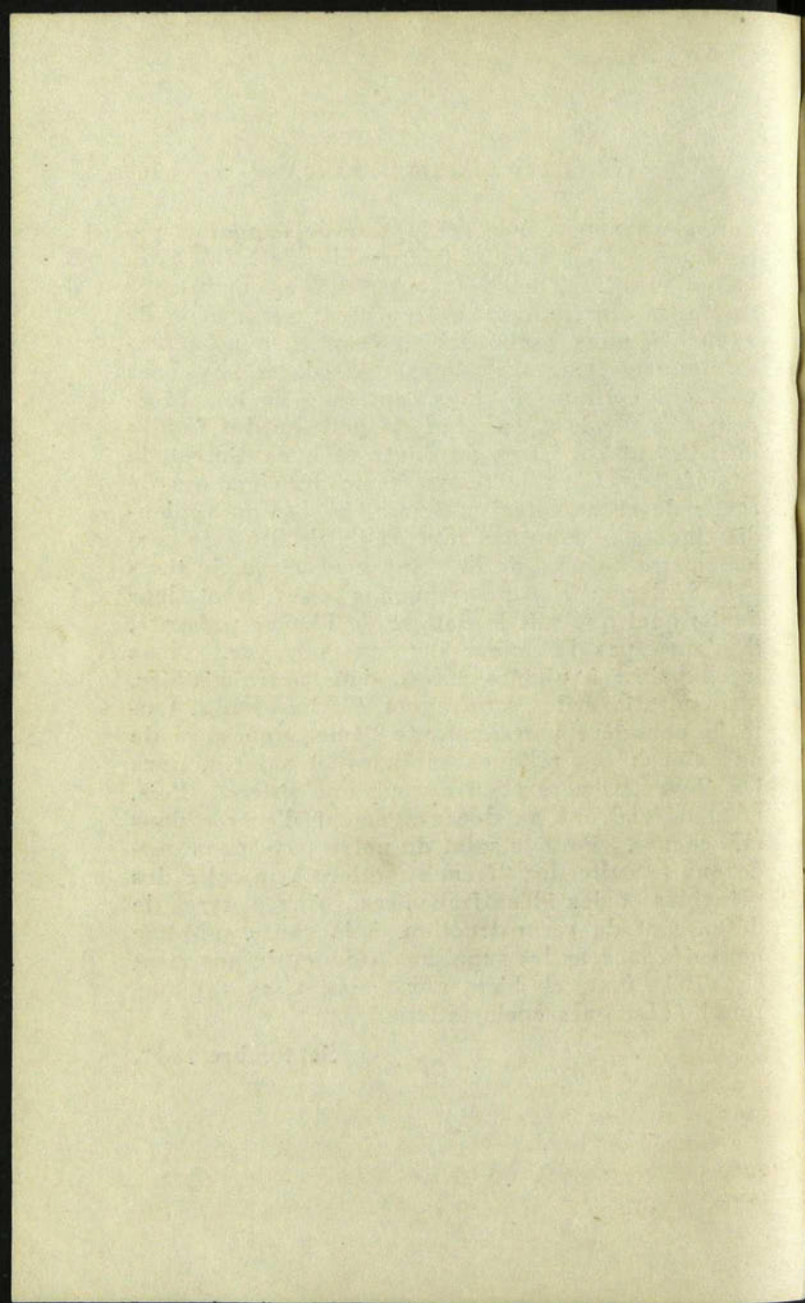
tée du geste de 1842, nous l'apercevrons sans doute plus entièrement si, au lieu d'être dans ce Monument une assemblée de frères qui parlent encore la vieille langue immortelle, nous étions venus ici, descendants d'une race éteinte, nous redonner un instant le spectacle d'une gloire reniée. Ah! s'il est vrai que l'âme d'un peuple est lente à mourir et que souvent elle se réveille comme une accusation et comme un remords, avec quelle nostalgie et quelle angoisse profondes vous m'auriez entendu ce soir vous apprendre, dans une langue étrangère, comment nous avons fini vers 1840 et comment il nous faut désespérer de redevenir Français!

Et pourtant qui peut en douter? Sans la courageuse révolte de La Fontaine, eussions-nous échappé au péril grandissant de l'abdication universelle, à la vaste conspiration de mort ourdie contre nous? Découronnée du prestige de ses droits officiels, tombée au rang de langue moribonde et reniée, notre langue n'eût-elle pas achevé de s'éteindre sur les lèvres des générations prochaines? La Fontaine fut l'homme providentiel, celui en qui, à cette grande heure critique, est venu se condenser l'instinct de vie de la nationalité. Cet homme a mérité qu'on le ressuscite au plus tôt dans le bronze, et le socle de sa statue devra l'élever assez haut pour qu'il y prenne la figure d'un sauveur de l'âme française. (Applaudissements.)

Ah! oui, qu'on l'élève très haut. Nous avons tant besoin que son geste illumine nos courages. Joseph de Maistre écrivait au lendemain d'une défaite qui anéantissait son petit pays: "Il y a une fatalité incroyable attachée à la bonne cause... cependant j'y mourrai!" Mesdames, messieurs, nous, les hommes de trente à quarante ans, nous

aurons appartenu à la génération de l'angoisse patriotique. Une fatalité incroyable s'attache à la bonne cause. Tous les jours, des ressemblances tragiques apparentent notre situation à celle de 1840. Si nous voulions bien écouter, nous entendrions peut-être, en certains coins de ce pays, des voix qui murmurent déjà l'antienne de nos funérailles, cependant que dans la poitrine des faibles grandissent les affres du doute et le sentiment de la défaite. C'est le temps pour les hommes de coeur de se compter et de réagir. (Vifs applaudissements.) Pour ma part, si j'ai le droit de parler encore au nom de la jeune génération, je tiens à le déclarer: que nos ennemis en fassent leur deuil; quel que soit le danger de l'heure présente, il n'aura pas l'honneur de nous effrayer. Nous irons puiser à pleines mains, dans notre histoire, les aspirations, les souffrances, les héroïsmes, toute la poussière morale, toute l'âme supérieure de nos aïeux; ces reliques sublimes et saintes, nous les élèverons vers Dieu comme une prière. Puis, nous défendrons au découragement d'entrer dans nos coeurs. Pour le salut de notre pays nous garderons le culte des "french motions", le culte des principes et des idées françaises. Aux oeuvres de défense et de reconstruction, à la cause suprême nous dévouerons les suprêmes ardeurs de nos vies; et, s'il le faut, eh bien, nous aussi nous y mourrons! (Longues acclamations.)

Septembre 1917.



Louis-Joseph Papineau

L'homme politique

Pendant quelques semaines, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, son souvenir vient de nous occuper. Le 23 septembre 1871 Louis-Joseph Papineau décédait à son manoir de Montebello. L'heure où il disparut fut mauvaise pour sa gloire. Au peu de bruit qui se fit autour de sa tombe, nul n'eût soupçonné le rôle prépondérant tenu par l'homme sur près de quarante ans de notre vie publique.

Le chef avait survécu à tous ses lieutenants. "Il semblait que la mort le respectât. Le dernier et le plus grand de sa génération, il refusait de plier sous le poids des années", écrivait dans l'"Opinion publique," le 5 octobre 1871, M. L.-O. David. Papineau eut ce malheur suprême de survivre à son rôle, au besoin qu'on eut de lui. Trop adapté par son tempérament moral à une heure particulière de l'histoire, trop entièrement la personnification d'une époque, il était de ceux dont l'utilité ne se renouvelle pas. Au moment de sa mort, quatre ans après l'avènement de la Confédération, un souffle de pacifisme passait sur le pays. Les hérauts de la nouvelle hégire avaient crié si haut la fin des luttes de races que l'on s'efforçait d'y croire. Et Papineau, le lutteur irréductible, prenait depuis longtemps figure d'anachronisme.

Déjà l'on jugeait sévèrement son passé politique, celui-là même où il avait tenu le premier rang. Après trente ans de vie parlementaire où

les gains positifs s'étaient dérobés, le chef du parti national parut un combattant stérile. Volontiers, à qui n'avait pu construire, on prêta une politique délibérément négative; et le tragique dénouement de 1837 semblait justifier cette sévérité. L'attitude de l'ancien chef, à son retour d'exil, servit encore plus mal son mérite. Tant de choses avaient évolué, changé en son absence. Il refusa de se faire le collaborateur de ses anciens disciples; il s'entêta dans son rôle de critique. En face des vainqueurs de la lutte constitutionnelle, Louis-Joseph Papineau apparut donc comme un boudeur de la victoire. Républicain doctrinaire, rentré de France avec des illusions démocratiques encore accrues, il se mit à entretenir pour la république voisine, un culte qui allait jusqu'à la démolition de nos frontières. Il commit une faute plus lourde. Son attitude peu patriotique s'aggrava de propos indiscrets sur la question religieuse. C'était déjà le moment où commençait à s'abattre sur notre province le malheur de luttes politico-religieuses longues et âpres. Bientôt on fit remonter jusqu'à lui la responsabilité des folles équipées d'une jeunesse tapageusement radicale. Et le manoir de Montebello ne fut pas loin d'apparaître comme le cénacle pervers d'où le redoutable mage du radicalisme soufflait la révolte à la jeune génération.

Tel il apparut descendant dans la tombe, au milieu du scandale de ses funérailles purement civiles. Tel il est resté pour nombre d'esprits qui n'ont jamais pris la peine d'observer de plus près son histoire. Cette histoire, nous voudrions l'esquisser à larges traits. La justice ne vient pas trop tôt après cinquante ans. A cette lumière nous examinerons, en ses diverses périodes, l'existence

du grand tribun, cherchant si la revision d'un procès ne s'impose point.

Eclairons bien tout d'abord la scène politique au moment où, tout jeune homme, y apparaît Louis-Joseph Papineau. Une vue étroite de notre histoire réduit parfois à une question de places et de picotin, ces vieilles luttes de nos parlementaires. A lire quelques historiens trop aveuglés par la poussière de l'arène, il semblerait que ces problèmes du budget et du choix des fonctionnaires, objets de si âpres disputes entre les partis d'alors, n'eurent que l'importance qui tient aux mots. Ces historiens ne voient pas, ou ne veulent pas voir les éléments tragiques qui évoluent autour de ces simples réalités et leur donnent sur l'écran un reflet si agrandi. Quel est l'enjeu véritable de cette longue lutte politique, amorcée en 1792, dès l'ouverture de notre premier parlement, continuée sans relâche par delà même l'épisode de la révolte, jusqu'au premier ministère La Fontaine-Baldwin de 1842, reprise presque aussitôt de par l'autocratie de Metcalfe, pour ne se terminer qu'avec le retour aux affaires de Baldwin et de La Fontaine, après les apaisements de lord Elgin? Pour quiconque y regarde de près, quelle autre ambition nourrit le parti oligarchique anglo-canadien, si ce n'est de confisquer à son profit la constitution de 1791? Venus de l'Angleterre de la fin du dix-huitième siècle, d'un pays livré en pâture à une caste aristocratique, les émissaires de Downing Street emportent aux colonies les méthodes administratives de là-bas. Souvent même, simples substituts des hauts profiteurs de la métropole, ils n'accourent dans les dépendances de l'empire que pour accroître les prébendes de leurs maîtres. De là leur

âpreté à faire main basse sur toutes les fonctions publiques, tous les postes administratifs, à s'emparer de toutes les avenues du pouvoir et des profits. De là, en grande partie, leur opposition systématique au développement des libertés constitutionnelles. Dans l'esprit des hommes, sinon toujours dans les faits, ce système prévaut que les coloniaux doivent être administrés, indignes ou incapables de s'administrer eux-mêmes. L'émancipation des assemblées représentatives, l'oligarchie le sait fort bien, équivaudrait pour elle à une dépossession, sinon à une déféstration. Et voilà pourquoi c'est partout, dans l'empire, la même tendance à prolonger le régime de la colonie de la couronne, sous le couvert d'un parlementarisme truqué.

Pour nos ancêtres du Canada français la situation s'assombrit d'autres menaces. Dans le Québec, la question n'était pas seulement d'arrêter auquel des deux partis appartiendrait l'administration et le gouvernement de la province. L'usage que le vainqueur faisait de la puissance politique contre les droits des Canadiens, contre l'âme même de leur race, élevait au-dessus de tout la gravité du débat. L'enjeu de la lutte n'était plus la seule liberté politique, mais le droit, la vie même d'une nationalité. La conquête signifierait-elle pour nos pères l'unique allégeance à un prince nouveau ou leur sujétion à une culture et à un peuple étrangers? Lequel prévaudrait dans leurs destinées, de la formule du droit de conquête moderne ou de l'esprit barbare du droit antique? Qui oserait soutenir, en effet, qu'à nous démettre du gouvernement de notre propre province, ou qu'à nous résigner à l'ilotisme politique, avec ce qu'il impliquait de maladies démoralisantes, nous n'eussions pas ruiné notre avenir en

moins d'un quart de siècle? Une nationalité n'a de vrai principe de vie intérieure que la conscience active de sa personnalité. Du jour où elle abdique son être moral aux mains d'une puissance étrangère, elle n'a plus de durée que celle de son agonie. Chassons toute illusion. Aucune force de résistance ne vaut contre une telle abdication. L'essence de la vie pour les êtres libres, c'est de vivre librement; dans la discipline et dans l'ordre, sans doute, mais aussi dans la liberté. Les glaciers formidables qui évoluent sur les côtes orientales de notre pays, ont l'air de masses indestructibles. Sur la route des paquebots, on les dirait les rois de l'océan. Mais sans pouvoir sur les courants ni sur l'atmosphère qui les enveloppe, que restera-t-il bientôt des gigantesques banquises qu'un peu d'écume à la surface de la mer?

A l'heure où Louis-Joseph Papineau entre dans la vie publique, le péril apparaît-il clairement aux yeux de tous ses compatriotes? Pour les Canadiens du début du dix-neuvième siècle, la volonté de durer comme groupe ethnique autonome, maîtres de leur vie, subsiste-t-elle avec la belle vigueur, l'ardente espérance qu'avait connues l'époque de l'"Acte de Québec"? Plus ou moins consciemment, à la suite des reculs déjà consentis, ne se plie-t-on pas volontiers au rôle de peuple ancillaire, résigné à une absorption toujours indésirée, mais dont l'image va s'adouçissant? La première génération de nos parlementaires vient de s'éteindre. Beaucoup de ces hommes ont appartenu à l'ancien régime. S'ils ont prolongé, jusque dans l'ère constitutionnelle, une obstination française, ils ont aussi légué à leurs successeurs, avec leur loyalisme un peu absolu, leur état d'âme de monarchistes français. Un bon nombre d'entre

eux appartenaient, du reste, à cette ancienne noblesse de la Nouvelle-France qui achevait de se déshonorer dans l'abdication du sang. Les symptômes de l'état d'âme nouveau, nous les apercevons dans le scandale que provoquent, même parmi les nôtres, les hardiesses pourtant fort tempérées du "Canadien". On les pourrait aussi découvrir en certain discours de Mgr Plessis où s'opposent l'un à l'autre, avec la plus grande défaveur pour le premier, le régime français et le régime de la conquête. Y a-t-il si longtemps que la Chambre a voté, les yeux presque fermés, la fondation de l'"Institution royale"? Et le chef de l'Eglise, pour expliquer de si aveugles complaisances, n'avouera-t-il pas un jour, le sommeil du clergé? Enfin Papineau, qui est ici un bon témoin, nous confesse que, pour la jeunesse de son temps, l'axiome "si veut le roi, si veut la loi", restait toujours la directive souveraine.

Une nécessité pressante requérait donc une force de réaction. En pays parlementaire, cette force pouvait apparaître si un homme surgissait, assez fort, assez doué par la nature pour être suivi des foules, assez près de l'idéal de sa race pour en être la conscience. En histoire, s'il faut admettre le déterminisme de causes permanentes, telle la race dont la vertu tend à développer des lignes droites, d'autres causes néanmoins peuvent imprimer à l'évolution de brusques courbes, tels l'apparition, le rôle du grand homme. En art comme en histoire, observe un écrivain contemporain, "l'intervention arbitraire de la personnalité humaine prime tout." Combien de fois l'intervention d'un seul homme n'a-t-elle pas changé le devenir historique d'une nation et même du monde? Or ce chef, ce grand homme, nous pouvons dire, sans

trop exagérer, qu'il apparut dans notre histoire vers 1815. Le peuple qui ne fabrique qu'à bon escient ses mots et ses proverbes, a marqué chez nous, dans une formule, la forte secousse qu'il reçut de cette apparition. Elevant son idole au plus haut point de la force de l'esprit, il prononce encore de ceux qui n'atteignent pas cet idéal absolu : "Ce n'est pas un Papineau."

Pour mesurer la souveraineté morale dont il investit son chef, évoquons ici cette sorte d'épopée oratoire qui dura près de vingt-cinq ans. Longtemps, elle est restée, pour nos ancêtres, épris, comme tous les latins, de belles paroles et de tournois héroïques, la période fascinatrice du passé. Qui de nous n'a entendu, l'un ou l'autre de ses grands-pères ressusciter, en la surfaisant, la silhouette du tribun ? Dans la parole de ces vieux résonnait un accent de légende. Ils se souvenaient de l'avoir aperçu, un jour de grande réunion populaire, où, pour entendre l'orateur, l'on était venu de vingt lieues à la ronde. Quand il s'était levé, au-dessus de la foule, l'homme leur avait paru plus grand que nature et sa voix et son discours avaient encore ajouté à la fascination. La voix avait la résonnance et l'ampleur qui conviennent aux tribunes populaires ; mais se jouait de préférence dans les tons du sarcasme et de l'indignation. Le tribun parlait de droits constitutionnels violés, de l'accaparement, par une seule race, de la liberté, des honneurs, du domaine national, propriété de tous. Les auditeurs n'entendaient pas toujours le vrai sens de ces abstractions politiques ; un secret instinct les avertissait toutefois que là-bas, dans la capitale, dans ce parlement où leurs députés se battaient pour leurs droits, se jouait la grande partie de leur race. Trop souvent humiliés eux-mê-

mes dans les hasards de leur propre existence, la parole véhémence du tribun leur jetait à la figure comme le souffle d'une revanche. Et la foule applaudissait, trépignait, faisait un triomphe au libérateur.

Entendons bien tout le sens de ce spectacle. Louis-Joseph Papineau ne dut pas uniquement sa puissance à l'ensemble de ses dons physiques non plus qu'à son caractère. Pour enchaîner ainsi les foules, il lui fallait beaucoup plus que sa haute stature, que sa voix claironnante, que son masque d'orateur romain surmonté du panache romantique, beaucoup plus que l'accent honnête de sa parole, écho d'une conscience incorruptible. Quand un homme tient ainsi, dans ses mains, l'âme d'un peuple, jusqu'à faire l'unanimité autour de son nom et de ses doctrines, et non plus seulement pendant une heure de griserie oratoire, mais pendant près d'un quart de siècle, ne parlons plus de popularité factice, d'entraînement démagogique. N'atteint à cette longue magistrature morale que l'homme assez heureux pour personnifier les aspirations d'une race.

Tel fut bien le rôle du chef qu'acclamèrent et suivirent nos grands-pères. La force de Louis-Joseph Papineau, affirmons-le dans une formule précise: ce fut d'être la conscience de sa nationalité, la voix de l'irréductibilisme français. Puisque en 1791 la politique de Pitt avait manifesté une claire volonté de perpétuer au Canada une province française, Papineau résolut d'empêcher que cette pensée politique ne fût pervertie. Puisque la charte canadienne octroyait un embryon de liberté parlementaire, il crut, avec sa logique française, que ce germe devait se développer jusqu'à son plein épanouissement et il empêcha les fonction-

naires anglo-saxons de confisquer la jeune liberté de son pays. Oh! sans doute, l'on eût pu souhaiter un sauveur d'une main moins dure, d'un jeu plus habile. Loin de nous d'insinuer également, qu'à cette époque l'action parlementaire suffit à tout. D'autres facteurs ont collaboré à l'oeuvre de Papineau et en furent les soutiens. La survivance nous apparaît avant tout comme une entreprise collective. Mais peut-être Papineau fut-il celui qui coordonna les efforts après avoir restauré la confiance. A coup sûr, va-t-il être, à partir de 1815, l'entraîneur incomparable des volontés.

Que parle-t-on après cela de rôle stérile, de politique négative? Où sont les constructeurs qui laissent après eux d'aussi vastes monuments? D'ailleurs a-t-il tenu à Louis-Joseph Papineau que sa politique fût autre? L'Assemblée législative de Québec avait-elle le loisir de construire quand ses meilleures énergies contenaient à peine les destructeurs de l'édifice national? Après quarante ans de luttes, la liberté politique n'avait guère avancé d'un pas. Louis-Joseph Papineau pouvait écrire à son père, le 1er janvier 1833: "Il faut pour toucher au but où vous visiez, il y a quarante ans, renouveler vos plaintes et vos demandes, les répéter. C'est la même chose sous une forme nouvelle que nous demandons." Avant de juger si sommairement l'oeuvre parlementaire de cette époque, ne pourrait-on, à tout le moins, cataloguer les projets de politique constructive qui, chaque année, allaient se heurter à la mauvaise volonté du Conseil législatif, quand ce n'était pas au veto royal? Il faudrait aussi mesurer, dans son étendue, le retentissement des luttes de Papineau, chercher jusqu'à quel point il a créé, puis prolongé l'état d'esprit qui devait susciter les vainqueurs dé-

finitifs. Il faudrait même regarder plus haut et plus loin. Les historiens signalent volontiers l'influence des évolutions diverses de la politique métropolitaine sur le développement des libertés coloniales; peut-être serait-il non moins expédient de mesurer la répercussion des agitations coloniales sur ces mêmes évolutions de la métropole. Quand ce compte rigoureux sera fait, alors mais alors seulement, on pourra retrancher, si l'on veut, de la vie de Louis-Joseph Papineau, ses trente dernières années; il lui en restera encore assez pour demeurer grand homme.

Certes, les dernières périodes de la vie du tribun nous offrent des perspectives beaucoup moins consolantes. Que d'obscurités toutefois enveloppent encore les deux époques de la rébellion et de l'union des deux Canadas! Pour notre part nous croyons que l'histoire prochaine, plus calme, mieux informée sur les événements de 37-38, réserve aux hommes de cette génération, des indulgences insoupçonnées. Quand elle fera le partage des responsabilités, Louis-Joseph Papineau échappera difficilement à quelque blâme. Trop longtemps le chef des patriotes mania, devant les foules, des explosifs dont il ne pouvait ignorer le danger. Avouons même que la prudence ou la prévoyance ne furent pas ses qualités dominantes. Il fut moins un directeur qu'un excitateur d'action frémissante. Mais avant de porter un jugement définitif, l'histoire impartiale aura le devoir d'interroger les deux parties. Elle devra démêler la complexité politique où Papineau et ses partisans jouèrent leur existence. Elle devra reconstituer la longue série des humiliations et des vexations infligées à ces hommes, la provocation érigée en système, l'agitation populaire maintenue à l'état chronique.

pendant plus de vingt ans, par de multiples et folles dissolutions du parlement. Elle devra mesurer, ce qui est peut-être plus difficile, l'action subtile et lente d'une atmosphère où s'épandait le mépris, noter aussi l'effet des frottements quotidiens, des spectacles vexants où s'exaspéraient des sensibilités fines et fières. Ce court extrait d'une lettre de Papineau, cueilli au hasard, dira mieux ce que nous voulons dire. "Ces jours derniers, écrit-il à sa femme, le 31 décembre 1828, la Chambre s'est plusieurs fois ajournée à bonne heure, et cela fait que j'ai répondu à plusieurs invitations à dîner toutes anglaises. Eux seuls, dans Québec, ont le ton et la fortune nécessaire pour recevoir. Il n'y a pas une seule maison canadienne qui le puisse faire. Les ressources du pays sont dévorées par les nouveaux venus et, quoique j'aie le plaisir de rencontrer parmi eux des hommes instruits, estimables, qui me voient aussi avec plaisir, la pensée que mes compatriotes sont injustement exclus de participer aux mêmes avantages m'attriste au milieu de leur réunion et me rendrait le séjour de Québec désagréable."

Quand l'histoire aura discerné tous ces éléments divers, pourra-t-elle reprocher au chef parlementaire, une volonté préméditée, une résolution froide de sortir des voies légales pour aboutir à une prise d'armes? Nous croyons qu'elle hésitera beaucoup devant la masse des documents contradictoires. Si quelques paroles et quelques écrits déposent de façon inquiétante contre Papineau, sa correspondance mieux connue, plus révélatrice de sa pensée intime, ruinera bien des présomptions.

En l'automne de 1835, les jeunes carabiniers du fameux Adam Thom ont provoqué, dans Montréal, une scandaleuse échauffourée. Plusieurs,

parmi les Canadiens, opinent pour l'indulgence, pour le silence absolu des autorités sur l'acte des jeunes écervelés. Toute autre est l'opinion de Papineau. Après de tels outrages à la paix publique l'impunité lui paraît une excitation directe à d'autres excès. Déjà il voit s'enflammer, par la faiblesse des gouvernants, le brandon révolutionnaire. Voici bien ce qu'il écrit à madame Papineau, le 23 décembre de cette année-là: "M. Brown nous écrivait en même temps que le Dr Beaubien que ce n'était qu'une étourderie de jeunes gens qui ne pouvait tirer à conséquence et à qui nous donnerions de l'importance en leur donnant quelque attention... M. Brown peut-il douter que la répétition de pareilles scènes ne puisse plonger le pays dans une guerre civile? Tout ce que les réformateurs désirent, les changements les plus étendus dans la constitution, pourrait s'obtenir sans violences, si le parti anglais pouvait être une fois vaincu qu'il est et ne doit être que sur un pied d'égalité et non de préférence avec nous... Mais la politique d'O'Sullivan prévaudra, celle de temporiser. Il n'y aura pas de carabiniers en jeu, mais, à la première occasion, il y aura des manches de hache, des rixes et des meurtres, puis viendra enfin la grande débâcle qu'il eut été si facile de prévenir..." Quelle clairvoyance en ces lignes écrites deux ans tout juste avant la catastrophe. Cette même lettre nous apporte une révélation encore plus décisive sur les véritables sentiments de Papineau à cette époque. Elle nous le montre en désaccord avec ses amis sur l'opportunité de dénouer la situation politique par un coup de force: "Plusieurs, écrit-il à propos du même incident, pensent que les seules voies constitutionnelles ne peuvent pas nous procurer les réformes nécessai-

res et ils ne seraient nullement chagrins de les obtenir autrement, si on les jette malgré eux sur la défensive. J'aurais mieux aimé que le Gouverneur et la Commission aussi indignement outragés par une poignée de factieux se fussent mis à la tête du pays et eussent répondu à toutes ces vaines menaces en les bravant par des actes de justice..."

Le 14 mai 1838, au lendemain de la catastrophe, Papineau se défend d'avoir conseillé la rébellion. Il écrit au Docteur Nancrède de Philadelphie: "J'ai fait de l'opposition constitutionnelle, je n'en ai pas fait d'autre. Les magistrats ont enfoncé ma maison désertée, pour saisir mes papiers; ils ont trouvé plusieurs de mes lettres chez des concitoyens arrêtés et les ont publiées. Les uns et les autres certifient que j'ai déconseillé les voies de fait." Tout au plus, et Papineau le rappelle, avait-il recommandé à ses compatriotes le "boycottage" des marchandises britanniques. La prise d'armes, il l'attribue, sans ambages, à une provocation préméditée des oligarchiques. "Nous ne conspirons pas pour renverser le gouvernement par la force, ajoute-t-il; nous voulions le guérir par la diète et le régime. Nous ne savions pas qu'il conspirait pour nous écraser, pour commencer la guerre civile contre le peuple... Il a choisi son temps, pour provoquer et forcer à une résistance intempestive des hommes qui n'y étaient pas préparés." Le plus curieux est que la correspondance de La Fontaine ne ferait pas entendre une autre note. Celle d'O'Callaghan, celle de Lyon Mackenzie témoigneraient également que Papineau déconseilla, puis désapprouva le raid ridicule de Robert Nelson au printemps de 1838. On nous opposera peut-être la brochure de Paris où Papineau confesse plutôt son impénitence, où même il ex-

prime l'espoir d'une reprise de la révolte jusqu'au triomphe définitif? On ne ferait pas mal d'observer toutefois que "L'histoire de l'insurrection du Canada" est une brochure politique, presque un pamphlet, publié à Paris, à l'adresse du public de France, en vue d'obtenir une intervention du gouvernement de Louis-Philippe. D'une écriture romantique, sonore, c'est l'oeuvre trop manifeste d'un exilé que les pires chagrins, y compris les misères d'argent, torturaient affreusement et qui a dû outrer quelquefois sa propre pensée.

Non, les vraies pages que l'on voudrait arracher de la vie du grand homme ne sont pas tant ces dernières que les autres, celles de la période qui suivit son retour au Canada, après l'amnistie de 1845. Pourquoi le rapatrié n'a-t-il rencontré parmi les siens que de si imprévoyants conseillers? Sa correspondance nous fait voir un Papineau nullement désireux de rentrer dans la politique, puis bientôt dégoûté par les déboires qu'il y recueille. "Oh! hommes et femmes, se plaignait-il avec douleur, le 27 janvier 1851, qui ne savez jamais ce qui vous attend au lendemain. C'est à présent qu'il est déplorable que j'aie cédé à ceux qui ont voulu me rejeter au parlement où je ne puis faire germer une seule bonne idée, où elles sont jetées à des têtes arides et à des coeurs pourris..."

A l'égard du régime politique d'alors, on lui a reproché son attitude irréconciliable. Fut-elle vraiment aussi intransigeante? En l'année 1856 Papineau ne croyait déjà plus à l'opportunité d'une abrogation de l'Union. Dès cette époque, une mesure aussi radicale lui paraissait d'une opportunité périlleuse pour sa province. (1) Puis, à

(1) Voir une lettre à son fils Amédée, du 19 septembre 1856.

parler franc, son tort fut-il si grand de tenir rigueur aux Canadiens du rôle accepté par eux sous les divers gouvernements de l'Union? Loin de nous de vouloir trancher, en ces quelques pages, un si grave problème historique. Mais si le désintéressement absolu de la politique eût été une faute grave en 1841; si même l'abrogation immédiate de la loi d'Union pouvait paraître une chimère, les Canadiens français n'avaient-ils donc que ce choix redoutable de se constituer parti de gouvernement? L'oeuvre accomplie par les ministères de coalition, par La Fontaine et Baldwin et par leurs héritiers, ne laisse pas d'impressionner au premier abord. Mais pour qui regarde plus loin que le succès immédiat, cette oeuvre compense-t-elle les pertes d'ordre moral que durent en porter notre province et notre race? Les gains de la liberté pendant l'Union n'auraient-ils pu être tout aussi bien le butin d'un parti français resté les mains libres devant le pouvoir, prêt à donner son appui à qui l'eût mérité. Et n'eût-ce pas été, après tout, l'adoption toute simple de l'"O'Connell tail-system" qu'avant l'inauguration du nouveau régime, un groupe nombreux de patriotes préconisèrent?

Sur les résultats d'une telle politique, les opinions peuvent assurément diverger. Mais est-il défendu de penser qu'elle eût retardé de vingt-cinq ans chez nous les ravages du parlementarisme? Je ne sais rien, en toute notre histoire, d'aussi navrant que la cupidité frénétique où les Canadiens de cette époque se laissèrent emporter dans la chasse aux honneurs et aux places. Le spectacle donna bientôt des nausées à l'auteur même de la politique de 1842 et détermina, pour une bonne part, on le sait, sa retraite de la vie publique. Qui ne connaît, en effet, le mot tristement

révéléateur de La Fontaine, au lendemain de ses adieux à la politique canadienne? Amené par un tour d'Europe à Florence, l'homme d'Etat y rencontre un jeune artiste canadien en séjour d'étude. Un soir on cause des affaires du pays. "Mais votre sortie de la politique, dit à l'ancien ministre le jeune Napoléon Bourassa, a dû susciter en notre pays un profond mouvement?" Et le politique en retraite de répondre: "En fait de mouvement, mon jeune ami, je n'ai vu que celui des gens qui s'en venaient prendre ma place".

Moins de huit ans de régime parlementaire, aggravés d'une participation trop impréparée, peut-être, au gouvernement du pays, nous avaient amenés à ce degré d'abjection morale. Qui sait si l'"O'Connell tail-system" ne nous aurait pas sauvés de ce péril et de quelques autres? Plus intacts dans leurs moeurs publiques, moins entamés par les déprimantes alliances de partis, les Canadiens français n'eussent-ils pas été en de meilleures dispositions morales pour débattre les problèmes de la Confédération, pour conclure ce pacte solennel avec un optimisme moins naïf que celui des "illustres pères"?

La Confédération, ce ne fut point, du reste, le dénouement souhaité par Papineau à l'Union des deux Canadas. A ce moment de notre histoire, l'idéologie démocratique trouble entièrement la vue du grand homme. Il en vient à prêcher une doctrine aussi antipatriotique que l'annexion aux Etats-Unis. Et c'est un mystère de la pensée de cet homme qui aima pourtant passionnément son pays et sa race. Comment son esprit s'est-il acheminé à ce fourvoiement? Papineau garda jusqu'à la fin, du moins jusqu'à la guerre de Sécession, une admiration absolue aux institutions politiques

de nos voisins. Sujet d'une colonie tenue en lisières, mais voisine des Etats libres, il regarda comme des synonymes, les mots de république et de liberté. Que de fois, avant 1837, l'Assemblée législative de Québec entendit l'orateur exhaler en pompeux discours son idéalisme républicain! Il y voyait le moule fatal et suprême où viendrait se figer l'avenir de l'Amérique entière. Son séjour en Europe, ses relations avec quelques rêveurs politiques, achevèrent de déformer sa vue. Quand il arriva à Paris, vers 1840, le patriotisme français, en pleine crise, se diluait dans l'humanitarisme inconsistant. C'était le triomphe des idéologies romantiques qui élevaient la nouvelle doctrine à la hauteur d'un messianisme. Dans son "Livre du peuple," Lamennais honnissait le nom d'étranger; et Lamartine entonnerait bientôt "La Marseillaise de la Paix"...

"Ma patrie est partout où rayonne la France."

Papineau ne sut point se défendre tout à fait de la creuse illusion. Rien de plus révélateur à ce sujet qu'une de ses lettres du 31 octobre 1854. On y voit se heurter, dans la pensée de l'ancien chef national, le rêve humanitariste et le patriotisme mal résigné à mourir. Son fils Amédée a pris la parole à une commémoration de l'arrivée des colons de Plymouth. A ce qu'il semble bien, le jeune homme s'est permis de censurer les sociétés nationales canadiennes. Tout d'abord son père le reprend de cette critique: "C'est poser comme trop raisonnable, au milieu de tous ceux que l'on dénonce comme ne l'étant pas assez, lui écrit-il. C'est laisser dire que quand on a une tête assez forte, pour trouver bon d'échanger sa nationalité primitive contre une nouvelle, néo-canadienne et mixte, de toute langue et de toute origine, c'est que

l'on a le coeur froid sur ce que nous devons d'amour et de respect pour les sacrifices et les oeuvres des ancêtres. Si nous n'aimons pas ce qu'ils nous ont légué, nous méritons d'être bien vite oubliés après notre rapide passage sur la terre où ils ont élevé des monuments qu'ils croyaient durables, mais que nous aurons aidé à démolir." Jusqu'ici tout est bien. Mais cet hommage une fois rendu au souvenir des aïeux, voici réapparaître l'idéologie déplorable: "Il se forme, continue Papineau, une nouvelle et grande Nationalité, mais elle n'est pas celle du Massachusetts, du Connecticut, du Vermont, de la Delaware, etc., etc.; et prêcher la petite nationalité néo-canadienne c'est repousser l'annexion qui est aussi certaine que désirable et où doit se former une Nationalité Colombienne, car c'est au génie superéminent de celui-là qu'il a été donné de préparer le berceau où devaient croître et les vertus de Washington et le génie de l'auteur de la déclaration de l'Indépendance, non des treize colonies seulement, mais de l'humanité entière. Il révélait les droits politiques communs à l'homme de toute race et de toute couleur..."

Si ces lignes ont quelque sens, (1) il semblerait donc que Papineau inclina pour l'annexion du Canada aux Etats-Unis, non seulement par admiration idolâtrique de la liberté et de la Constitution de nos voisins, mais aussi par mépris du projet de confédération canadienne alors en train d'agiter l'opinion. Entre les deux fédérations de peuples il se ralliait à l'américaine, qui lui paraissait d'une inspiration politique plus haute et la loi inéluctable de l'avenir.

(1) Nous disons: "Si ces lignes ont quelque sens," car Louis-Joseph Papineau n'est pas toujours maître de sa langue et il arrive, ainsi qu'on vient de le voir, que sa phrase se défend mal du rébus.

Cette fois la pensée de Papineau perdait contact avec le réel. Cette erreur de son esprit, non moins qu'une autre cependant et qu'on a appelé d'un mot fort excessif, son anticléricalisme, l'isolèrent de ses compatriotes. Prochainement, nous l'espérons, nous essaierons de définir les idées religieuses de Papineau. Pour le moment, il nous suffit de fixer les doctrines et les attitudes de l'homme politique.

Dans la crise d'anticléricalisme qui sévit en notre pays, à l'époque de la Confédération, quel fut le rôle de l'homme acclamé alors volontiers par une petite coterie, comme son coryphée? Cette fois encore la correspondance de Papineau atténua, croyons-nous, la sévérité des anciens jugements. Le tribun ne se défendit pas toujours de quelques intempérances de langage à l'adresse du clergé. Il y avait en lui un frondeur mal contenu. A feuilleter, dans sa bibliothèque de Montebello, certaine "Vie de Voltaire", par exemple, on trouverait quelques annotations marginales qui étonnent de la part d'un esprit aussi libre et d'un tel gentilhomme. Il n'en reste pas moins que rarement il approuva et plus souvent blâma les manifestations de la jeunesse radicale, et qu'il prit cette attitude à l'heure même où cette jeunesse exploitait le nom du grand homme comme un drapeau. Quand, dans la "Minerve" de 1839, Ludger Duvernay se lance à fond de train contre le clergé qu'il tient responsable des malheurs des temps, Papineau réproouve la tactique du journaliste. (2) Quand l'"Avenir" prône ses théories antichrétiennes et antisociales, Papineau déclare nettement que "l'exagération des vues réformatrices de l'"A-

(2) Voir Lettre du 19 avril 1839.

venir" est aussi dangereuse que l'organisation du despotisme administratif si rapidement avancé par M. La Fontaine". Et il conclut avec sévérité: "La société me paraît en pleine dissolution sous l'action simultanée des démolisseurs de la morale." (3) "Les rouges, ajoutera-t-il bientôt, précipitent leur servage par leur anticléricalisme et leur antiseigneurialisme, car le clergé et les seigneurs sont la sauvegarde du pays." (4) A Dou tre et à Lareau qui consultent le solitaire de Montebello sur la composition de leur "Histoire générale du Droit canadien", il répond: "Ne soyez ni cléricaux ni anticléricaux, soyez vrais." Sur la question religieuse, il existe, de Papineau, une explication plus franche et d'une sincérité absolue, puisqu'on la trouve en une lettre intime à son fils Amédée. Ce dernier avait accueilli trop lestement quelques racontars sur le compte de Mgr Bedini, légat papal à Washington, que l'on venait de fêter à son passage en notre pays. Louis-Joseph Papineau écrivait à son fils: "Quant aux honneurs qu'on lui a rendus (au délégué) au Canada, c'est bien. Le catholicisme est partie de notre nationalité qu'il faut avouer en toute occasion. L'opposition au catholicisme est moins souvent indépendance de conviction et de caractère que flagornerie pour un gouvernement protestant, ce qui, pour un Canadien, serait lâcheté." (5)

Voilà des paroles, espérons-nous, qui rendront l'histoire plus sereine et plus juste pour celui qui les a écrites. Ne fermons pas les yeux sur les erreurs et les fautes, du jour où ceux qui les ont

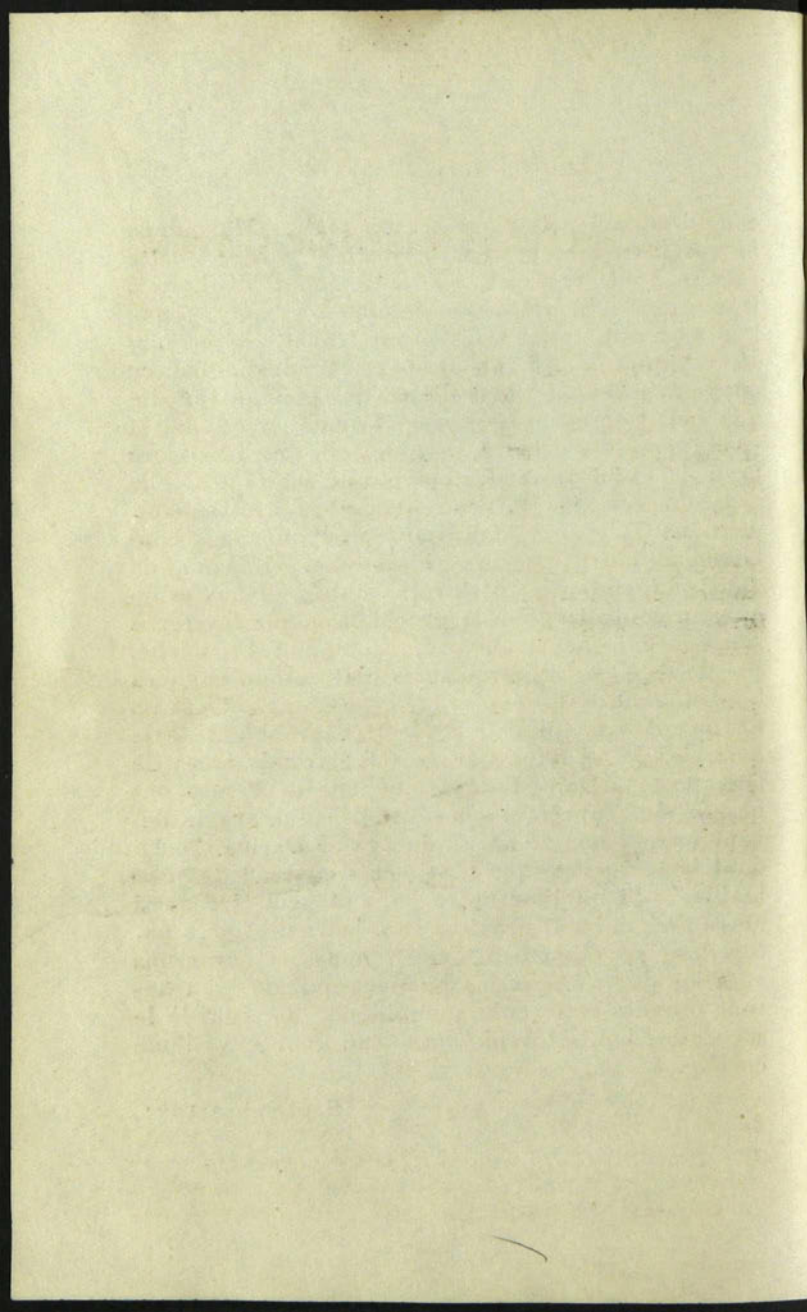
(3) *Lettres à Madame Papineau*, 5 et 10 juillet 1851.

(4) *Lettre à son fils Amédée*, décembre 1854.

(5) *Lettre du 7 septembre 1853*.

commises, ont pris place sur un socle. Mais, dans la mesure où le permet la justice, gardons cette faculté noble et saine qu'est le goût d'admirer. Une grande bienfaisance domine de haut ce que l'on pourrait appeler les imprudences, les erreurs stratégiques de Louis-Joseph Papineau. A ce chef nous devons l'état d'âme qui pendant un demi-siècle soutint nos pères. Lorsqu'un homme a rendu pareil service à sa race, elle garde encore le droit de lui demander compte de ses fautes; elle a perdu celui de lui marchander la gratitude et peut-être la gloire. Louis-Joseph Papineau a contribué à notre prestige historique. L'heure ne viendra jamais d'abattre cette statue. Nous croyons, au contraire, que le prochain avenir réserve à son souvenir un renouveau, sinon une revanche. Sa gloire gagnera parmi nous tout ce que gagnera le sentiment de l'indépendance politique. C'est un instinct des peuples, aux heures troublantes de leur vie, de se retourner vers les grands noms de leur passé. Dans Eschyle, quand les Perses ont besoin des suprêmes conseils, ils font surgir devant eux "l'âme illustre" du grand Darius, "celui dont la terre Persique n'a jamais contenu de semblable." Si un jour notre pays et peut-être aussi notre race doivent graviter vers leurs destinées naturelles, spontanément nous nous retournerons vers les doctrines et les hommes qui, de loin, auront préparé cette aube magnifique. Ce jour-là le socle de Louis-Joseph Papineau montera d'une coudée.

Septembre 1921.



Les idées religieuses de Cartier

Il faut renoncer à mettre au front de l'homme d'Etat canadien une étiquette rigoureuse. Parmi les qualificatifs de gallican, de catholique libéral, d'ultramontain, de "programmiste", etc., qu'on se décoche avec une envie généreuse vers 1870, il ne s'en trouve aucun que Cartier mérite pleinement, à l'exclusion de tout autre. Non qu'il se tienne prudemment en dehors de tous les groupes et de toutes les coteries; mais il n'est pas sûr qu'à son insu peut-être, il n'ait mis le pied dans tous les camps.

Définir un personnage aussi complexe, du point de vue religieux, n'est pas tâche facile. Nous allons essayer néanmoins, résolu à la franchise. Il importe de se garder de la légende, en appréciant les idées et la conduite religieuses de Cartier. Laissons au catholique sa taille réelle, sans la diminuer mais sans la surélever. Les apothéoses trop flamboyantes provoquent, plus tôt et plus vengeresses qu'on ne le croit, les représailles de l'histoire.

Qui ne saurait gré au "Fils de la liberté" de 1837 d'avoir traversé la tourmente sans y altérer sa foi? Cartier est à ce moment un tout jeune homme, presque un clerc de la basoche. Quel péril de se laisser tourner la tête par la petite bourrasque d'anticlérisme qui alors se déchaîne sur la province! Plusieurs de ses jeunes compagnons, qui jouent comme lui aux petits jacobins, s'en sauvent plutôt mal. Le clergé refusait de chanter la nouvelle "Marseillaise": ils amassèrent contre

lui des colères et des rancunes qui n'abdiquèrent jamais. Cartier, heureusement, avait le bon sens robuste. Esprit positif, assoiffé de clarté, il ne pouvait se gargariser longtemps avec les sonorités ronflantes de la phraséologie révolutionnaire. Les fiambées de Colborne achevèrent de lui dessiller les yeux. Dix ans à peine passeront et, quand nos jeunes radicaux essaieront d'un 48 en miniature au Canada, Cartier, libéré de ses anciennes attaches, fera figure de rigide conservateur. A ce moment La Fontaine a remplacé Papineau dans ses admirations. Comme tous les élus de la vraie maturité intellectuelle, il a l'horreur instinctive des utopies. Et, puisque les circonstances ont voulu que le député de Verchères entrât au parlement presque aux jours mêmes où le petit groupe des radicaux entreprenait de devenir un parti politique, il fut bien vite entendu que le nouveau député se constituait le plus déterminé de leurs adversaires.

Jusqu'à quel point ce rôle d'oppositionniste, imposé par les circonstances, a-t-il influé sur le catholicisme de Cartier? Son tempérament de combatif contribua sans doute à l'engager plus ardemment dans la défense de l'ordre social et religieux. Mais il suivit aussi les impulsions de sa foi qu'il eut sincère et profonde.

Il a jeté, à travers nombre de ses discours, des professions de foi simples, peu tapageuses, mais de quelle noble et solide franchise! L'on se sent avec plaisir bien loin de la religion électorale des politiciens de perron d'église. L'on comprend que cet homme d'Etat a dû ne jamais rougir de sa foi, qu'il ignore tout à fait le respect humain. C'est en 1886, à la Chambre des Communes; il est question du "désétablissement de l'Eglise d'Irlande". Cartier, au milieu d'un discours très hardi,

jette tout à coup cette solennelle déclaration: "Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte; mais je suis catholique, et jamais cette Chambre ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues."

En 1860, à l'Université Laval de Québec, Cartier parlera comme un ultramontain en faveur du pouvoir temporel du Pape: "Pour le catholique, le pape n'est pas seulement une individualité sacerdotale, un simple ministre de la religion; il représente, il personnifie la grande famille catholique du monde entier; il relie les catholiques sur la terre au Rédempteur dans le ciel... il est impossible que Sa Sainteté joue le rôle qu'on lui destine: celui de pensionnaire dans la ville sainte, aux frais de telle et telle province qui lui paiera tribut. Non, le pape ne peut être mis à la portion congrue. Ce rôle ne convient pas à la dignité du Chef de l'Eglise."

On recueille dans ce même discours un aveu de grand prix, et qui donne une ouverture sur la vie religieuse intime de Cartier. Cet homme politique allait jusqu'à la prière et ne s'en cachait point: "Catholiques, nous savons que rien ne peut prévaloir contre l'Eglise, mais nous savons aussi combien la prière est une arme puissante! Vous priez, Monseigneur, de toute votre âme d'apôtre pour le Souverain Pontife; nous prions, nous aussi. Dieu veuille que la prière soit triomphante!"

Ajouterons-nous que le catholicisme de Cartier s'alliait à un sens très généreux de la liberté

religieuse? "Vous savez que je suis catholique," disait-il un jour, dans un banquet à Montréal: "j'aime ma religion, la croyant la meilleure; mais tout en me disant hautement catholique, je crois de mon devoir, comme homme public, de respecter la sincérité et les convictions religieuses des autres".

Enfin, nous savons, par les aveux d'un homme qui a pu l'observer de très près, que Cartier ne resta jamais en deça de la pratique religieuse: "Entraîné sans relâche dans le tourbillon de la politique, il n'a peut-être pas toujours suivi à la lettre la pratique de tous ses devoirs religieux. Mais nous sommes certain qu'il a toujours été de cœur avec l'Eglise. Il n'a pas attendu, comme tant d'autres, la dernière heure, pour mettre en ordre les affaires de sa conscience; il a voulu y voir longtemps avant de se sentir atteint par le coup fatal. Nous aimons à constater cela, parce que des rumeurs mal fondées, sinon malveillantes, se sont répandues à ce sujet.... La foi de G.-E. Cartier était pleine, vivace et entière. Celui qui écrit ces lignes le sait d'autorité." (1)

Au besoin, les oeuvres de l'homme d'Etat témoigneraient de l'activité sincère de sa foi. Les catholiques canadiens ne pourraient sans ingratitude méconnaître les services signalés qu'au cours de sa longue carrière parlementaire, Cartier rendit à l'Eglise, "à l'Eglise que nous chérissons tous, au triomphe de laquelle, s'écriait-il un jour, nous travaillons chacun dans la mesure de nos forces". Ces services, il crut même un jour devoir les étaler avec quelque complaisance. Il défendait alors devant Mgr Bourget son catholicisme tenu pour

(1) Voir *Revue Canadienne*, vol, x, p. 432, article de Benjamin Sulte.

suspect. "Monseigneur, disait-il, connaît toutes les lois que M. Cartier a fait passer, soit pour permettre à l'évêque lui-même de tenir registres, soit pour régulariser les paroisses et les registres qui n'étaient pas conformes à la loi. Mgr l'évêque ne saurait nier les efforts de M. Cartier pour arrêter des projets de loi destinés à abolir la dîme, et que c'est à son influence qu'est due l'adoption d'un statut qui, étendant aux townships l'opération des lois françaises, a permis d'y établir des paroisses canoniquement et civilement comme dans le reste du pays, et, comme conséquence, de prélever la dîme en faveur du clergé catholique. Il sait que, depuis dix ans qu'il est en position d'aviser le gouvernement du Canada, on ne saurait citer un seul cas où il a été en défaut. Il est inutile d'énumérer les nombreuses lois passées par son influence, depuis plus de quinze ans, pour incorporer des communautés religieuses, des collèges, des maisons d'éducation ou des institutions de charité, ou pour protéger les droits des corporations religieuses dans la commutation des droits seigneuriaux, toutes mesures dont l'évêque de Montréal a eu parfaitement connaissance."

L'oeuvre assurément est considérable. Elle explique, oserons-nous le dire, le grand prestige dont jouit Cartier auprès de ses compatriotes. | "Le chef des Canadiens français ne pouvait être un indifférent, encore moins un incrédule", écrivait M. Sulte au lendemain de la mort du grand homme d'Etat. Mot vrai et profond dans son apparente banalité. Devons-nous à notre sens catholique d'avoir gardé une idée encore assez juste de la vraie taille humaine? Nul chez nous n'a mérité longtemps la confiance des foules et n'a remué profondément l'âme de la race, qui n'ajoutait, au ta-

lent et à la noblesse du caractère, la grandeur plus haute que lui conféraient les croyances de ses compatriotes. Notre peuple a pu avoir ses heures d'égarement et d'idolâtrie; il n'a pas tardé à briser ses idoles le jour où, ayant pu les atteindre sur leur piédestal olympien, il a découvert que la poitrine comme les pieds rendaient le son de l'argile.

Qu'a-t-il donc manqué à Cartier, que les réserves s'imposent à notre admiration? Peu de chose et beaucoup. Il manque toujours beaucoup au catholique qui ne l'est pas intégralement. C'est sur la fin de sa carrière que Cartier devint suspect dans ses principes religieux. L'abominable politique avait-elle accompli une fois de plus son oeuvre néfaste? Nous le croyons franchement. Il se trouva en outre que le vent tournait alors aux discussions religieuses. Nous étions à l'époque du "Syllabus" et de l'encyclique "Quanta Cura" et Cartier, il faut bien l'avouer, savait plutôt mal son catéchisme.

La division de la paroisse de Notre-Dame de Montréal lui fit rencontrer sa première pierre d'achoppement. Un de nos historiens n'a voulu voir au fond de ce différend qu'une question de procédure. N'est-ce pas plus que de raison rapetisser un débat? L'intervention fâcheuse de Cartier aiguilla le procès sur une voie funeste, et il y alla bientôt de la liberté même de l'évêque dans l'érection des paroisses. Si, au jugement de Cartier, Mgr Bourget se donna le tort de négliger l'aspect juridique de la question, Cartier, lui, en ignora lamentablement l'aspect religieux. Une fois engagé dans ce débat acrimonieux, il ne pouvait que s'y entêter jusqu'à la passion, et l'impérieux avocat, hélas, se fit peut-être avocassier. Ne le voit-on pas, pour faire échec à

son Ordinaire, soutenir les opinions les plus destructives de la liberté de l'Eglise et les plus opposées, à ce qu'il semble bien, à notre vieille jurisprudence française? Il en vint à prétendre, par exemple, que le droit de tenir les registres ne découle pas de celui d'administrer les sacrements et d'enterrer les morts, mais que le droit d'accomplir légalement ces derniers actes découle de celui de tenir les registres. "C'est-à-dire, commente M. S. Pagnuelo, que le curé ne tient pas le droit d'administrer les sacrements de l'évêque et des lois ecclésiastiques, mais de la loi civile. Quand même l'évêque ne lui donnerait pas juridiction pour célébrer les baptêmes, mariages et sépultures dans la paroisse canonique, il aurait, d'après Sir Georges, de par la loi civile, pouvoir et obligation de les administrer. L'évêque nommerait le curé, la loi civile définirait ses pouvoirs et fixerait l'étendue de sa juridiction, même quant à l'administration des sacrements".

Après cela, Sir Georges gardait-il encore le droit de s'indigner lorsqu'on lui jetait à la tête l'épithète de gallican? Ni ses adversaires, ni même ses amis ne s'en privèrent, et ce fut une affaire malheureuse que cette intrusion du chef conservateur dans un procès canonique. Cartier commit à tout le moins une lourde faute politique: il organisa alors de ses propres mains sa retentissante défaite de Montréal-Est en 1873.

Pourquoi aussi se chargea-t-il d'accroître les méfiances, par cette autre affaire encore plus malheureuse du "Programme catholique"? Que trouvons-nous en définitive au fond de ce programme qui souleva en notre province la plus violente des campagnes de presse? Rien que de très simple: "L'adhésion pleine et entière aux doctrines catho-

liques romaines, en religion, en politique et en économie sociale, doit être la première et principale qualification que les électeurs catholiques devront exiger du candidat catholique. C'est le criterium le plus sûr qui devra leur servir à juger les hommes et les choses." Voilà la pensée de fond des Programmistes; le reste est commentaires et applications pratiques. On peut différer d'opinion assurément sur l'opportunité d'une pareille profession de foi politique. Mais qui osera prétendre que les malaises de l'époque ne justifiaient point, en une certaine mesure, ce surcroît de précautions? A des catholiques, et fussent-ils députés, pouvons-nous demander moins que la soumission de tous leurs actes aux principes de la doctrine catholique? Et voudra-t-on soutenir en bonne logique que l'adhésion d'un groupe d'hommes à un tel programme entraînait fatalement l'organisation d'un nouveau parti sur le terrain religieux? Un catholique plus entier que sir Georges ne se fût pas effrayé de ces formules qu'on lui demandait de souscrire. Il eût compris qu'une plus intégrale application de ces principes ne pouvait que relever la morale des parlements, empêcher peut-être ces déplorables dédoublements de conscience qui font la honte et le péril de notre vie publique. Mais surtout sir Georges eût bien fait d'observer que les Programmistes se prévalaient de l'adhésion d'évêques méritant au surplus quelque respect; que leurs journaux, journaux catholiques, ne relevaient en pareille matière que du tribunal de leur Ordinaire, et que la lettre de l'archevêque de Québec ne pouvait rien changer à la discipline de l'Eglise. Le chef conservateur pouvait-il craindre qu'on lui reprochât, devant les protestants, l'aveu d'un catholicisme trop absolu?

Mais d'abord les "Programmistes" avaient paré à la difficulté en déclarant ne viser aucunement les protestants, auxquels, disaient-ils, "nous laissons la même liberté qu'ils (les catholiques) réclament pour eux-mêmes". Puis, comme la brusque franchise de Cartier eût pu facilement riposter que la vérité catholique n'est gênante nulle part; qu'elle n'empêche d'être ni bon patriote, ni même bon conservateur; qu'elle n'enlève ni la liberté de l'esprit ni l'esprit de la liberté. Au lieu de cela, le catholique s'effaça devant le politicien et, selon toute apparence, le chef conservateur donna l'ordre aux artilleurs ministériels de la "Minerve" de mitrailler les mécréants du "Nouveau-Monde" et du "Journal des Trois-Rivières".

En réalité, sir Georges vivait à une époque—qui dure encore—où les politiciens et quelques autres n'admettent guère le journal catholique. Il redouta cette influence nouvelle qui menaçait de substituer la conscience chrétienne au mot d'ordre des chefs politiques. La question des écoles du Nouveau-Brunswick s'annonçait menaçante et les chefs se refusaient à relâcher la discipline du parti.

Voici bien une autre page regrettable dans la vie de Cartier. Concédon's qu'à s'en tenir à la lettre brutale des statuts, les catholiques du Nouveau-Brunswick ne possédaient point avant 1867 une loi organique établissant dans leur province un système d'écoles séparées. Mais depuis quand la lettre de la loi est-elle tout en jurisprudence? Si, avant la signature de la charte fédérative, les catholiques du Nouveau-Brunswick n'exigèrent point de garanties plus explicites; si l'évêque de la province approuva par un mandement la constitution de 1867, ne serait-ce point que lui et ses fidèles

croyaient à la parfaite loyauté du contrat politique? L'un des principes fondamentaux du pacte, n'est-ce point le respect des minorités dans toutes les provinces? Oui, vraiment, nous croyons qu'en cette occurrence Cartier manqua de son habituel courage. Ses discours sur la question sont d'un laconisme qui fait honneur au débater au détriment du catholique. Nous aimerions un peu moins de réserve, moins de cette timidité, sinon de cette hâte fiévreuse, qui fait expédier une affaire gênante. Dirons-nous toute notre pensée? Il nous déplaît, dans une affaire aussi grave, de voir l'homme d'Etat canadien se rabaisser presque à un rôle de politicien, quand il appartenait à sa gloire, à la noblesse hautaine de son caractère, qu'il se drapât dans une attitude cornélienne. Nous aimerions le voir avec la majorité de ses compatriotes qui se prononçaient pour le désaveu. Il lui appartenait à lui, l'homme qui avait fait triompher à la Conférence de Québec les droits des minorités, il lui appartenait, en une occasion aussi solennelle, de rappeler au parlement l'esprit libéral dont s'étaient inspirés ses collègues de 1864. Que valent en réalité les subterfuges derrière lesquels ils se retrancha? Le désaveu n'avait pas lieu d'être appliqué, disait-il, puisque les catholiques du Nouveau-Brunswick réclamaient des droits qu'ils ne possédaient point avant 1867. Puis, soutenait-il encore, l'intervention du gouvernement fédéral ruinerait du coup l'autonomie scolaire des provinces, et, par cette seule raison, les députés catholiques du Québec eussent dû être les derniers à favoriser une aussi périlleuse ingérence.

Eh oui, cher grand homme, lui répondra désormais l'histoire, le désaveu comportait des dan-

gers et il en comportera toujours. Mais la consécration de l'iniquité, le déni de justice n'en comportent-ils aucun, et même n'ont-ils pas fini par en comporter de plus grands? Ce jour-là, sir Georges, vous avez inauguré, et ce n'est pas à votre honneur, la politique à courte vue qui, bien des fois depuis lors, a cru sauver la paix du pays par le sacrifice du droit, comme si la paix ne se fondait tout d'abord sur le maintien du droit. Vous avez refusé d'entendre le premier appel d'une minorité, parce qu'elle ne pouvait invoquer en sa faveur, disiez-vous, l'article 93 de la constitution. Vous était-il impossible de vous souvenir, M. le ministre, que le droit de désaveu du gouvernement fédéral existe contre toute loi qui compromet l'intérêt général du pays? Était-ce bien votre rôle de fondateur d'Etat de convaincre les minorités, dès 1872, qu'on venait de les pousser dans un traquenard et qu'il n'y aurait désormais de protection au Canada que pour les forts qui se feraient persécuteurs?

Quels puissants motifs auraient donc entraîné sir Georges-Etienne Cartier à soutenir une opinion si opposée à ses principes très connus, si contraire à la fierté impérieuse de son caractère? Il se peut que l'âge ou la maladie aient entamé, dès lors, sa vigueur combative. En toute justice il faut aussi reconnaître à son attitude beaucoup de bonne foi. Mais peut-être aussi eut-il peur de donner un démenti à la grande oeuvre de sa vie, d'en faire apercevoir si tôt l'extrême fragilité. Lui, l'homme de 37 et l'homme de l'Union, il avait cru naïvement que la moindre violation du droit d'une minorité soulèverait contre les violateurs toute l'opinion canadienne. Cinq ans à peine après la promulgation de l'Acte de l'Amérique britannique

du Nord," voici qu'une violation du droit était faite, et non seulement les violateurs ne s'attiraient pas la réprobation, mais la majorité des citoyens du pays, toute l'opinion anglo-canadienne se solidarisaient avec eux pour applaudir l'injustice et en empêcher la réparation. La désillusion vint à Cartier si rapide et si complète qu'il dut la ressentir cruellement. Il avait trop cru à la générosité des forts. L'édifice venait à peine de s'élever que déjà des lézardes en faisaient trembler les murs. Sir Georges sans doute n'en voulut pas voir davantage. Et, dans cette affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, il choisit de nier le droit au désaveu, pour épargner à son oeuvre une secousse qui, dans sa pensée, l'eût fait crouler.

Voilà donc, aussi justement que nous avons pu les définir, les idées et la conduite religieuses de Cartier. Il fut un bon catholique; il ne fut pas un grand catholique. Il aima l'Eglise, il n'a jamais nourri contre elle, nous le croyons franchement, aucune pensée d'hostilité, ni même de défiance. Il s'en montra volontiers le serviteur et le défenseur; mais peut-être ne fût-il pas allé jusqu'au martyre. Il lui manqua une foi plus éclairée, un sens plus profond de l'orthodoxie qui l'eût gardé de certaines aventures. Comme tous ceux qui vont se coucher sur ce lit de Procuste, il a subi, nous en avons peur, les amoindrissements de la politique. En dépit de ces faiblesses, le catholique chez Cartier demeure néanmoins d'une belle grandeur. Rien n'empêche les Canadiens français de souhaiter à leur race une incarnation plus complète. En attendant, ils peuvent, sans forfaire, s'incliner devant ce solide croyant.

Septembre 1914.

Ce cinquantenaire (1)

(1867-1917)

On ne relit pas, sans quelque mélancolie souveraine, les récits de la première "fête de la confédération." A Montréal, où les passions s'étaient le plus échauffées, ce ne fut, toute cette journée du premier juillet 1867, que bruit de canon, parades militaires, fêtes joyeuses dans les parcs et sur les places publiques. Une proclamation du maire de la ville félicitait le peuple d'un événement qui, "on peut le dire, nous "élevait" au-dessus de la condition dépendante de colonie et nous "faisait" prendre une place parmi les nations". Le soir, un mortier lança une série de bombes artificielles; la septième fit voir en feux colorés deux mains tendues pour une cordiale étreinte, et, en dessous, cette devise: "Vive la confédération." L'enthousiasme avait monté presque toutes les têtes. Tant de voix graves s'étaient fait entendre pour célébrer la nouvelle hégire! Nos législateurs prenaient figure de sauveurs et paraissaient avoir dénoué l'une des crises politiques les plus graves. Il y avait bien dix ans que le Haut-Canada, impuissant à dominer le Bas, parlait d'annexion aux Etats-Unis, pendant que le fanatisme incendiaire de George Brown et de ses clear-grits mettait en péril la paix nationale. Les hommes de 1867 n'étaient pas éloignés de croire "qu'une constitution est un ouvrage d'esprit comme une ode et une

(1) On voudra prendre note que cet article fut écrit pendant la guerre, alors qu'au Canada l'on se fût cru, à certains moments, tout près de la guerre civile. (Note de l'éditeur).

tragédie" et qu'on peut, malgré Joseph de Maistre, "constituer les nations avec de l'encre."

Devant les perspectives de leur oeuvre, les Pères de la confédération avaient fait un visible effort pour se hausser jusqu'à la taille des hommes d'Etat. Dégagée des étroitesse du provincialisme, l'idée de patrie s'était amplifiée aux yeux de tous. Nos délégués à Londres, reprenant les fières attitudes des hommes de 1862, faisaient reconnaître par des textes solennels notre autonomie parfaite. Seules, de pures convenances diplomatiques empêchèrent la nouvelle fédération de s'appeler officiellement "le royaume du Canada" (the Kingdom of Canada.)

La même largeur d'esprit présida au règlement des affaires intérieures. Les formules de la liberté ne cessèrent de s'améliorer à travers les débats et les élaborations de la charte fédérative. La conférence de Québec avait laissé facultatif l'emploi du français aux parlements d'Ottawa et de Québec, devant les cours fédérales et celles de notre province; les rédactions postérieures rendirent obligatoire l'usage du français dans les archives et les procès-verbaux des parlements. La liberté scolaire connut le même progrès. Le législateur multiplia louablement les précautions et les garanties. Le premier texte de 1864 n'accordait leurs droits et leurs privilèges scolaires qu'aux minorités des deux Canadas; ces garanties furent étendues aux minorités de toutes les provinces. Pour ménager un pourvoi aux minorités lésées, nos ministres, de concert avec Londres, créèrent pour elles le recours au gouverneur général en son conseil et le droit d'intervention du parlement fédéral. Bien plus, le législateur impérial, dans un commentaire solennel de l'article 93 de la nouvel-

le constitution, tint à en préciser l'intention libérale. Lord Carnarvon s'écriait à la Chambre des lords: "Le but de l'article est d'assurer à la minorité religieuse d'une province les mêmes droits et privilèges et la même protection dont pourrait jouir la minorité religieuse d'une autre province. . . . Il a été de placer toutes les minorités, à quelque religion qu'elles appartiennent, dans une parfaite égalité de situation, que ces minorités soient "in esse" ou "in posse."

Il faut ajouter que les hommes de la majorité anglo-saxonne en notre pays avaient paru s'incliner devant le fait et devant le droit des nationalités. "Ce sentiment de nationalité," disait Alexander MacKenzie au parlement de 1865, "est tellement fort dans tous les pays que des tentatives de l'anéantir n'ont, comme en Autriche, rencontré que l'échec le plus complet; mais je crois qu'il est bon d'insérer dans la constitution une clause préventive qui enlève à tous les partis et à toutes les nationalités indistinctement le pouvoir de commettre des actes arbitraires ou injustes." Le farouche George Brown ne se montrait pas moins concluant: "Que nous demandions une réforme parlementaire pour le Canada seul ou une union avec les provinces maritimes, disait-il, il faut consulter les vues des Franco-Canadiens aussi bien que les nôtres".

L'optimisme devint donc général et sans bornes. Faut-il citer la formule où s'est exprimé celui de Cartier? "Est-il possible, s'écriait le chef canadien-français, que le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux puissent se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités? Quelle serait la conséquence, en supposant qu'un des gouvernements provinciaux le tentât?

Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple." Faisant écho à celle des chefs, la confiance des simples députés se manifeste par des formules encore plus excessives: "J'ai foi dans la conscience du parlement fédéral," répond M. Beaubien aux inquiétudes de M. Joly. "Nous ne devons pas supposer de mauvaises intentions aux hommes, mais plutôt supposer qu'ils nous traiteront comme ils désirent être traités eux-mêmes, avec justice et selon leur conscience."

A tout prendre, la nature même du pacte nouveau ne pouvait-elle justifier beaucoup d'espérances? Des unités ethniques et politiques venaient de se grouper, en vue de leur protection plus efficace contre l'agression étrangère, et pour l'accroissement de leur vie propre par une coopération d'efforts mieux ordonnés. Cependant l'autonomie des unités faisait la base de ce pacte fédératif. On l'y avait mise comme l'un des principes essentiels de ces sortes d'alliances. Fédération ne veut pas dire fusion. Les jeunes Etats canadiens s'étaient fédérés, non pas pour abdiquer leur personnalité, mais pour la mieux maintenir en groupant leurs forces. A quoi bon d'ailleurs une fédération, s'il eut fallu la payer du prix de son âme et de son avenir? Et voici, sans doute, comme l'on raisonnait, il y a cinquante ans: Si la personnalité nationale est le premier bien que chacun des Etats ou chacune des races fédérés entend protéger contre l'ennemi du dehors, à tout le moins faut-il s'attendre que ce patrimoine sera d'abord respecté par les co-signataires du pacte. Plus que cela, pensait-on: en retour de la contribution qu'il fournit à la défense commune, contre l'ennemi du dehors, chaque associé n'a-t-il pas un droit sacré à se voir défendu à l'intérieur par tous les

Etats de l'alliance? Et, par exemple, en 1867, vint-il à l'esprit du contractant français que son premier ennemi ne serait pas celui du dehors mais celui du dedans? Entré dans la Confédération avec la condition expresse d'y conserver son patrimoine moral, a-t-il prévu dès lors que son premier assaillant serait son allié? Bien au contraire. Telle fut, en 1867, la confiance du Canada français qu'avec la constitution nouvelle, tout péril intérieur lui parut supprimé. Il faut lire, à la date du 2 juillet de cette année-là, l'article de la "Minerve", alors dans notre province le porte-parole le plus autorisé du gouvernement. Le journal conservateur s'évertue à démontrer que, sans craintes désormais du côté de l'Angleterre, nous n'aurons plus d'ennemis que nos voisins, les Américains. Et le journal conclut: "Canadiens, rallions-nous tous autour du nouveau drapeau. Notre constitution assure la paix et l'harmonie. Tous les droits seront respectés; toutes les races seront traitées sur le même pied; et tous, Canadiens-français, Anglais, Ecossais, Irlandais, membres unis de la même famille, nous formerons un Etat puissant, capable de lutter contre les influences indues de voisins forts auxquels nous pourrions dire: "Et ego foederatus recedam a te".

Hélas! que diraient les pères de la Confédération, si, pour un moment, ils réapparaissaient dans notre arène politique? Moins de cinquante ans ont suffi à ruiner leur illusion. Nous allons léguer à l'histoire l'exemple de l'une des plus lamentables banqueroutes qui peuvent atteindre les unions fédératives. Et, cet exemple, nos politiques n'ont rien épargné pour le faire concluant. Les successeurs des Pères eussent dû se souvenir de la précarité de ces constitutions artificielles,

rédigées en quelques jours et par des hommes. "Une assemblée quelconque d'hommes", a écrit Joseph de Maistre, "ne peut constituer une nation. Une entreprise de ce genre doit même obtenir une place parmi les actes de folie les plus mémorables." En tout cas l'histoire de ce pays ne laissait pas ignorer aux gouvernants du Canada la faiblesse congénitale de notre fédération. Au plus tôt il fallait parer au vice originel du pouvoir central si impuissant d'ordinaire à rallier aux fins communes les unités divergentes comme à maintenir le respect des droits mutuels. Contre toutes les forces séparatistes, il fallait s'efforcer de créer rapidement un esprit canadien, une âme nationale. Cette âme ne pouvait être le résultat du progrès matériel, si prodigieux fût-il. Elle serait faite avant tout du partage des mêmes sentiments et des mêmes idéaux. "Ce qui achève de vivifier l'idée de patrie", a dit Brunetière, "c'est le groupement de quelques millions d'hommes autour de deux ou trois idées maîtresses conçues et obéies comme la règle intérieure de leurs résolutions." Il fallait donc développer un patriotisme bien rationnel, bien "objectif", tenir compte de ce fait d'élémentaire psychologie que l'homme ne s'attache profondément qu'au sol où il est né, au sol que le labeur vient confondre avec sa personnalité; il fallait, pour rendre le pays plus cher, le faire plus beau, plus autonome, de plus en plus la propriété de chacun. En quelques-uns de ses éléments, qu'est-ce autre chose, l'amour de la patrie, que l'amour de la propriété agrandie? Enfin, pour conserver et fortifier la cohésion des Etats fédérés, il fallait placer au-dessus de toute atteinte les droits de chacun, fonder ainsi sur un intérêt supérieur la volonté de rester uni. Constituées avant

tout pour être une force au service de ces droits, qui ne voit que les unions fédératives trouvent, dans ce respect de leur fin, leur premier ciment moral?

Les hommes d'Etat canadiens ont-ils eu l'intelligence de cette situation? La grande politique, chez nous, s'est-elle interdit les interims? Chacun a pu lire, à l'occasion de ce cinquantenaire, le message du premier ministre au peuple du Canada. On y exalte les développements matériels du pays. On s'est bien gardé de célébrer, sur le même ton, les progrès de l'âme commune et de l'unité nationale. Le ministre eût été bien empêché de dire ce qui n'a pas été fait, depuis ce demi-siècle, contre l'âme du pays et l'unité de la nation canadienne. Au lieu de s'en remettre aux plus vieux habitants du Canada, de forger le pays, et de fortifier par eux l'âme nationale, nos chefs d'Etat ont jugé plus pratique de laisser envahir la maison par des hordes d'étrangers. Ils ont ouvert le pays à une immigration absolument disproportionnée avec notre pouvoir d'assimilation. Les portes se sont ouvertes de préférence aux Américains et aux Anglais des îles britanniques, les deux classes d'immigrants les plus propres, en ce moment, à ruiner le patriotisme canadien. Trop proches du Canada, changeant de pays sans changer d'allégeance, les premiers deviennent fatalement les agents les plus actifs de la pénétration américaine; les seconds, toujours hypnotisés par la métropole, subordonnent autant qu'ils peuvent leur pays d'adoption à leur pays d'origine. Du reste, ces immigrants tombaient parmi nous à l'heure précise où une rupture violente avec notre tradition politique portait un coup mortel à l'esprit national. Au lieu de développer la personnalité de

la patrie en nous laissant aller vers nos destinées naturelles, nos politiques, depuis vingt ans, ont déprimé sans relâche l'âme nationale en faisant du Canada un Etat-serf de l'empire britannique.

Pendant ce temps la paix intérieure du pays se voyait gravement troublée. Au spectacle de cette poignée de main que projetait dans le ciel le mortier de 1867, qui eût pu prévoir que l'une de ces mains se tendait pour broyer l'autre? Cependant, cinq ans à peine après le serment d'alliance des deux races, la plus forte commençait déjà d'assaillir la plus faible. En 1872 c'étaient les droits scolaires des catholiques et des Acadiens des provinces maritimes qu'on battait en brèche. De là l'attaque se portait contre les catholiques de l'Ontario, puis dans les nouveaux territoires de l'Ouest, dans le Manitoba, dans le Keewatin, puis de nouveau dans l'Ontario, avec la méthode et l'acharnement que l'on sait. Aujourd'hui, au moment même où l'on fête le cinquantenaire de la confédération, toutes les minorités françaises du Canada se tiennent sur la défensive; la plupart doivent se battre pour le droit suprême de l'existence.

Ces injustices se consumaient cependant sous l'oeil de notre gouvernement central qui a démontré jusqu'ici son impuissance à les empêcher. En quelle heure de crise l'a-t-on vu tenter quelque chose d'efficace pour défendre les minorités et maintenir intacte l'une des bases du pacte de 1867? Dans ses propres ministères, il a laissé s'organiser une guerre implacable contre l'influence française et les droits du français. Trop peu éclairés pour songer à ces graves détails, les chefs canadiens-français de 1867 avaient négligé de faire passer tout de suite, dans les faits, le bilinguisme

théorique décrété par la charte fédérative. Sur aucune des effigies qui proclament devant le monde la nationalité d'un Etat, ni sur les timbres, ni sur la monnaie, ils n'avaient su faire reconnaître les droits de leur langue. C'était trop peu que le texte de la charte eût fait une situation de privilège à nos associés anglo-saxons. Cette situation, il a fallu permettre aux héritiers politiques des Pères de la fortifier. Aujourd'hui, par la faute de ces imprévoyances et de ces concessions, il reste peut-être dans nos mœurs publiques que nous sommes encore un pays bilingue, mais anglais d'abord, français ensuite et par tolérance.

Mais nous, du Canada français, nous, les fils de la race méprisée et spoliée, pouvons-nous nous absoudre de toute responsabilité dans l'avortement de l'oeuvre politique de 1867? Si le respect du droit est mort en notre pays, pouvons-nous nous en laver les mains dans une eau qui reste propre? Nous avons scrupuleusement respecté le droit des autres. Avons-nous déployé assez d'énergie à défendre le nôtre? Le politique très avisé qui, dans la chronique du "Correspondant", signe Intérim, rappelait à ses compatriotes, l'autre jour, comme avec l'Anglais il importe de "jouer jeu serré." Ce n'est pas pour rien qu'il a inventé le "bluff," disait le chroniqueur. "Bien mieux, si vous ne vous défendez pas vaillamment, courageusement, au besoin rageusement, il vous méprisera tout net et sans appel, comme un boxeur qui trouve son adversaire vraiment trop inférieur. Et le mépris de l'Anglais est insondable; on s'y noie sans recours." (1) Nos dirigeants ont-ils jamais

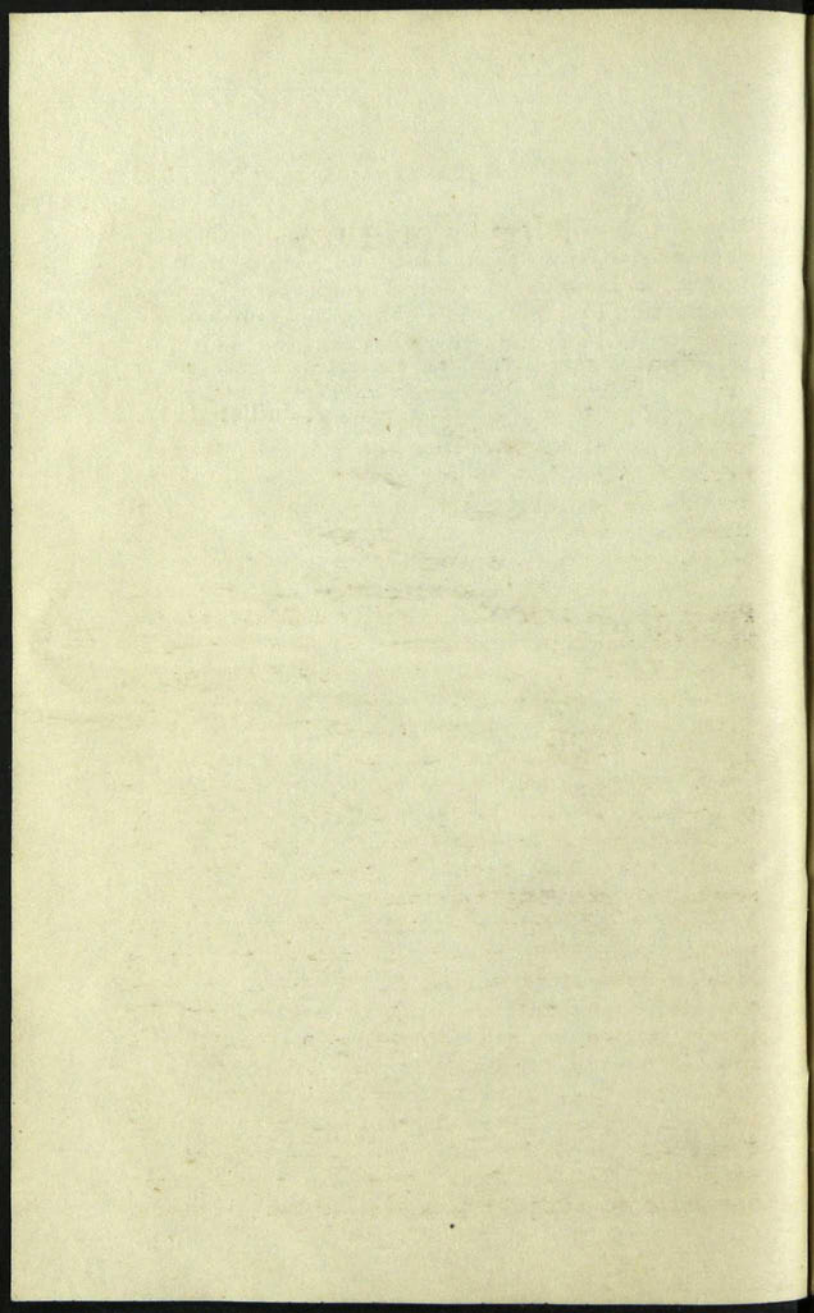
(1) *Le Correspondant*, 10 mars 1917, p. 954.

paru se rendre compte des attitudes qui s'imposent à une minorité? Devant les dénis de justice, n'ont-ils pas réprimé constamment nos sursauts de conscience quand il fallait suppléer à notre faiblesse par une courageuse dignité? Que dis-je? Au lieu de nous signaler les atteintes faites à notre droit pour ce qu'elles sont en réalité, la tactique trop fréquente ne fut-elle pas de nous les représenter comme un empiètement presque légitime de la force, comme une concession nécessaire au fanatisme? Désunis même aux heures les plus critiques, mettant le parti avant la race, nous avons passé notre temps à nous gargariser avec les grands mots vides de générosité et de "fair-play" britanniques, quand, avec la langue et la foi, on tentait de nous arracher l'âme. Pourquoi dès lors nous étonner qu'avec de pareilles méthodes de combat, nous ayons récolté le mépris et qu'au lieu de s'assouvir, le fanatisme ait accru ses appétits?

Aujourd'hui le mal est profond, incurable, et la situation nous apparaît sans issue. Est-il possible de réparer l'erreur d'un demi-siècle, de parer à la catastrophe prochaine? Il faudrait attendre des hommes d'Etat canadiens qu'ils rompent sans retard avec une politique néfaste et qu'ils ramènent notre pays dans ses voies naturelles. Nous aurions, pour notre part, à reconquérir le respect de l'autre race; par notre courage et notre dignité nous aurions à restaurer au Canada les notions de droit et de justice. Mais hélas! une puissance irrésistible ne paraît-elle pas nous emporter vers je ne sais quel échec fatal? Les faux mirages de l'impérialisme éloignent de plus en plus nos gouvernants de l'intelligence du problème canadien. Et nous, avec notre fierté déprimée, rongés

jusqu'aux moëllles par toutes les maladies du parlementarisme, acculés à l'inconnu de demain et presque à la menace d'un "Sonderbund", nous sentons trembler entre nos doigts le flambeau de notre vie, et la grande force surhumaine nous fait ployer les genoux et joindre les mains.

Juillet 1917.



Nos Zouaves

Nous n'avons pas été les seuls à les trouver beaux. Victor de Laprade a salué au passage ces Français du Nouveau-Monde qui avaient écrit sur leur drapeau: "Aime Dieu et va ton chemin". Louis Veuillot s'est incliné devant cette apparition de Croisés en plein siècle de M. About et de M. Renan; il mettait au défi le génie de M. Hugo de fabriquer une épopée comparable à celle-là.

Un autre, que l'on connaît moins, s'appelait Pierre des Jars de Kéranroué. A Rome, un bon hasard l'avait fait "instructeur du convoi commandé par Taillefer", ainsi qu'il se plaisait à dire. Je le découvris pendant l'été de 1908, à Penvénan des Côtes-du-Nord. Seigneur terrien, il continuait là une autre croisade pour la terre qui meurt. Il avait gardé presque un culte pour ses anciens zouaves du Canada et pour cette admirable Nouvelle-France qui les avait envoyés. En leur souvenir à tous deux, devant le manoir de Pencréch, se profilait une longue avenue de tuyas canadiens. Et souvent je l'avais rencontré qui promenait là ses nostalgies de vieux soldats en retraite, toisant les tuyas avec hauteur, comme s'il eût passé en revue son ancien régiment, presque aussi grand que les jeunes arbres, malgré ses épaules penchées. Un soir du mois d'octobre je m'en vins prendre congé. Sur la page blanche d'un "Mgr Ketteler" de Georges Goyau, livre emprunté qu'il me priait d'emporter, il voulut consacrer le souvenir de nos causeries. Debout dans l'ombreuse avenue, avec une sorte de solennité tragique, acclamant chacun

des noms, il écrivit après un préambule: "Vive Dujardin! Vive Prince! Vive Prendergast! Vive le sympathique Fréchette! Vive le beau régiment! Vive de Cazes! Vive Taillefer! Vive la mémoire de mon ami Gustave Drolet! Viva il Papa, Pontefece e re! Evviva!"

Quand il eut fini, M. le comte Pierre des Jars de Kéranroué, "ancien instructeur du convoi commandé par Taillefer", se laissa tomber sur un banc; suffoqué de sanglots, l'oeil attaché sur quelque vision fantastique, il paraissait suivre encore le défilé d'un régiment lointain qui lui arracha ce dernier cri: "Ah! les braves jeunes gens!"

Depuis ce jour, j'ai mieux compris cette page d'histoire canadienne retrouvée en Bretagne. Ah! ces petits zouaves de Pie IX, il faudra les aimer beaucoup et les placer bien haut dans notre histoire. Ce furent les jeunes héros de notre dernière épopée et c'est bien quelque chose. Nous leur devons de s'être faits à l'étranger les témoins et les révélateurs de notre petite race inconnue.

Quels autres services ne nous ont-ils pas rendus? Quand nous étions sur le point de les oublier, après si longtemps qu'elles sommeillaient, ils nous ont réappris nos meilleures vertus françaises. Plus je réfléchis, plus je m'en persuade: les zouaves représentaient mieux qu'eux-mêmes; ils ont incarné notre vie intérieure et profonde, toute leur race dans l'explosion de ses meilleures instincts.

Examinons un peu. Pour que le mouvement d'une race ait une valeur représentative, il lui faut une part de spontanéité. Souvent, n'est-il pas vrai, un acte pesé, médité, nous révèle moins que nos humeurs ou nos saillies. Or, se peut-il quel-

que chose de plus spontané que le mouvement des zouaves? Une armée de croisés était déjà prête, bannière au vent et l'épée au clair, que n'avait encore paru son Pierre l'Ermite. Là-bas, les bandes piémontaises ont envahi les Etats du Saint-Père. Bientôt, dans le monde catholique, c'est la résonance héroïque et poignante de Castelfidardo. Tout de suite, un précurseur, M. Testard de Montigny, s'est embarqué pour Rome. Puis, deux autres de notre jeunesse, MM. Murray et Larocque, s'en vont prendre part à l'engagement de Mentana et y sont blessés. Cela suffit. A partir de ce moment nous avons des zouaves. Un peu partout, des jeunes gens de chez nous se rencontraient et se disaient: "Moi aussi, je pars!" Et pour Pie IX et pour la foi, l'on rêvait de batailles épiques et de la décoration du sang. "Il y a dans cette ville et dans toute l'étendue du pays, beaucoup de jeunes gens qui brûlent du désir d'aller, eux aussi, s'immoler pour la défense de notre Père commun, l'immortel Pie IX". Ainsi parlait Mgr Bourget, avant tout appel lancé au public. Quelques jours plus tard, il disait encore: "Nous demeurons étrangers à tout ce mouvement laïque". Et il disait vrai. Mais la jeunesse battait les tambours et nous vivions de grandes heures. Nous goûtions ce bonheur joyeux et profond de nous sentir ressoudés à nos hérédités les plus fières, à la chevalerie de la Nouvelle-France. A ces époques lointaines, la moisson des champs pouvait manquer, mais on partait chaque année pour la grande aventure chevaleresque, avec la certitude d'une moisson de gloire.

Et voyez comme le mouvement a gagné très vite toutes les jeunes têtes et comme il est devenu en quelque sorte universel. Pour révéler l'âme

d'une race il faut plus que la spontanéité de quelques âmes. On veut que, sur tous les points du territoire, les fibres de tous les coeurs aient tressailli à l'ébranlement sacré. Aujourd'hui surtout : l'âme des nations n'est plus accaparée par des oligarchies orgueilleuses et fermées; elle ne tient plus dans les cerveaux de quelques-uns; elle se diffuse dans les moindres unités du petit peuple.

En "68" nous avons connu cette unanimité héroïque. Quelques chiffres le feront voir. Le premier régiment qui partit, contenait 135 recrues. Et les départs continuèrent jusqu'au premier septembre 1870. Aussi vite que les comités pouvaient fournir l'équipement, des zouaves se présentaient pour prendre l'uniforme. Et d'autres attendaient leur tour. Il en partit 500,—il en était venu plus de 1,200. "Depuis Ottawa jusqu'à Paspébiac", ce fut un frémissement généreux. Plus de deux cents paroisses voulurent avoir leurs zouaves dans la petite armée pontificale. Ils venaient de toutes les classes, de tous les groupes; d'abord en grand nombre des séminaires et des collèges, puis des ateliers, des bureaux professionnels, des villes et des campagnes. Là où l'on ne peut contribuer en hommes, on donne son argent, son enthousiasme, et toujours ses prières pardessus le marché. Chacun veut y aller de son obole pour la délivrance du Pape. Il y a le sou du zouave, et dans les couvents et dans les écoles, on organise des fêtes de charité pour que les petits soient aussi de la croisade. C'est au point que la rivalité s'en mêle entre paroisses et diocèses. Et maintenant voulez-vous savoir où s'en vont ces longues files de voitures, ces foules qui se déploient par les chemins, bannières déployées et vibrantes de cantique? C'est la paroisse de Bécancour, c'est celle de

Saint-Grégoire, celle d'Acton-Vale ou quelques autres, qui s'en vont reconduire sur la grand'route, leurs petits pèlerins de Rome.

Ah! oui, que le bon peuple leur jette ses palmes: ils sont les fils de ses plus intimes qualités, les témoins de son idéal. Et c'est le temps de voir quels témoignages ils nous ont rendus. Voyez d'abord comme ils savent garder dans le sacrifice la belle humeur française. Ils ont mis à la pointe de leur âme le plumet d'une bravoure de race, tranquille et joyeuse, j'allais dire en dentelle. On avait appelé les premiers zouaves de Lamoricière, "les diables d'Afrique"; on appela ceux-ci "les diables du Bon Dieu". Si Prendergast, Hainault et Désilets partent avant les autres, c'est qu'ils craignent d'arriver trop tard et "de perdre la chance de se faire emporter la tête." A Rome, en foulant les antiques voies romaines, nous songions nous-mêmes, après quarante ans, que les gars de chez nous étaient passés là—theurs chroniques nous le disent—en chantant "A la claire fontaine..." "Par derrière chez nous..." Et de songer que de pareils échos avaient réveillé un jour les vieux souvenirs des triomphateurs, le long des célèbres hypogées, nous donnait une impression étrange de charme et de fierté, quelque chose d'un imprévu indéfinissable.

Je me suis donné la peine de recueillir aussi quelques-unes de leurs paroles. On a parlé en 1868 comme on parlait autrefois sous le heaume et la cotte de mailles. Lors du premier départ, Mgr Bourget, dans Notre-Dame de Montréal en grande fête, est venu remettre aux croisés leur drapeau, et il a dit: "Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble ex-

cursorion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelques taches à cette divine religion et à cette aimable patrie dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères?" Comme première réponse, les 135 chevaliers ont levé la main droite vers l'étendard, et d'un cri unanime, vibrant, qui fait battre aux tempes les grandes émotions, ils ont dit: "Nous le jurons!" Mais quelques instants plus tard, hors de l'église, Taillefer répétait ainsi à la foule le mâle serment: "Ce drapeau... nous vous promettons de le rapporter sans tache, et s'il ne revoit pas le Canada, c'est qu'il aura servi de linceul au dernier d'entre nous". C'est simple et c'est fier. "En avant, le Zouave!" disait un autre; "nous n'avons plus rien à appréhender si ce n'est de ne pas trouver la chance d'offrir notre vie à Pie IX". Il disait juste, le "New York Freeman's Journal" qui écrivait à la suite de tous ces mots et de tous ces gestes: "Il y a quelque chose de vraiment chevaleresque dans toute cette affaire, telle que conduite par nos frères du Canada."

Ils parurent ainsi jusqu'au bout. Pendant trois ans, contre les bandes piémontaises, ils se font les garde-corps du Saint-Père. Puis, quand vient l'assaut de Rome, les 19 et 20 septembre 1870, à la porte Pie, à celles de Saint-Sébastien, de Saint-Pancrace, de Salara, au Pincio, les zouaves canadiens se montrent aussi grands que leur cause. Leur franc courage étonne les chefs. Et quand, tout à coup, l'ordre arrive de hisser le drapeau blanc sur la brèche, ils en éprouvent au premier moment un sursaut de superbe colère; ils se sentent indignés qu'on leur vole ainsi leur martyre. Puis, sur un signe du Pape, ils obéissent, mais, comme les autres, ils brisent leurs carabines avant de les rendre.

Souvenons-nous pourtant: s'ils sont si beaux, nos zouaves, c'est qu'ils ont la grandeur de leur foi. N'est-ce pas pour elle qu'ils ont surtout témoigné? Les origines de leur mouvement, ce frisson sacré qui souleva tout à coup les jeunes poitrines, et fit passer d'un bout à l'autre du Canada français un courant magnétique, tout cela se peut-il expliquer sans l'intervention mystérieuse de l'Esprit? Ceux qui ont vécu ces minutes solennelles, ont écrit qu'un souffle divin venait d'en haut et agitait les âmes par les cimes.

La foi seule a tout déterminé. Il n'y a qu'à relire les lettres d'adieu de ces jeunes gens à leurs camarades ou à leurs familles pour s'en convaincre. Rien ne leur paraît si grand que leur vocation de soldat du Pape. Ils s'y préparent par une veillée d'armes. Pour que leur offrande soit plus pure, ils la commencent par quelques jours de retraite, par une consécration à la sainte Vierge. "Ma Dame à moi, c'est la très sainte Vierge", écrit l'un d'entre eux. "Quelle grâce désires-tu obtenir avant toute autre?" disait à celui-là son vieux curé.—"Que je demeure en état de grâce".

Dieu merci! la vie des camps n'a pas entamé ces nobles dispositions. "Parmi ces "mercenaires", a écrit M. le Comte de Warren, dans son livre "L'Italie et Rome en 1869", "nous devons reconnaître que l'on cite en première ligne la jeunesse canadienne. ... Leur piété est exemplaire. La régularité de leur conduite, la pureté de leurs mœurs mériteraient qu'on leur donnât le nom de "Saints du Canada"..."

Voilà l'histoire de nos zouaves et voilà les révélations qu'ils ont faites de l'âme de leur race. Que leur geste de chevaliers se hisse sur le fond de

notre passé, en l'année 1868, au lendemain même du pacte national, la coïncidence n'est point faite pour nous déplaire. Il était bon d'apprendre à nos associés politiques, à quel idéal nous accrochons nos vies, et quelle serait notre mise au fonds moral de la jeune nation.

Quelques-uns se demandent à quoi nous auront servi ces sacrifices de notre jeunesse, cette exportation d'héroïsme. "La prière de Pie IX est sur vous," leur disait Louis Veuillot, "et qui sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur et peut-être d'empire vous emportez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican!" Quel germe de grandeur ils auront déposé dans les fondements de notre avenir, nous le saurons peut-être, un jour, quand les meilleures richesses de notre passé ne seront plus en mainmorte. Nos petits zouaves de Pie IX sont les frères de notre grand Dollard. En 1868 comme en 1660, c'est la même offrande héroïque à une cause qui veut toute la vie. Quand nous le voudrons, tous les zouaves de notre histoire pourront engendrer des héros.

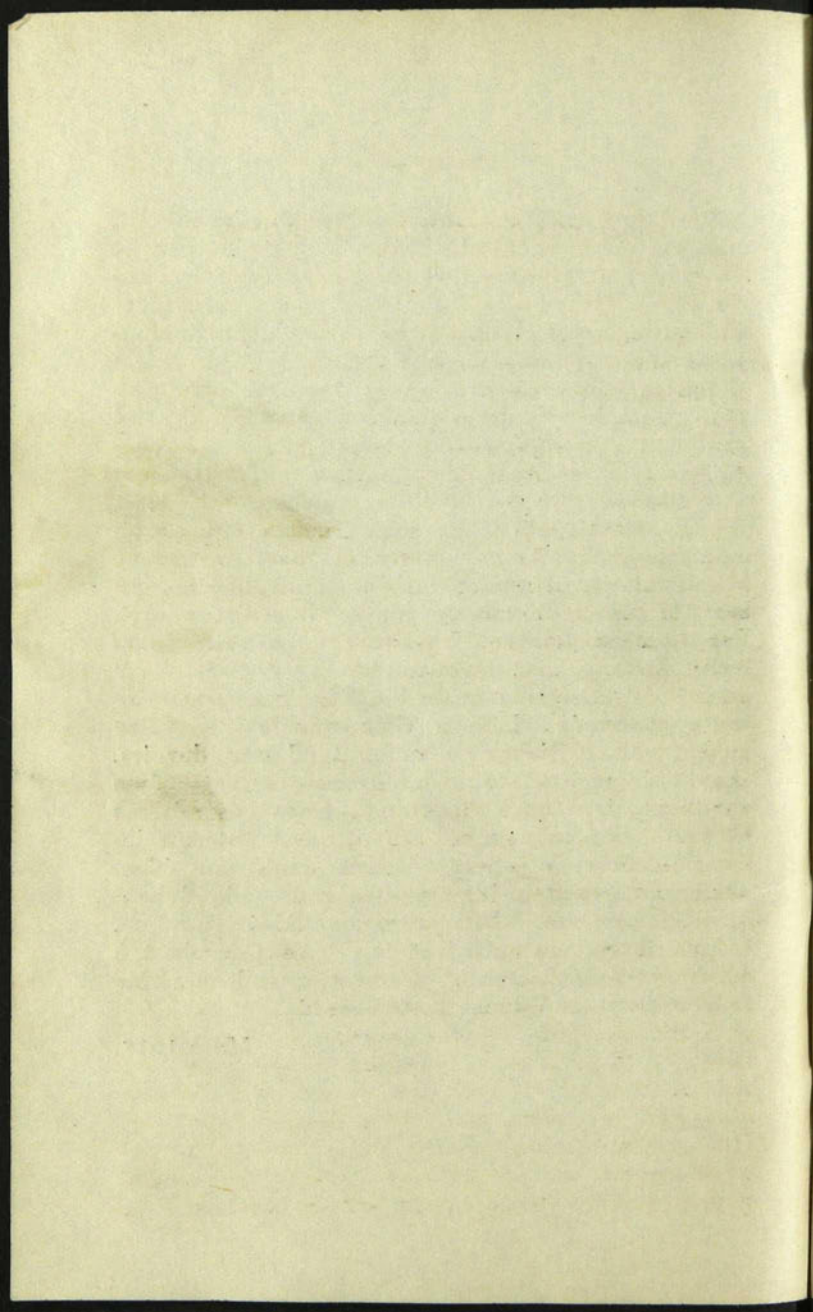
La prière de Pie IX est sur nous. Et je songe que la prière du Pape embrasse l'universalité du temps comme celle de l'espace. A cause d'elle, j'en suis sûr, entre le Saint-Siège et notre jeune race, c'est un pacte pour toujours. Puisque de nos zouaves ont même laissé leurs os, en terre romaine, croyons-le: c'est le gage immortel.

Pardessus tout les zouaves du Pape ont confessé l'éternelle primauté de quelques grandes choses, de celles-là mêmes dont vit l'humanité. Quelle autre cause que celle de Dieu, avec les seuls attributs de la défaite et du martyre, eût pu convoquer à sa défense, d'un bout du monde à l'autre, l'élite de la plus belle jeunesse? Un jour, sur la

colline du Janicule où nos zouaves ont bivouaqué, près du vieux chêne du Tasse, à quelques pas du couvent de Saint-Onufre où repose le poète des Croisades, je songeais à ces revanches providentielles de la foi et de l'idée. Avec la fin douloureusement tragique du chantre de la "Jérusalem délivrée," on avait cru, en ce temps-là, que c'en était fini à jamais de la chevalerie et du vieil idéal chrétien. Et voici qu'après trois cents ans, le chêne séculaire et le tombeau du poète frémissaient l'un et l'autre au souffle d'une nouvelle croisade et d'une jeunesse chevaleresque. Il en est des croisades nouvelles comme des anciennes: aucune ne réussit et toutes réussissent. Le droit de Dieu qui n'a nul besoin de vaincre, n'exige que d'être servi.

Et c'est pourquoi les zouaves seront toujours nécessaires. Puisque vous achevez votre vie, ô vétérans de 68, ô soldats de Pie IX, j'ose vous faire cette demande: laissez aller quelquefois votre prière vers la jeunesse qui attend ses devoirs. Avant de mourir, faites-lui le legs de votre âme et de vos héroïques vingt ans. Dans nos misères et l'affaissement général, il faut que d'autres relèvent le drapeau et reprennent l'uniforme bleu. Qu'importe, autour des saintes causes, la débandade universelle! Dieu, le commandant suprême, vous crie comme autrefois le vieux Canrobert à vos pareils de Zaatcha: "Zouaves, quand on sonne la retraite, ce n'est pas pour vous!"

Mars 1918.



Monseigneur Taché

Au Manitoba français et catholique l'on fête en ce moment le centenaire de sa naissance. Que la fête n'a-t-elle ému tout le Canada français? Mgr Taché fut, pendant sa vie, le plus grand homme de l'Ouest; il restera l'un des plus glorieux fils de la patrie canadienne-française.

L'homme avait de la race. Par son père il remontait jusqu'à Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi, et, plus haut encore, jusqu'à Louis Hébert, le premier laboureur de la Nouvelle-France. Par sa mère, Louise-Henriette de la Broquerie, il tenait le sang des Boucher de Boucherville; et, dans les lignes collatérales de sa famille, je compte la vénérable Madame d'Youville et l'explorateur du Nord-Ouest, Varennes de la Vérendrye. Dès l'âge de neuf ans, l'enfant venait habiter avec son oncle et sa mère devenue veuve, le manoir Sabrevois. Souvent, au bord du fleuve, la pensée de l'adolescent erra le long de cette grande route qui avait emporté vers les pays épiques, tant de ses illustres ancêtres. Au manoir où l'enveloppa l'affection de sa mère, femme d'un haut esprit et d'une foi plus haute encore, il retrouva, avec le souvenir de son noble aïeul, le fondateur de Boucherville, celui du Père Marquette, jadis l'un des hôtes de la maison. Ce dernier, plus que les autres peut-être, mais avec tous les souvenirs du manoir, agit fortement sur l'esprit du jeune homme. Il écrira lui-même plus tard: "Qui sait si la prière de Marquette n'a pas été pour quelque chose dans l'appel qui m'a invité à marcher sur ses traces en

allant évangéliser les sauvages de l'Extrême Ouest?... Enfant, je me suis amusé en ce lieu tout embaumé des suaves odeurs du dévouement et de l'héroïsme, et, au milieu de ces jeux, de ces amusements, une pensée grave m'a attiré, une voix éloquente, comme celle d'un monument, m'a indiqué la route à suivre et je suis parti".

Des influences de la race et de l'histoire que développèrent tout d'abord une éducation toute maternelle, puis celle de vrais maîtres au séminaire de Saint-Hyacinthe, sortit à vingt ans un jeune homme d'une rare complexion spirituelle. Nature fine, élégante, il tient de sa belle lignée française, un esprit de distinction charmante qui brille d'abord par la grâce plus que par la force. Sa conversation, le style de ses lettres ont le trait, l'enjouement perpétuel. Et pourtant cette élégance naturelle n'empêche pas la vigueur. Quand le désert de l'Ouest, avec sa solitude et ses vastes horizons, auront fini de le former, il fera voir une noble intelligence, capable de tous les aperçus, habituée au plus haut vol. Aucun problème religieux ou politique de l'époque n'a laissé inactif l'esprit de cet homme qui passa les meilleures années de sa vie à courir les prairies et les fleuves de glace, dans la compagnie des Indiens. Son oeuvre de publiciste ne formerait pas moins de dix volumes; entre deux courses il écrit une dissertation sur les méridiennes; et son "Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique" restera, au jugement d'un critique, "le recueil le plus complet et le plus exact de renseignements hydrographiques, ethnologiques, botaniques, zoologiques sur cette vaste région, qui ait jamais été publié dans notre langue." (1)

(1) H. de Lamothe, *Cinq mois chez les Français d'Amérique.*

Le même contraste, le même équilibre inattendu apparaîtra dans les qualités morales de l'homme. Ce que l'on aperçoit d'abord en lui, c'est une sensibilité facile à l'émotion, prompte aux larmes. Des larmes, il en verse sur chaque lettre de sa mère, au simple souvenir du vieux manoir, à la vue des clochers de sa ville qu'il retrouve après une absence. Il faut lire, dans "Vingt années de missions", cette page où le jeune missionnaire, sur le point de quitter pour la première fois les eaux qui se déversent dans le Saint-Laurent, raconte l'émotion qui le saisit : "Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent; nous allions laisser le grand fleuve sur les bords duquel la Providence a placé mon berceau, sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire missionnaire de la Rivière-Rouge. Je bus de cette eau pour la dernière fois, j'y mêlai quelques larmes et lui confiai quelques-unes de mes pensées les plus intimes. Il me semblait que quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, irait battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fût un bon Oblat, un saint missionnaire".

Mais voici que ce tendre sera en même temps le rude apôtre des régions glacées, le héros à la volonté de fer qu'un entêtement sublime fera courir vingt fois au devant de la mort. Pendant vingt-cinq ans, dans la mêlée des hommes, il sera le lutteur de la justice, l'athlète indomptable; et, de plein pied, par le relief de son caractère, il prend place parmi les plus fiers évêques de la tradition chrétienne.

Tel était bien, dans la vérité de son âme, le jeune séminariste qui, en l'année 1844, entraît,

l'un des premiers de son pays, dans la congrégation des Oblats, et, presque aussitôt, s'offrait généreusement pour les missions du Nord-Ouest.

C'était le moment où, à l'appel de Mgr Provencher, la Compagnie des Oblats, arrivée d'hier dans notre pays, s'en allait déployer, dans l'immense nord, la vigueur de son jeune héroïsme. Les nouveaux missionnaires vont reprendre, au delà du lac Supérieur, les routes apostoliques abandonnées depuis cent ans; à travers ces prairies à peine entrevues par leurs précurseurs de la Nouvelle-France, ils se jettent de l'avant, aussi intrépides que les coureurs de fleuves de jadis. Partout où ils apprennent qu'une tribu d'Indiens a planté ses tentes ou vient errer près d'un poste de traite, ils y volent. Et voici que, dans l'immense steppe américaine, sillonnée jusqu'alors par les seules caravanes de la compagnie de la Baie d'Hudson, l'on vit cheminer ce nouveau traiteur qui ne cherchait que des âmes à baptiser et, pour les joindre, s'enfonçait plus loin que tous les blancs, sous les latitudes polaires. Spectacle plein de majesté qui nous reporte à nos temps héroïques. Une seule oeuvre, dans notre histoire, est comparable peut-être à celle des Oblats dans le Nord-Ouest: celle des Jésuites dans l'ancienne Nouvelle-France. Et s'il fallait entre les deux oeuvres, marquer une préférence, nous ne savons vraiment si la première n'emporterait pas les plus hauts suffrages. Dans l'une et l'autre de ces entreprises apostoliques, le champ à parcourir est aussi vaste. Mais combien les privations des missionnaires de la région boréale nous semblent plus rudes. Les Oblats n'auront pas, comme les Jésuites, une phalange d'aussi grands martyrs. Mais ces hommes qui, pour rejoindre une petite tribu,

s'en vont en plein hiver, les raquettes aux pieds, à travers la vaste solitude, dorment sous la voûte du ciel, ensevelis dans la neige par des froids de 40° ou de 50° au-dessous de zéro, et vont ainsi, pendant plus de deux mois, faisant des courses de 200 et de 300 milles, ces hommes ne seront-ils pas appelés justement par Pie IX, "les martyrs du froid"? Puis, les races qu'ils évangélisent, ce ne sont plus, comme autrefois, des races fières et nombreuses, d'une vigueur intacte, et qui laissent entrevoir l'avenir d'une chrétienté. Pauvres débris de races moribondes, il n'y a d'espérance en elles que celle d'une brève et dernière moisson d'âmes. A vrai dire les funérailles des vieux peuples aborigènes allaient commencer, au milieu de l'indifférence générale. Seule l'Eglise voulut être là pour tempérer cette mélancolie tragique. Et ce sera l'honneur des Oblats de Marie d'avoir été choisis par Dieu pour consoler l'agonie des races indiennes et planter une croix sur cette grande tombe.

Alexandre-Antonin Taché avait tout juste vingt-et-un ans, n'était que novice et sous-diacre lorsqu'il fut adjoint au Père Aubert qui montait le premier à Saint-Boniface. A peine arrivé dans l'Ouest et fait prêtre, le jeune missionnaire inaugura lui-même l'oeuvre de sa communauté. Dès 1847, nous le trouvons à l'Ile-à-la-Crosse, à plus de 300 lieues de Saint-Boniface, d'où il rayonne presque au lac Caribou qui est à 100 lieues de l'Ile-à-la-Crosse, et jusqu'au lac Athabaska qui est à 130 lieues. Devenu évêque quatre ans plus tard, il reprendra les mêmes courses et les poussera plus loin, n'ayant reçu plus de dignité que pour donner plus de dévouement. Plusieurs fois, dans la solitude implacable, il vient près de mourir de fatigues ou de faim. N'importe, pendant vingt ans,

jusqu'au jour où Rome lui accordera un coadjuteur, il restera "cet étrange voyageur couvert de poil et de frimas qui, tout à l'heure, fera sa maigre soupe d'herbe et de neige fondue, qui le soir dormira à la belle étoile", sans perdre jamais, au milieu de ces incroyables misères, son courage et son enjouement. Il écrit à sa mère: "Une couverture, une hache, une chaudière, une paire de raquettes et quelques livres de viande sèche ou de pémi-kan, voilà tout l'attirail de nos voyageurs... Avec cela on parcourt le monde septentrional, souvent un peu fatigué, quelquefois glacé, mais toujours de bonne humeur."

Tant d'héroïsme devait produire des fruits. Et c'est bien les plus grandes floraisons de l'Eglise, que rappelle cette poussée soudaine de croix et de clochers qui surgissent à vue d'oeil sur tous les points de la plaine occidentale, dans le bassin du Mackenzie et jusqu'aux approches du pôle. Là, dans ces régions où n'erraient l'hiver que les clartés des aurores boréales, une brillante lumière, celles des symboles de la Rédemption, éclairait enfin la grande nuit. Chaque croix est un jalon qui signale l'avance des conquérants et marque le suprême effort où s'est tendue leur volonté. Sous l'impulsion vigoureuse du chef tout s'organise et tout progresse. Sur les pas des premiers missionnaires, d'autres sont venus; ils sont maintenant une légion qui vont par toutes les routes. L'Eglise procède là comme partout ailleurs: auprès des clochers s'élèvent des écoles, des hospices; dès les premières heures, de petites religieuses assez intrépides se sont trouvées pour suivre les hommes de Dieu. Avec l'année 1871 Saint-Boniface va devenir le siège d'une province ecclésiastique; un évêché suffragant est établi à Saint-Albert, un

vicariat apostolique dans la Colombie britannique et un autre dans l'Athabaska-Mackenzie. Ainsi se dessine, en ses lignes fortes et amples, le cadre vaste où demain n'aura plus qu'à se déployer l'Eglise de l'Ouest. Et comment ne pas songer, avec une fierté légitime, que l'activité d'un homme a suffi à cette tâche et que cet homme fut l'un des nôtres?

Les missions, les fondations d'églises furent l'oeuvre principale de Mgr Taché; elles n'ont pourtant pas absorbé son activité. Entré dans la carrière épiscopale à vingt-huit ans, les plus grands événements de la Rivière-Rouge ont traversé sa vie. Et comme à tous les évêques qui réagissent vraiment leur peuple, le rôle de chef lui échut naturellement.

Mgr Taché ne vit pas venir, sans émoi, l'entrée de la Rivière-Rouge et des territoires dans la Confédération canadienne. Si les perspectives de l'annexion s'illuminaient de grands espoirs, l'union fédérative avec l'est c'était aussi le déversement des immigrants dans la prairie; c'était la fin du désert occidental et de son bienfaisant isolement. Mais surtout que vaudraient les nouvelles institutions politiques? Les droits de la race française, ceux de l'Eglise seraient-ils suffisamment sauvegardés?

Sur ce point les motifs d'inquiétude ne manquaient pas à l'évêque de Saint-Boniface. Dix ans avant le fait accompli, des folliculaires ontariens, obéissant en apparence à un mot d'ordre, s'employaient déjà à dénigrer les Métis français et les institutions scolaires de la Rivière-Rouge. Ces campagnes de presse déguisaient mal les convoitises de spoliateurs qui flairaient de beaux domai-

nes à prendre, à la seule condition d'en bousculer les propriétaires. L'évêque de Saint-Boniface vit très nettement, dès le début, qu'on en voulait à l'existence même d'un peuple, à la survivance d'une race catholique. A peine arpenteurs et ingénieurs canadiens ont-ils mis le pied dans l'Ouest, suivis de quelques immigrants d'Ontario, qu'ils s'y comportent comme en pays conquis. On parle ouvertement d'expulser les Métis de leurs anciennes possessions, témoigne Mgr Taché, ou de les retenir tout au plus pour conduire les charrettes qui vont amener les nouveaux colons. (1)

Mgr Taché ne croyait point que sa qualité d'évêque lui interdît le patriotisme ni que la charité envers les autres races le dispensât de défendre le droit, parce que ce droit était celui de ses frères. Avec une insistance émouvante, il avertit aussitôt les autorités canadiennes des malheurs qui se préparent; les ministres canadiens-français sont suppliés de ne pas laisser périr dans l'Ouest, l'oeuvre des pionniers de leur race. Peine perdue. Les ministres ne veulent rien entendre; l'un d'eux, Georges-Etienne Cartier répond à l'évêque avec une suffisance qui ne se défend pas de l'impolitesse. On sait le reste et l'enchaînement dramatique des événements: l'arrivée provocatrice de McDougall à la Rivière-Rouge, la prise d'armes des Métis, la proclamation du gouvernement provisoire, les premiers chocs des deux groupes, le rappel à l'ordre des autorités canadiennes par le gouvernement impérial, l'évêque de Saint-Boniface rappelé du Concile du Vatican par les ministres d'Ottawa.

Mgr Taché, accouru en toute hâte, accepta le rôle de conciliateur que lui confiait un gouvernement aux abois. Il accepta à une condition ex-

(1) Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, t. II, p. 13.

presse et qui s'imposait d'elle-même: celle d'une amnistie complète pour toutes les personnes impliquées dans les troubles. Que la prudence du conciliateur ne fût-elle égale à son désintéressement! "J'avouerai ingénûment, écrira-t-il plus tard, que j'étais trop peu homme d'état pour croire que la parole des hommes d'état ne signifie rien quand elle n'est pas sur le papier." La promesse faite à Mgr Taché fut réitérée solennellement aux délégués officiels du gouvernement provisoire. Au reste, l'amnistie n'était plus seulement une mesure de justice; quand Riel, à l'appel de ses plus fanatiques ennemis, eut repris le commandement des Métis et sauvé l'Ouest du coup de force des Fénéniens, l'amnistie devint une question de gratitude et de simple dignité. Mais il y a évidemment une humanité qui est au-dessous de ces sentiments. Le péril aussitôt passé, les clameurs ontariennes s'élevèrent plus violentes que jamais contre "les chefs du troupeau de buffles". A la vérité que faut-il penser d'un acharnement aussi effroyable contre une poignée d'hommes devenus inoffensifs? Le fanatisme devenait du sadisme. Les jeunes officiers de l'armée impériale, a écrit Mgr Taché, (3) ne se consolaient point d'avoir perdu, par la faute de l'évêque, "l'occasion de tremper la pointe de leur épée dans du sang métis et d'orner leur boutonnière d'un ruban aux couleurs du Nord-Ouest."

Devant cette levée de haines, les politiques fédéraux prirent peur. Selon l'habitude prise par eux depuis 1867, la peur fut décorée du nom de prudence et l'amnistie fut ajournée. L'évêque de Saint-Boniface ressentit vivement ce coup droit porté à son honneur de gentilhomme. Il ne crut

(3) Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, t. II. p. 266.

point que, pour tirer quelques politiciens d'embaras, il dût porter devant le public le soupçon d'avoir trompé son peuple. Il se défendit. Ce fut une belle lutte mais bien inégale entre l'évêque de noble race que le sentiment de l'honneur et que la passion du droit élevaient au-dessus de lui-même et les petits politiques d'Ottawa habitués à ne rien faire que les yeux sur Toronto et redoutant moins de se déshonorer que d'oser jusqu'au courage. Pressés dans leurs derniers retranchements, ces politiques iront jusqu'à nier les promesses solennelles faites au négociateur de la paix aussi bien qu'aux délégués de la Rivière-Rouge. Devant ce nouveau coup l'évêque ne fléchit pas. Entrevues, lettres, il publie tout et le public est constitué juge de sa loyauté. A certaines heures il ne se défend pas d'un accès de dégoût: "Quelle triste chose que d'avoir à traiter avec les politiciens," s'écrie-t-il. Mais son énergie se relève aussitôt. Voyages, écrits, discours, il n'épargne rien pour sauver la justice. Avec la haute supériorité que lui donne la conscience de son droit, il tance sans ménagements les ministres apeurés: "Vous êtes Canadien français", écrit-il à l'honorable Fournier, "il me semble que nous ne devons pas avoir cessé d'être quelque chose dans notre pays. De grâce, prouvez-nous le donc."

Hélas! on le sait: la peur l'emporta. L'amnistie ne fut accordée que tardivement, avec des restrictions qui abandonnaient au fanatisme les principales victimes. Le Québec avait trop attendu pour faire tête aux clameurs de l'Ontario; les ministres canadiens-français avaient trop appris à ne pas craindre leurs compatriotes pour choisir de rester dignes.

Par malheur, et comme il arrive toujours, le

pays allait solder la façon de ces faiblesses. Il n'est pas arbitraire de penser que la révolte des Métis de 1885, que l'odieuse loi des écoles de 1890 et l'agitation qui suivit, eurent leur cause lointaine dans l'injuste refus de l'amnistie. Le fanatisme savait désormais combien il était facile de faire trembler le pouvoir fédéral et ce que valait la puissance de ce dernier pour la protection des minorités. Dans un dernier effort il résolut de mener à bout la besogne qu'il avait dû laisser inachevée en 1870. En ce temps-là, il avait voulu, en propres termes, éliminer de l'Ouest l'élément français et catholique. Vingt ans plus tard il prétendit consommer son oeuvre par la suppression des écoles catholiques et l'abolition de l'usage officiel de la langue française.

Ces lois de 1890 sont le suprême coup de force dans l'histoire canadienne depuis la Confédération. La mise en pièces d'une loi fédérale et impériale qui datait à peine de vingt ans; la répudiation d'un traité conclu dans des circonstances qui paraissaient le rendre inviolable et dont plusieurs signataires vivaient encore, tout cela signifiait un mépris effroyable du droit. Puis, quelle amère et concluante épreuve contre la fragile unité d'un pays où ne se trouvait point assez d'esprit public pour empêcher ce coup de force ou le réparer!

Selon les prévisions humaines, ce pouvait être pour Mgr Taché la ruine totale de l'oeuvre de sa vie. Ses travaux et ses sacrifices, ceux de ses frères, les missionnaires, les ouvriers de chemin dans la sauvagerie, rien de tout cela, devant les nouveaux venus, ne donnait à sa race le droit de vivre. Dans l'oeuvre des écoles catholiques, il avait placé ses plus fermes espérances d'évêque pour le maintien de la foi. "Pourquoi ne le dirais-

je pas"? écrivait-il alors. "La cause de l'enseignement chrétien, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, était l'objet de mes aspirations et de ma vie depuis 45 ans. C'est à cette cause sacrée que j'avais voué toutes les énergies et les ressources dont je pouvais disposer". Et voilà qu'un simple décret ruinait sans façon ce travail d'un demi-siècle.

Le vieillard de Saint-Boniface dut boire, avant de mourir, cette suprême amertume. Fatigué, malade, il fait voir néanmoins que son grand âge n'a pas abattu sa mâle énergie. Il est là pour diriger les premières batailles, pour soutenir les quatre premières années de la lutte. Il assiste aux rares victoires et aux nombreuses défaites. Miné par le chagrin, il reste pourtant sur la brèche. Sans doute, il relit parfois, pour garder tout son courage, l'exhortation pathétique que lui adresse, des Trois-Rivières, son ancien compagnon de l'Ile-à-la-Crosse, le vénérable Mgr Laflèche: "Courage, cher Seigneur, travaillons à couronner nos cheveux blancs par une lutte qui soit un encouragement à ceux qui viendront après nous."

Jusqu'à la fin le grand et premier "blessé de l'Ouest" reste le champion de l'intègre justice. Pour lui "une question n'est réglée que si elle est réglée selon le droit et l'équité." Le simple soupçon d'avoir sacrifié quelques parcelles de son dépôt arrache au vieux lutteur des cris de lion blessé: "Ma conscience—et ce tribunal est pour moi de haute instance," dira-t-il fièrement—"ne me reproche pas ce dont vous m'avez accusé... Un demi-siècle de vie de missionnaire a sans doute amoindri mes facultés sans pourtant les éteindre; refroidi mon coeur sans le glacer; mais il laisse à ma volonté assez d'énergie pour proclamer hau-

tement que je n'ai jamais consenti et ne consentirai jamais à un compromis qui serait une bassesse, à des concessions qui seraient des faiblesses." (4)

Il mourut à la peine, le 22 juin 1894. Dieu lui épargna les dernières épreuves, les dernières trahisons des politiques où allaient figurer de nouveau, ceux-mêmes de sa race et de sa foi.

Il mourut vaincu, mais grand. Défenseur d'une race, défenseur de l'avenir religieux d'immenses provinces, il fut l'homme qui livra les plus beaux combats de son temps.

Il a fait le Manitoba français; il l'a fait en le sauvant de la guerre civile et peut-être de l'anéantissement en 1870; il l'a fait en y appelant des colons canadiens-français et une élite de jeunes chefs; il l'a fait en sauvant tout l'Ouest d'une conquête américaine. (5) Dans la cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Ireland lui rendra plus tard cet hommage mérité: "Si aujourd'hui le drapeau du Canada et de l'Angleterre flotte sur le Nord-Ouest, Alexandre Taché est le seul homme à qui en revient l'honneur." Par lui encore notre race s'est établie solidement sur quelques points des territoires qu'elle garde comme des foyers impé-

(4) Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, t. II, p. 794.

(5) Une tradition plus ou moins accréditée voudrait, qu'en créant le Manitoba, Sir Georges-Etienne Cartier eût nourri cette grande pensée politique de fonder là-bas une nouvelle province de Québec. Est-ce de l'histoire ou de la pure légende? Ceux qui auront lu la *Vie de Mgr Taché*, par Dom Benoît, opteront sûrement pour la légende. Ni avant, ni pendant, ni après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, l'homme d'Etat canadien-français ne paraît s'être le moins soucié de l'avenir de sa race dans les nouveaux territoires. Son rôle fut d'accueillir avec sa suffisance dédaigneuse les graves avertissements de Mgr Taché et d'être faible avec tout le monde dans l'affaire de l'amnistie. Si le rôle de sir Georges fut autre, nous ne demandons pas mieux que de le reconnaître. Mais il faudra démontrer que se rôle fut autre.

rissables d'expansion catholique et française. Et qui pourra dire jusqu'à quel point, ses protestations véhémentes en faveur du droit, les appels de ce vieillard blanchi dans les travaux des missions, sa fierté d'évêque et de Français, ont préparé, au milieu de nous, le réveil de 1900?

Pour la gloire apostolique de notre jeune peuple, il fut, au témoignage de son biographe, "l'un des plus grands fondateurs d'églises au dix-neuvième siècle." Il a fondé comme fondaient jadis les grands Français qui taillaient leurs oeuvres à la mesure du continent. Dans un pays où les politiques verraient clair, l'on aurait compris depuis longtemps que la plus grande oeuvre accomplie dans l'Ouest fut la prise de possession du pays par cet homme d'Eglise qui, avant l'invasion des immigrants, avait déjà allumé partout les flambeaux de la plus haute civilisation.

Octobre 1923.

Les femmes dans notre histoire

S'il est une particulière beauté de notre histoire, c'est la collaboration de la femme à toutes les grandes choses que nous avons accomplies. Cette collaboration ardente et constante, je la trouve même plus dévouée, plus héroïque aux heures périlleuses.

Quand le premier colon de ce pays, las de solitude et de nostalgie, voulut à son foyer se ménager un soutien, entendre une voix d'espérance et le roulis des berceaux, il appela à son aide les petites filles de France; il les appela à partager ses dures besognes, la pauvreté de son logis et son effroyable isolement. De tout le pays, des voix s'élevaient, demandant des compagnes pour les colons, des femmes qui voulussent devenir les aïeules d'une jeune race.

Les petites orphelines de France, c'est Joyberte Soulanges qui l'a écrit, "ont été séduites par la généreuse aventure. Elles ont vu se lever là-bas, par delà la grande mer, une terre austère, mais vierge et noble et qui leur tendait les bras..." Un jour elles s'embarquent et "si les poitrines se gonflent, à mesure que se rétrécit, puis disparaît, la terre de France; si quelque chose d'humide perle au coin des yeux, le coeur reste ferme. Les voyageuses se tournent vaillamment vers le pays de l'attente; elles s'abandonnent à l'élan du navire qui, toutes voiles au vent, vogue vers l'Amérique du Nord."

Quand, à cette même époque lointaine, il fallut des femmes pour instruire les enfants, pour soigner les malades, pour émouvoir plus douce-

ment les Indiens en faisant resplendir la charité du Christ à travers des visages féminins, les premiers missionnaires, les premiers fondateurs appelèrent encore à l'aide; ils firent signe aux vierges de France.

Cette fois encore, quelle fut la réponse? "Je ne parlerai pas", écrivait le Père Le Jeune dans la "Relation" de 1635, "des désirs brûlants d'un très grand nombre de nos Pères, qui trouvent l'air de la Nouvelle-France un air du ciel... mais ce qui m'étonne, c'est qu'un grand nombre de filles Religieuses, consacrées à Notre Seigneur, veulent être de la partie, surmontant la crainte naturelle à leur sexe pour venir secourir les pauvres filles et les pauvres femmes des sauvages. Il y en a tant qui nous écrivent, et de tant de monastères, et de divers ordres très réformés en l'Eglise, que vous diriez que c'est à qui se moquera la première des difficultés de la mer, des mutineries de l'Océan et de la barbarie de ces contrées..."

Un jour elles arrivent ces femmes qui s'appellent Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys. Et quand au son des canons, des tambours et des fifres québécois, la première d'entre elles débarque avec ses compagnes, son premier geste est de tomber à genoux et de baiser avec émotion le sol de la Nouvelle-France.

Lorsque, cinquante ans plus tard, aux heures tragiques de la guerre iroquoise, le devoir commun fut d'être prêt à mourir pour la colonie; lorsque la fleur de la jeunesse masculine fut tombée dans le flamboyant holocauste du Long-Saut, les héros n'eurent pas de peine à susciter des héroïnes. Madeleine de Verchères ne trouva pas trop lourd pour ses mains de jeune fille, le mousquet de Dollard, et Jeanne Le Ber, comme une lampe de sanc-

tuaire derrière sa grille, se consuma lentement pour la patrie.

Plus tard encore, lorsque les dernières défaites eurent abattu les drapeaux des régiments de France, lorsque le conquérant s'installa en maître dans ce pays, et que ce fut, pour nos pères, une angoisse de savoir si leur race n'allait pas mourir; lorsque, dans la désespérance trop grande, les abdications commencèrent à se multiplier, la race fit encore signe aux héroïnes d'hier. Alors il se trouva des demoiselles de chez nous pour être fières de leur sang et de leur foi plus que de toute chose. Et leur résistance s'incarna dans cette idéale Blanche d'Haberville qui refusa d'être "la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada".

Quand, séparés depuis longtemps de la France et ne recevant plus de là-bas les renforts religieux de jadis, il fallut trouver chez nous des héroïsmes de femme pour continuer les ministères de la charité et de l'éducation, nos évêques firent signe aux filles du Canada français. Et sur tous les points du pays, ce fut une poussée soudaine de couvents, d'hospices, d'asiles, de monastères qui croissaient plus drus et plus forts que les blés de la terre canadienne.

Quand notre jeune race, redevenue assez vigoureuse pour sortir d'elle-même, se ressouvint de l'apostolat de la Nouvelle-France; quand nos missionnaires s'en allèrent vers le lointain nord-ouest, retrouver les traces des fils de Loyola, ils appelèrent à leur suite, jusque dans les régions glacées, les petites religieuses du Québec. Et dans le canot qui, en 1845, emportait vers la Rivière-Rouge le Père Aubert et le Frère Taché, avaient pris place deux Soeurs Grises de Montréal qui s'en al-

laient rejoindre leurs compagnes parties l'année précédente.

Quand le Canada français voulut prendre sa part du glorieux champ des missions lointaines; que, fils de la France, il voulut, comme elle, étendre aux confins du monde, les horizons de sa foi, nos missionnaires virent un jour arriver derrière eux, en Chine, au Japon, aux Indes, et jusqu'au coeur de l'Afrique, des femmes qui étaient de leur foi et de leur sang. Et pendant qu'aujourd'hui même, sur les bords de la Rivière-des-Prairies, s'élèvent les murs de notre séminaire des missions étrangères, presque à son ombre s'élève aussi le noviciat des petites Soeurs de l'Immaculée-Conception qui, demain, iront mourir dans quelque léproserie chinoise.

"En ces jours de mollesse, où l'on n'a plus guère que le culte du confortable", il est bon, dirait Laure Conan, "d'arracher les âmes au présent, de reporter les regards vers cette aube étrangement pure, où apparaissent, dans leur suprême beauté, la force, la générosité....le sacrifice..."

Novembre 1923.

Conclusion

Ce que nous devons au catholicisme

Il a commencé de travailler pour nous avant même notre naissance. Nos origines portent le sceau d'une prédilection. Les hommes qui furent nos pères, appartenaient à la race où s'est le mieux réalisée la civilisation du Christ: ils venaient de la France, pays de raison harmonieuse et de foi apostolique, et ils sortaient d'elle à la plus grande heure de son histoire.

Le catholicisme va dominer notre vie entière. A toutes les époques d'une existence particulièrement laborieuse, il sera la force la plus active de celles qui nous ont façonnés.

Le premier labeur et le plus âpre pour la Nouvelle-France fut de naître noblement. Pendant soixante ans, les rois ou leurs subordonnés tenteront de fonder la colonie avec les rebuts du royaume. L'échec les éclairera, mais surtout l'Eglise qui a vu le dessein apostolique de la monarchie française et l'accorde avec son idéal. En plaçant au premier plan les intérêts éternels du Nouveau-Monde, elle comprend que le point d'appui de son apostolat auprès des races indigènes ne peut être qu'une race probe et catholique. N'est-ce pas sa volonté enfin triomphante qui s'exprime dans l'édit des Cent-Associés: "Monseigneur le Cardinal Richelieu estant obligé par le devoir de sa

charge, de faire réussir les saintes intentions et desseins des dits Seigneurs roys, avait jugé que le seul moyen de disposer ces peuples à la cognoissance du vray Dieu, estoit de peupler ledit païs de Naturels François Catholiques, pour, par leur exemple, disposer ces peuples à la cognoissance de la Religion Chrestienne..."

Cette simple loyauté de l'Eglise nous valut de naître du meilleur sang de France et dans la foi catholique. Huguenots et gibiers de prison furent écartés d'une terre où l'on voulait fonder un peuple apôtre. Et comment évaluer ce qu'une telle composition de nos éléments nationaux représentait de cohésion, de vigueur morale, de ferments vertueux?

Sur ces éléments encore informes, l'Eglise fit planer son souffle créateur. Née à la vie, notre jeune race dut aborder un autre labeur, non moins âpre, celui de sa croissance. Elle grandit, comme l'on sait, dans la pénurie de l'assistance administrative, presque dans la misère; à peine sortie du berceau, elle ne connut d'autre jeu que celui de la guerre et, pour conquérir un sol dur entre tous, elle dut manier le fusil presque autant que la hache.

Pour traverser ces rudes débuts, la Nouvelle-France retrouva la même égide. Jusqu'à l'année 1663, date où intervient le roi, ce sont des hommes d'Eglise, les Récollets puis les Jésuites qui suppléent les compagnies et assistent les gouverneurs. A partir de 1648, le Supérieur des Jésuites fait partie du conseil de la colonie. Bientôt la Nouvelle-France va saluer l'arrivée de François de Laval qui, par le prestige de son caractère et de sa vie, sera le premier personnage du pays. Telle est alors la prédominance de l'élément religieux

que des historiens ont parlé de théocratie. Théocratie qui n'usurpe, en tout cas, que le droit de se dévouer intelligemment, si j'en crois ce mot de Colbert à Mgr de Laval: "La colonie canadienne n'a de vie que depuis le temps où vous vous êtes dévoué pour elle".

Avant même l'arrivée de l'évêque, le dévouement de l'Eglise devançait les besoins de la Nouvelle-France. A Québec il n'y a guère, en 1635, que 300 habitants lorsque les Jésuites fondent leur collège. Quatre ans plus tard, les Ursulines ouvrent leur première école pour 40 petites filles, cependant qu'à Ville-Marie Marguerite Bourgeoys attend, pour les instruire, que les enfants soient en âge. Oeuvres d'enseignement, oeuvres de charité, tous les organismes se créaient l'un après l'autre; et, chaque fois, pour jeter dans notre histoire un ferment immortel, un saint ou une sainte était préposé à la tâche de fonder. Champlain, François de Laval, Marie de l'Incarnation, la Mère de Saint-Ignace, Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, les Pères Le Jeune, Lalemant, les Sulpiciens Souart, Dollier de Casson, appartiennent à l'humanité des élus qui se mêlent éternellement aux oeuvres qu'ils fondent.

Grâce à ces puissantes ressources spirituelles nous allions traverser une autre phase périlleuse de notre croissance. Avec l'arrivée des colons de Colbert, la Nouvelle-France se met à grandir par accroissements subits, précipités. Quel état peu propice à la morale que ces établissements hâtifs où les arrivants se croisent et se mêlent, où les colons se dispersent sur un immense pays, sans églises, presque sans prêtres et sans cadre social. Les guerres continuelles, les exigences de la traite des fourrures aggraveront cette incohésion. Pen-

dant longtemps la population de la Nouvelle-France aura l'air d'une série de camps volants. Contre l'Iroquois qui dévaste le pays, contre l'Anglais qui menace les frontières, au service des traitants qui mobilisent les canotiers, hommes mariés, jeunes gens se font en grand nombre coureurs de bois ou de fleuves, vagabonds de la gloire qui étendent les frontières encore plus qu'ils ne les défendent. Le spectacle est magnifique d'audace aventureuse et chevaleresque. Mais quel péril pour les mœurs que ce nomadisme prolongé où succombe une trop grande partie de la population.

Le bonheur de la Nouvelle-France fut alors d'être gouvernée par des évêques de la grande tradition dont la hardiesse apostolique allait aussi loin que le devoir. Leurs mandements de ce temps-là nous révèlent avec quelle vigueur, quelle ténacité, ils s'élevaient contre tous les dérèglements. Pour eux le progrès, la civilisation véritable n'est pas dans les gains du commerce ou de la gloire; elle consiste avant tout dans la dignité des mœurs, dans la domination de la volonté sur les mauvais instincts de la nature humaine. Aussi le luxe, la vanité, l'usure, l'indécence, l'ivrognerie, le mépris du dimanche se heurteront-ils à de véhémentes dénonciations. Quel fier courage que celui de ces chefs d'Eglise dont l'un osait bien s'adresser "au gouverneur et à la gouvernante", pour leur rappeler l'obligation où ils sont de donner le bon exemple au peuple." (1) Leur sévérité est sans ménagements pour les corrupteurs; ils n'admettent point "qu'il y ait des cabarets dans les paroisses", et ils défendent d'absoudre "ceux qui veulent gagner leur vie par ce détestable commerce". (2) Ri-

(1) *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 169-174

(2) *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 511-512

guez excessives, diront quelques-uns. Rigueurs salutaires, diront les autres qui verront les précoces vermoulures écartées du millier de familles qui allaient devenir les souches d'un peuple.

Pour la défense de la race, il est deux bastions, entre autres, que nos évêques ont élevés de leurs mains: la famille et la paroisse. La famille du Canada français est une des gloires de notre peuple, "une des plus grandes merveilles de l'Eglise catholique en ces deux derniers siècles", a écrit un historien. (3) Et ces grands éloges, l'on veut qu'ils lui soient décernés pour la façon admirable dont elle s'est acquittée de ses fins naturelles. Mais qui a fait la famille canadienne-française? Qui lui a donné ses lois, son âme, ces vertus de force et de pureté qui, au courage de faire son devoir, lui ont ajouté la puissance de le bien accomplir? Ici encore, ayons la loyauté de le reconnaître, l'Eglise a tenu le premier rôle et le plus actif. A l'heure où se fondaient nos premiers foyers, les Jésuites puis François de Laval leur imposèrent comme idéal la sublime famille de Nazareth. C'est l'Eglise qui a défendu chez nous la dignité du mariage; sur les sources de notre vie, elle n'a cessé de veiller pour que rien d'impur ne s'y mêlât. Rappelons seulement, pour montrer jusqu'où allait en ce temps-là sa vigilance, que les prêtres ne pouvaient admettre à la bénédiction nuptiale, les soldats séducteurs et leurs victimes. (4)

L'histoire de nos origines prendra, de ce fait, une particulière noblesse. C'est ainsi que les registres du gouvernement de Québec n'attesteront que deux naissances illégitimes jusqu'à l'année

(3) Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, t. I, p. 2

(4) *Mandements, des évêques de Québec*, t. I, pp. 300-301

1690 et qu'un relevé de toutes les naissances de la colonie révélera à peine huit accidents par 1,000 enfants.

Ces foyers pleins d'honneur, c'est déjà une première garantie de l'éducation des enfants que l'Eglise n'a pas moins surveillée. N'est-ce point par l'autorité sainte dont elle revêt le père, le vrai chef familial pour elle, n'est-ce point par l'ardeur de piété qu'elle allume au coeur de la mère que Mgr de Saint-Vallier pourra appeler chaque famille canadienne "une petite communauté bien réglée"? L'oeuvre de l'Eglise, voulez-vous la voir dans une forme concrète? Contemplez-la dans la symbolique cérémonie de la bénédiction, au matin du jour de l'an, alors qu'agenouillés devant leur père, devenu pontife domestique, les enfants confessent l'unité chrétienne de la famille et son ordre qui est un ordre divin.

Là ne s'arrêtera pas le génie organisateur de l'Eglise. Le régime féodal n'avait guère jeté, entre les habitants d'une même seigneurie, que des liens juridiques. La véritable société publique, celle qui élève une autorité au-dessus des groupes familiaux, les associe pour un progrès plus étendu et plus parfait, cette société ce sera la paroisse, institution strictement ecclésiastique sous l'ancien régime. Par un arrêt de son conseil d'Etat, en date du 17 mai 1699, le roi retire définitivement aux possesseurs de fiefs le patronage des églises qui sera conféré à l'évêque avec le droit de faire bâtir des temples où celui-ci le jugera convenable.

"L'évêque de Québec a eu une part essentielle dans le Règlement des districts fait en 1721", écrivait Mgr Plessis. "Il a toujours été en possession d'ériger les paroisses. Les archives de l'évêché font foi de 38 paroisses anciennement éri-

gées par les Evêques de ce pays, entre lesquelles quatre n'ont eu leur érection que depuis le Règlement des districts.... Toutes ces érections consistent en un Décret ecclésiastique latin, signé de l'évêque et contresigné de son secrétaire." (5)

La paroisse canadienne est constituée avant tout pour le progrès religieux. Mais le progrès religieux ne s'isole pas dans sa transcendance. L'une de ses vertus est de faire de l'ordre au-dessous de lui et de n'être une règle que pour devenir un principe vivifiant. La paroisse, cela voulait dire, au temps de la Nouvelle-France, l'homme de Dieu, le gardien de la foi et de la morale, constitué chef de la société; cela voulait dire les rapports des hommes réglés par la charité et la justice chrétiennes; l'église devenant le pôle attractif des âmes et les unissant par le lien le plus vigoureux, celui d'une foi commune. La paroisse, ce fut même, pendant longtemps, le seul cadre où s'épanouit quelque vie publique. Jusqu'après le régime français, les réunions pour fins d'église sont à peu près les seules assemblées populaires. Dès l'érection des premières paroisses, François de Laval remet aux habitants les frais du culte; les fabriques sont constituées avec marguilliers électifs; et le synode de 1690 rappellera qu'"il a été ordonné que les curés feront part aux marguilliers des choses qu'ils souhaiteront faire dans leurs églises". (6)

Assises de nos familles, assises de nos paroisses, tout cela nous le devons à nos évêques. Pourtant leur action a voulu s'étendre encore plus loin, atteindre l'Etat lui-même ou ce qui fut alors notre organisme de gouvernement. Conseillers du con-

(5) Lettre de Mgr Plessis à Mgr Denaut, 19 mars 1798, *Archives de l'Archevêché de Québec*.

(6) *Mandements des évêques de Québec*, t. I. p. 273.

seil souverain, et, pour ainsi dire les seuls permanents, nos évêques ont tenu, au parlement de la Nouvelle-France, le premier rôle. C'est déjà marquer en quel sens ils vont orienter la législation de la colonie d'où nous vient une partie de notre droit actuel. L'on sait également avec quelle énergie, contre les gouverneurs et les parlementaires gallicans du conseil, ils ont défendu les prérogatives de la puissance spirituelle. Autant qu'ils l'ont pu, ils ont fait admettre et fait passer dans nos moeurs publiques, la juste subordination des pouvoirs. Et qu'est-ce à dire si ce n'est poser là le fondement de l'ordre social et politique? Ceux qui savent le rôle de la vérité dans la vie d'un peuple, les relations étroites des droits de l'homme aux droits de Dieu, salueront dans ces hommes d'Eglise de vrais hommes d'Etat. Il n'est pas nécessaire d'avoir fouillé bien longuement l'histoire du monde, pour apercevoir dans l'Etat désorbité et sans frein, un fauteur de désordre, l'ennemi le plus dangereux de la liberté humaine. "Droits de l'homme, liberté de l'homme, liberté humaine, existence distincte des nations", a dit Louis Veillot, "autant de pensées du Christ, voulues et acceptées par sa seule Eglise".

De cet ordre catholique, de la prédominance de l'idée religieuse, devait naître une jeune race remarquable par sa haute moralité et le bel ensemble de son âme. Son histoire sociale sera émouvante comme une pastorale traversée de chants épiques; son histoire militaire fera penser à un manuel d'héroïsme. Mais nous ne savons si l'Eglise n'a pas déposé au front du jeune peuple un laurier encore plus glorieux.

La Nouvelle-France est restée fidèle aux desseins de ses fondateurs. La pénétration française

au coeur du continent ne fut pas seulement une merveilleuse aventure commerciale et militaire; ce fut en même temps, une irrésistible poussée de l'apostolat catholique. Rarement les explorateurs dépassent les missionnaires. Quand Champlain touche au pays des Hurons en 1615, les Récollets l'y ont précédé; quand de Saint-Simon s'en va vers la baie d'Hudson, le Jésuite Albanel l'accompagne; Marquette est de la flottille qui avironne vers le Mississipi; Cavelier de la Salle mène toujours avec lui des religieux et des prêtres; et le Père Mesaiger puis le Père Aulneau sont de l'expédition des La Vérendrye.

Mais voici qui vaut mieux encore: l'évangélisation des indigènes n'est pas seulement l'affaire des missionnaires; c'est une oeuvre collective à laquelle tout le jeune peuple s'associe. Ville-Marie est fondée pour être à la fois un bastion de la colonie et un séminaire d'apôtres. Aux associés de la Sainte-Famille, François de Laval propose de "servir à la conversion des infidèles de ce pays, par l'exemple d'une vie irréprochable". A partir de l'année 1636 ce voeu se propage, parmi les colons de Québec, de communier douze mois de suite, de dire autant de fois le chapelet, de jeûner la veille de l'Immaculée-Conception pour obtenir "la conservation de ce pays et la conversion des pauvres sauvages qui l'habitent". Oui, telle était bien l'atmosphère des âmes. Et si "la prière de chaque nation", comme l'a écrit le comte de Maistre, "indique l'état moral de cette nation," quelle grandeur l'Eglise n'avait-elle pas déposée dans l'âme de nos pères!

Viennent maintenant les jours mauvais! Les noblesses de son histoire, tous ses grands souvenirs deviendront des énergies morales pour notre

peuple, des impulsions immatérielles qui l'animeront à durer.

Car le labeur de la Nouvelle-France n'est pas achevé. Après avoir eu tant de peine à naître et à vivre, la question se posera pour elle de survivre.

Le premier service que nous rendit l'Eglise, au lendemain de 1760, fut de nous conserver la foi. Qui oserait prétendre, en effet, que la foi des vaincus eût subsisté en ce pays, si nos chefs religieux avaient cédé aux manœuvres du vainqueur et accepté la suppression de l'épiscopat?

Ce service a déjà quelque valeur pour un peuple qui sait le prix de la vérité religieuse. Mais ajoutons avec l'histoire que l'Eglise a coopéré plus que personne à la préservation nationale. Si nous cherchons les causes de notre survivance, il faut écarter résolument tout ce qui évoque l'idée de la puissance matérielle. Qu'était-ce, pour faire face à la plus grande puissance européenne du dix-huitième siècle, que 65,000 paysans ruinés par la guerre, abandonnés à eux-mêmes? Si nos pères ont survécu, c'est qu'une certaine dignité morale leur a donné la fierté de rester eux-mêmes; c'est que leurs institutions familiales, la pureté de leurs mœurs, leur permirent d'enfanter abondamment de la vie; c'est que le travail les garda laborieux, leur accorda de refaire leur pays et d'en agrandir le domaine; c'est enfin que leur organisation sociale sut grouper, pour les rendre puissants, les petits efforts et les modestes ressources. Les oeuvres, les organismes de vie et de résistance que ni la richesse ni le nombre ne pouvaient créer, le désintéressement, le courage les mirent debout. De telle sorte que, parmi les causes de

notre survivance, aucune ne saurait être nommée qui n'appartienne à l'ordre moral, lequel relève de l'Eglise.

La volonté de rester nous-mêmes, qui l'a plus fortement affirmée que notre clergé? Mgr Hubert, le deuxième évêque de race canadienne-française, appliquera, l'un des premiers, à notre groupe ethnique, le mot "nation". (7) Ce sont nos évêques, nos prêtres qui redoutent le plus l'anglicisation parce qu'ils y voient une menace d'apostasie. A Québec c'est Mgr Hubert, à Montréal ce sont les Sulpiciens qui fondent les premières écoles bilingues pour arracher les écoliers canadiens-français aux écoles anglo-protestantes. C'est l'Eglise qui, la première, a vu le piège de l'Institution Royale et a fait écarter cette mainmise de l'église anglicane et de l'élément anglo-saxon sur notre enseignement public. Aujourd'hui encore n'est-elle pas la seule à mettre des entraves à la fréquentation des écoles et des universités de religion et de langue étrangères?

Depuis la conquête, la famille canadienne n'a pas trouvé, non plus, de protectrice plus courageuse que l'Eglise. Qui ne voit, par exemple, que la prohibition des mariages mixtes protège non seulement la foi, mais notre homogénéité française? Nos foyers, l'Eglise les défend chaque jour et presque seule contre les abus et les errements de toute sorte, en particulier contre le mal abominable du divorce. Et puisque, au témoignage de le Play, "les familles soumises à Dieu... sont la vraie force des nations libres et prospères", qui donc, en bonne vérité, oserait attribuer à d'autre que l'Eglise la conservation de cette force?

Pour les mêmes fins elle a fortifié le cadre so-

(7) *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 392, 396, 397.

cial de la paroisse. "La paroisse a sauvé la race française du Canada", répètent de toutes parts historiens et économistes. Et, sans doute, c'est une vérité indiscutable. Mais si la paroisse fut pour notre race le bastion sauveur, si l'on a vu s'y épanouir, depuis 1760, une vitalité plus vigoureuse, plus féconde même que sous l'ancien régime, à qui le devons-nous, si ce n'est à l'homme qui, par le départ ou la démission des autres, demeura la plus grande et quelquefois la seule autorité sociale? C'est par cet homme qui fut le prêtre, que la prééminence de l'idée religieuse s'imposa plus que jamais à la paroisse canadienne. Par le prêtre toujours, l'organisme religieux acquit assez de force pour animer de son esprit l'organisme scolaire et même l'organisme civil qui se développaient en lui. Et voilà comment s'est vérifiée pour nous cette loi universelle, qu'en toute vie composée d'éléments divers, le progrès s'affirme avec puissance où l'élément supérieur gouverne les autres.

Gardiennne de la famille et de la paroisse, l'Eglise fit comme elle avait fait sous l'ancien régime: elle se chargea en plus des intérêts généraux de la race. Personne ne conteste qu'elle ait créé, sans la moindre assistance de l'Etat, notre enseignement secondaire et supérieur; l'enseignement primaire, elle l'avait soutenu jusqu'à 1760, de son dévouement encore plus que des subventions royales; après la conquête, elle le maintient au milieu des ruines et elle le relève. Pendant longtemps il n'y aura d'école qu'à l'ombre de l'église. Lorsque, enfin, échappés à la servitude politique, nous commencerons à organiser les fonctions de notre vie sociale, nous retrouverons encore l'Eglise dans le même rôle; elle défendra les droits de la famille contre les nouveaux pouvoirs comme elle les avait

défendus jadis contre les assimilateurs. Et le régime d'enseignement public qu'elle fera prévaloir, s'il n'est point sans infirmités, n'en a que d'imputables à l'ambition de l'Etat.

A ce moment, sa fécondité magnifique ajoute au droit de l'Eglise de parler haut. Pendant que les écoles naissent sur tous les points, au milieu d'un peuple trop pauvre pour les soutenir de ses seuls deniers, l'Eglise met au plus bas prix le coût de l'enseignement. Elle fait venir de France des communautés enseignantes; elle en crée un bon nombre sur place. En peu d'années, ces grandes familles spirituelles assument la plus lourde part du fardeau et donnent à nos écoles un haut caractère moral.

L'Eglise fait de même pour le service de la charité. En même temps qu'elle le met au plus bas prix, elle s'efforce de lui maintenir son auréole surnaturelle. Communautés étrangères et communautés canadiennes se vouent au soulagement de toutes les misères. Et c'est, au milieu de nous, une floraison d'oeuvres qui représentent pour l'Etat d'incalculables économies et font l'étonnement de l'étranger.

La fécondité sera telle que l'Eglise prélèvera sur cette richesse pour prêter aux autres. Du surplus de ses vocations et quelquefois de son nécessaire, elle organisera la vie religieuse de toutes les provinces canadiennes; elle suivra jusqu'aux Etats-Unis nos frères exilés; elle dépassera même ces vastes champs; et la voici en train d'accomplir dans les pays de missions une oeuvre apostolique sans parallèle. Rôle sublime qui n'établit pas seulement devant le monde la qualité morale de notre peuple, mais qui ajoute à la majesté de notre histoire et accroît peut-être nos chances de survie.

Si Dieu est le grand personnage de l'histoire humaine, ce peuple-là n'amasse-t-il point des gages d'avenir qui se fait le collaborateur des oeuvres divines?

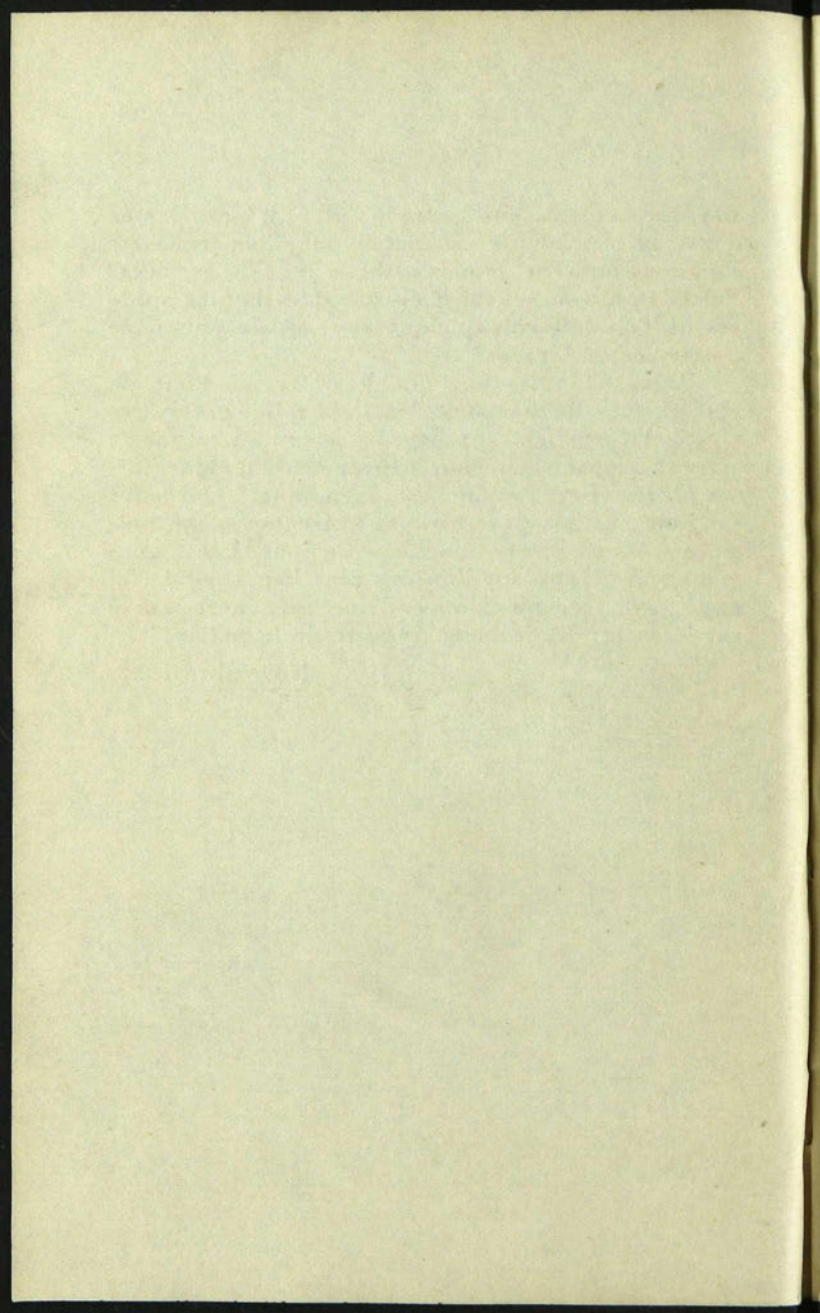
Voilà bien ce que nous devons au catholicisme. Pour apercevoir ce rôle immense, il faudrait comprendre ce que cela vaut à un peuple d'avoir trouvé, dans son berceau, comme un cadeau de naissance, la foi catholique, c'est-à-dire cette lumière allumée devant les hommes pour éclairer les réalités divines et qui, par cela même, projette le plus de clarté sur les réalités humaines. La foi catholique, cela veut dire, pour un peuple, la vérité domestique, la vérité politique mises hors de question; cela veut dire, dans un pays, la salubrité intellectuelle, la préservation des aventures doctrinales qui se paient en reculs quand ce n'est pas en catastrophes. La foi catholique, cela veut dire aussi la morale qui atteint le plus profondément chaque individu d'une nation, qui fournit à la volonté humaine le plus haut idéal de vertu et les moyens les plus efficaces de l'atteindre. D'avoir été un peuple qui priait et allait à la messe, qui se confessait et communiait, qui pratiquait le culte des saints, héros supérieurs de l'humanité, qui pourrait dire ce que notre histoire a gagné, par cela seul, en force et en beauté?

Ce n'est pas assez de dire du catholicisme qu'il fut l'arc-boutant de notre race; il en est l'armature, l'âme indéfectible qui soutient tout. Si quelque raison pouvait ajouter à la grandeur de ce rôle, ce serait la constance avec laquelle il a été tenu. Depuis le jour où l'Eglise suspendait la croix au portique de notre histoire, qui oserait marquer une défaillance, une interruption dans

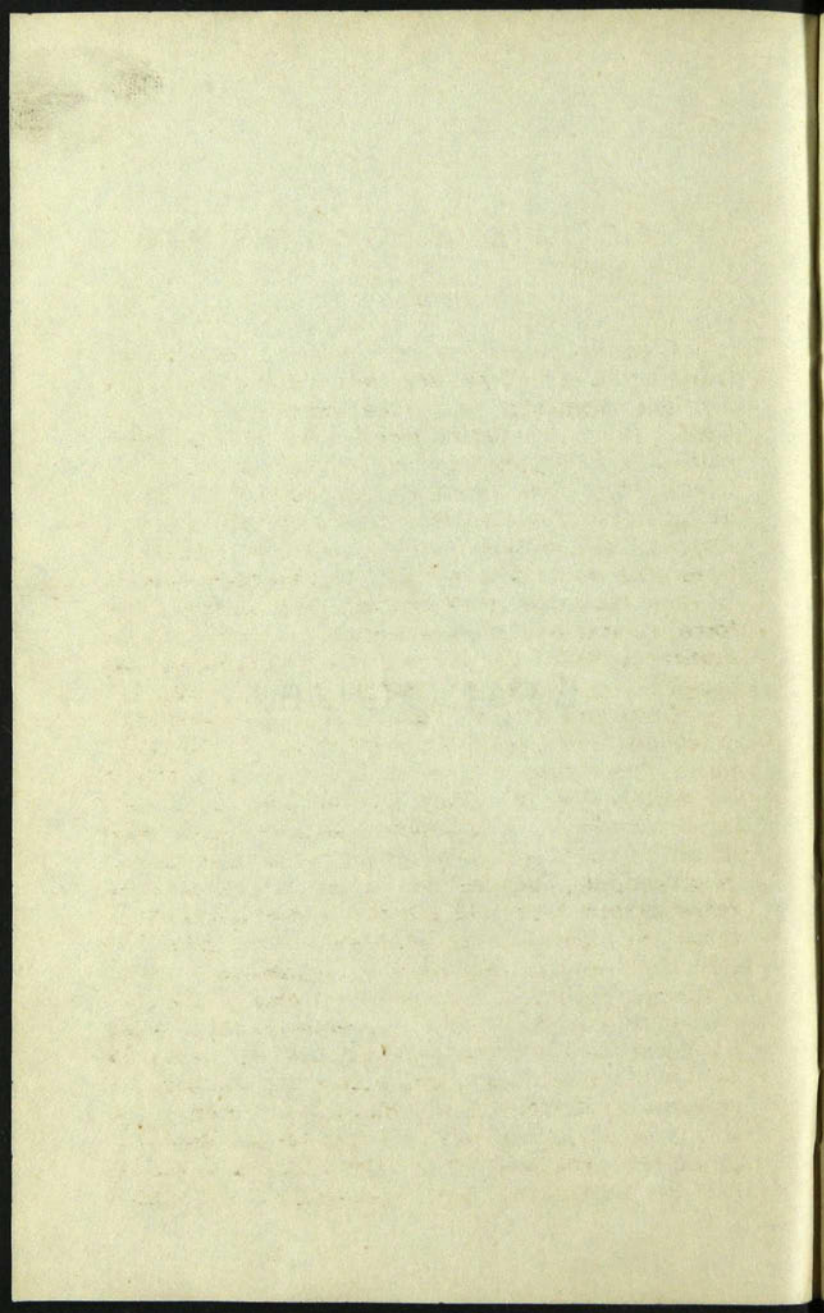
son dévouement, une heure où elle ait paru lassée d'être la bienfaitrice du peuple canadien-français? Puissions-nous ne jamais oublier de tels services! Puisse-t-on s'en souvenir en quelques hautes sphères où l'on fait voir quelquefois plus de puissance à détruire qu'à créer!

Dans un autre âge que le nôtre, en l'une de ces époques de foi où les réalités religieuses s'imposaient fortement aux esprits, un grand artiste se lèverait parmi nous pour figurer sous quelque forme idéale cette Providence magnifique. Qui sait? Le jour viendra peut-être où notre hommage animera quelque pierre sublime. Ce jour-là le monument sera dressé sur l'un des plus hauts points du pays et la reconnaissance d'une race aura gravé sur le socle: "A la Mère auguste de la patrie!"

Novembre 1923.



ÉPILOGUE



Pour qu'on écrive l'histoire

C'est le magistère de l'histoire, incessante transfusion de l'âme des pères dans l'âme des fils, qui maintient une race invariable en son fond. Pour des petits peuples comme le nôtre, mal assurés de leur destin, exposés à douter de leur avenir, c'est l'histoire, "conscience vigilante et collective d'une société fière d'elle-même," (G. Kurth), qui détermine les suprêmes fidélités. Pour une race démembrée et dispersée comme la race française d'Amérique, c'est encore l'histoire, reliant aux mêmes souvenirs, faisant communier à l'idéal des mêmes aïeux, qui maintient, malgré les distances, l'essentielle fraternité.

Ce grand moyen d'union et de conservation nationale, cette école de fierté trop négligée par notre ignorance, aidons-nous, tous ensemble, à lui restituer la plénitude de son rôle. Dans cette Amérique où nous sommes la plus vieille race et où ce titre doit compter pour quelque chose, qu'attendons-nous, les uns et les autres, pour le faire savoir à ceux-là qui n'ont pas toujours le temps ni la volonté de l'apprendre? A nous, du Canada français, héritiers, continuateurs de la Nouvelle-France, à nous d'écrire plus particulièrement l'histoire générale de toute la race. Mais à chacun des groupes français qui, là même où se déploie leur destin, ont besoin de trouver des raisons de fierté, des arguments de défense qui leur sont propres, à eux de recueillir le témoignage de leur grandeur et de leur droit. Mistral jetait un jour à sa patrie provençale cet appel

émouvant: "Ame de mon pays, . . . âme éternellement reconnaissante, âme joyeuse et vive, âme qui hennis dans le bruit du Rhône et de son vent! âme des bois harmonieux et des calanques ensoleillées, de la patrie âme pieuse, je t'appelle! incarne-toi dans mes vers provençaux!" . . . *Français d'Amérique, fils des pionniers et des conquérants du sol, appelez, vous aussi, de votre accent le plus ému l'âme de votre pays, l'âme de votre race; appelez-la, le long des fleuves sans fin, au bord des lacs, au fond des bois mystérieux, à la bordure des champs, partout où vos aïeux ont laissé l'empreinte de leur vie; appelez-la de votre voix la plus chaude et la plus confiante. Et cette âme de la race et du pays viendra vous dire, dans une rumeur de poème épique, que nulle histoire ne tient plus de place que la vôtre dans les premiers fastes de ce continent, et qu'en son témoignage, résident peut-être vos titres les plus anciens et les plus sûrs au respect des autres peuples.*

L'Acadie entendra l'élégie de son passé pathétique, la voix qui monte de Port-Royal, du bassin des Mines, du pourtour entier de la baie française et jusque des rives plus lointaines de l'île St-Jean; ce sera la voix de la vieille Acadie patriarcale chantée par Raynal et par Longfellow; ce sera la plainte immense de l'effroyable déportation, le long martyre d'un peuple découpé, dispersé comme une étoffe mise en lambeaux et qu'on jette au vent; ce sera aussi le chant du retour, la voix de la terre qui rappelle ses fils, les possesseurs les plus anciens et les seuls légitimes.

L'Ontario français entendra monter, lui, par toutes les routes qui marchent, par le fleuve et

par la Grande-Rivière, l'essaim des découvreurs de pays et d'âmes. Cette rumeur qui lui viendra d'un passé aussi profond que celui des premiers temps du Canada, puisque Samuel de Champlain fut son premier explorateur. Là-bas, dans le haut du pays, la vieille Huronie lui rappellera que la terre ontarienne fut, plus que les autres, la terre des martyrs, la terre des sublimes missionnaires qui allaient jusqu'à mourir pour la civilisation du Christ. Le fleuve, les rives de ses lacs depuis Montréal jusqu'à Détroit et depuis le Sault-Sainte-Marie jusqu'au Michigan, lui rendront les noms de La Salle et de Frontenac, de Gallinée et de Dollier de Casson, les noms de Perrot et de Du Lhut, tous pionniers, organisateurs de ce pays qui garde, sans pouvoir jamais l'effacer, son empreinte française.

Nos frères des prairies pourront suivre, eux, d'un bord à l'autre de leur horizon infini, les traces des La Vérendrye. Bien avant que les eût atteints le flot d'immigrants où se sont trouvés leurs persécuteurs, des hommes de leur race avaient déchiré le mystère de la grande plaine; des missionnaires de leur sang l'avaient préparée à l'accueil de la civilisation. L'histoire de l'Ouest est telle. Ce pays appartient d'abord aux Canadiens de race française. Les ruines des vieux forts français, le pied de milliers de vieilles croix encore subsistant dans le sol, sont les témoins d'un droit.

Franco-Américains, écoutez bien, vous aussi, la réponse du passé, puisqu'il n'est pas un de vos fleuves, peut-être, qui ne vous rende une rumeur française, et que la voix de l'histoire fait retentir jusque sous le Capitole de Washington, la statue d'un héros de votre race.

Le champ est immense et le butin est magnifique. C'est en votre pays surtout que s'est déployé le rêve de ces quelques milliers de Français qui voulaient étreindre un continent. Là-même, dans les jeunes Etats que vous habitez, le sol n'est point marqué par les seuls souvenirs des excursions de Portneuf, de François Hertel et de Lemoyne de Sainte-Hélène, excursions plus justifiables, du reste, que ne le pensent quelques-uns. Les historiens n'ont pas recueilli, le long de l'Hudson et dans les pleines de la Nouvelle-Angleterre, les seuls noms de Corlar, de Casco et de Salmon Falls. Ecoutez Milbert qui écrit dans son Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson: "Mon esprit se reportant dans le passé, se plaisait à se rappeler les hauts faits et les travaux inouis de ces intrépides Canadiens, qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcouraient cependant dans toutes les directions et, sur une étendue de plus de 1,800 lieues, apprenaient à des milliers de peuplades sauvages à connaître et à respecter avant tous les autres le nom français. En effet, quoique, par une malheureuse insouciance, on paraisse l'avoir oublié, toutes ces immenses contrées qui s'étendent depuis le Labrador et la baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique, furent jadis reconnues, visitées, parcourues dans tous les sens par ces infatigables Canadiens que la tradition nous peint audacieux conquérants sans généraux et sans armée, navigateurs intrépides sans marine, commerçants sans richesse et savants géographes sans compas".

Si vous portez les yeux un peu plus loin, autour des lacs où notre vieux Richelieu vient prendre ses sources, cette fois c'est en quelque

sorte la voie sacrée de la Nouvelle-France qui se déploie devant vous. Ce chemin, c'est la route triomphale parcourue par le va-et-vient de nos petites légions ailées, la voie semée de victoires dont les noms s'élèvent comme des arcs de triomphe, la voie qui côtoie la colline de Carillon, colline inspirée vers laquelle se tournaient jadis, les espoirs penchants des aïeux, et où la légende du drapeau blanc choisissait de mourir avec le vieux soldat de Crémazie.

Allez encore un peu plus vers l'Ouest, dans le bassin de l'Ohio. Voici la route par où les grands explorateurs vont essayer leurs premières chevauchées. Puis, voici encore le bassin du Michigan où se dresse la haute statue des fils de Loyola. Ceux-là sont les missionnaires qui, selon votre historien Bancroft, "cinq ans avant qu'Eliot de la Nouvelle-Angleterre eût adressé un seul mot aux sauvages qui se trouvaient à moins de six milles de Boston, plantaient la croix au Sault-Sainte-Marie d'où ils portaient leurs regards vers le pays des Sioux et la vallée du Mississipi." Ce sont les mêmes qui, nullement découragés par la catastrophe où disparut l'Huronie, reprennent plus au sud l'organisation de nouvelles chrétientés, et, sans le coup fatal de 1760, eussent peut-être changé la destinée religieuse de l'Amérique.

Nous voici enfin plus au sud et plus à l'ouest, aux sources du grand Meschacébé immortalisé par vos pères avant de l'être par Chateaubriand. Mesurez, je vous prie, l'arène immense sillonnée par le fleuve et où se ramifient ses nombreux affluents; songez qu'il n'est pas un coin de ce vaste pays, pas une plaine, pas une rivière, pas une forêt qui n'ait vu passer les Argonautes de la Nouvelle-France; comptez qu'il leur a fallu

moins de vingt ans pour dresser la carte complète de ce nouvel empire, pour en organiser le commerce et les routes militaires. Comptez et mesurez ce merveilleux effort, et vous conviendrez qu'il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire des explorations modernes, d'aventure aussi prodigieuse que celle-là; et si le nom des conquistadors se lève devant vous, ce sera pour vous apprendre que nos coureurs de fleuves ne les ont rencontrés au bout de leur chemin que pour les dépasser.

Chateaubriand promenant un jour, en esprit du moins, ses rêveries mélancoliques sur les rives du Meschacébé, écrivait: "Nous sommes exclus du nouvel univers où le genre humain recommence." Franco-Américains, vous vous rappellerez que la gloire de vos pères n'est pas morte aux rivages où se promènent encore les grandes ombres de Marquette, de Jolliet et de La Salle, et que votre exclusion de ce "nouvel empire" ne sera prononcée que par vous. Voyez plutôt comme cette épopée a touché profondément les plus grands historiens américains. Francis Parkman n'a pas consacré moins de trois volumes de son grand ouvrage aux origines françaises des Etats-Unis. William Bennett Munro a écrit pour les mêmes fins, ses *Crusaders of New France*. En ces derniers temps John Finley allait raconter aux auditeurs de la Sorbonne, Les gestes des Français au coeur de l'Amérique. Et, parmi tant de pages où la gloire de vos pères est célébrée, vous recueillerez cette confiance de l'universitaire: "Bien des fois, en faisant, ces années dernières, avancer ma barque à la perche ou à l'aviron, sur quelqu'un de ces affluents (du Mississippi), j'ai pensé et dit à mon compagnon:

Combien ces rivières seraient moins suggestives, si les Français n'y étaient point passés les premiers avec leur bravoure et leur esprit d'aventure."

Chateaubriand écrivait avant Finley que le Mississipi regrette toujours "le génie des Français". Eh bien, que ce génie y retourne pour ressaisir toute cette noble histoire. Ce butin est à vous, Franco-Américains, à vous plus qu'à tout autre en votre pays. Ce sont les vôtres, des historiens sortis de vos rangs, qui devront un jour recueillir ces majestueux souvenirs pour les faire revivre dans la forme éternelle que seuls trouveront les fils authentiques de ce passé. Vous le ferez d'abord pour montrer à vos compatriotes d'une autre origine, l'antiquité et la noblesse de votre race. Vous le ferez ensuite pour l'enseignement de vos propres enfants. Dans votre pays où l'on porte si haut le culte des vertus de la volonté, la suprême aventure des chevaliers de la Nouvelle-France enseignera à vos fils le goût des nobles initiatives, la passion des entêtements magnifiques pour la survivance de votre idéal. Même je vois poindre le jour où des poètes issus de votre race feront à tout ce pays la prière de Mistral, supplieront l'âme de la patrie antique, l'âme qui chante et qui vibre sur les bords de l'Hudson, de l'Ohio et du Meschacébé, de venir s'incarner dans leurs poèmes. Ce jour-là l'une des plus grandes formes de la poésie américaine sera née.

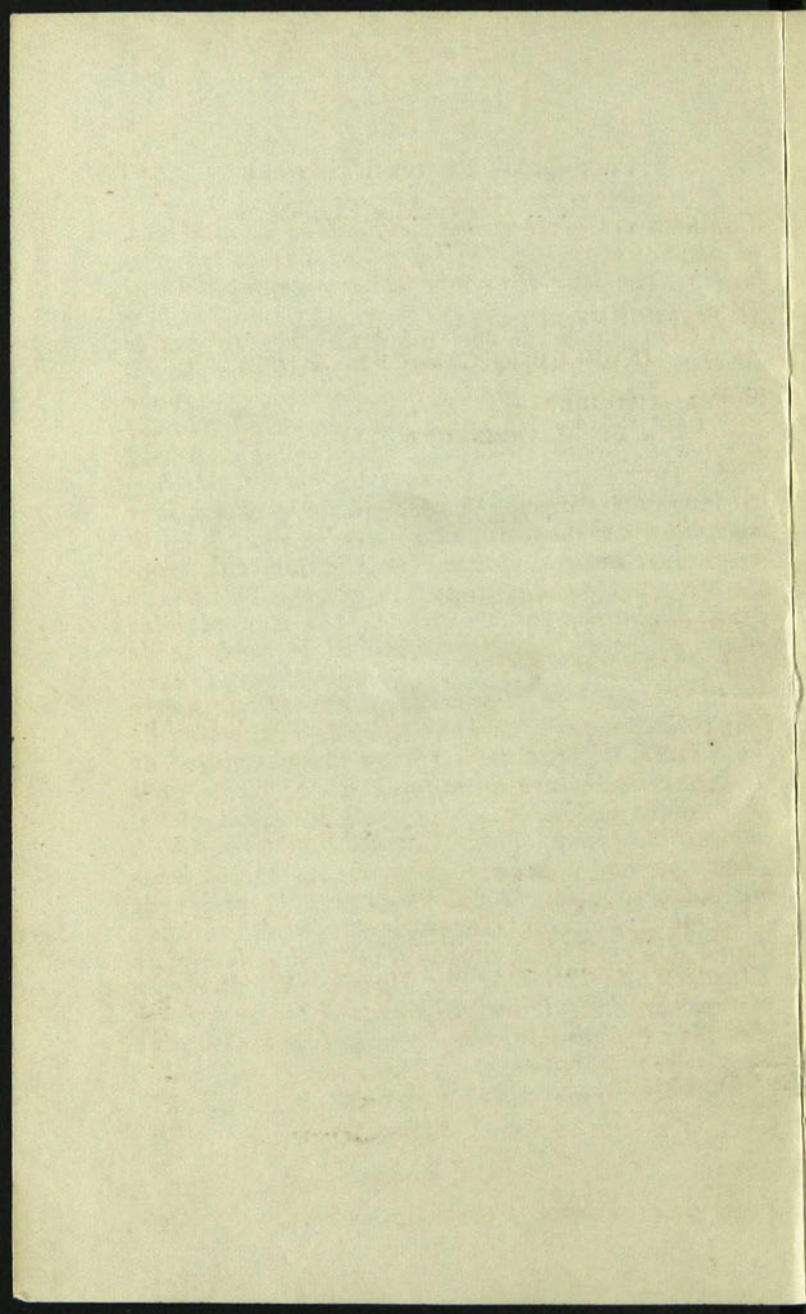


TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE

LE PATRIOTISME DES JEUNES.....	7
--------------------------------	---

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

NOTRE HISTOIRE	13
LA CROIX DE MAISONNEUVE.....	21
VILLE-MARIE.....	25
MARGUERITE BOURGEOYS	31
AU PAYS DE DOLLARD.....	41
AU LONG-SAULT.....	45
UN CONCOURS D'HISTOIRE.....	53
L'ANCÊTRE.....	61
UNE GRANDE DATE.....	67
LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.....	81
FRANÇOIS DE LAVAL.....	89
LA FAMILLE CANADIENNE-FRANÇAISE SES, TRADITIONS, SON RÔLE.....	101

SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

L'HISTOIRE ACADIENNE.....	139
UN GESTE D'ACTION FRANÇAISE	155
LOUIS-JOSEPH PAPINEAU	171
LES IDÉES RELIGIEUSES DE CARTIER.....	193
CE CINQUANTENAIRE.....	205
NOS ZOUAVES.....	217
MONSEIGNEUR TACHÉ.....	227
LES FEMMES DANS NOTRE HISTOIRE.....	241
CE QUE NOUS DEVONS AU CATHOLICISME.....	245

ÉPILOGUE

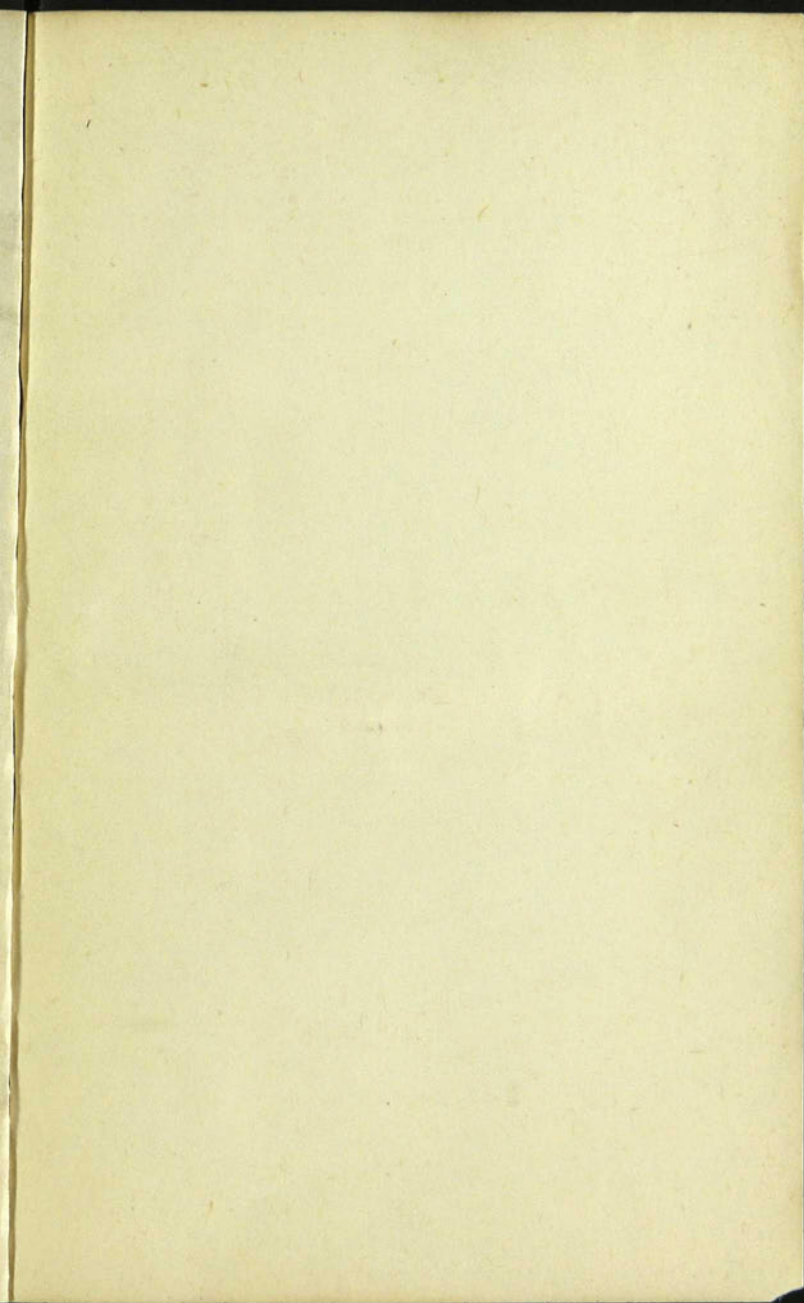
POUR QU'ON ÉCRIVE L'HISTOIRE.....	263
-----------------------------------	-----

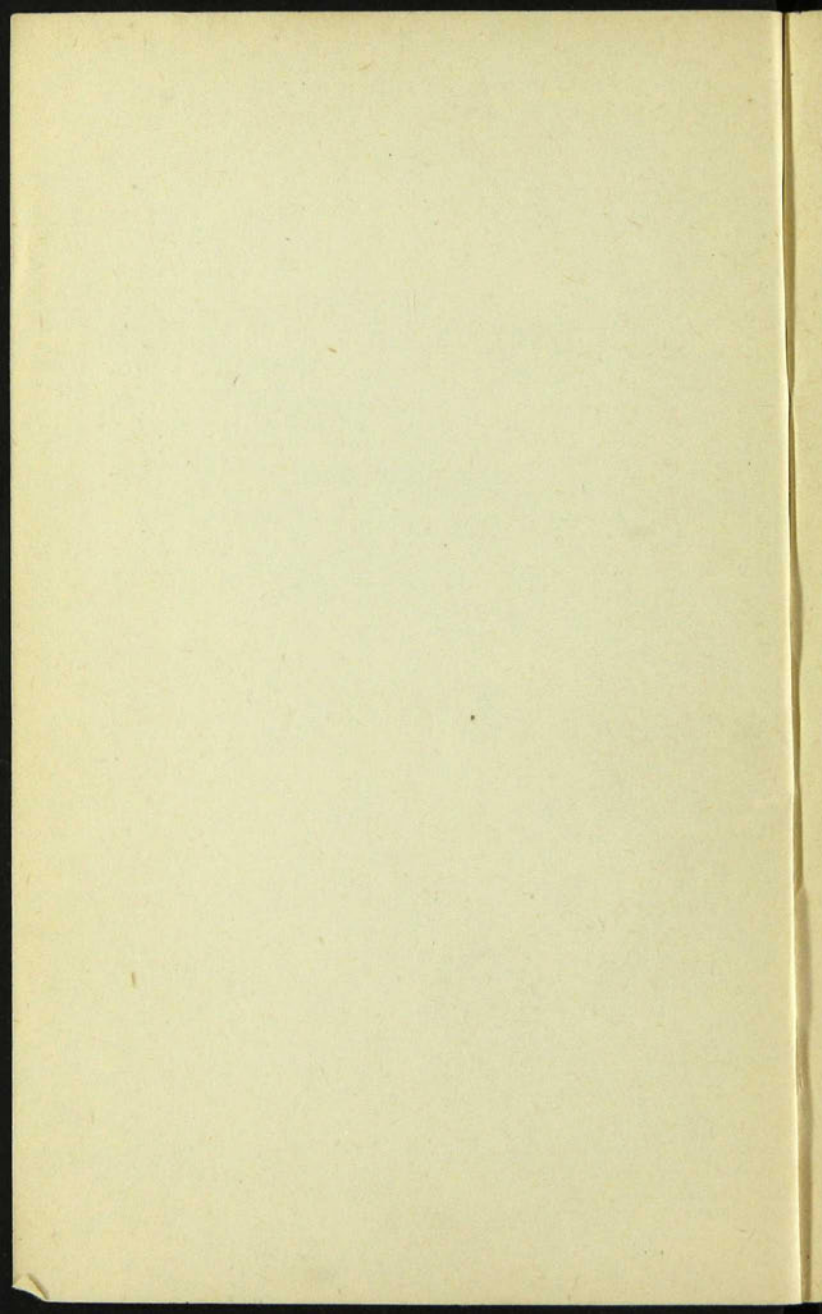
Imp. à l'ACTION FRANÇAISE

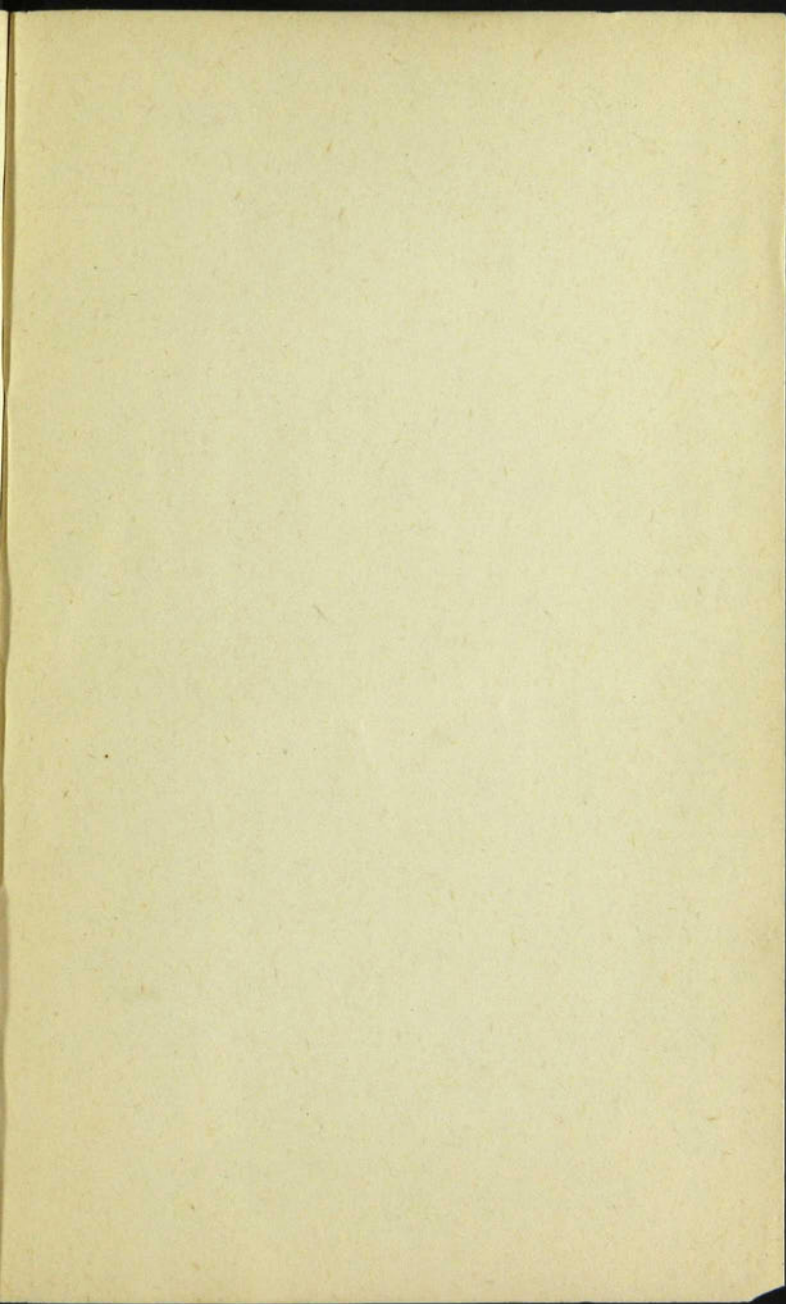
369, rue St-Denis

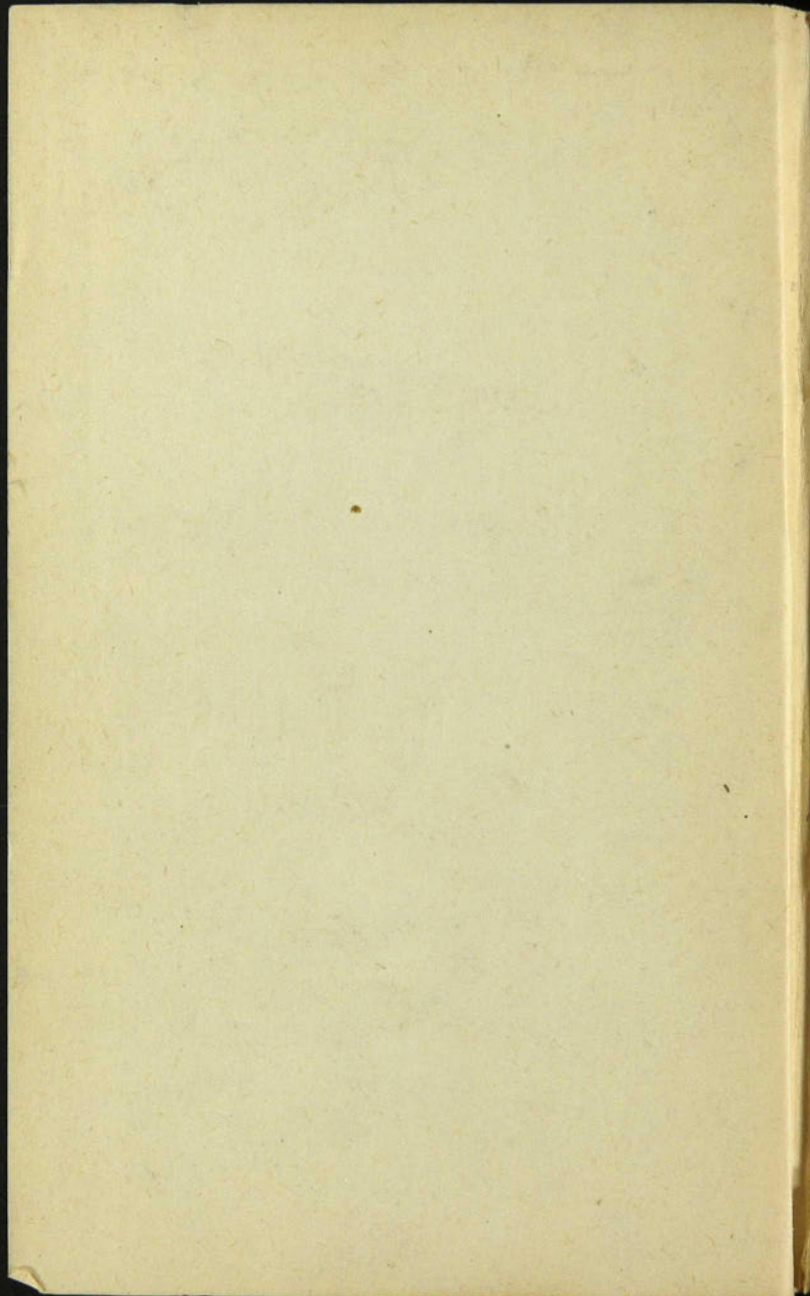
Montréal











208220

BNQ



000 334 607